



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 381
Le mardi 3 décembre 2024

Présidence de l'honorable Greg Fergus



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 décembre 2024

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter, dans les deux langues officielles, le 22^e rapport du Comité permanent du commerce international, intitulé « Les répercussions de certaines mesures commerciales adoptées par les États-Unis et l'Union européenne sur le secteur des pêches au Canada ».

Ce rapport arrive à point compte tenu des sujets que nous prévoyons aborder aujourd'hui. Je suis donc heureuse de pouvoir présenter ce rapport.

DÉFENSE NATIONALE

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 16^e rapport du Comité permanent de la défense nationale, intitulé « Budget supplémentaire des dépenses (B) 2024-2025: crédit 1b sous la rubrique Centre de la sécurité des télécommunications et crédits 1b, 5b et 10b sous la rubrique ministère de la Défense nationale ».

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, je propose que le 10^e rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, présenté le lundi 30 octobre 2023, soit agréé.

C'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre. Aujourd'hui, nous parlerons de transparence et d'idées pleines de bon sens. Ce rapport contient d'ailleurs quelques recommandations pleines de bon sens que, malheureusement, le gouvernement libéral et son ministre de l'Environnement radical ont tout simplement choisi d'ignorer. Que les députés ne se méprennent pas: il n'y a jamais eu de ministre de l'Environnement plus motivé par des considérations idéologiques que le titulaire actuel de ce poste.

Même si nous mettons de côté les arrestations précédentes et le mépris total pour le secteur énergétique du Canada, je crois vraiment que, dans un avenir assez proche, nous nous rendrons tous compte que jamais un ministre de l'Environnement du Canada n'a

été aussi incompétent et inefficace. Non seulement les résultats du Canada en matière de climat ne se sont pas améliorés, mais le Canada est également le pays le moins performant du G7, en dépit de ce que le gouvernement ne cesse de clamer. Le ministre a imposé une taxe sur le carbone paralysante qui pénalise les personnes âgées qui tentent de chauffer leur maison pendant nos hivers rigoureux. Je peux dire aux députés que les rumeurs sont vraies: il fait froid au Manitoba. Les aînés méritent d'être au chaud et d'avoir une bonne qualité de vie. Le ministre cible les mères et les pères qui ont à peine les moyens de faire le plein d'essence pour emmener leurs enfants à l'école, aux entraînements de hockey ou de soccer, aux leçons de musique ou à toute autre chose, s'ils peuvent encore se permettre d'inscrire leurs enfants à de tels programmes importants.

Le ministre a causé plus de dommages à l'économie canadienne que presque tous les autres ministres fédéraux dans l'histoire de notre pays. Il nous a forcés à payer sa taxe sur le carbone, et pour quoi faire? Les libéraux ne veulent peut-être pas l'admettre, du moins publiquement, mais ils sont loin d'atteindre leurs cibles de réduction des émissions. En d'autres termes, ils échouent parce que leur plan climatique n'a jamais porté sur le climat, mais toujours sur les taxes. Leur taxe sur le carbone contribue largement à l'inflation, qui fait grimper le coût de tout. Cela pousse des millions de Canadiens à se rendre chaque année dans des banques alimentaires, ne serait-ce que pour avoir quelque chose dans l'estomac; ils ne savent pas d'où viendra leur prochain repas. Au Canada, le scorbut refait surface parce que les gens n'ont pas les moyens d'acheter suffisamment de fruits et de légumes. C'est insensé et embarrassant. Le fait que le premier ministre laisse en héritage un pays où les gens ne peuvent pas se procurer suffisamment d'aliments nutritifs pour rester en bonne santé est une chose dont j'imagine qu'il aura très honte à la fin de son mandat.

Pendant que les Canadiens sont contraints de payer la taxe sur le carbone des libéraux, la plupart des gens à qui je parle reconnaissent que nous sommes, hélas, confrontés à une crise du coût de la vie. Notre principal partenaire commercial nous menace de tarifs douaniers; notre PIB par habitant ne cesse de diminuer. Des millions de Canadiens sont à 200 \$ de l'insolvabilité, et l'endettement des ménages a atteint de nouveaux sommets. La grande majorité des jeunes à qui je parle n'ont pas les moyens d'acheter une maison; franchement, ils ont perdu tout espoir et abandonné l'idée même d'essayer d'y parvenir un jour. Pendant ce temps, le ministre s'est donné pour mission, pour une raison étrange, de continuer dans cette voie et de quadrupler la taxe sur le carbone et, s'il en a l'occasion, de l'augmenter encore plus. Il a donné une réponse très floue devant le comité de l'environnement, la semaine dernière, et il continue de penser que tout va bien. Or, il n'en est rien pour des millions de personnes dans ce pays.

Affaires courantes

Je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi déconnecté de la réalité à laquelle sont confrontés les familles, les étudiants, les personnes âgées et tous les autres Canadiens. Le ministre ne comprend absolument pas la douleur et la souffrance qu'il cause à la population et il ne semble même pas s'en soucier. Il croit que nous devrions tous nous taire et payer sa taxe sur le carbone parce qu'il sait ce qui est le mieux pour les gens. Il a perdu sa boussole. Il est monté si haut dans sa tour d'ivoire qu'il a perdu tout sens du réel.

Je précise que je vais partager mon temps de parole avec le député de Dauphin—Swan River—Neepawa.

Cela m'amène à la deuxième recommandation du rapport, une recommandation que le ministre et le premier ministre n'ont certainement pas lue. Selon cette recommandation, le gouvernement doit orienter ses mesures d'incitation vers les technologies qui réduisent réellement les émissions, et c'est une notion tout à fait raisonnable. Heureusement, le commissaire à l'environnement a braqué les projecteurs sur l'initiative Accélérateur net zéro des libéraux. C'est comme si les ministres libéraux jouaient au poker: « Je suis la caisse noire environnementale, et je relance un fonds Accélérateur net zéro ». C'est un gâchis libéral de 8 milliards de dollars qui se prépare; 8 milliards de dollars distribués à de grandes multinationales pendant que le ministre de l'Environnement taxe les personnes âgées, les étudiants, les familles et tous ceux sur qui il peut mettre la main.

● (1010)

Les conclusions du commissaire à l'environnement concernant cette initiative de 8 milliards de dollars sont pour le moins terrifiantes. Ce programme, présenté comme l'une des pierres angulaires des efforts du gouvernement libéral en matière de climat, n'a été qu'un échec total. Les libéraux ont mal géré ce fonds au point de le négliger, comme ils l'ont fait pour de nombreuses autres choses sur lesquelles ils ont mis la main. Le ministère n'a pas évalué si l'initiative offrait une réelle optimisation des ressources et permettait de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'utilisation d'audits de rentabilité est une idée raisonnable. Le gouvernement libéral ne l'a pas fait. En d'autres termes, les contribuables ne savent pas si l'argent qu'ils ont durement gagné va permettre de réduire les émissions, comme le prétend le gouvernement.

Parlons chiffres. Selon le rapport, cinq entreprises se sont engagées à réduire leurs émissions dans le cadre de leurs contrats, et le coût pour les contribuables de la réduction d'une seule tonne de gaz à effet de serre s'est élevé à 143 \$. Cela peut sembler beaucoup, mais il y a pire. Dans le cadre des 12 autres projets, financés à partir de ce même fonds de 8 milliards de dollars, il n'y avait aucun engagement de réduction des émissions. L'audit du commissaire a révélé que, en l'absence d'engagement signé dans le cadre de ces projets, le coût global s'élève à 523 \$ par tonne d'émissions réduites dans le cadre de ce programme.

Les libéraux, comme toujours, ont promis des résultats et ils ont encore une fois manqué à leur promesse. Ils ont tout simplement mis en place un autre programme inutile. Ce n'est pas un programme qui peut mesurer les résultats. Ce n'est pas ainsi que l'on élabore un programme pour quoi que ce soit. Ils ont gaspillé des milliards de dollars sans objectifs réels, sans résultats clairs et sans plans concrets sur la manière d'atteindre quoi que ce soit. Il ne s'agit pas d'un plan d'action contre les changements climatiques, mais d'un gâchis financé par les contribuables.

Le comité de l'environnement a agi de manière responsable et a adopté une motion exigeant un accès complet aux contrats conclus par les libéraux avec ces grandes entreprises. L'équipe conservatrice pleine de bon sens a mené la charge parce que nous pensons que les contribuables devraient savoir où leur argent est dépensé et s'il est dépensé à bon escient. Cependant, voici où le bât blesse: les libéraux ont complètement ignoré la motion du comité et nous ont fait de l'obstruction pendant des mois. Lorsqu'ils nous ont remis les documents, en quelque sorte, ils en ont présenté des centaines que nous ne pouvions tout simplement pas voir et qui étaient tellement caviardés qu'ils n'avaient guère plus d'importance.

Ils ne veulent tout simplement pas que les députés ou les Canadiens sachent où vont ces 8 milliards de dollars. Ils ne veulent pas qu'on sache combien d'emplois seront maintenus ou créés. Ils ne veulent pas qu'on sache dans quelle mesure les dépenses liées à l'un ou l'autre de leurs programmes permettront de réduire les émissions. C'est pour le moins ridicule. Il est insensé de voir jusqu'où le premier ministre et son ministre de l'Environnement radical sont prêts à aller pour cacher la vérité. J'en veux pour preuve le débat qui est en cours à la Chambre des communes au sujet de la caisse noire environnementale.

Ils se moquent des résultats. Ce qui compte pour eux, ce sont les annonces, les communiqués de presse et les conférences de presse. Ils veulent donner l'impression d'agir sans vraiment agir. Ils font étalage de leur vertu aux frais des contribuables. C'est une politique environnementale inadéquate, et ce n'est pas du tout la bonne façon de diriger un gouvernement. Ils échouent lamentablement.

Les députés doivent voir comment l'argent des contribuables est dépensé. Nous méritons de savoir si l'Accélérateur net zéro atteint les objectifs énoncés. Les députés libéraux qui siègent au comité ont donné toutes les excuses boiteuses possibles pour ne pas connaître la vérité, mais ce sont les conservateurs qui les ont amenés à voter en faveur de la motion que nous avons adoptée au comité. Voici un extrait de la motion:

Étant donné que le gouvernement n'a pas fourni au Comité les documents et les renseignements suivants concernant son fonds de 8 milliards de dollars pour l'Accélérateur net zéro:

toutes les ententes de contributions complètes et signées à ce jour, pour l'Accélérateur net zéro;

l'outil de suivi complet du gouvernement utilisé pour mesurer les progrès et les résultats de l'Accélérateur net zéro;

toutes les cibles internes de l'Accélérateur net zéro établies par le gouvernement, dont la cible de réduction des émissions établie par le gouvernement pour l'Accélérateur net zéro.

[...]

C'était une motion raisonnable qui a été adoptée par le comité, mais peut-on deviner ce qui s'est passé? Les libéraux font ce qu'ils font toujours: ils tentent encore une fois de défier le Parlement. Ils refusent de respecter cette motion, et aujourd'hui n'est que le début de la mission des conservateurs visant à découvrir à quel point le fonds Accélérateur net zéro est corrompu. Nous méritons de connaître les résultats de ce fonds parce que les Canadiens méritent de les connaître. Les gens que nous représentons paient des impôts qui servent à financer ce genre de programmes, alors il est ridicule que les libéraux continuent d'essayer de cacher la vérité. Le comité de l'environnement a encore beaucoup de travail à faire pour aller au fond de ce gâchis et trouver des solutions qui peuvent réellement produire des résultats pour les contribuables. Les Canadiens ne méritent rien de moins.

Affaires courantes

• (1015)

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, c'est fascinant de voir à quel point on fait abstraction des faits ici. À l'heure actuelle, les émissions au Canada n'ont jamais été aussi faibles depuis près de trente ans, et cela a été confirmé par des rapports indépendants. Lorsque le député d'en face parle de toutes les choses que nous devrions faire pour cesser de lutter contre les changements climatiques, je suis fascinée, car ce que nous faisons fonctionne réellement.

Des économistes de tout le Canada ont déclaré que le moyen le plus efficace de lutter contre les changements climatiques était la tarification de la pollution par le carbone. Si les conservateurs veulent supprimer celle-ci, que proposent-ils à la place?

M. Brandon Leslie: Madame la Présidente, j'aurais aimé que ma collègue ait écouté mon discours, car je parlais de la nécessité pour les libéraux d'arrêter de gaspiller de l'argent sans obtenir de résultats. En fait, grâce au travail du commissaire à l'environnement qui a souligné que le gouvernement libéral n'est absolument pas en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de réduction des émissions, nous savons que le gouvernement n'atteint pas ses objectifs.

Un rapport montre également que le Canada se classe au 62^e rang sur 67 pays. Nous sommes les derniers du G7. Si cela représente un résultat, je ne sais pas ce que les libéraux pensent essayer d'accomplir. Ils échouent. En ce qui concerne la taxe sur le carbone, j'invite la députée à venir dans ma circonscription, à parler à mes concitoyens et à voir s'ils pensent que leur situation s'est améliorée avec la taxe sur le carbone.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, dans la recommandation 2 du rapport que nous sommes en train d'étudier, on exige du gouvernement qu'il fasse la preuve que les moyens sont efficaces avant de les mettre en place. La première chose qui me vient en tête, c'est le stockage du carbone. Les conservateurs nous parlent de ça à longueur de journée. Or, on sait que cela a été testé ailleurs et que ça ne fonctionne pas.

J'aimerais entendre les commentaires de mon collègue à ce sujet. Ne pense-t-il pas qu'on devrait d'abord prouver que ça fonctionne ailleurs avant d'investir des sommes colossales là-dedans, pour ne pas que ça nous explose en pleine figure dans 15 ans?

[Traduction]

M. Brandon Leslie: Madame la Présidente, je comprends que le député insiste sur la nécessité de se concentrer sur les résultats obtenus avec l'argent des contribuables. En ce qui concerne le captage et le stockage du carbone, oui, cela semble être une piste prometteuse et un moyen de réduire réellement les émissions. La bonne nouvelle, c'est que le secteur privé ouvre la voie dans ce domaine; c'est lui qui essaie de faire des investissements et de réduire ses émissions.

Bien que la technologie soit prometteuse, je pense qu'il y a beaucoup plus à faire, parce que nous sommes innovants. Si nous avions un gouvernement qui cessait d'étouffer, par la réglementation et la législation, les innovateurs et les entrepreneurs de ce pays, nous atteindrions plus rapidement les objectifs de réduction des émissions que le pays s'est fixés, grâce à la technologie et non aux taxes. C'est ce que fera un gouvernement conservateur.

Mme Laurel Collins (Victoria, NDP): Madame la Présidente, le député n'a pas complètement répondu à la question de mon collègue, qui demandait si les conservateurs allaient donner des fonds publics à des entreprises pour une technologie qui n'a pas fait ses preuves et qui est utilisée dans d'autres domaines pour produire plus de pétrole et augmenter les émissions. Comme l'a dit le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le captage et le stockage du carbone sont une des technologies les plus coûteuses et les moins éprouvées à grande échelle pour atteindre des objectifs de carboneutralité.

Le gouvernement a donné plus de 5,8 milliards de dollars à des sociétés pétrolières et gazières rentables, alors que le secteur privé aurait pu investir. Le député s'engagera-t-il à encourager les investissements privés dans le captage et le stockage du carbone, si les investisseurs privés le souhaitent, et à cesser d'investir des deniers publics dans des technologies qui n'ont pas fait leurs preuves?

M. Brandon Leslie: Madame la Présidente, le captage, l'utilisation et le stockage du carbone ne sont qu'un exemple. Il faut, selon moi — et ce sera le premier principe du nouveau gouvernement conservateur de bon sens lorsqu'il entrera en fonction —, examiner des programmes comme celui-ci pour voir où l'argent est gaspillé et où l'investissement porte ses fruits. Grâce au travail du commissaire à l'environnement, nous savons maintenant que ce projet a échoué.

Encore une fois, je suis plus que fier de dire que nous allons libérer le potentiel énergétique du Canada, mettre fin à l'étranglement de notre secteur énergétique et le laisser investir dans la réduction des émissions et, en effet, dans la création de richesses pour les Canadiens une fois de plus dans ce pays.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, j'ai l'honneur, en tant que membre du Comité permanent de l'environnement, de parler du travail de ce comité. J'ai eu le privilège de travailler sur le 10^e rapport du comité sur les technologies propres. Le rapport prouve que la politique environnementale devrait s'appuyer sur la technologie, pas sur les impôts. Malheureusement, le gouvernement libéral s'acharne à maintenir sa taxe sur le carbone, qui est un échec, puisqu'elle ne donne aucun résultat en matière d'environnement.

Quelqu'un a dit un jour que « ce n'est que lorsque la marée se retire qu'on voit qui se baigne nu ». À voir de nombreux rapports publiés récemment, il est évident que les libéraux se baignent nus dans les eaux de l'environnementalisme depuis des années. Le mois dernier, le commissaire à l'environnement du Canada, qui est indépendant et non partisan, a publié un audit accablant qui révèle que les libéraux n'atteindront pas leurs propres objectifs en matière de réduction des émissions, même en s'obstinant à quadrupler la taxe sur le carbone, comme ils le prévoient.

Le commissaire révèle que, sous le premier ministre, le Canada a enregistré le pire bilan de tout le G7 en matière de réduction des émissions. En fait, selon l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques de 2025, qui vient d'être publié, le Canada se classe maintenant 62^e sur 67 pays pour ce qui est des résultats environnementaux obtenus sous le ministre de l'Environnement.

Affaires courantes

Nous avons perdu quatre places au classement en deux ans, malgré plusieurs hausses de la taxe sur le carbone. Avec un classement aussi embarrassant, il n'est pas étonnant que le ministre de l'Environnement essaie de discréditer le rapport en déclarant qu'il s'agit d'une évaluation internationale aléatoire qui ne correspond pas aux politiques et à la réalité du Canada. Je dirai plutôt qu'il s'agit d'un rapport qui ne correspond pas aux idées fantaisistes qu'il voudrait y voir figurer.

Comme on pouvait s'y attendre, des dizaines de pays qui ne puissent pas leur population avec une taxe sur le carbone surpassent considérablement le Canada dans l'indice de performance environnementale. C'est pourquoi j'ai demandé au commissaire à l'environnement, qui est indépendant, si le Canada pouvait atteindre ses objectifs sans taxe sur le carbone. Il a dit oui. Pendant neuf ans, les libéraux ont prétendu à tort que la taxe sur le carbone était le seul moyen d'atteindre leurs cibles environnementales. Il a été prouvé une fois de plus qu'ils avaient tort.

C'est pour ces raisons que les Canadiens rejettent les prétendues politiques environnementales inefficaces du gouvernement. Ils comprennent que le premier ministre et son ministre de l'Environnement radical infligent beaucoup de souffrance économique en ne produisant aucun gain environnemental.

Il n'y a pas que la taxe sur le carbone que le comité de l'environnement a mise au jour. Il semble qu'à chaque réunion du comité, une nouvelle opération de dissimulation ou un nouveau scandale libéral est révélé. Le fonds Accélérateur net zéro de 8 milliards de dollars du gouvernement libéral pourrait remporter le premier prix pour l'arnaque environnementale la plus coûteuse du gouvernement à ce jour.

La plupart des Canadiens qui nous écoutent n'ont probablement jamais entendu parler du fonds Accélérateur net zéro de 8 milliards de dollars du gouvernement. Je trouve cela étonnant pour trois raisons. Premièrement, les contribuables canadiens doivent littéralement payer 8 milliards de dollars pour le programme. Deuxièmement, le gouvernement se vante habituellement des sommes qu'il dépense. Troisièmement, les libéraux prétendent que l'Accélérateur net zéro de 8 milliards de dollars réduira considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Au lieu de cela, les libéraux ont agi en catimini avec ce fonds. Je me demande pourquoi.

Lorsque j'ai demandé au commissaire dans quelle mesure les émissions avaient diminué grâce au programme de 8 milliards de dollars, il a répondu: « Je ne peux pas encore vous le dire. » Il y a mieux encore. Au comité des comptes publics, j'ai demandé au plus haut fonctionnaire du ministre de l'Environnement, le sous-ministre, quelle était la quantité d'émissions réduites. Il a répondu qu'il ne le savait pas. Le gaspillage des fonds publics était si scandaleux que tous les partis, à l'exception du Parti libéral, ont convoqué une réunion d'urgence du comité de l'environnement. Lorsque le député bloquiste de Longueuil—Saint-Hubert a appris l'existence du fonds de 8 milliards de dollars, il a déclaré:

En fait, je trouve cela un peu gênant.

Je vous rappelle que l'initiative Accélérateur net zéro dispose d'un financement de 8 milliards de dollars. Nous sommes, tous ici, des représentants du peuple. Nos concitoyens s'attendent à ce que nous fassions notre travail, c'est-à-dire que nous demandions au gouvernement de rendre des comptes sur l'argent qu'il dépense [...]

● (1020)

Je suis d'accord avec le député du Bloc québécois. Cette situation est plus qu'embarrassante, toutefois, elle relève de la corruption. Je peux vous garantir que les Canadiens veulent savoir pourquoi ils

paient 8 milliards de dollars pour la caisse noire environnementale frauduleuse et inefficace. Les conservateurs qui siègent au comité de l'environnement ont demandé aux libéraux de communiquer au public les détails du financement de leur initiative Accélérateur net zéro dotée de 8 milliards de dollars, mais le gouvernement a refusé. C'est pourquoi le comité de l'environnement a ordonné au gouvernement de lui remettre tous les contrats afin qu'il puisse découvrir la vérité.

Au lieu de remettre les contrats aux parlementaires, les libéraux ont enfermé les documents dans une pièce et ils ont interdit à tous les députés qui les verraient d'en parler. Tous les députés qui ont lu les contrats d'une valeur globale de 8 milliards de dollars ont dû verrouiller leur téléphone et ne prendre aucune note, et il leur était interdit de discuter de ce qu'ils ont vu. Je fais partie de ces députés et je sais pourquoi les libéraux m'ont muselé. J'ai été profondément choqué par ce que j'ai vu.

Comme je l'ai dit, le gouvernement nous a interdit, à moi ainsi qu'à tous les membres du comité de l'environnement, de parler pour nous empêcher de révéler la vérité. Plus de 65 pages des contrats relatifs à l'Accélérateur net zéro étaient caviardées et il manquait par ailleurs plus de 360 pages. Quelqu'un au sein du gouvernement libéral a ordonné que l'on arrache plus de 360 pages dans les contrats relatifs à l'Accélérateur net zéro pour empêcher les parlementaires de voir à quoi ont servi 8 milliards de dollars. Il me semble qu'on soit à la limite de la criminalité.

Le ministre de l'Environnement a-t-il donné cet ordre? Ou bien est-ce le premier ministre? Qui a arraché les pages des contrats relatifs à l'Accélérateur net zéro pour cacher la vérité? Qui a versé de l'encre noire sur les contrats pour couvrir les lignes? Qui est responsable du scandale à 8 milliards de dollars?

Le gouvernement libéral a fait fi de la volonté du Parlement en ne remettant pas les contrats relatifs à son initiative de l'Accélérateur net zéro de 8 milliards de dollars. Il est très évident qu'il cache quelque chose. Le commissaire à l'environnement a attrapé les libéraux en train de distribuer des milliards de dollars de fonds publics à de grandes multinationales sans aucun engagement de leur part à réduire les émissions. Il pourrait très bien s'agir du scandale le plus coûteux du gouvernement à ce jour.

Si le NPD s'opposait vraiment aux cadeaux aux entreprises, ses députés seraient indignés. Si le Bloc québécois se souciait vraiment de l'environnement, ses députés seraient indignés. Si les députés, quels qu'ils soient, se souciaient de la reddition de comptes, ils seraient indignés. Je peux vous assurer que les Canadiens le sont. Les Canadiens ont le droit d'avoir des réponses sur l'initiative bidon de l'Accélérateur net zéro de 8 milliards de dollars du gouvernement libéral qui, en plus d'être un inefficace, se révèle être frauduleuse. Ils méritent de savoir quelles entreprises se sont partagé les 8 milliards de dollars de fonds publics et à quoi cet argent a servi.

Affaires courantes

• (1025)

Je propose donc l'amendement suivant, appuyé par mon collègue de Langley—Aldergrove, au nom des Canadiens qui paient pour l'arnaque de 8 milliards de dollars: Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit: « le dixième rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, présenté le lundi 30 octobre 2023, ne soit pas maintenant agréé, mais qu'il soit renvoyé au Comité afin que celui-ci mène un examen plus approfondi et étudie la mise en œuvre de l'initiative Accélérateur net zéro, et, pour appuyer le Comité dans cette étude, qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de ce qui suit: a) une copie de toutes les ententes de contribution signées et de toutes les feuilles de modalités signées pour chaque contrat, y compris les échéanciers des travaux pour chacun des contrats de l'Accélérateur net zéro; b) une copie de l'outil de suivi utilisé par le gouvernement pour mesurer les progrès et les résultats de l'initiative Accélérateur net zéro; c) une copie des documents qui décrivent toutes les cibles internes de l'initiative Accélérateur net zéro — y compris la cible de réduction des émissions — établies par le gouvernement, étant entendu que ces documents seront déposés sur le bureau, dans les deux langues officielles et sous une forme complète et non caviardée, dans les deux semaines suivant l'adoption de cet ordre, après quoi ils seront renvoyés au Comité. »

• (1030)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je remercie le député d'avoir présenté l'amendement. Nous prendrons la question en délibéré et ferons part de notre décision à la Chambre.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Kings—Hants a la parole.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, il est intéressant que le Parti conservateur propose une motion d'adoption d'un rapport sur l'environnement. J'ai écouté les propos du député de Portage—Lisgar et une partie de ceux du député de Dauphin—Swan River—Neepawa. Je n'ai pas appris grand-chose sur la position du Parti conservateur concernant l'environnement.

L'actuel gouvernement est le premier de l'histoire du Canada à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en faisant croître l'économie. Il est très intéressant de voir les conservateurs décocher des flèches. Ils ont très peu de projets concrets et tangibles. Toutefois, j'ai une question très précise à poser au député.

Lorsqu'il travaillait pour les Producteurs de grains du Canada, le député de Portage—Lisgar faisait du lobbying auprès de moi pour souligner l'importance de la norme sur les combustibles propres. Le député compte de nombreux producteurs de grain dans sa région. La norme sur les combustibles propres contribue à stimuler la demande dans leur secteur et à réduire les émissions.

Ce député serait-il en faveur de la norme sur les combustibles propres s'il faisait partie du gouvernement, et prônerait-il un appui de la part du Parti conservateur, ou bien supprimerait-il cette norme, ce qui nuirait également aux producteurs de grain?

M. Dan Mazier: Madame la Présidente, je viens de faire un discours sur une fraude de 8 milliards de dollars commise par le gouvernement. Plus de 70 % des contrats ne comportaient aucun engagement relatif à la réduction des émissions. Or, l'idée derrière le financement de 8 milliards de dollars était de réduire les émissions. Le député ne peut être pris au sérieux, pas plus que le gouvernement.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir amené ce sujet à la Chambre aujourd'hui. Je trouve qu'il y a quelque chose d'intéressant dans le fait que les conservateurs se penchent sur les enjeux de développement durable. Cela dit, je ne suis pas moins inquiet pour la suite des choses. Je veux cependant mettre l'accent sur la recommandation 10:

Que le gouvernement du Canada intègre son soutien aux technologies propres dans l'ensemble des stratégies fédérales existantes, notamment la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, la Stratégie nationale sur le logement, et le Partenariat canadien pour une agriculture durable et ce, avec les objectifs prioritaires de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de favoriser la création d'emplois durables.

Je veux parler de minéraux critiques stratégiques parce que je pense que là se trouve la clé pour réussir l'électrification des transports et que je suis très inquiet en ce qui concerne la stratégie canadienne. On voit ce qui se passe avec les Américains. Il y a une mine de lithium en activité au Canada, et elle est dans ma circonscription. Comment voulons-nous développer nos produits et les vendre éventuellement aux Américains si nous n'accélérons pas la création de mines de lithium ou de minéraux relatifs aux technologies propres?

Il faut surtout encourager la transformation à proximité des mines afin d'aider nos régions ressources. Cela, pour moi, fait partie d'une véritable stratégie. Les conservateurs appuient-ils cela?

[Traduction]

M. Dan Mazier: Madame la Présidente, je reviendrai sur la réduction des émissions et sur l'objectif du fonds accélérateur. Dans son témoignage devant le comité, le commissaire a tenu les propos suivants au sujet du scandale:

Nous avons aussi constaté que le ministère ne savait pas toujours à combien s'élèverait la réduction des émissions de GES de la plupart des entreprises participant à l'initiative, ou si le financement accordé entraînerait une réduction des émissions.

Il est question de 8 milliards de dollars, et, pour plus de 70 % des contrats, le commissaire à l'environnement n'a pas pu trouver la moindre preuve qu'ils permettraient de réduire les émissions. C'est tout à fait absurde.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, j'ose espérer que tous les députés conviendront que le rapport du commissaire à l'environnement sur le financement du fonds Accélérateur net zéro est très préoccupant. À cause du caviardage et des pages manquantes, il nous est difficile en tant que députés, quand nous examinons les documents qui nous ont été fournis, de nous faire une idée de ce qui se passe. Toutefois, nous avons le rapport du commissaire à l'environnement, qui souligne clairement qu'il y a un problème quand un gouvernement distribue des milliards de dollars sans exiger en retour des réductions d'émissions.

Le député a raison de souligner ces éléments, mais il doit clarifier un point, car les Canadiens qui s'intéressent en ce moment à cette question se demandent pourquoi les conservateurs n'arrivent même pas s'entendre sur la réalité des changements climatiques. Dans le passé, quand M. Harper était au pouvoir, ils ont distribué des milliards de dollars à des sociétés pétrolières et gazières rentables, sous forme de subventions aux combustibles fossiles.

Le député peut-il s'engager à mettre fin aux subventions aux sociétés pétrolières et gazières rentables et à inciter le gouvernement à faire de même?

Affaires courantes

● (1035)

M. Dan Mazier: Madame la Présidente, je sais à quoi se heurtent les députés néo-démocrates. Ils se sont fait flouer par le gouvernement libéral. Pendant tout ce temps, depuis neuf ans, il nous dit qu'il va réduire les émissions, alors que 8 milliards de dollars de fonds publics sont allés aux plus gros pollueurs et, j'ajouterais, à des sociétés pétrolières et gazières aussi. Le NPD devrait être scandalisé par cette découverte et il devrait nous soutenir pour que ce rapport soit renvoyé au comité.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est un immense plaisir de prendre la parole au sujet d'encore une autre motion d'adoption. Chose intéressante, les conservateurs continuent le petit jeu qu'ils ont entamé il y a plusieurs semaines, et c'est pourquoi nous avons une motion d'adoption.

Avant d'exposer mes réserves, je vais expliquer pourquoi tous les députés, tous les parlementaires de la Chambre des communes, devraient s'inquiéter de ce que nous ne cessons de constater de la part du Parti conservateur. Quand les conservateurs présentent une motion d'adoption, ils y proposent aussi des amendements. Ces amendements sont des instructions. Ce qu'ils font, c'est renvoyer les rapports aux comités permanents. Dans certains cas, ils nous demandent de convoquer d'autres personnes devant les comités afin qu'elles répondent à des questions.

J'estime que le chef du Parti conservateur, dans ses efforts visant à contrôler chaque action des députés, essaie de dire que c'est le caucus conservateur qui devrait décider ce que les comités permanents peuvent étudier et quels témoins vont comparaître devant ceux-ci, et il y en a eu bien plus que sous n'importe quel autre gouvernement au cours de l'histoire récente. Nous devrions tous être inquiets à ce sujet, parce que, encore une fois, nous avons une autre motion d'adoption qui cherche à dicter à un comité permanent ce qu'il doit faire. La motion dit que le rapport qu'il nous a envoyé est insatisfaisant, que nous le lui renvoyons et que nous voulons tel ou tel autre résultat.

Cela correspond aux habitudes du chef du Parti conservateur et confine à l'outrage au Parlement, que cela se produise ici à la Chambre des communes par le biais d'une manœuvre d'obstruction partisane de plusieurs millions de dollars, ou qu'il s'agisse de ce dont nous sommes témoins maintenant, soit son désir de décider à la place des comités permanents. Nous ne devrions pas être surpris, parce que le chef conservateur a été l'élève de Stephen Harper. Quand Stephen Harper a été reconnu coupable d'outrage au Parlement pour n'avoir pas produit des documents, entre autres, son secrétaire parlementaire, qui pilotait le dossier, était l'actuel chef du Parti conservateur.

Nous avons aujourd'hui une autre motion d'adoption. Cette fois, les conservateurs ont choisi de parler de l'environnement.

Une voix: Oh là là! Comment osons-nous?

M. Kevin Lamoureux: Beaucoup diraient: « Comment osez-vous? »

Madame la Présidente, les conservateurs ne reconnaissent pas vraiment l'existence des changements climatiques, mais ils veulent parler de l'environnement. Pourquoi? Parce qu'ils cherchent à réduire le rôle que le gouvernement peut jouer pour protéger l'environnement.

Je reviendrai là-dessus sous peu, mais pas avant de souligner à quel point le chef du Parti conservateur malmène la démocratie et le fonctionnement de la Chambre des communes. C'est là une très sérieuse question dont tous les Canadiens doivent être conscients. Ce n'est qu'un soupçon du genre d'efforts qu'il déploie pour prendre le pouvoir et concrétiser ses aspirations. Cela montre la mesure dans laquelle il est disposé à sacrifier les intérêts des Canadiens sur l'autel de ses propres intérêts.

● (1040)

M. Damien Kurek: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je prends la parole plus précisément pour souligner que vous avez pris en délibéré l'amendement à la motion de mon collègue de Dauphin—Swan River—Neepawa. J'aimerais ajouter un peu de contexte montrant qu'il se situe dans le cadre de la discussion. En fait, le rapport parle bel et bien de l'Accélérateur net zéro et, par conséquent, il rend cet amendement pertinent.

Les motions d'adoption et les amendements s'y rapportant ont servi à maintes reprises à structurer une étude de suivi d'un comité, y compris, et je vais énumérer divers exemples, les délais de production des rapports, les thèmes à étudier, les nouvelles recommandations à formuler et les témoins à entendre, et cela comprend les témoins cités à comparaître. Il s'ensuit donc que la Chambre peut appuyer un comité en ordonnant l'examen de documents dans le cadre de l'étude en question.

Par conséquent, je soutiendrais, madame la Présidente, que l'amendement présenté par mon collègue est tout à fait pertinent et qu'il suit les précédents qui ont été créés ici, à la Chambre. J'ajouterais, et je sais que le secrétaire parlementaire n'est pas très heureux de devoir débattre des questions de ce genre, qu'il semble que les conservateurs ont plus d'emprise sur la Chambre que le parti au pouvoir.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je remercie le député de cette précision.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, c'est plutôt amusant. Si on m'envoyait une dizaine d'élèves de 12^e année des écoles Sisler, Maples, St. John's, R. B. Russell et Children of the Earth, ils pourraient faire le même chahut que les conservateurs font jour après jour depuis des semaines. D'ailleurs, je pense que la moitié d'entre eux n'auraient même pas besoin de discours écrit.

Ce que je voulais dire, c'est que le chef du Parti conservateur abuse des procédures, que ce soit à la Chambre ou aux comités permanents. Sa façon d'agir jusqu'à présent n'augure rien de bon pour la manière dont il aborderait les travaux de la Chambre des communes ou d'une institution comme le Parlement si on lui donnait un jour la possibilité de former le gouvernement. Cela devrait nous inquiéter.

Par exemple, depuis de nombreuses semaines, nous devons faire face à des manœuvres d'obstruction à l'égard d'une motion des conservateurs qui dit que la question devrait être renvoyée à un comité permanent. À cause des conservateurs, il y a eu jusqu'à présent bien au-delà de 200 interventions dans le débat sur cette question, ce qui a coûté très cher à la Chambre, qui, par ailleurs, n'a pas pu se pencher sur une foule d'autres questions. La majorité des députés aimeraient que les conservateurs cessent de faire de l'obstruction et qu'ils permettent à la motion conservatrice d'être mise aux voix et renvoyée au comité.

Affaires courantes

En ce qui concerne l'environnement...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois de nouveau interrompre le député.

Plus tôt aujourd'hui, le député de Dauphin—Swan River—Nepawa a présenté un amendement à la motion d'adoption du 10^e rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, que la présidence a pris en délibéré. Après examen, la présidence conclut que l'amendement constitue un nouveau concept qui devrait être présenté dans une motion de fond distincte.

Comme on peut le lire à la page 541 de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*:

Un amendement est irrecevable dans les cas suivants: il ne se rapporte pas à la motion principale (c'est-à-dire qu'il porte sur une question étrangère à la motion principale, qu'il déborde du sujet de la motion ou qu'il introduit une nouvelle proposition qui devrait plutôt faire l'objet d'une motion de fond avec préavis);

Par conséquent, je déclare l'amendement irrecevable.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, ce qui est vraiment difficile, quand les conservateurs veulent parler d'environnement, c'est que nous avons maintenant entendu deux intervenants essayer de minimiser l'importance de la tarification de la pollution.

C'est vraiment très regrettable, car ce n'est pas seulement sur le parquet de la Chambre des communes qu'ils répandent de la désinformation, mais aussi, malheureusement, par le truchement des réseaux sociaux, surtout, et de courriels. Selon toute vraisemblance, ils envoient littéralement des millions de courriels. Je suis l'un des destinataires de leurs courriels, et ils sont terriblement trompeurs.

Parlons de la tarification de la pollution. Il y a deux composantes: la partie « remise » et la partie « taxe ». Il est bien établi que plus de 80 % des Canadiens reçoivent plus d'argent en retour qu'ils en paient pour la tarification de la pollution.

Le Canada n'est pas la seule administration au monde à recourir à la tarification de la pollution. Il y a même des États américains qui tarifient la pollution. Les arguments utilisés par les conservateurs, selon les jours, ne tiennent pas la route. Ils sont comme une passoire. En fin de compte, nous voyons un Parti conservateur qui cherche davantage à essayer de donner une fausse impression qu'à se soucier réellement de notre environnement et, en fin de compte, de la fiscalité et de l'aide aux Canadiens en augmentant leur revenu disponible. Je vais approfondir ce point.

Tout d'abord, tous les membres du caucus conservateur, sauf ceux qui ont été élus lors d'une élection partielle, ont fait campagne sur la tarification de la pollution, y compris le chef du Parti conservateur. Ils ont ensuite changé de position, et ce n'est ni la première ni la deuxième fois qu'ils changent de position. Ils ont changé de position avec le chef actuel, qui a fait la première volte-face, et ils s'y opposent maintenant.

Quand les conservateurs disent qu'ils s'y opposent, ils essaient de donner l'impression que la remise est inférieure à la taxe, ce qui est faux pour plus de 80 % des personnes qui bénéficient du filet de sécurité. Si nous l'examinons, nous constaterons que la taxe a un impact positif dans nos collectivités. C'est pourquoi certaines provinces ont même leur propre programme. Elles se rendent compte que tarifier la pollution est un moyen efficace de lutter contre les émissions, entre autres.

Je dirais qu'il n'est pas rare de voir les conservateurs faire volte-face et mettre complètement de côté leur programme électoral. Les députés se souviendront que, la semaine dernière, nous avons voté sur un véritable congé de taxe, un congé de TPS pendant les Fêtes pour les Canadiens. Tous les conservateurs ont voté contre, alors qu'ils avaient tous fait campagne pour un congé de TPS pendant les Fêtes lors des dernières élections fédérales.

Qu'est-ce que cela révèle sur le programme des conservateurs, ces grandes annonces politiques qui sont faites pendant les élections, comme quand les conservateurs disent qu'ils sont pour une tarification de la pollution et un congé de TPS pendant les Fêtes, et qu'au moment du vote, ils votent contre ces mesures? Ils ont voté contre la tarification de la pollution et ils ont voté contre un congé de TPS pendant les Fêtes.

• (1045)

Le plus paradoxal dans tout cela, c'est que nous voyons les conservateurs parcourir le pays en affirmant qu'ils vont abolir la taxe. Examinons ce qu'ils disent aux Canadiens et ce qu'ils font. Dans Winnipeg-Nord, les conservateurs supprimeraient la remise sur le carbone, ce qui veut dire qu'ils priveraient d'une somme importante au moins 80 % de mes concitoyens. En outre, quand nous prenons en compte la remise comparativement à la taxe que les conservateurs disent vouloir abolir, le revenu disponible, si l'on s'en tient à l'engagement électoral pris par ce chef, serait réduit à cause de la supposée abolition de la taxe. Ce n'est pas là un gain net pour 80 % de mes concitoyens.

Les conservateurs n'hésitent pas à tromper les Canadiens. Ils disent aux gens que leur proposition améliorera le sort de la population, alors qu'ils savent très bien que ce ne sera pas le cas. Ils le savent, puis, quand vient le moment de faire quelque chose pour alléger le fardeau fiscal des Canadiens, les conservateurs font marche arrière encore une fois. Ils votent encore contre une autre mesure qu'ils s'étaient dits prêts à prendre au profit des Canadiens, à savoir l'adoption d'un congé de TPS pendant le temps des Fêtes.

C'est absolument insensé sauf, bien sûr, si nous écoutons le chef du Parti conservateur et si nous réfléchissons à ses ambitions. C'est pourquoi un article très intéressant a fait les manchettes nationales la semaine dernière. L'article en disait long sur le fonctionnement intérieur du Parti conservateur. Les députés s'inquiétaient du leadership de ce parti, et je peux comprendre pourquoi. Ils sont allés de porte en porte pour dire: « Nous allons accorder un congé fiscal pendant le temps des Fêtes. » Maintenant, ils sont obligés de voter contre l'adoption de ce congé pour la période de Noël. Les conservateurs ont fait du porte-à-porte lors des dernières élections pour dire qu'ils étaient en faveur d'une tarification de la pollution, mais maintenant, ils votent contre cette mesure.

Ce n'est pas comme si les députés conservateurs avaient eu le choix. On leur a dit de faire cette proposition. Fait intéressant, ce sont deux députés fédéraux du Manitoba qui ont présenté cette motion. Dans le dernier budget, ou c'était peut-être dans le précédent, nous avons vu un important engagement pris en faveur du Manitoba. L'Agence nationale de l'eau s'installera à Winnipeg, capitale de la province. Le premier ministre du Manitoba, le maire et de nombreux intervenants différents se réjouissent de ce qu'un gouvernement national reconnaisse l'importance d'avoir une stratégie sur l'eau et que le siège national de l'Agence soit situé dans la ville de Winnipeg.

Affaires courantes

Pour ce qui est de toutes les mesures qui sont prises dans le dossier de l'environnement, je pourrais fournir une liste de choses que j'ai notées. Je pense entre autres à l'interdiction des plastiques à usage unique, au financement pour rendre les véhicules à zéro émission plus abordables, à la réduction marquée des émissions et à l'élargissement de 44 réserves nationales de faune et de 3 parcs nationaux. Les émissions du Canada sont en baisse, ce qui est extrêmement encourageant. Il y a tant de mesures à souligner, comme le programme pour des maisons plus vertes.

• (1050)

À mon avis, les Canadiens doivent être bien au fait de l'article qui a été publié dans un média national la semaine dernière à propos du contrôle total et absolu que le chef du Parti conservateur exerce sur les membres de son caucus. Je vais citer quelques extraits de l'article:

Après deux ans sous la gouverne [du chef du Parti conservateur], de nombreux députés conservateurs affirment qu'ils sont beaucoup moins libres aujourd'hui qu'avant son arrivée.

Celui qui, pendant la course à la direction de son parti, a promis de faire du Canada « le pays le plus libre du monde » garde un contrôle serré sur les faits et gestes de ses députés.

Les paroles et les actions des députés conservateurs sont scrutées à la loupe par le bureau du chef. La partisanerie est encouragée. Fraterniser avec les élus des autres partis est à proscrire.

Autrement dit, ils ne peuvent pas venir me parler. L'article se poursuit ainsi: « Ceux qui suivent ces règles sont récompensés. Ceux qui en dérogent doivent souvent en subir les conséquences. » On peut en parler au député d'Abbotsford pour avoir une idée des conséquences.

Une voix: C'est malaisant.

M. Kevin Lamoureux: C'est un peu malaisant, mais c'est vrai.

Madame la Présidente, l'article se poursuit ainsi: « Si le chef invente un nouveau slogan, "on sait qu'il va falloir l'utiliser". » N'oublions pas que ce sont des conservateurs qui le disent. On me permettra de m'exprimer avec une certaine liberté en leur nom. Selon l'article, « [c]eux qui répètent les slogans sont récompensés ». C'est là que les étoiles sont distribuées. Nous savons tous à quelle fréquence les conservateurs prennent la parole pour répéter les mêmes slogans, les slogans à trois sous. Ils reçoivent une étoile pour cela. S'ils parlent au député de Kingston et les Îles, par exemple, ils perdent une étoile. C'est ainsi.

La véritable tragédie — et nous parlons du chef du Parti conservateur et de ce que les conservateurs disent de leur propre chef —, la voici: « C'est lui qui décide de tout [...] Son principal conseiller, c'est lui-même [...] Les conseillers ne sont là que pour mettre la vision du chef à exécution. »

• (1055)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois interrompre le député.

Le député de Provencher invoque le Règlement.

M. Ted Falk: Madame la Présidente, il va sans dire que les envolées théâtrales du député me divertissent, et il est très doué, mais il est complètement hors sujet. Je me demande si la présidence pourrait le faire revenir à ses moutons.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): C'est une question de débat et d'opinion.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, au sujet du même recours au Règlement, je voudrais simplement m'assurer que le député de Provencher a reçu l'approbation du chef de son parti avant d'effectuer ce recours au Règlement.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député sait qu'il ne s'agit pas du tout d'un recours au Règlement.

Le député de Dauphin—Swan River—Neepawa invoque le Règlement.

M. Dan Mazier: Madame la Présidente, je me demandais si le député de Kingston et les Îles est l'un des 24 députés qui ont signé la lettre.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député sait pertinemment qu'il ne s'agit pas d'un recours au Règlement. Je ne recevrai pas d'autres recours au Règlement.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, on constate à quel point les conservateurs sont susceptibles là-dessus. Pourtant, c'est vrai. Je peux leur montrer l'article s'ils veulent venir le voir, mais cela risquerait de leur faire perdre une étoile. Ils peuvent également effectuer une recherche sur Google. C'était dans les médias nationaux pas plus tard que la semaine dernière. Maintenant, je pourrais parler longtemps de toute la domination que le chef de l'opposition officielle aime exercer, mais je vais me retenir.

À ce moment-ci, je propose:

Que cette question soit maintenant mise aux voix.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La motion est recevable.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Battle River—Crowfoot a la parole.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, je trouve intéressant que le secrétaire parlementaire semble fantasmer sur la popularité du chef conservateur au sein de son caucus, alors qu'on ne peut pas dire que la popularité de l'actuel premier ministre au sein du Parti libéral soit aussi bonne.

Récemment, on apprenait que le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek n'était pas tout à fait d'accord avec la dernière combine fiscale que le gouvernement a proposée. Comme le secrétaire parlementaire a beaucoup parlé de contrôle dans son discours, je me demande premièrement si le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek va bien, parce que nous ne l'avons pas revu depuis qu'il a critiqué le gouvernement libéral au sujet du cadeau de 250 \$. Il a écrit sur Twitter: « Je ne comprends pas que notre gouvernement mette en place un train de mesures sur l'abordabilité qui laisse de côté certaines des personnes les plus vulnérables de la société. Samedi soir, j'ai informé le gouvernement que je ne pouvais pas appuyer des mesures qui ne prévoient pas de soutien pour les aînés et pour les personnes handicapées. »

En ce qui concerne le contrôle, on dirait bien que c'est plutôt le premier ministre qui a perdu le contrôle. Il a assurément perdu le soutien de son propre caucus, alors il serait peut-être temps de déclencher des élections afin que les Canadiens puissent décider qui dirigera le pays.

• (1100)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je ne suis pas sûr que nous soyons encore prêts pour un petit dictateur.

Affaires courantes

Je me permets de lire un extrait du même article: « Dix-sept députés conservateurs qui ont plaidé auprès du gouvernement pour qu'il veille à ce que les villes de leurs circonscriptions reçoivent leur part d'un fonds fédéral pour le logement ont été rabroués publiquement par le bureau du chef. » Je poursuis: « Si vous vous éloignez trop du message, on vous le dit assez rapidement ». Je suis sûr que les députés d'en face savent qu'il y a des gens au bureau du chef qui surveillent ce qu'ils font et disent: « Si vous ne suivez pas la ligne, vous aurez des ennuis ». C'est ce que le chef du Parti conservateur...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Pour les questions et les commentaires, le député de Terrebonne a la parole.

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais ramener le débat sur le rapport qui est à l'étude en ce moment. Ce qui est drôle, c'est que, le témoin principal qu'ils ont reçu, c'est le sous-ministre adjoint à Innovation, Sciences et Développement économique Canada, M. Noseworthy. C'est drôle, nous venons de le recevoir en comité la semaine dernière. C'est la personne qui était assise à tous les conseils d'administration de Technologies du développement durable Canada. C'était leur représentant. C'était les yeux et les oreilles du gouvernement. Le monsieur était assis là, au conseil d'administration. Ce n'est pas 1, 5 ou 20 conflits d'intérêts qu'il a vus, mais ce sont 90 conflits d'intérêts qui sont arrivés sous sa garde. Or, il n'a rien dit et rien fait. Quand le gouvernement va-t-il commencer à faire le ménage dans ses ministères?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, ce qui devrait nous préoccuper, ce sont les tactiques qu'utilise le Parti conservateur pour tenter de prendre le contrôle des comités permanents en faisant adopter des motions visant à dicter le type d'ordre du jour qu'ils devraient suivre. C'est un problème très grave. Cet exemple montre bien que le chef du Parti conservateur aime avoir un contrôle absolu et total sur tout ce qui se passe au Parlement, que ce soit dans l'enceinte de la Chambre des communes ou dans les comités permanente. De plus en plus de rapports ayant fait l'objet de motions d'adoption sont renvoyés aux comités, à qui les conservateurs disent ce sur quoi ils veulent qu'ils votent. Ils attendent ensuite que les autres partis d'opposition se rallient à eux en disant qu'ils ne peuvent pas être forcés en désaccord, alors ils renvoient le rapport au comité permanent.

Qu'est-il advenu de la capacité des comités permanents à déterminer les questions qu'ils veulent examiner sans recevoir un rapport après l'autre parce que le chef du Parti conservateur a un plan politique destiné à servir ses propres intérêts?

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Madame la Présidente, le député s'est un peu éparpillé dans son intervention, mais fondamentalement, nous sommes censés débattre de solutions technologiques à la crise climatique. L'une des solutions préférées des conservateurs et des libéraux, c'est le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, malgré le fait que, selon les données longitudinales des États-Unis et les déclarations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, cette solution ne donne rien et c'est le moyen le plus inefficace et le plus coûteux pour lutter contre la crise climatique. Le gouvernement pense toujours que c'est une solution favorable au climat et offre des milliards de dollars de subventions aux sociétés pétro-

lières qui réalisent des milliards de dollars de bénéfices alors qu'elles devraient payer elles-mêmes pour ces solutions.

Je me demande comment le député peut défendre cette politique.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, il y a des solutions provisoires et à long terme qui doivent être mises en œuvre, et celle-ci en est une. Au bout du compte, ce qui me préoccupe, comme je l'ai dit en réponse à la question de la députée du Bloc, c'est qu'il ne faut pas tomber dans le piège que nous tend le chef du Parti conservateur, qui mène, selon moi, à manquer de respect au potentiel de nos comités permanents, non pas une ou deux fois, mais à de nombreuses occasions, et à tenter de dicter leur conduite en faisant tout un plat d'une question à la Chambre, puis en renvoyant cette question au comité.

Je dirais que nous sommes tous préoccupés par l'environnement, à l'exception d'un certain nombre de conservateurs. Bon nombre d'entre nous aimeraient pouvoir en parler, mais je voudrais aussi parler du programme législatif du gouvernement, des projets de loi d'initiative parlementaire et ainsi de suite. Tout cela est d'une importance cruciale. Beaucoup de questions importantes ne sont pas débattues à cause de l'obstruction des conservateurs.

• (1105)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'article de la CBC que le député a lu, en particulier lorsqu'il a cité ce que les conservateurs avaient à dire sur le fait qu'on leur demande toujours de faire écho aux commentaires et aux slogans du chef. Ce n'est pas du tout étonnant parce que, quand nous sommes à la Chambre, nous entendons sans cesse ces slogans. Nous apprenons maintenant que lorsque les conservateurs assistent aux réunions du caucus le mercredi, l'utilisation de ces slogans est célébrée. On félicite ceux qui les ont utilisés le plus souvent et on les fait probablement parader dans la salle pour que tout le monde les salue.

Je me demande si le secrétaire parlementaire pourrait nous dire à quel point il est troublant de voir autant de gens suivre aveuglément une personne.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député a parfaitement raison, sauf qu'il exagère peut-être un peu quand il dit qu'on fait parader les plus méritants. Cependant, il a entièrement raison de dire qu'ils sont récompensés. Ils viennent à la Chambre, ils ont une dizaine de slogans à trois sous, ils ont leurs quatre slogans préférés que nous connaissons. Peu importe l'objet du débat, ils répètent les mêmes slogans parce qu'il y a quelqu'un dans les coulisses, une personne en arrière-plan, qui attend pour leur décerner une, deux, trois étoiles, voire, quatre étoiles. S'ils nous parlent, c'est une étoile de moins. On évalue leur rendement à la Chambre et, malheureusement, à l'extérieur de la Chambre. Ils doivent être bons pour le chef.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, le député parlait de députés que l'on retient et de ceux qui ont de l'influence. Cependant, le gouvernement et le premier ministre ont imposé un bâillon à tous les députés libéraux à la Chambre, et c'est cela qui devrait le révolter. Ils ont bâillonné tous les députés de la Chambre au sujet de l'Accélérateur net zéro, une initiative de 8 milliards de dollars de fonds publics qui devait servir à réduire les émissions. C'est ce qu'a fait le premier ministre. Pourquoi?

Affaires courantes

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je me permets d'en douter, car j'ai eu l'occasion de m'exprimer à plusieurs reprises à la Chambre. Je peux dire aux députés qu'à l'exception peut-être d'un rappel au Règlement où je dois lire quelque chose de précis, on ne m'a jamais fourni de discours. On ne me demande pas d'aller lire quelque chose à la Chambre. Ce sont mes réflexions, qui sont le fruit de mon expérience et qui découlent de l'observation des députés de l'opposition et de l'écoute de ce que d'autres ont à dire.

Nous avons un concept très ouvert dans notre caucus, contrairement aux conservateurs, où tout est fermé apparemment. Tout le monde est obligé de suivre le chef, littéralement, et ceux qui ne le font pas s'exposent à de gros ennuis. Je le dis avec peut-être une pointe de sarcasme, mais je ne suis pas le seul à le dire; des députés conservateurs le disent aussi, et c'est vraiment la meilleure.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je prends part à ce débat sur le 10^e rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Je précise que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue le député de Jonquière.

Je vais adopter un angle complètement différent de ce qui est discuté ici ce matin, mais je vais rester collée au rapport. J'ai choisi de prioriser l'angle des travailleuses et des travailleurs, ce qui n'est pas surprenant, parce que j'ai été présidente d'un syndicat. Je parlerai bien sûr du Québec. Là encore, j'imagine que cela ne surprendra personne.

Parlons d'emploi. Dans le rapport du Comité, quand on passe d'une technologie à une autre, on parle de transition juste. Ce terme est reconnu internationalement, sauf ici au Canada. La loi qui a été votée au printemps dernier s'appelle « Loi canadienne sur les emplois durables ». Toutefois, le terme reconnu internationalement est « transition juste ». Cette transition doit donc devenir une vraie préoccupation. Qu'est-ce que la transition juste? Basée sur la justice sociale, cette transition est nécessaire pour que les travailleurs qui sont touchés par l'abandon nécessaire des hydrocarbures n'aient pas à porter sur leurs seules épaules le poids de cette transition. Ils doivent recevoir toute l'aide requise pour se former aux nouveaux secteurs d'activités.

Dans le rapport, on peut lire ce qui suit:

Les informations fournies par RNCan ont montré que le secteur canadien des technologies propres comptait en 2020 environ 210 000 emplois directs dont la rémunération moyenne s'élevait à 80 834 \$, soit davantage que le salaire annuel moyen de 68 678 \$ dans l'économie canadienne.

Le secteur des emplois durables n'est donc pas négligeable.

Cependant, les femmes dans ce secteur en particulier gagnaient cette année-là 82 % de ce que gagnaient les hommes.

Il y a encore du travail à faire.

En guise de comparaison, le secteur du pétrole et du gaz comptait 178 500 emplois la même année. [...] Selon les témoins issus de divers secteurs, afin que les travailleurs canadiens tirent pleinement profit des débouchés dans les technologies propres et que les travailleurs qualifiés soient assez nombreux pour mettre en œuvre les technologies propres, il faudra que les collèges et les écoles polytechniques offrent une formation technique et de recherche appliquée.

Par exemple, Daniel Breton, un des témoins que nous avons reçu en comité, nous rappelait ce qui suit:

Nous devons faire en sorte que les travailleurs qui œuvrent dans des industries en déclin puissent venir travailler dans le secteur de la mobilité électrique.

Sur ce thème plus particulièrement, on peut lire, dans la conclusion du rapport:

[Il faut mettre] particulièrement l'accent sur la nécessité de soutenir les phases ultérieures du développement technologique: la démonstration, l'adoption précoce et la commercialisation. Un meilleur soutien au cours de ces phases devrait aider les innovations prometteuses à combler l'écart entre la recherche et le développement et la réussite sur le marché. Il a été mis en évidence que la croissance du secteur canadien des technologies propres profiterait à l'économie et aux travailleurs grâce à la création d'emplois spécialisés bien rémunérés, pourvus en partie par des travailleurs issus de secteurs en déclin qui amorceraient un changement de carrière.

Il faut qu'ils soient soutenus. Parlons de notre voisin du Sud. Lorsqu'on se questionne sur les intentions de l'administration Trump pour le développement du secteur des technologies propres, des dirigeants d'entreprises québécoises du secteur des énergies renouvelables estiment que le secteur de l'énergie propre a des retombées économiques pour l'économie américaine bien trop importantes pour que Trump veuille les mettre à risque. D'ailleurs, selon le dirigeant de Boralex, l'administration Trump risquerait des pertes d'usines, des pertes d'emplois, des recettes fiscales à la baisse et des revenus d'exportation à la baisse s'il abandonnait l'Inflation Reduction Act. L'élection de Trump ne risque donc pas de freiner le secteur de l'énergie propre. Avec l'élection de Trump, prenons notre gaz égal.

• (1110)

Cependant, j'insiste pour dire que les personnes touchées doivent aussi participer aux décisions qui ont des conséquences sur leur avenir. Au Québec, l'acceptabilité sociale est maître, et l'Alliance de l'énergie de l'Est en est un exemple. L'Alliance, dont deux nouveaux projets totalisant près de 500 mégawatts ont été approuvés par Hydro-Québec à la fin de janvier, représente 209 collectivités, de la MRC de Montmagny aux Îles-de-la-Madeleine. Elle mise sur l'acceptabilité sociale et sur un maximum de retombées économiques. Concernant l'emploi au Québec, la Commission des partenaires du marché du travail, créée il y a plus de 20 ans, favorise cet équilibre et la participation des travailleuses et des travailleurs. Il y a des comités dans toutes les régions qui permettent de cibler les besoins. Il y a des comités où les employeurs, des représentants des travailleurs et des organismes en lien avec ce domaine collaborent avec le ministère du Travail et avec le ministère de l'Éducation. N'est-ce pas un bel exemple?

Des travailleuses et des travailleurs qualifiés, oui, mais c'est le rôle du Québec. Cela m'amène à la recommandation 16, qui dit: « Que le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et territoires afin d'investir davantage dans la formation professionnelle, incluant les programmes de requalification et de perfectionnement des compétences [...] ». Nous nous devons de lire cette recommandation avec des bébols, ceux du respect des compétences et du respect des initiatives avant-gardistes mises de l'avant au Québec.

Affaires courantes

Donnons un exemple qui n'est pas celui du Québec. Un risque concret pour les investissements dans le secteur de l'énergie propre est le moratoire de l'Alberta sur les énergies renouvelables. Du côté canadien, le moratoire de sept mois de l'Alberta sur les projets d'énergie renouvelable causant l'annulation de dizaines de projets décourage les investisseurs du secteur. Pendant que l'Alberta met le frein sur le développement du secteur de l'énergie propre, d'autres provinces vont de l'avant et développent leurs capacités de production d'énergie renouvelable. Du côté du Québec, le développement des technologies propres a déjà le vent dans les voiles. Pour effectuer la décarbonation du Québec, Hydro-Québec mise sur les énergies renouvelables pour déployer une plus grande capacité énergétique. La société d'État prévoit ajouter 10 000 mégawatts de nouvelle capacité éolienne à son réseau d'ici 2035.

Quant à la coordination entre les paliers de gouvernement, pour répondre à la recommandation 8, soit « Que le gouvernement fédéral coordonne les programmes de rénovations énergétiques avec les programmes provinciaux afin d'en faciliter l'accès par les Canadiens [...] », le Québec a déjà mis en œuvre plusieurs programmes d'efficacité énergétique depuis plusieurs années, notamment Éco-Performance, Roulez vert, Technoclimat et Éconologis. Pour ce qui est de la collaboration, il n'y a pas de souci. Le Québec fait preuve d'ouverture à coordonner ses programmes provinciaux aux programmes fédéraux, comme ce fut le cas entre le programme Réno-climat du gouvernement du Québec et le Prêt canadien pour des maisons plus vertes du gouvernement fédéral, qui sont des programmes de rénovation énergétique.

En conclusion, la lutte contre les changements climatiques ne peut reposer sur une seule avenue. Les technologies ne sont pas la panacée. Cela ne va pas résoudre tous les problèmes. Elles sont un des moyens, mais il y en a plusieurs autres que nous devons mettre de l'avant si nous voulons protéger notre santé et celle de l'environnement.

• (1115)

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai vraiment bien aimé tout ce que nous avons entendu. Il y avait beaucoup de bonnes idées. Je suis d'accord pour dire que les technologies ne vont pas répondre seules à ce que nous avons comme problèmes avec les changements climatiques. Le Parti conservateur, ici à la Chambre, n'a pas de plan pour comment lutter contre les changements climatiques. Ma collègue pourrait-elle nous donner des idées quant à la manière de convaincre les conservateurs qu'il s'agit de quelque chose d'important pour notre économie, pour notre pays et pour nos enfants?

Mme Monique Pauzé: Madame la Présidente, j'ai justement essayé, dans mon discours, de convaincre les gens du Parti conservateur et de l'opposition officielle en donnant des chiffres sur l'emploi et sur la rémunération. Ce ne sont même pas mes chiffres, ce sont ceux qui ont été donnés au Comité permanent de l'environnement et du développement durable. D'ailleurs, cette étude avait été proposée par le Parti conservateur. J'espère qu'au lieu de voir les technologies vertes comme étant bonnes seulement pour quelques petites gens, les conservateurs verront que c'est pour tout le monde. C'est un bon secteur d'emploi qui est à la hausse et que nous devons privilégier pour notre santé et celle de l'environnement, comme je le disais dans ma conclusion.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, j'aurai l'occasion d'aller plus à fond sur les points que

ma collègue a soulevés concernant notre parti et évidemment les énergies vertes. Je pense qu'elle va être très heureuse d'entendre cela.

Je tiens à souligner que la députée a été élue il y a neuf ans, en même temps que moi. Elle a annoncé qu'elle ne se représenterait pas. Je tiens à la remercier de son travail et de la représentation qu'elle a si bien faite pendant ces neuf années. Peut-être qu'elle va retourner dans le monde syndical. Peut-être qu'on aura l'occasion de se revoir en d'autres temps. Je tiens à saluer la collaboration et le travail de cette collègue, qui avait mérité le prix de la meilleure collègalité il y a cinq ou six ans, si je me souviens bien.

Puisque nous sommes quand même là pour faire notre travail politique, elle a relevé dans son discours la recommandation 16, qui préconise une collaboration fédérale-provinciale. Après avoir siégé ici pendant neuf ans à avoir été témoin de ce que fait le gouvernement, est-ce qu'elle peut encore faire confiance encore au gouvernement libéral fédéral pour assurer une conjonction et un travail de collaboration avec les provinces? Au contraire, est-ce que ce gouvernement, depuis neuf ans, ne s'est-il pas distingué en empiétant toujours sur les responsabilités provinciales?

• (1120)

Mme Monique Pauzé: Madame la Présidente, effectivement, je dois dire qu'avec le gouvernement libéral, le respect des compétences est difficile. Pourtant, encore dernièrement au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, le ministre de l'Environnement me faisait la leçon sur le respect des compétences. Non, cela ne fonctionne pas. Plus précisément, je parlais des gaz à effet de serre. Le gouvernement fédéral est responsable des tuyaux, des pipelines. Il est aussi responsable du développement extracôtier. Quand le gouvernement fédéral permet des forages extracôtiers, c'est son domaine. C'est une petite leçon de constitutionnalité que j'ai le plaisir de donner. Oui, c'est de faire reconnaître nos compétences.

C'est pour cela qu'à un moment donné, nous nous disons que si nous avions notre pays, nous pourrions peut-être nous occuper de nos propres affaires.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, je suis moi aussi heureuse de siéger au comité de l'environnement avec la députée. Sa présence manquera beaucoup à la Chambre.

Elle a mentionné que le ministre de l'Environnement lui a fait la leçon sur le respect des compétences. C'était à propos du projet Bay du Nord. Non seulement le gouvernement a approuvé l'oléoduc Trans Mountain, qui va coûter 35 milliards de dollars aux contribuables, menacer la côte Ouest et augmenter les émissions dans le monde entier, mais il a aussi approuvé le projet Bay du Nord.

La députée peut-elle parler de l'hypocrisie, des contradictions, d'un ministre de l'Environnement, et d'un gouvernement, qui prétend être un leader en matière climatique, mais qui approuve ce genre de projets et achète un oléoduc?

[Français]

Mme Monique Pauzé: Madame la Présidente, je reprends l'exemple de ce qui s'est passé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la semaine dernière.

Affaires courantes

Le gouvernement fédéral est responsable des tuyaux. Il est responsable des pipelines et des forages extracôtiers, alors que les provinces sont responsables des ressources naturelles. Donc, cela veut dire qu'on décide d'aller forer dans des accès qui sont privilégiés où on ne devrait pas forer parce que cela appartient au Québec et aux provinces.

Moi, j'appelle cela un pays ingouvernable.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je veux aussi prendre quelques secondes pour saluer ma collègue de Repentigny qui, malheureusement, ne sera pas avec nous lors des prochaines élections. Nous l'appelons affectueusement la passionaria de l'environnement dans notre caucus, ou Momo, car c'est plus court et plus simple. Je veux la saluer, car elle est une source d'inspiration pour plusieurs collègues.

Nous parlons aujourd'hui du soutien aux technologies propres. Selon un article qui a été publié ce matin dans les journaux, dans le fond, ce qui nuit le plus à nos efforts de décarbonation, c'est la partisanerie. C'est étrange parce que cette réponse vient d'une personne que j'admire beaucoup, Normand Mousseau, qui est le directeur scientifique de l'Institut de l'énergie Trottier. Il donna cette réponse à mon collègue de Louis-Saint-Laurent, qui lui demandait pourquoi la performance du Canada en décarbonation était aussi décevante. Je vais lire la déclaration de M. Mousseau, parce que ça vaut la peine.

Il y a un problème de cohérence au niveau fédéral parce que c'est très difficile de faire avancer des projets avec des partis qui ont des positions extrêmement différentes sur l'objectif même de [la décarbonisation].

Voilà une partie du problème majeur. Pourquoi le Canada, en particulier, peine-t-il à prendre sa place en matière de technologies propres? C'est parce qu'on a des discours qui sont complètement divergents. En affaires, dans des grands projets, s'il n'y a pas de prévisibilité, il n'y a personne qui est prêt à investir.

Les signaux qu'envoie le chef de l'opposition officielle régulièrement, c'est qu'il ne croit pas au réchauffement climatique. Quand on regarde la majorité des journées de l'opposition qu'il a accordées à la fin de la tarification du carbone, qui est probablement l'un des outils essentiels si on veut prendre le tournant des énergies propres, on ne peut pas arriver à une autre conclusion qu'il ne croit pas au réchauffement climatique.

Encore, la semaine dernière, quand on a fait le débat d'urgence sur les tarifs américains, le chef de l'opposition est revenu sur le fait que c'était essentiel pour lui d'avoir plus de gazoducs, plus d'oléoducs et de faire sortir l'énergie du Canada. Si j'étais un investisseur dans des énergies propres, sachant très bien que le prochain gouvernement sera probablement un gouvernement conservateur, je ne crois pas que je voudrais mettre beaucoup de mes billes dans des projets d'énergie propre. C'est ce que disait le professeur Mousseau ce matin. Je ne crois pas que le professeur Mousseau soit quelqu'un de très partisan. C'est le directeur scientifique de l'Institut de l'énergie Trottier, une sommité qu'on peut écouter lorsqu'il est question d'énergie. C'est typique du problème de la dynamique du gouvernement fédéral lorsqu'il est question d'énergie. Pourquoi voit-on ces positions polarisées différentes? C'est parce qu'on est prisonnier du carcan pétrolier au Canada.

Pour en faire la démonstration, j'aurais envie de revenir sur le fiasco qu'a été Trans Mountain. Je vais faire une comparaison qui est assez évocatrice. Le directeur parlementaire du budget est passé au Comité permanent des ressources naturelles pour dire qu'il y a 4,6 milliards de dollars dans Trans Mountain qui vont être irrécupé-

rables. Le gouvernement ne récupérera jamais cet argent-là. Ces 4,6 milliards de dollars sont carrément jetés à l'eau alors que le projet de Trans Mountain a coûté 34 milliards de dollars.

Rappelons qu'en 2023, le plan ambitieux du gouvernement fédéral était de dire que son plan pour l'électrification et la décarbonation de l'économie canadienne prévoyait 40 milliards de dollars. Un seul projet d'énergie fossile a coûté 34 milliards de dollars. Le plan le plus ambitieux de l'histoire du gouvernement, selon les collègues libéraux, allait coûter 40 milliards de dollars. C'est indécent. Quand on fait ce comparatif, on voit que c'est complètement indécent.

Comment peut-on envisager d'investir dans des technologies propres alors que, selon ce que nous présente le gouvernement fédéral, si on veut que le pipeline soit rentable, on devra être prisonnier du pétrole pour les 40 prochaines années? Non seulement ça, mais si on veut qu'il soit rentable, il faut augmenter la cadence. Il faut qu'on produise plus de barils de pétrole. Selon les chiffres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ou GIEC, c'est complètement incohérent. Le GIEC nous dit que si on veut limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius, il faut réduire de 62 % notre consommation de pétrole. En outre, si on n'a pas de stratégie de captation et de séquestration de carbone, qui n'est qu'une chimère — j'y reviendrai —, il faudrait réduire de 70 % notre consommation d'énergie fossile. Ça, c'est si on veut rester à une augmentation de 1,5 degré Celsius.

• (1125)

Or, ce que nous faisons, c'est que nous investissons 34 milliards de dollars dans une infrastructure afin de maximiser la consommation de produits pétroliers. Si ce n'est pas incohérent, je me demande sincèrement ce qui l'est.

Je veux revenir immédiatement sur cette folie. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ou GIEC, si nous voulons limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius, il faut réduire de 62 % notre consommation de pétrole. Ça, c'est avec les stratégies de séquestration et de captation de carbone. Revenons sur cette folie de séquestration et de captation de carbone. Il n'y a pas si longtemps, le PDG de Suncor, Rich Kruger, avait une sortie en disant ceci: « Nous accordons une importance un peu disproportionnée à la transition énergétique à long terme. »

Rich Kruger, de Suncor, se demandait pourquoi il fallait accorder autant d'énergie à ces nouvelles technologies. Il disait qu'il fallait plutôt se concentrer sur l'intérêt commercial que sont les sables bitumineux. On peut être en désaccord avec lui, mais, à tout le moins, c'était franc. C'est symptomatique de ce qu'on voit dans le secteur gazier et pétrolier.

Les pétrolières savent très bien que les stratégies de captation et de séquestration de carbone coûtent une fortune et que cette idée chimérique de produire du pétrole carboneutre est aussi cohérente que d'essayer de produire de la poutine de régime. Ça n'arrivera jamais.

Une voix: Oh, oh!

M. Mario Simard: Madame la Présidente, j'ai réussi à faire réagir un libéral en parlant de poutine. C'est bien.

Affaires courantes

Les gens qui sont dans les affaires sont assez malins. Ce que se disent ces grandes entreprises pétrolières, c'est que c'est le gouvernement fédéral qui devrait assumer les risques. Si on veut avoir du pétrole à faible intensité carbonique, ce ne sont pas les gloutons du secteur gazier et pétrolier qui vont en assumer les risques, c'est le gouvernement fédéral. Ce sont les contribuables qui devraient assumer les risques pour les pétrolières qui engrangent, depuis la fin de la pandémie, des profits records. Si ce n'est pas indécent, je me demande ce qui l'est.

Ce qu'on sait à propos des stratégies de captation et de séquestration de carbone, c'est que leur efficacité reste à démontrer. Pourtant, il y a un consortium. On a probablement entendu parler de l'Alliance Nouvelles voies. C'est un consortium de l'ensemble des grandes pétrolières. D'ailleurs, dans un élan de lucidité, le chef de l'opposition a indiqué que ces gens-là étaient nuisibles et ne servaient à rien. Pour une fois, j'étais d'accord avec le chef de l'opposition officielle. J'espère qu'il va maintenir ce discours-là.

L'Alliance Nouvelles voies est un consortium pétrolier qui a fait l'objet d'une enquête du Bureau de la concurrence en raison de publicités trompeuses. Elle a même dû retirer de son site Web des déclarations selon lesquelles elle était en mesure de rendre les sables bitumineux carboneutres. L'Alliance Nouvelles voies, dont on a reconnu les pratiques d'écoblanchiment en 2024 et qui a retiré de son site Internet des affirmations qui étaient mensongères, veut un financement de la part du gouvernement fédéral à hauteur de près de 16 milliards de dollars pour des projets de séquestration et de captation de carbone.

Ce serait le gouvernement qui assumerait les coûts. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et la ministre des Finances ont indiqué leur intention de s'entendre avec cette alliance d'ici 2024 par le truchement du Fonds de croissance du Canada, ou FCC. Le FCC sort de l'environnement comptable du gouvernement, sur lequel on n'a aucune prise. Le directeur parlementaire du budget et la vérificatrice générale ne peuvent pas toucher à ça. En plus du FCC, on utiliserait les crédits d'impôt qui sont disponibles uniquement pour les provinces productrices de pétrole pour arriver à ses fins.

Pour moi, ce serait jeter de l'argent public au feu. Pourtant, il existe des initiatives intéressantes en ce qui concerne les minéraux critiques. Je pense en particulier à la question du phosphate. Le gouvernement a accepté de mettre le phosphate sur la liste des minéraux critiques, mais sans lui accorder les crédits d'impôt qui vont avec cela. Alors, à quoi cela sert-il, finalement? Je ne parlerai même pas de l'hydrogène. Le gouvernement fédéral a été obligé de diminuer de 80 % ses projections concernant l'hydrogène.

Je suis prêt à répondre aux questions de mes collègues. Je terminerai mon discours en disant « turlututu, chapeau pointu ».

• (1130)

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir d'écouter mon collègue qui se pointe souvent au Comité permanent de l'environnement et du développement durable et qui y apporte une grande contribution.

J'aimerais parler un peu du discours conservateur vis-à-vis des changements climatiques. Tout semble être axé sur une solution unique, à savoir dépenser de l'argent gouvernemental pour le développement des technologies vertes. C'est une stratégie à une seule dimension qui casserait le budget fédéral.

Le député est-il d'accord sur le fait qu'il nous faut un portefeuille de mesures, y compris la tarification du carbone et des investissements dans des espaces naturels qui vont absorber les gaz à effet de serre? Croit-il que c'est vraiment sage de tout miser sur une seule dimension de la solution?

M. Mario Simard: Madame la Présidente, je ne crois pas que les conservateurs vont miser sur une seule dimension. Je crois que, ce qu'ils vont faire, c'est en finir tout bonnement avec l'ensemble des mesures qui visent à soutenir la mise en place d'énergies propres.

Pour moi, un conservateur, c'est un libéral décomplexé. Les conservateurs savent très bien que le pétrole pollue, mais est-ce qu'ils sont prêts à mettre en place des mesures comme le plafonnement des émissions?

Ils vont tout simplement en finir avec le plafonnement des émissions. Tous ceux qui ont présentement des projets d'énergie propre vont se retrouver sans financement. C'est une crainte de plusieurs acteurs du secteur de l'énergie, et elle est fondée, selon moi.

• (1135)

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je ne suis pas complexé, mais je ne suis surtout pas un libéral. Je sais que mon collègue l'a dit en blaguant, mais je vais me souvenir de Momo et de turlututu.

Je suis d'accord sur un élément que le député a soulevé. D'ailleurs, hier, en comité parlementaire, je n'ai pas nécessairement déchiré ma chemise, mais disons que j'ai attaqué sévèrement le fait que ce gouvernement libéral, qui fait la leçon à tout le monde, a dépensé près de 40 milliards de dollars de l'argent des taxes pour un projet de pipeline qui était privé, qui n'était même pas à vendre. Le gouvernement l'a acheté, l'a créé et ça a coûté six fois plus cher que prévu. Seuls les libéraux pouvaient faire ça tout croche comme ça.

Je tiens toutefois à rappeler au député qu'il est dans une région où beaucoup de gens se promènent en camion, en pick-up ou en motoneige. La saison va bientôt commencer, si je me souviens bien. Je pense que les Monts Valin se trouvent dans sa circonscription. Beaucoup de gens vont s'y promener en motoneige et risquent effectivement d'utiliser du pétrole.

Qu'a-t-il à dire à ces millions de Québécois qui, selon les derniers chiffres, ont consommé près de 19 milliards de litres de pétrole? Il y a eu une augmentation de la consommation de pétrole de 7 % au Québec. Qu'est-ce qu'on dit à ces gens? Est-ce qu'on leur dit qu'il faut aller acheter du pétrole à l'étranger ou est-ce qu'on peut être autonome ici, au Canada?

M. Mario Simard: Madame la Présidente, je dis à ces gens, avec le plus grand des enthousiasmes, de patienter, parce que l'électrification des transports avance rapidement. Je vois de plus en plus de camions F-150 électriques dans ma région. Ce qui est bien, c'est que quand nous branchons notre voiture électrique sur notre maison, notre argent ne va pas en Alberta, mais à Hydro-Québec. Cela va nous permettre par la suite de développer ces prochaines technologies.

Affaires courantes

Ce que je dis à ces gens, c'est de demander de plus en plus de moyens de transport électriques. Qu'ils en achètent, ils verront qu'ils vont en ressortir gagnants. Les gens de ma région semblent écouter, parce que je vois de plus en plus de véhicules électriques. C'est bénéfique pour le Québec. Ce qui m'étonne, c'est de voir un député du Québec défendre les intérêts de l'Alberta au lieu de défendre les intérêts de sa province.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, le député a mentionné que, selon lui, et je pense que la plupart des Canadiens sont du même avis, les conservateurs supprimeront les investissements dans les solutions pour lutter contre les changements climatiques. Nous savons aussi qu'ils élimineront des organismes essentiels qui veillent à ce que nous gardions le cap et qu'ils museleront les scientifiques. En 2012, le gouvernement Harper a réduit le financement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, avec pour résultat que nous n'avions aucun moyen de surveiller les conséquences des feux de forêt et des effets dévastateurs des changements climatiques.

Le député peut-il expliquer à quel point la perspective d'un autre gouvernement qui s'en prendra aux scientifiques, qui fera taire des voix essentielles dont nous avons besoin face à une urgence climatique, surtout après neuf ans d'inaction des libéraux, est effrayante?

[Français]

M. Mario Simard: Madame la Présidente, je suis assez d'accord avec ma collègue. Déjà que le chef de l'opposition officielle ne permet pas à ses députés de parler librement, je suis persuadé qu'il va tenter d'appliquer la même logique aux scientifiques du Canada qui n'iront pas dans le sens de ses aspirations politiques.

Donc, c'est un sale temps pour la planète, mais un beau temps pour le pétrole dans les prochaines années.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de New Westminster—Burnaby.

Lorsque je parle aux jeunes de ma circonscription, ils me posent une question déchirante: « Pourquoi les dirigeants élus n'en font-ils pas plus? » Ces jeunes grandissent en voyant les effets dévastateurs de l'urgence climatique: chaque été, des incendies de forêt plus intenses, des gens qui ont du mal à respirer à cause de la fumée, des coûts croissants attribuables à la dévastation du climat et des centaines de vies perdues dans des dômes de chaleur. Ils implorent la Chambre, tous les députés ici présents: « S'il vous plaît, ne nous volez pas notre avenir. »

Nous sommes en pleine urgence climatique. Chaque rapport scientifique souligne cette vérité, et nous disposons d'un créneau qui se referme rapidement pour agir. Malheureusement, ce que nous avons vu de la part du gouvernement libéral, et du gouvernement conservateur avant lui, ce sont des objectifs manqués, des promesses vides et des actions qui donnent la priorité aux profits des riches PDG des compagnies pétrolières et gazières prospères au détriment de la survie de notre planète.

Je voudrais parler un peu des conservateurs parce qu'ils n'arrivent même pas à convenir de la réalité du changement climatique. Ils prétendent se préoccuper de l'abordabilité tout en niant l'existence même de la crise climatique. S'ils s'opposent aux mesures de réduction des émissions, ils s'opposent également aux mesures d'abordabilité.

Ils continuent de voter contre l'accès des familles à faibles et moyens revenus aux thermopompes pour réduire leurs factures d'énergie, contre les réductions de la TPS. Ils ne proposent pas non plus de plan crédible pour faire face aux coûts croissants des catastrophes climatiques. Les ouragans, les inondations et les sécheresses ne sont pas des menaces abstraites ou des phénomènes qui se produiront dans le futur. Ils se produisent ici et maintenant et ont des répercussions sur les collectivités d'un bout à l'autre du pays. Le déni et l'inaction des conservateurs laissent les Canadiens en payer le prix, en argent et en vies humaines.

Les libéraux semblent aspirer à devenir des conservateurs allégés. Ils reconnaissent que la crise climatique est réelle, mais leurs actions sont bien en deçà de ce qu'il faudrait faire pour y remédier. Ils se disent des chefs de file en matière de climat, mais le Canada est en 62^e position sur 67 dans l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques. Pensons-y un instant: 62^e sur 67. Nous sommes au bas de l'échelle. Le ministre de l'Environnement continue de dire que ce n'est pas grave parce que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs de 2030, mais son propre chien de garde, le commissaire à l'environnement, est venu au comité et a dit et redit très clairement que nous ne sommes pas sur la bonne voie.

Le gouvernement n'est pas sur la bonne voie. Il continue de soutenir les sociétés pétrolières et gazières en leur accordant des milliards de dollars de subventions. Ce sont ces mêmes entreprises qui engrangent des profits records alors que le secrétaire général des Nations unies a affirmé que l'expansion des combustibles fossiles était « moralement et économiquement une folie ». Comment les libéraux peuvent-ils justifier les milliards de dollars qu'ils continuent de verser aux grandes sociétés pétrolières et gazières sous forme de financement public des combustibles fossiles, alors qu'ils prétendent lutter pour un avenir carboneutre?

Le commissaire à l'environnement a également exposé au grand jour les conséquences de la mauvaise gestion des libéraux dans ses rapports. L'initiative Accélérateur net zéro que les libéraux ont présenté comme un pilier essentiel de la stratégie climatique du Canada est un exemple édifiant d'inefficacité. Seuls deux des 55 plus grands émetteurs industriels du Canada se sont engagés à atteindre ces objectifs. Le coût moyen pour les contribuables de chaque tonne d'émissions réduite par l'Accélérateur net zéro s'élève à 523 \$. Ce n'est pas la voie à suivre pour un avenir sans danger pour le climat. Toutes les solutions que nous proposons pour lutter contre le changement climatique doivent s'accompagner de mécanismes de responsabilisation incontournables. Malheureusement, le gouvernement continue de montrer qu'il n'est pas un chef de file en matière de climat. C'est un échec délibéré.

● (1140)

Les jeunes et les travailleurs de tout le pays ont droit à mieux. Ils réclament de l'action. Ils réclament de la justice. Pour cela, il faut commencer par écouter les collectivités qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise climatique. Les nations autochtones, les familles à faible revenu et les Canadiens des régions rurales se sentent abandonnés par Ottawa. Ces collectivités ne sont pas seulement des victimes de la crise climatique. Elles sont également à l'origine des solutions dont nous avons besoin. Les projets d'énergie renouvelable, les initiatives de conservation, l'agriculture durable et le savoir autochtone et local doivent être au cœur de notre réponse climatique.

Affaires courantes

Que faut-il faire? Les solutions sont claires. Elles sont à notre portée. Arrêtons de distribuer des milliards de dollars de subventions aux sociétés pétrolières et gazières qui alimentent la crise climatique. Réorientons ces fonds vers les travailleurs et l'économie propre. Mettons en place un impôt sur les bénéfiques excédentaires et investissons cet argent dans la rénovation des logements, la réduction des coûts de chauffage, le développement du transport en commun et la création de bons emplois pour les familles dans une économie à faibles émissions de carbone. Cela rendra la vie plus abordable et réduira la pollution qui pousse les émissions à la hausse.

Je voudrais prendre un moment pour m'adresser directement aux jeunes qui s'inquiètent du climat et aux travailleurs qui se battent pour créer un avenir meilleur. Nous les voyons, nous les entendons et nous ne cesserons pas de nous battre pour une action audacieuse et urgente à la hauteur de l'ampleur de cette crise. Il est temps de faire preuve de courage. Il faut des dirigeants qui cessent de prétendre qu'ils sont sur la bonne voie, qui cessent d'écouter les PDG des sociétés pétrolières et gazières et qui commencent à écouter les Canadiens, la science et leur propre commissaire à l'environnement. Il faut des politiques qui placent les gens au-dessus des profits, qui s'opposent à la cupidité des dirigeants du secteur des combustibles fossiles et qui apportent aux Canadiens la justice et l'espoir qu'ils sont en droit d'attendre.

• (1145)

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté le discours avec beaucoup d'intérêt. Je conviens que les changements climatiques sont l'un des plus grands combats pour notre pays et notre monde. C'est important pour nos prochaines générations et pour l'avenir de notre planète. Il en va aussi de notre avenir économique. Des économistes de tout le pays affirment que la tarification du carbone est le moyen le plus efficace de lutter contre les changements climatiques dans notre pays et elle contribue à réduire nos émissions en ce moment même, puisqu'elles n'ont jamais été aussi basses depuis trois décennies.

La députée d'en face peut-elle expliquer pourquoi le NPD a choisi de ne pas souscrire à la tarification du carbone?

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, il est regrettable que les libéraux continuent de vouloir propager des faussetés. Nous nous attendons à cela de la part des conservateurs, mais il est toujours décevant de constater que chaque fois que j'évoque la suppression des subventions aux combustibles fossiles, la mise en oeuvre d'une taxe sur les bénéfiques excédentaires ou l'investissement dans des solutions climatiques, la réponse du gouvernement libéral est: « Et la taxe sur le carbone? » Nous souscrivons à la tarification du carbone et nous voulons que les émetteurs industriels paient davantage.

Pour une quelconque raison, les libéraux pensent que leur système de tarification du carbone est la panacée en matière de politique climatique. Pourtant, la tarification du carbone pour les consommateurs est de 8 à 14 %, et la tarification du carbone pour l'industrie représente environ 40 % de notre plan de réduction des émissions. C'est énorme. Nous devons renforcer le prix du carbone industriel. Il est regrettable que les libéraux semblent penser que la tarification du carbone à la consommation est une solution miracle.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, en ce qui concerne le fonds Accélérateur net

zéro, le commissaire à l'environnement a été très clair dans son rapport sur la nature louche de ce que les libéraux sont en train de faire. La cible du Fonds n'est pas publique. La formule utilisée pour mesurer le succès du Fonds n'est pas publique. Ils ne laissent pas le public savoir ce qu'ils trament pour ce Fonds, alors qu'ils ont dépensé 8 milliards de dollars pour l'initiative Accélérateur net zéro sans que le public en connaisse l'objectif.

La députée pense-t-elle que les libéraux devraient rendre des comptes? S'ils fixent des cibles, ils devraient en informer le public et révéler comment ils vont réaliser ces réductions d'émissions.

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, je suis très déçue que des politiques qui pourraient avantager les Canadiens et réduire nos émissions soient mal conçues par le gouvernement libéral au point où les conservateurs s'insurgent. En réalité, les libéraux donnent aux conservateurs des munitions pour attaquer la politique climatique. Nous avons besoin d'une politique climatique forte et robuste au Canada, qui réduit nos émissions et crée de bons emplois durables dans toutes les collectivités de notre pays. Malheureusement, le gouvernement libéral continue d'échouer à dessein.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais que ma collègue nous parle de la recommandation 14. Évidemment, je vais la lire. Je ne veux pas la laisser deviner ce dont je parle.

Que le gouvernement du Canada mène une analyse des écarts entre les mesures incitatives canadiennes et américaines liées aux technologies propres pour étudier les différences et comprendre les écarts stratégiques propres au contexte régional et national afin d'éclairer les futures décisions en matière de politiques.

Dans le contexte actuel, avec l'élection de Donald Trump, cela nous amène quelque chose de particulièrement intéressant. Le Canada devrait se positionner là-dessus: au lieu de réagir aux menaces de Donald Trump, il devrait mettre en valeur ses énergies propres. On peut penser à l'exportation d'électricité. On peut penser à la production de minéraux critiques stratégiques dont les Américains auront besoin. Il y a également la crise du bois d'œuvre et toute la production de biomasse que cela peut amener. Bref, les politiques canadiennes en matière d'énergie, qui sont à exposer aux États-Unis, feront peut-être la différence dans un contexte nord-américain.

Qu'est-ce que ma collègue en pense? Comment peut-on favoriser notre économie canadienne compte tenu de l'élection d'un président comme Donald Trump?

Affaires courantes

• (1150)

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, c'est une question importante en ce moment. Nous avons vu, sous Biden, l'adoption de la loi sur la réduction de l'inflation, un plan ambitieux qui a vraiment mis en évidence à quel point les politiques climatiques du Canada ont été inefficaces et comment nous devons vraiment passer à la vitesse supérieure. Cependant, nous sommes maintenant confrontés à un tout nouveau contexte, car la présidence Trump signifie probablement l'affaiblissement de la politique climatique aux États-Unis et potentiellement dans le monde entier. Il est encore plus important en ce moment pour le Canada de proposer des solutions climatiques audacieuses et de s'éloigner des solutions climatiques que nous savons non éprouvées, risquées et coûteuses, des choses comme le captage et le stockage du carbone, dans lesquelles le gouvernement actuel continue d'injecter des milliards en fonds publics. Les entreprises pétrolières et gazières rentables pourraient financer ces projets elles-mêmes.

[Français]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de parler après ma collègue de Victoria. Elle a vraiment une voix extrêmement puissante quand il s'agit des changements climatiques et du rôle du Canada face à cette réalité qui existe.

Je ne peux être plus d'accord avec elle quant au fait que les conservateurs nient l'existence même des changements climatiques. Je vais y revenir dans quelques instants.

Lorsqu'il était au pouvoir, le gouvernement conservateur a simplement nié cette réalité, ce qui était irresponsable. Comme nous le verrons tout à l'heure, le résultat, c'est que des gens sont morts et que des communautés ont disparu à cause de l'irresponsabilité des conservateurs. Ensuite, les libéraux ont pris le pouvoir. Ces derniers savent très bien que les changements climatiques existent, mais ils n'ont quasiment rien fait pour les combattre. L'ensemble du dossier depuis 20 ans est désastreux.

Ce ne sont pourtant pas les ressources qui manquent. Le gouvernement Harper et le gouvernement actuel ont à eux deux donné 1 000 milliards de dollars pour augmenter les liquidités des grandes banques canadiennes afin d'augmenter leurs profits, les primes des patrons et les dividendes. Les deux gouvernements à eux deux ont versé 1 000 milliards de dollars. Ils ont aussi permis à un total de 500 milliards de dollars d'aller dans les paradis fiscaux. Les conservateurs ont mis ça en place et les libéraux ont continué.

Comme ma collègue vient de le dire, les deux gouvernements à eux deux ont versé un total de 100 milliards de dollars sous forme de subventions données aux chefs d'entreprises des compagnies pétrolières. Les libéraux ont mis en place en catastrophe une forme de financement pour financer Trans Mountain alors que le secteur privé ne voulait rien savoir de ça. Cela nous a coûté 35 milliards de dollars. Ça a pris 24 heures aux libéraux pour décider d'investir 35 milliards de dollars dans la construction d'un oléoduc qui ne sera jamais rentable, comme on le sait très bien. Le directeur parlementaire du budget a bien indiqué que ce ne sera jamais rentable. De plus, les répercussions environnementales sont bien connues.

Depuis les 20 dernières années, les deux partis n'ont pas pris au sérieux la question de l'environnement et des changements climatiques. On en voit le résultat, cela ne fait aucun doute. Ces politiques ont eu des répercussions réelles. Tout à l'heure, je vais parler

des répercussions dans ma province, la Colombie-Britannique, mais on peut voir les répercussions partout au Canada. Il y a les crises dans les communautés forestières et les feux de forêt qui atteignent un niveau record. On voit les inondations un peu partout au pays. On voit aussi les épisodes de chaleur intense. On voit toutes sortes de crises météorologiques qui font que, souvent, les gens sont pris au dépourvu. Les conservateurs nient que ça existe. Les libéraux disent que ça existe, mais ils ne veulent rien faire pour contrer ça.

• (1155)

[Traduction]

Que se passe-t-il en réalité, car nous voyons une inaction totale en matière d'environnement et de changements climatiques depuis 20 ans, tandis que des subventions massives sont versées à d'autres fins? Sous les libéraux et les conservateurs, 1 billion de dollars ont été accordés aux grandes banques canadiennes sous forme de soutien des liquidités, un demi-billion de dollars a été accordé en économies d'impôts à l'étranger et 100 milliards de dollars ont été accordés aux PDG des sociétés pétrolières et gazières pour subventionner des profits déjà énormes. Bien entendu, les libéraux le savent. Ils ont accordé 35 milliards de dollars, dans un délai de 24 heures, lorsqu'ils ont réalisé que le secteur privé se retirait de Trans Mountain.

C'est la réalité dont nous avons été témoins au cours des 20 dernières années. C'est pourquoi tant de gens disent qu'il est temps de mettre de côté les libéraux et les conservateurs et d'élire un gouvernement qui comprend réellement l'importance d'agir contre le changement climatique et les possibilités que cela offre.

La réalité est que l'administration de Joe Biden aux États-Unis a mis en place une infrastructure pour l'énergie propre à la grandeur des États-Unis. Ces investissements ont eu un fort impact. Plusieurs villes et États américains demandent de l'énergie propre, et si le Canada s'y mettait, le marché et la création d'emplois qui en résulteraient seraient énormes.

Ni les conservateurs, qui nient l'existence du changement climatique, ni le gouvernement libéral, qui se contente de belles paroles sur le changement climatique, n'ont fait preuve d'imagination et de prévoyance. Voilà qui n'aide aucunement à la mise en place de l'infrastructure qui conduirait aux investissements substantiels que nous espérons voir dans le domaine des énergies propres afin de créer les emplois de demain. Nous savons ce qui se produira dans le cas contraire. Le Canada pourrait être un chef de file planétaire en matière d'investissements dans les énergies propres. Nous avons une capacité pratiquement illimitée, car nous pouvons lutter contre les changements climatiques au moyen d'investissements dans l'énergie propre, qu'elle soit éolienne, solaire ou marémotrice. Nous disposons aussi d'un potentiel illimité de production d'énergie propre. Malheureusement, les libéraux n'ont pas agi pour mettre en place l'infrastructure ou pour réaliser ces investissements.

Nous avons constaté les conséquences du contraire, et ma collègue de Victoria en a parlé avec beaucoup d'éloquence. Lorsque le dôme de chaleur a frappé ma région de la Colombie-Britannique, lorsqu'il s'est abattu sur la vallée du bas Fraser, nos services d'urgence ont été incroyablement surchargés. Les pompiers et les ambulanciers nous diront qu'ils n'ont tout simplement pas été en mesure de répondre aux urgences au cours de ces journées. Des gens ont donc lentement succombé dans des appartements modestes sans climatisation et qui n'étaient pas équipés pour faire face à la taille et à l'ampleur du dôme de chaleur.

Affaires courantes

Les services d'urgence ont été tellement débordés que le système était au bord de la rupture. Heureusement, cette fois-ci, le dôme de chaleur s'est finalement rompu. Cette tragédie a coûté la vie à plus de 600 habitants de la vallée du bas Fraser. Dans ma circonscription, New Westminster—Burnaby, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes confinées à la maison se sont éteintes à cause de la chaleur intense, sans se faire remarquer. Cela s'est produit en particulier dans la partie ouest de New Westminster, où il y a beaucoup de petits immeubles d'habitation anciens sans climatisation. Des dizaines de personnes sont mortes dans ma circonscription. Des centaines de personnes sont mortes dans la vallée du bas Fraser.

Les députés se souviendront également qu'un certain nombre de collectivités ont été touchées. J'ai parlé des incendies de forêt et de leurs conséquences. Nous avons vu des collectivités entières disparaître en Amérique du Nord à cause de la crise climatique. Nous assistons à des niveaux records d'inondations, et en Colombie-Britannique, rien qu'au cours des dernières années, nous avons eu deux rivières atmosphériques et des pluies torrentielles telles que nous avons été coupés du reste du Canada. Toutes ces tragédies pourraient être évitées si nous prenions des mesures pour lutter contre les changements climatiques.

Les jeunes Canadiens voient les répercussions et constatent que les gouvernements successifs, conservateurs et libéraux, ne font rien ou presque pour lutter réellement contre la crise climatique, pour nous préparer à ce qui nous attend, pour atténuer les impacts des changements climatiques ou pour assurer la protection du Canada et des collectivités. Les personnes âgées, les personnes confinées et les personnes handicapées vivent dans des appartements qui n'ont pas été conçus pour faire face aux conséquences profondes des changements climatiques. Nous devons mettre en place des mesures de sorte que, quand un dôme de chaleur surviendra à nouveau, ces personnes puissent survivre à un impact aussi énorme et terrible. La question n'est pas de savoir « si », mais bien « quand ».

Les gouvernements qui se sont succédé, qu'ils soient conservateurs ou libéraux, n'ont rien fait alors que nous prenions de plus en plus conscience des changements climatiques. Ce que les députés entendent aujourd'hui de la part des néo-démocrates, c'est que les néo-démocrates croient en la nécessité de faire ces investissements, de lutter contre les changements climatiques et de mener ce combat comme si nous avions l'intention de le gagner.

• (1200)

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, Mark Jaccard, le plus grand économiste des ressources du Canada, a évalué les programmes électoraux de 2021. Selon un article de la CBC, il a constaté que les libéraux avaient la politique sur les changements climatiques la plus efficace et la moins coûteuse de tous les partis fédéraux. Le NPD n'était même pas en deuxième position. Les conservateurs sont arrivés en deuxième position parce qu'ils ont promis de fixer un prix pour les émissions de carbone. En 2019, le professeur Jaccard a déclaré: « En ce qui concerne les politiques climatiques, les experts s'entendent pour dire que le Canada est enfin devenu un chef de file mondial. Je me demande si suffisamment de Canadiens préoccupés par le climat le reconnaîtront avant qu'il ne soit trop tard. »

Pourquoi le député et son parti ne reconnaissent-ils pas cette réalité?

M. Peter Julian: Madame la Présidente, c'est vrai que, sur papier, les libéraux ont d'excellents plans. Pendant 30 ans, ils ont planifié la mise en place d'un régime d'assurance-médicaments. Pendant des décennies, au cours de chaque campagne électorale, ils ont promis de mettre en place un régime de soins dentaires. Ils ont toujours d'excellents plans au moment des élections, mais après, ils déchirent simplement leur programme. Leur programme était très bon, mais ils ne l'ont jamais mis en œuvre. C'est là le problème. C'est là la différence. C'est l'hypocrisie du gouvernement libéral: il ne met tout simplement pas son programme en œuvre.

Des voix: Oh, oh!

Madame la Présidente, on peut au moins dire que les libéraux reconnaissent l'existence des changements climatiques. Les conservateurs chahutent là-bas, mais ils n'ont aucune leçon à donner à qui que ce soit, car ils ne croient même pas que les changements climatiques sont une réalité. Je suggérerais aux députés conservateurs de parler à leurs concitoyens, surtout aux plus jeunes d'entre eux, parce qu'eux sont conscients des effets des changements climatiques, c'est certain. Ils veulent que les choses bougent. Ils ne veulent pas de l'attitude de l'autruche du Parti conservateur du Canada.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, en ce qui concerne l'intervention de mon collègue, je me demande juste en quoi les députés néo-démocrates croient vraiment. Compte tenu de ce qu'il font, notamment en soutenant le gouvernement libéral, je ne sais pas s'ils croient aux changements climatiques. Toutefois, ils ont en ce moment l'occasion de prouver que le gouvernement libéral a tort en prenant leurs distances et en prouvant que les libéraux sont en fait de faux écologistes.

Appuieront-ils notre motion afin que tous les documents sur l'initiative Accélérateur net zéro soient soumis, sans caviardage, afin que nous puissions les consulter?

M. Peter Julian: Madame la Présidente, les libéraux sont de faux écologistes, mais les conservateurs, eux, détestent les écologistes. Je me rangerais au moins du côté des gens qui essaient de comprendre l'environnement plutôt que des députés du Parti conservateur, qui veulent carrément détruire l'environnement en toute impunité, comme ils l'ont prouvé chaque fois qu'ils ont été au pouvoir.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur la recommandation 3: « Que le gouvernement du Canada promeuve l'innovation et appuie l'électrification du transport maritime et aérien pour ainsi aider à réduire les émissions. »

J'ai été sensibilisé par l'Association internationale des machinistes et des travailleuses et des travailleuses de l'aérospatiale, notamment pour l'importance d'investir dans une politique nationale de l'aérospatiale pour permettre aux compagnies comme Bombardier, Pratt & Whitney, Airbus et toutes les autres qui font qu'il y a un écosystème à Montréal et qu'on peut y construire un avion de A à Z. C'est absolument fantastique. Cependant, on est d'accord que construire des avions, ça coûte des milliards de dollars. L'argent nécessaire va être là dans 15 ans. Une politique nationale de l'aérospatiale permettrait de faire l'électrification des transports.

Affaires courantes

J'aimerais entendre l'avis de mon collègue du NPD. Est-ce que ça fait partie des solutions qui doivent être mises en place pour que le gouvernement investisse à la bonne place dans l'économie du Québec?

• (1205)

M. Peter Julian: Madame la Présidente, la réponse est oui, tout à fait.

Je suis reconnaissant que mon collègue ait posé cette question.

[Traduction]

Mme Leila Dance (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, lorsque je m'entretiens avec des habitants d'Elmwood—Transcona, ils me disent qu'ils ont besoin d'aide. Les conservateurs prétendent se préoccuper du coût de la vie, sauf qu'ils viennent de voter contre l'octroi aux Canadiens d'allègements sur les produits de première nécessité. L'année dernière, ils ont voté contre la suppression de la TPS sur le chauffage domestique. Nous savons qu'ils ne croient pas aux changements climatiques, mais on dirait qu'ils ne croient pas non plus à leurs propres slogans.

Le député de New Westminster—Burnaby peut-il nous parler des conséquences que les Canadiens auraient subies si ces aides n'avaient pas été accordées?

M. Peter Julian: Madame la Présidente, je tiens à souligner que la députée d'Elmwood—Transcona est une députée incroyablement dynamique qui s'exprime bien et qui a commencé à poser des questions dès son élection. Elle représente très bien ses concitoyens et elle a tout à fait raison de souligner qu'il faut faire des investissements qui ont des retombées à des endroits comme Elmwood—Transcona.

Les conservateurs et les libéraux ont ignoré la circonscription, mais le NPD se bat pour les habitants d'Elmwood—Transcona, et la députée a accompli un travail magnifique en quelques semaines seulement.

[Français]

M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et de la ministre des Sports et de l'Activité, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole aujourd'hui avec le député de Kings—Hants.

[Traduction]

Il y a neuf ans, sous le Parti conservateur, le Canada était l'un des pays les moins performants. Des organisations telles que Climate Action Tracker reconnaissent aujourd'hui que le plan du Canada est crédible et transparent. Le dernier rapport sur les écarts du Programme des Nations unies pour l'environnement indique que le Canada dispose de la première feuille de route complète en vue d'atteindre l'objectif de 2030. C'était impensable il y a neuf ans. Le gouvernement actuel a présenté des mesures très ambitieuses.

Des groupes internationaux ont noté qu'à la fin de 2022, le Canada avait respecté son engagement de mettre fin au financement public des combustibles fossiles à l'étranger. En outre, nous avons proposé certaines des mesures réglementaires les plus ambitieuses dans le but de réduire d'ici à 2030 les émissions de méthane provenant des hydrocarbures d'au moins 75 % par rapport aux niveaux de 2012. En s'appuyant sur les gestes de millions de Canadiens, le gouvernement continue de prendre des mesures pour réduire les émissions et lutter contre les changements climatiques tout en ren-

forçant notre économie grâce à des emplois de qualité et à une croissance industrielle propre, ce qui créera un environnement sain pour tous les Canadiens.

Parlons d'abord des progrès. Selon l'Institut climatique du Canada, les émissions du Canada ont baissé de 8 % depuis 2005. Les émissions du Canada sont à leur niveau le plus bas depuis 25 ans, et nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif intermédiaire pour 2026 et notre objectif pour 2030. Parallèlement, notre économie est en croissance, l'inflation et les taux d'intérêt sont en baisse, et nous continuons à proposer des mesures de lutte contre les changements climatiques parmi les plus ambitieuses au monde

Nous plafonnons la pollution, et non la production, dans le secteur pétrogazier, ce qui constitue une étape essentielle dans la lutte contre les changements climatiques, tout en exigeant des investissements dans la décarbonation. Selon les estimations, si le gouvernement conservateur précédent était resté au pouvoir, les émissions du Canada auraient été supérieures de 41 % en 2030. Cela équivaut, sur le plan de la pollution, à 69 millions de voitures supplémentaires sur les routes du Canada. Le chef du Parti conservateur du Canada veut mettre la hache dans les lois qui protègent l'environnement. Il veut laisser les plus grands pollueurs du Canada polluer sans limites et faire grimper les dépenses qu'engendrent les changements climatiques. Nous ne pouvons pas laisser faire cela. Aucun secteur ne mérite de polluer sans limites.

Tout d'abord, parlons du Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada, une feuille de route secteur par secteur pour que le Canada atteigne son objectif de réduction des émissions de 40 % par rapport au niveau de 2005 d'ici à 2030, et de carboneutralité d'ici à 2050. Le plan a été présenté en 2022 et il tient compte de la contribution de plus de 30 000 Canadiens, des provinces et territoires, des peuples autochtones, de l'industrie et de l'organisme consultatif indépendant du Canada sur la carboneutralité.

[Français]

Depuis 2016, notre gouvernement continue de faire des investissements historiques dans la croissance propre et l'action climatique.

[Traduction]

La tarification de la pollution fait partie intégrante du plan du Canada pour lutter contre les changements climatiques. Cette politique de lutte contre la pollution par le carbone favorise la croissance d'une économie propre tout en rendant la vie plus abordable en versant à l'avance de l'argent aux familles. Le Parti conservateur du Canada ne veut pas parler du fait que la tarification du carbone attire de nouveaux investissements et crée des emplois partout au Canada. Conséquence directe des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre les changements climatiques, Dow Chemicals crée plus de 8 000 emplois et investit 11 milliards de dollars au Canada pour bâtir une usine. Le président de Dow Chemicals a déclaré: « Le Canada applique une tarification du carbone fondée sur le marché [...] C'est un élément essentiel qui nous a poussés à investir [dans ce pays]. »

Affaires courantes

On estime que la tarification de la pollution est responsable de près du tiers des réductions d'émissions réalisées jusqu'à présent dans le cadre du Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada. Ce n'est pas pour rien que des pays partout dans le monde mettent en place des systèmes de tarification de la pollution. C'est parce que cela fonctionne. Je vais vous donner quelques exemples. L'Union européenne a créé un système de plafonnement et d'échange qui fonctionne très bien. Le prix des crédits s'élève actuellement à 70 euros la tonne, soit environ 103 \$ en devise canadienne, ce qui est considérablement plus élevé que les 80 \$ la tonne en vigueur actuellement.

De nombreux pays de l'Union européenne, dont la Finlande, la Suisse et la France, appliquent également une tarification distincte de la pollution. L'Afrique du Sud a mis en place une tarification du carbone. La Nouvelle-Zélande a mis en place un système de plafonnement et d'échange, avec un prix de 50 \$ la tonne. Malgré ce que disent les conservateurs, certaines des plus grandes économies des États-Unis, comme la Californie, l'État de New York et l'État de Washington, ont également mis en place une tarification du carbone.

Le plan de réduction des émissions du Canada comprend plus de 140 programmes, politiques et règlements destinés à aider le Canada à infléchir la courbe des émissions. Il s'agit notamment d'éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles, d'ajuster les montants de la Remise canadienne sur le carbone en fonction du prix de la pollution et de veiller à ce que la remise continue de prendre en compte les recettes prévues dans chaque province où la redevance sur les combustibles s'applique. Un supplément de 20 % est offert aux ménages des zones rurales et des petites collectivités de partout au Canada. Les mesures proposées comprennent également des carburants plus propres pour alimenter nos véhicules et nos industries, ainsi que l'augmentation de l'offre de véhicules et d'énergie carboneutres afin que davantage de Canadiens puissent passer à des véhicules plus propres et moins coûteux à utiliser. Nous ajoutons également plus d'électricité propre et fiable pour aider notre économie à rester compétitive. En outre, nous lançons la stratégie canadienne sur le méthane afin de réduire les émissions dans l'ensemble de l'économie.

Si la réduction des émissions est importante pour l'environnement, elle l'est aussi pour notre santé. Je voudrais souligner l'excellent travail de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement. J'ai rencontré ses représentants pour la première fois il y a quelques années, lorsque j'étais secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, et ils ont proposé un programme vraiment incroyable appelé PaRx, pour « Park Prescriptions » en anglais, ou « Prescri-Nature » en français.

• (1210)

En association avec la BC Parks Foundation, des médecins ont prescrit à leurs patients de passer du temps à l'extérieur afin d'améliorer leur santé. Ils menaient également des activités de plaidoyer sur la réglementation des combustibles fossiles. Cependant, lorsqu'on a commencé à parler de cette incroyable intervention visant à encourager les gens à profiter davantage du plein air, cela a éveillé mon intérêt. J'adore le plein air et, en tant que secrétaire parlementaire pour la Santé, c'était vraiment incroyable.

Pas plus tard qu'hier, après environ un an de travail et de réunions, j'ai présenté tous ces groupes. La BC Parks Foundation, l'office de protection de la nature de ma région, ainsi que Conservation Halton et Halton Healthcare étaient présents, et nous avons an-

noncé que Halton Healthcare serait le premier consortium hospitalier au Canada à offrir le programme Prescri-Nature. Grâce à l'excellent travail de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et de la BC Parks Foundation, les habitants de la région de Halton ont désormais accès au pouvoir de guérison de la nature.

Je tiens à remercier toutes les parties concernées.

Ensuite, j'aimerais parler des investissements pour le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification. Cela comprend 50 millions de dollars pour le parc éolien Bekevar, en Saskatchewan, qui produira suffisamment d'électricité propre pour alimenter plus de 100 000 foyers. Ensuite, 50 millions de dollars sont accordés au projet de stockage d'énergie Oneida, en Ontario, qui contribuera à réduire les émissions de l'Ontario de 1,2 million de tonnes. Plus de 12 millions de dollars sont consacrés au projet solaire Enterprise, en Alberta, qui est en cours de construction et qui créera plus de 900 emplois. Enfin, 2,5 millions de dollars sont accordés à Lac-Mégantic, au Québec, pour soutenir son microréseau net zéro.

Le Canada surpasse maintenant la Chine, et nous sommes désormais les premiers au monde en tant qu'économie la plus prometteuse pour la fabrication de batteries pour véhicules électriques. Selon l'Institut climatique du Canada, nos investissements dans l'économie propre et notre plan environnemental permettront d'ajouter 400 000 emplois à l'économie propre. En outre, 48 milliards de dollars sont ajoutés à notre économie, avec 250 000 emplois dans la seule chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques, selon la Banque Royale du Canada. En Ontario, Volkswagen construit sa plus grande usine de batteries pour véhicules électriques, créant ainsi plus de 30 000 nouveaux emplois, un chiffre incroyable pour cette région.

En Alberta, Air Products investit 1 milliard de dollars dans la construction d'une usine d'hydrogène, créant ainsi 200 nouveaux emplois. À Terre-Neuve, Braya Renewable Fuels convertit la raffinerie de pétrole de Come By Chance en une installation de diesel renouvelable, créant 200 emplois à temps plein, et 800 pendant la phase de construction. Par ailleurs, le projet solaire Awasis, d'une capacité de 10 mégawatts, bénéficie d'un financement de 18,5 millions de dollars. Il crée de l'énergie propre et de bons emplois près de Regina, en Saskatchewan.

Tous les secteurs de l'économie ont un rôle important à jouer dans l'atteinte des cibles climatiques du Canada pour 2030, qu'il s'agisse des transports, du secteur pétrolier et gazier, de l'industrie lourde, de la construction ou des bâtiments. Chacun doit faire sa part. Comme je l'ai dit plus tôt, aucun secteur de l'économie canadienne ne devrait avoir le droit de polluer sans limites.

Des mesures telles que le plafonnement de la pollution proposé sont essentielles pour lutter contre les émissions des secteurs les plus polluants du Canada. Elles encouragent également les secteurs à réinvestir dans des produits énergétiques propres qui réduiront la pollution et créeront des emplois au Canada. Le Canada a montré qu'il est possible de réduire ses émissions tout en faisant croître l'économie et en soutenant les Canadiens en créant des emplois nouveaux et durables dans les secteurs émergents, en favorisant l'innovation et la protection de l'environnement, en offrant des débouchés économiques aux entreprises canadiennes dans l'ensemble du spectre économique, ainsi qu'en augmentant les investissements dans les projets d'énergie propre.

Affaires courantes

Tous ces investissements devancent la rondelle au lieu de la suivre. Voilà pourquoi nous sommes de solides progressistes. Voilà pourquoi nous croyons qu'il faut agir et saisir le moment, au Canada comme partout dans le monde. Ce n'est pas le temps d'arrêter. Nous devons continuer d'avancer pour l'environnement, pour notre avenir, pour nos enfants et nos petits-enfants, et pour les futures générations de Canadiens. Les Terriens comptent sur nous.

• (1215)

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, je me pose des questions au sujet du fonds Accélérateur net zéro, cette initiative de 8 milliards de dollars dans le cadre de laquelle 70 % des contrats accordés ne prévoient aucun engagement en matière de réduction des émissions. À la lecture des documents, ce qu'on nous a obligés à faire sous bâillon, nous avons constaté qu'il manque 360 pages. Le député sait-il qui a arraché ces pages?

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, je suis ravi de parler du fonds Accélérateur net zéro, car un des plus grands émetteurs du Sud-Ouest de l'Ontario est notre très important secteur de l'acier. On sait que l'acier est un produit essentiel à diverses applications partout au pays, que ce soit dans le secteur automobile, de la construction, et j'en passe. Jusqu'à présent, la production d'acier avait toujours nécessité l'utilisation de charbon thermique. Grâce au fonds Accélérateur net zéro, on commence à utiliser la technique de l'arc électrique dans les raffineries d'acier de la région d'Hamilton. J'ai déjà travaillé dans l'industrie de l'acier lorsque je fréquentais l'Université McMaster.

Voilà de bonnes nouvelles non seulement pour notre santé collective et notre économie, mais aussi pour l'avenir de l'industrie de l'acier. Comme mon collègue d'en face vient de le mentionner, c'est grâce au fonds Accélérateur net zéro.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, comme on le sait, mon collègue de Milton est souvent envoyé pour défendre l'indéfendable, du côté du gouvernement libéral.

Il a mentionné qu'il y avait beaucoup d'investissements en Ontario. Il y en a notamment dans Stellantis, Volkswagen et Honda. Ces usines vont être opérationnelles dans trois ou quatre ans.

Le problème, c'est qu'il n'y a pas de lithium qui est produit au Canada. En ce moment, il y a une mine qui produit du lithium. Elle est dans ma circonscription. Il n'est cependant pas transformé. La stratégie canadienne des minéraux critiques stratégiques devrait s'assurer de la transformation des produits à proximité de la mine. Ce n'est toutefois pas ce qu'on fait.

Dans trois ou quatre ans, il va falloir mettre du lithium dans ces batteries. Où va-t-on le prendre? En Chine? Comment va-t-on pouvoir s'assurer que ça respecte une politique qui soit la plus carboneutre possible?

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, je remercie mon collègue et ami de sa question.

Nous nous engageons à bâtir l'avenir en orientant notre économie vers une transition électrique et plus verte. Beaucoup d'investissements ont été faits au Québec aussi. Évidemment, je parlais des investissements qui ont été faits en Ontario, parce que j'habite en Ontario, mais il y a beaucoup d'investissements verts et durables qui

ont été faits au Québec, particulièrement dans le secteur des minéraux critiques.

Je sais que mon collègue est une personne qui croit à la lutte contre les changements climatiques et à l'importance d'avoir un avenir vert pour notre pays et les générations futures.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, je dois rappeler à la Chambre que quelque 600 personnes sont mortes pendant la canicule en Colombie-Britannique, dont certaines dans ma circonscription, Vancouver-Est, qui compte des logements sociaux où l'air est absolument étouffant. Certaines personnes ont d'ailleurs été contraintes de les quitter pour cette raison et n'ont plus de logement, ce qui fait que des campements ont vu le jour.

Par ailleurs, en pleine crise climatique, le gouvernement libéral et le premier ministre ont acheté un oléoduc. À maintes reprises, le NPD a demandé aux libéraux de mettre fin aux subventions accordées aux grandes sociétés pétrolières, mais ils refusent. Ils disent qu'ils soutiennent les Canadiens avec la demi-mesure qu'ils appliquent à la TPS. Le NPD pense qu'ils devraient plutôt veiller à ce que la TPS soit éliminée en permanence sur le chauffage domestique et les produits de première nécessité.

Les libéraux prendront-ils cette mesure et la financeront-ils en mettant fin aux subventions accordées aux grandes sociétés pétrolières?

• (1220)

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue pour sa défense de la cause climatique. Il est épouvantable de songer à toute la dévastation survenue au Canada. Nous savons que le Canada se réchauffe trois ou quatre fois plus vite que le reste du monde en raison des changements climatiques, et il s'agit effectivement d'une crise.

Cependant, je suis très fier que le Canada soit non seulement le pays producteur de pétrole et de gaz qui propose un plafond d'émissions, mais que nous ayons aussi mis fin plus tôt que prévu à toutes les subventions pour les producteurs d'hydrocarbures. Il est également important de ne pas mettre toutes les subventions dans le même sac, car certaines populations autochtones du Nord ont encore besoin de subventions pour leur production d'électricité.

Il est décevant de voir que le NPD ne cesse de dire que la tarification du carbone ne devrait pas faire partie d'un plan climatique responsable. Cela fait partie de notre plan climatique, et il est dommage que les néo-démocrates aient tourné le dos à cette idée.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, nous sommes ici pour parler du 10^e rapport du Comité de l'environnement, car les conservateurs ont une fois de plus déposé une motion d'adoption à la Chambre.

Il est important que nous donnions quelques explications aux Canadiens qui suivent peut-être les travaux de la Chambre des communes et se demandent pourquoi nous sommes toujours dans la même situation qu'il y a deux mois. Il convient de répéter un peu pourquoi nous sommes ici.

Affaires courantes

Tout d'abord, il est question du privilège parlementaire et des documents que le gouvernement ne fournit pas, selon ce que les conservateurs ne cessent de dire. Ce qu'ils ne reconnaissent pas, c'est que le gouvernement a fourni les documents au Parlement. La question est de savoir si la version non caviardée de certains documents doit être transmise à la GRC conformément à un ordre d'une majorité des députés de la Chambre.

La bonne nouvelle, c'est que la GRC nous dit qu'elle ne veut pas recevoir ces documents. Elle ne voit pas d'inconvénient à utiliser les moyens dont elle dispose déjà pour recueillir des preuves en vue d'une éventuelle poursuite criminelle. Par ailleurs, le gouvernement reconnaît que le rapport de la vérificatrice générale sur TDDC est une affaire sérieuse. Une enquête indépendante a été lancée. Le gouvernement a fourni les documents.

Les conservateurs ont présenté une motion visant à renvoyer au comité de la procédure toute la question de savoir si le Parlement devrait autoriser la remise à la GRC de documents non caviardés, ce qui pourrait porter atteinte aux droits garantis par la Charte de toute personne mise en cause. Cependant, depuis deux mois maintenant, les conservateurs ne cessent de proposer des amendements à leur propre motion, alors que tous les partis conviennent que cette question devrait être renvoyée au comité de la procédure.

Les faits doivent être rétablis et compris, parce que nous gaspillons du temps à la Chambre. Il me semble important que les députés des autres partis de l'opposition se demandent à quel moment ils seraient prêts à appuyer une motion de clôture sur cette question, afin qu'elle puisse être renvoyée au comité de la procédure. Ils ont une part de responsabilité pour ce qui est de savoir ce qu'ils veulent obtenir pour leurs concitoyens dans cette enceinte, et ce que nous pouvons faire pour travailler ensemble.

Le Bloc québécois et le NPD devraient se demander à quel moment, alors que le gouvernement a fourni les documents au Parlement...

[Français]

M. Denis Trudel: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Cela fait un mois et demi que nous endurons les débats au sujet de la motion des conservateurs. En ce moment, nous avons une chance de parler d'autre chose pendant cinq minutes, mais mon collègue nous parle encore de la motion des conservateurs. Peut-on parler du sujet qui est à l'étude?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a un peu de latitude pendant les débats, mais les discours des députés doivent porter sur la motion qui est à l'étude à la Chambre. Je suis certaine que l'honorable député va faire dans son discours un lien avec la motion que la Chambre étudie.

L'honorable député de Kings—Hants a la parole.

[Traduction]

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je ne parle que depuis trois minutes, mais je dirai que tous les députés ont le devoir de se poser cette question. Pour revenir à la motion, les conservateurs continuent de s'en servir comme tactique dilatoire pour empêcher le Parlement de se saisir d'autres questions importantes. J'encourage les députés du Bloc québécois et du NPD à se demander, en rentrant chez eux ce soir, ce qu'ils souhaitent voir accompli pendant le temps qu'il nous reste dans cette législature.

En ce qui concerne la motion d'adoption du 10^e rapport, j'ai lu ce rapport. Je ne siège pas au comité de l'environnement, mais cette motion m'a donné une bonne occasion d'examiner tout le rapport et ses recommandations. Il est curieux que le député de Portage—Lisgar, lorsqu'il a pris la parole ce matin pour présenter la motion, n'ait pas du tout parlé du plan des conservateurs en matière d'environnement ni de ce qu'ils feraient. En fait, un amendement relatif au financement de l'initiative Accélérateur net zéro a été proposé et rejeté par le Président, qui l'a déclaré irrecevable. Une fois de plus, les conservateurs veulent utiliser la Chambre pour faire des discours au lieu de se concentrer sur des travaux importants.

Je vais utiliser les six minutes qu'il me reste pour parler de l'environnement, des investissements dans les minéraux critiques et de l'avantage du Canada en matière de technologies propres. Toutefois, je tiens à souligner qu'il est remarquable que les conservateurs veuillent parler d'un rapport environnemental déposé par le comité de l'environnement. Je siège ici depuis cinq ans et je n'ai pas vu le Parti conservateur faire un véritable effort pour s'attaquer à la question de l'environnement, à la question de savoir comment le Canada tire parti de ses atouts stratégiques pour réaliser ces investissements.

Nous avons entendu le slogan « la technologie, pas les taxes ». C'est un beau slogan, mais il n'y a rien de concret sur la manière d'y parvenir. Comment allons-nous exploiter les atouts dont le Canada dispose? Où allons-nous trouver le financement? C'est là que les conservateurs ne terminent pas leurs phrases. Lorsqu'ils parlent de ce sujet aux Canadiens, ils ne sont pas honnêtes et clairs concernant le coût de la réduction des émissions et de l'amélioration de la compétitivité du Canada. Ils n'ont pas de plan concret.

Je dois donner à Erin O'Toole son dû. En 2021, il a commencé à s'engager dans cette voie. Bien sûr, les députés d'arrière-ban de son caucus voulaient le faire tomber simplement pour avoir osé prononcer l'expression « tarification du carbone ». Les conservateurs n'ont pas vraiment donné de véritable réponse à cette question. Je sais d'ores et déjà que la question concerne les finances et l'abordabilité. Elle concerne la défense et la sécurité internationale. Cependant, la question de l'environnement se pose dans tous ces domaines, et les conservateurs n'ont pas vraiment de réponse sérieuse à y donner.

Examinons le bilan du Parti conservateur concernant les projets de loi directement liés à la croissance économique ou à l'abordabilité. Je représente Kings—Hants dans la belle province de la Nouvelle-Écosse. Un grand nombre de mes concitoyens utilisent encore du mazout pour chauffer leur maison. C'est le moyen de chauffage le plus cher au pays. Le coût du chauffage est en moyenne deux à quatre fois plus élevé que ce que paient les personnes qui ont réussi à délaisser le mazout.

Le gouvernement a collaboré avec les provinces de Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard, où la majorité des ménages se chauffent au mazout, pour mettre en place un programme visant à aider les gens à délaisser le mazout, ou du moins à réduire leur dépendance à l'égard de ce combustible. Cela leur permet d'économiser des milliers de dollars par mois en frais de chauffage.

Affaires courantes

Le député de Carleton a déclaré que ce programme n'existait pas. Il a dit qu'il ne servirait à rien. J'ai des données concernant ma circonscription qui montrent que les factures d'approvisionnement en énergie ont été réduites grâce aux efforts du gouvernement. Le Parti conservateur a voté contre à chaque fois. Les conservateurs ne veulent pas appuyer de telles mesures.

Parlons du projet de loi C-49, qui modifiait les accords atlantiques. Il s'agissait simplement d'un projet de loi ne prévoyant aucune dépense. Le gouvernement voulait simplement adopter une réglementation visant à permettre à l'éolien en mer de contribuer à la décarbonation en Nouvelle-Écosse, dans la région de l'Atlantique. Nous voulions créer des emplois intéressants dans ma province natale. Les conservateurs s'y sont opposés à tous les coups.

Que cherche le Parti conservateur exactement? Les conservateurs laissent entendre que le gouvernement n'a rien fait en matière d'environnement. Je leur rappelle que même si le gouvernement est loin d'être parfait — je suis assis sur les banquettes arrière et je ne prétends pas qu'il est parfait —, c'est le seul gouvernement de l'histoire du Canada à avoir réduit les émissions et fait croître l'économie. Depuis la naissance de notre pays, aucun gouvernement n'y était parvenu. J'entends des députés exprimer dans cette enceinte des points de vue excessifs, comme le député de Portage—Lisgar, qui laisse entendre que le gouvernement n'a rien fait. De quoi parle-t-il? Je suis toutefois d'accord pour dire que les néo-démocrates n'ont pas grand-chose à dire d'intéressant à la Chambre même s'ils aiment se présenter comme des gens plus crédibles.

● (1225)

Les néo-démocrates n'ont-ils pas vu les mesures prises par le gouvernement? Devrions-nous en faire plus? Évidemment. Est-ce notre travail comme députés, comme parlementaires d'amener le gouvernement et l'exécutif, le Conseil privé, à agir? Oui, mais il nous faut faire preuve d'un peu de réalisme devant le travail à accomplir, vu sa complexité et les difficultés à surmonter.

Concernant l'oléoduc Trans Mountain, des députés libéraux et néo-démocrates pensent que ce projet est dans l'intérêt national. Préférerions-nous transporter le pétrole, le gaz et le bitume par chemin de fer? Le marché continue de réclamer ces produits dans le monde entier. Lorsque des députés néo-démocrates nous disent que nous n'aurions pas dû investir dans l'intérêt national et dans un oléoduc pour transporter le bitume qui serait autrement transporté par wagons, je leur répondrais de se demander s'il y a un moyen plus sûr de transporter le bitume? Le gouvernement a l'intention de vendre l'oléoduc à des Autochtones directement concernés pour qu'ils puissent s'en occuper. Nous n'entendons jamais parler de la complexité de ce sujet et des nuances qui l'entourent. Cela ne fait jamais partie d'un véritable débat.

Le gouvernement doit continuer à se concentrer sur l'avantage stratégique du Canada dans les minéraux critiques. Ce n'est pas seulement important du point de vue de la réduction des émissions. Je dirais que c'est en fait surtout important pour notre économie de même que pour la défense et les intérêts stratégiques de concert avec les États-Unis. Nous avons passé beaucoup de temps à la Chambre à parler de l'importance des relations entre le Canada et les États-Unis. Le gouvernement doit continuer à la souligner.

Tous les députés devraient se concentrer sur les moyens d'alléger la réglementation en supprimant ce qui n'est pas nécessaire, de manière à ce que nous puissions extraire davantage de minéraux critiques, mais de manière durable. Il est possible d'harmoniser les

processus, et je vois d'un bon œil une partie du travail accompli par le gouvernement dans ce domaine. Nous devons en faire davantage.

Je pense notamment à l'énergie nucléaire, au secteur agricole et à la foresterie. Il y a tant de choses que nous pouvons faire pour stimuler l'innovation dans ces secteurs traditionnels, tout en réduisant les émissions. Nous devons continuer de nous concentrer sur l'innovation et la croissance économique. Bien sûr, nous voulons également réduire les émissions et protéger l'environnement. C'est le triple résultat que nous devrions rechercher en fin de compte.

Je serai heureux de répondre aux questions de mes collègues.

● (1230)

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, certains propos du député sont très préoccupants. Lorsque j'ai interrogé le ministre de l'Environnement au sujet du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain et que je lui ai demandé si lui, qui s'est prononcé contre l'expansion des pipelines par le passé, souscrivait à la décision de son gouvernement ou s'il pensait qu'il s'agissait d'une erreur, il n'a pas pu répondre.

Or, le député semble se faire le champion du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain, qui a coûté 35 milliards de dollars aux contribuables et qui a permis de tripler la capacité d'exportation de bitume dilué vers notre côte. Il ne s'agit pas seulement du bitume qui serait autrement expédié là-bas; il s'agit aussi d'accroître la capacité. Il s'agit d'accroître l'exploitation des sables bitumineux.

Le député approuve-t-il la décision du gouvernement de gaspiller l'argent des contribuables pour un pipeline qui est un désastre économique et environnemental?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je suis inquiet de voir que l'ardente défenseuse de l'environnement que la députée de Victoria prétend certainement être à la Chambre est restée les bras croisés au moment où le NPD a renoncé à l'importante tarification du carbone comme plan crédible pour pouvoir agir...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée de Victoria invoque le Règlement.

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, comme on peut le lire au chapitre 3 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, lorsque des députés répètent sans cesse des renseignements inexacts, la présidence peut les déclarer irrecevables. J'ai souvent répondu à cette question, et le député sait très bien que nous appuyons la tarification du carbone dans le secteur industriel, que la tarification du carbone est un élément important de notre...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est plutôt une question à débattre. La députée pourra intervenir par la suite.

Le député de Kings—Hants a la parole.

M. Kody Blois: Madame la Présidente, ma réponse irait dans le sens de la question de la députée. Il arrive que des députés, même au sein du même parti, aient des opinions différentes. Je suis heureux de savoir qu'elle est favorable à la tarification du carbone pour les consommateurs et qu'elle continuera, à titre de porte-parole pour l'environnement, d'inciter le chef du NPD à modifier et à réorienter ses politiques.

Affaires courantes

Concernant le projet Trans Mountain, la députée se rappellera un balado que nous avons réalisé avec Althia Raj, il y a cinq ans à mon bureau. J'ai alors dit qu'en définitive, il incombe au gouvernement de prendre en compte l'intérêt national. Nous fournissons un meilleur moyen pour acheminer le bitume, qui est déjà en train d'être transporté, soit dit en passant.

La question que se posait le gouvernement était celle de savoir si nous devrions acheminer le bitume par chemin de fer, ou si nous devrions construire un pipeline, ce qui constitue un moyen plus sûr. Nous devrions pouvoir vendre le pipeline à des partenaires autochtones et favoriser des intérêts économiques qui importent dans ce pays. Je crois que le gouvernement et le Parti libéral ont des points de vue nuancés à cet égard. J'encouragerais certainement la députée d'en face à poser des questions au sein de son propre caucus sur la position du NPD et ses projets relativement à l'environnement.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, le député a parlé de quelques projets du secteur de l'énergie au sujet desquels j'aimerais dire quelques mots.

La ministre des Finances est venue devant le comité et a déclaré que, selon elle, le gouvernement pourrait récupérer plus d'argent qu'il n'en a dépensé dans le cadre du projet Trans Mountain (TMX). Elle pense qu'il pourrait vendre le pipeline près de 37 milliards de dollars. Le directeur parlementaire du budget, lui, est plutôt d'avis que le gouvernement pourrait se féliciter d'obtenir 27 milliards de dollars si jamais il y parvenait. Il ne pense pas que le gouvernement réussira à récupérer tout l'argent qu'il a gaspillé pour financer ce pipeline. Pourquoi les libéraux ont-ils dû affecter 34 milliards à un pipeline? C'était à cause de l'incertitude qui entourait la réglementation et qui a effrayé le promoteur privé, lequel aurait construit le pipeline lui-même.

La Loi sur l'évaluation d'impact était inconstitutionnelle alors et elle l'est encore maintenant. Cela est important pour l'Accord atlantique, qui touche la région du pays où habite le député.

Nous voyons que le gouvernement continue à semer la pagaille. Comment diable arrivera-t-il à récupérer l'argent qu'il a consacré au projet Trans Mountain?

• (1235)

M. Kody Blois : Madame la Présidente, je répondrai brièvement, parce que mon collègue a déjà abordé de nombreux points.

Tout d'abord, l'Accord atlantique relève d'une compétence commune. Par conséquent, même si les conservateurs aiment mentionner la Loi sur l'évaluation d'impact, celle-ci ne s'applique pas dans le cadre de l'Accord atlantique. C'est pourquoi je rectifierai les faits ou j'aiderai volontiers le député à comprendre ce qu'il en est.

En ce qui concerne les conservateurs, la différence, c'est que le gouvernement doit être conscient de la transition mondiale en cours dans le domaine de l'énergie. Nous avons choisi d'investir. Je rappelle au député que Stephen Harper et le Parti conservateur n'ont rien fait pour élargir réellement l'accès à notre marché des ressources naturelles par des moyens tels que les oléoducs et les gazoducs. Cela ne s'est jamais produit.

Nous pouvons donc avoir une discussion honnête et raisonnable sur la question de savoir si le gouvernement aurait dû ou non intervenir. Je pense qu'il a fait le bon choix, que les coûts associés seront récupérés et que l'investissement qu'il a effectué était dans l'intérêt national. Le député représente l'Ouest du Canada. On pourrait s'at-

tendre à ce qu'il prenne la parole pour soutenir ce type de décisions prises par le gouvernement.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, mon collègue parle de discussions raisonnables. Je vais en avoir une avec lui. Je l'entendais défendre Trans Mountain et les 34 milliards de dollars dans un pipeline. Je trouve ça un peu étrange.

Maintenant, son gouvernement s'apprête à investir des milliards de dollars dans le captage du carbone, alors qu'on sait très bien, ça a été prouvé, que cette technologie ne fonctionne pas ailleurs.

Mon collègue ne trouve-t-il pas qu'on devrait faire une validation scientifique avant d'enfourer les deniers publics dans cette technologie? N'en a-t-il pas assez qu'on brûle de l'argent pour rien?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, à propos de l'importance du secteur des ressources naturelles du Canada, incluant le secteur du pétrole dans l'Ouest du Canada pour la plupart, ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, ce secteur est le plus important pour l'économie du Canada, particulièrement avec le montant d'argent qui est partagé avec nos provinces.

Ce secteur avec l'argent investi et les revenus qui en découlent est le plus important pour l'économie au Québec et en Nouvelle-Écosse, notamment pour les ressources nécessaires pour les systèmes sociaux.

[Traduction]

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC) : Madame la Présidente, je remercie mes collègues de débattre aujourd'hui de l'adoption d'un rapport de comité du ministère de l'Environnement sur la voie à suivre. À cet égard, l'une des principales conclusions de notre rapport dissident est que, même s'il a affirmé que le coût de la taxe sur le carbone permettrait de lutter contre les changements climatiques, le gouvernement libéral actuel n'a atteint aucun objectif de réduction des émissions de carbone. C'est un point qu'il convient de souligner.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada a présenté cinq rapports au Parlement il y a à peine quelques semaines, dans lesquels il décrit exactement les objectifs que le gouvernement n'atteint pas en dépit de tous les efforts qu'il déploie à cet égard. Par efforts, j'entends les quelque 140 programmes gouvernementaux qui dépensent de l'argent et ne réduisent absolument pas les émissions.

Je vais m'attarder sur les rapports, en particulier celui dans lequel le commissaire parle de la transition vers une économie carbonneutre et de notre situation actuelle en ce qui concerne la carboneutralité de notre économie, parce que ses constatations sur ce point sont importantes. Voici ce qu'il conclut dans son rapport: « Les renseignements manquants et incohérents, les retards dans la mise en oeuvre de mesures importantes et le manque de fiabilité des projections ont entravé la crédibilité du plan ».

Avant de poursuivre, madame la Présidente, je dois vous dire que je partagerai mon temps de parole aujourd'hui avec mon collègue de Louis-Saint-Laurent.

Affaires courantes

Reconnaissez qu'au bout du compte nous obtenons zéro émission de tous les programmes. Des dizaines de milliards sont dépensés pour les changements climatiques, la dernière mesure en date étant bien sûr le plafonnement des émissions — une utopie —, et l'idée selon laquelle nous allons éliminer les émissions sans réduire la production. La seule façon d'éliminer les émissions au Canada à ce stade est de défaire notre économie.

Surtout dans la production de ressources, cela signifie que les ressources sont produites ailleurs, ce qui se traduirait par des émissions plus importantes, des normes du travail moins strictes et moins d'avantages pour le monde. C'est pourquoi nous continuons à veiller à ce que le gouvernement comprenne la folie de son approche en matière de réduction des émissions, parce que les émissions n'apparaissent pas au bout du compte.

Je poursuivrai en citant un autre rapport du commissaire. Il a déclaré: « La baisse récente des réductions d'émissions prévues pour 2030 n'était pas attribuable à des mesures climatiques prises par les gouvernements, mais plutôt à des révisions de données ou des méthodes utilisées dans la modélisation. » Depuis 20 ans, le ministère de l'Environnement dispose d'un modèle qui n'est pas transparent sur la façon dont il mesure les émissions dans l'économie canadienne. Comme l'a déclaré le commissaire à l'environnement, l'ensemble du modèle est défectueux. Personne ne peut le voir; par conséquent, il est effectivement défectueux.

La seule façon de réduire les émissions est de modifier les données de sa propre modélisation. Cela ne réduit pas le CO₂ dans l'atmosphère; tout ce que cela fait, c'est donner l'impression que nous accomplissons quelque chose alors que nous n'accomplissons pratiquement rien. Ce que nous faisons, c'est fermer la partie la plus productive de l'économie canadienne, notre industrie des ressources. Cela s'inscrit dans les signaux vertueux que lance le gouvernement: dire que nous faisons quelque chose, mais changer les paramètres de mesure de ce que nous faisons. Les libéraux essaient de tromper la population canadienne. Il s'agit d'une tromperie qui doit être dénoncée au plus haut niveau.

Ce n'est pas le député de Calgary-Centre, mais le commissaire à l'environnement et au développement durable qui a dit très clairement que les libéraux jouaient avec les chiffres. La prochaine manipulation qu'ils feront sera bien sûr d'inclure dans les chiffres l'absorption réelle de CO₂ dans les forêts canadiennes, pour faire croire qu'ils ont accompli quelque chose, alors que cela ne faisait pas partie des données dès le départ.

Il y a toute une série de citations du commissaire qui sont très importantes, et je vais en lire quelques-unes. En voici une: « Ce manque de transparence de la modélisation reste une préoccupation constante qui peut miner la confiance dans les progrès communiqués et en compromettre la crédibilité ». Les députés ont-ils bien entendu? Le gouvernement a perdu toute confiance auprès des Canadiens et toute crédibilité auprès de ceux qui s'intéressent aux émissions et à nos systèmes de production d'énergie au Canada qu'il faut maintenir pour que nous puissions préserver notre économie prospère et continuer à être un leader mondial en matière de réduction des émissions.

● (1240)

Les trois quarts des sommes que les entreprises privées du pays dépensent pour réduire les émissions le sont par l'industrie pétrolière et gazière pour s'assurer d'une production plus propre. Cette production, en particulier dans les sables bitumineux, a permis de

réduire de 26 % les émissions par baril de pétrole produit au cours des 20 dernières années. C'est mieux que tous les autres secteurs d'activités au Canada en ce qui concerne les réductions associées aux progrès technologiques. Lorsque mon collègue d'en face parle de technologie et non de taxes, nous avons des exemples clairs de la façon dont cela fonctionne.

Les entreprises qui consacrent des fonds à la technologie et non aux taxes font progresser la science et la réduction des émissions de carbone. C'est ce que nous souhaitons, au bout du compte. Nous voulons moins d'émissions de carbone par unité de production. Nous voulons être sûrs d'avoir une économie durable pour l'avenir. Nous voulons remplacer le carbone produit dans le monde par des options plus efficaces et moins polluantes, disponibles ici au Canada.

Je conclurai par une citation du commissaire à l'environnement: « En raison de ce manque de transparence, les responsabilités en matière de réduction des émissions sont restées floues. » J'implore mes collègues de l'autre côté de la Chambre. Ce n'est pas l'opposition qui dit cela, c'est le propre commissaire à l'environnement et au développement durable du gouvernement qui dit que les libéraux ne font rien. La seule chose qu'ils accomplissent en fait de chiffres, et les chiffres sont légèrement en baisse par rapport à leur sommet d'avant la COVID, n'est pas nécessairement le résultat de quoi que ce soit que les programmes ont permis de concevoir; c'est le résultat, principalement, des changements apportés au modèle.

Les libéraux peuvent modifier leurs modèles d'intrants autant qu'ils le souhaitent, mais au bout du compte, il y a davantage de carbone dans l'atmosphère. Nous devons en fait réduire la quantité de carbone dans l'atmosphère et nous devons donc trouver des programmes et des technologies qui permettent de réaliser cet objectif. Cependant, le gouvernement semble en panne d'idées à cet égard parce qu'il s'oriente vers la réglementation et le contrôle plutôt que vers l'innovation et les décisions du marché, qui feront partie de l'avenir et de la solution.

J'ai dit à mes concitoyens: « Quand on a creusé un trou aussi profond, il est temps d'arrêter de creuser ». C'est l'essentiel. Les libéraux se sont enfoncés dans le trou, et leur objectif n'est plus de veiller à ce qu'ils produisent moins d'émissions. L'objectif est de jeter plus d'argent par les fenêtres, et je suis particulièrement inquiet à ce sujet...

● (1245)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Lorsque le député tourne ses pages, elles heurtent les microphones et causent beaucoup de distraction et de difficultés aux interprètes. Je voudrais le mettre en garde à ce sujet. Je sais qu'il se préoccupe des interprètes autant que moi.

Le député de Calgary-Centre a la parole.

M. Greg McLean: Madame la Présidente, c'est la première fois que j'entends cette plainte. Je suis désolé. J'ai des documents et je dois tourner les pages; nous nous préparons soigneusement. Cependant, je vais les ranger et me baser sur ce que je connais du sujet plutôt que sur les notes que j'ai sous la main.

Affaires courantes

Nous avons fait beaucoup de choses dans ce pays. Nous avons fait des dépenses excessives de dizaines de milliards de dollars et n'avons abouti à rien. Où est passé cet argent? Je pense que les Canadiens doivent savoir où est allé cet argent. Il est allé aux nombreuses organisations intéressées auxquelles le gouvernement a recours. Je l'ai déjà dit et je le pense vraiment: ce sont des propagandistes rémunérés.

L'Institut international du développement durable reçoit 30 millions de dollars du gouvernement pour mesurer tout et n'importe quoi en tirant dans toutes les directions, et il n'a aucune expertise pour ce qui est de produire des résultats concrets. Des représentants de l'Institut climatique du Canada étaient présents à une réunion de notre comité il n'y a pas longtemps. Nous pouvons évaluer ce qu'il fait réellement. Il recevait, à ce moment-là, 11 millions de dollars, un montant qui était en voie de passer à 30 millions de dollars. Il conseille le ministère de l'Environnement, car ce dernier n'est pas en mesure de se conseiller lui-même. Dans les faits, ce ministère est désormais sous l'emprise de groupes d'intérêts spéciaux qui reçoivent beaucoup d'argent pour être des groupes d'intérêts spéciaux, et la roue continue de tourner. L'argent des contribuables canadiens s'envole et toutes sortes d'organisations et de personnes s'enrichissent, et je pourrais les nommer si nous avions plus de temps.

Je conclurai en disant que nous n'accomplissons rien dans le domaine de l'environnement. Le gouvernement doit le reconnaître. Le commissaire à l'environnement et au développement durable l'a reconnu. J'invite mes collègues de l'autre côté de la Chambre et des deux autres partis de l'opposition à lire le rapport qui dit que nous n'accomplissons rien. Nous dépensons des dizaines de milliards de dollars et nous n'arrivons à rien. Que faudra-t-il pour que les libéraux comprennent que nous devons nous concentrer sur les technologies qui réduisent les émissions de carbone au Canada et qui profitent au monde entier?

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je ne m'attends pas à ce que le député réponde à ma question parce qu'il ne le fait jamais vraiment, mais je dirai ceci pour réfuter certains des propos erronés qu'il a tenus. Il a affirmé que nos émissions ne sont que légèrement réduites par rapport au niveau où elles se situaient avant la pandémie de COVID. En réalité, nos émissions sont maintenant au même niveau qu'en 1998. Quelle est l'énorme différence entre aujourd'hui et cette année-là? Notre économie valait environ 650 milliards de dollars en 1998 alors qu'elle en vaut aujourd'hui 2 billions. Notre économie est trois fois plus grande qu'en 1998, et nos émissions étaient exactement au même niveau qu'aujourd'hui.

J'aimerais que le député réfléchisse, peut-être, à l'époque où Stephen Harper était premier ministre, où l'économie stagnait, où elle régressait même, alors que les émissions continuaient d'augmenter. Bien que j'apprécie les beaux discours du député, ce ne sont justement que des discours.

M. Greg McLean: Madame la Présidente, je ne sais pas comment répondre au député, car je crois avoir répondu à toutes les questions qu'il a posées à la Chambre des communes. Je lui répète, pour répondre directement à ce qu'il vient de dire, que j'ignore d'où il sort ses chiffres sur les émissions au Canada, parce que ceux que j'ai vus très clairement, qui proviennent du ministère de son gouvernement, indiquent que nous nous situons maintenant à peu près au niveau où nous étions en 2019, et non en 1998, c'est-à-dire juste au niveau d'avant la pandémie de COVID. Nous revenons là où nous étions avant l'effondrement de l'économie, puis nous sommes remontés. Je ne sais pas où il a trouvé ces données sur l'année 1998,

mais c'est ma réponse à sa question. J'espère qu'il apprécie le caractère direct de ma réponse.

Mes propos n'ont rien de beaux discours. Nous parlons de dizaines de milliards de dollars qui sont dépensés sans aucun résultat. Ce que les Canadiens ont besoin de savoir, c'est où sont allés ces dizaines de milliards de dollars, comment nous nous assurons d'obtenir des résultats compte tenu de ce que nous dépensons et de ce que nous faisons pour les Canadiens.

• (1250)

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, ça se voit qu'on est dans le temps des Fêtes. On nage dans une espèce de monde surréel. En ce moment, on n'est pas du tout dans la réalité.

Tantôt, j'entendais mes deux collègues du Parti libéral vanter le bilan libéral en matière d'environnement. Juste pour qu'on mette les pendules à l'heure pour tout le monde, j'ai devant moi un article de *La Presse* qui date du 7 novembre dernier. En matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Canada a le pire bilan du G7.

Nos amis libéraux vantaient leur bilan et, là, on écoute les conservateurs qui proposent d'en faire encore moins en matière de réduction des gaz à effet de serre. On ne se comprend plus. En ce moment, on est vraiment dans le temps des Fêtes. On est dans une espèce de conte.

Selon une étude du Fonds monétaire international, en 2022, le Canada a dépensé de façon directe et indirecte 50 milliards de dollars qu'il a donnés à l'industrie pétrolière. On a donné 50 milliards de dollars de l'argent des taxes et des impôts à une industrie qui a fait 220 milliards de dollars de profits en 2022.

Mon collègue ne pense-t-il pas que cet argent aurait été mieux utilisé si on avait construit des logements sociaux?

M. Greg McLean: Madame la Présidente, c'est intéressant que mon collègue attaque les libéraux, qui n'accomplissent rien dans le secteur environnemental. Il a raison sur ce point. Toutefois, il a continué en indiquant que le gouvernement canadien a donné 50 milliards de dollars à l'industrie pétrolière. C'est une blague. Le gouvernement n'a presque rien donné au secteur le plus productif au Canada. Il faut que mon collègue révise les faits qu'il croit connaître.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, mon collègue affirme que les conservateurs veulent gérer prudemment l'argent. Le régime Harper a été le pourvoyeur de fonds le plus outrancier des milliardaires et des banques de l'histoire de notre pays. Je me contenterai de citer quelques chiffres. Sous le régime Harper, les grandes banques canadiennes ont reçu 116 milliards de dollars de mesures d'aide sous forme de liquidités. Les paradis fiscaux à l'étranger nous ont coûté 30 milliards de dollars par an, selon le directeur parlementaire du budget, toujours sous le régime Harper. Les libéraux, honte à eux, n'ont pas mis fin à la pratique qui consiste à permettre le transfert de 30 milliards de dollars par an dans des paradis fiscaux à l'étranger et à verser des dizaines de milliards de dollars aux PDG des sociétés pétrolières et gazières.

Affaires courantes

Les conservateurs jettent l'argent par les fenêtres. Les milliardaires et les banquiers reçoivent cet argent, mais les conservateurs ont supprimé tous les programmes sur l'énergie propre, y compris écoÉNERGIE, que les Canadiens ont appuyés et auxquels le gouvernement Harper a cruellement mis fin en provoquant la fermeture d'un grand nombre de petites entreprises partout au pays.

Comment les conservateurs peuvent-ils prétendre être crédibles après avoir agi de la sorte?

M. Greg McLean: Madame la Présidente, je ne sais pas non plus où le député prend ses renseignements, car le gouvernement ne donne pas d'argent aux dirigeants des sociétés pétrolières du pays. C'est un secteur productif et quand il va bien, tous les employés vont bien, et quand les choses vont mal, il suffit de penser aux pertes d'emplois des huit dernières années. La situation ne s'est redressée que très récemment, au cours des deux dernières années. Le député fait beaucoup de mésinformation.

Des voix: Oh, oh!

M. Greg McLean: Madame la Présidente, je ne sais pas à quoi pense le député quand il parle d'un gouvernement qui, il y a une décennie, a dû s'organiser en faisant preuve de prudence financière, mais je suis d'accord avec lui pour dire que les conservateurs cherchent des façons de dépenser efficacement l'argent dans l'économie parce que, bien franchement, le gouvernement actuel se dirige tout droit vers la faillite.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés que, s'ils veulent discuter pendant que quelqu'un a la parole — et cela vaut pour les deux côtés —, ils doivent soit sortir, soit attendre leur tour pour intervenir.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je me sens visé par vos propos. Vous avez raison et je souhaite m'amender dans les prochaines années.

Je suis bien heureux de prendre part à ce débat. Je tiens à rappeler que, depuis plus de deux ans, j'ai le privilège de siéger au sein du cabinet fantôme à titre de ministre responsable de l'environnement et des changements climatiques.

Lors de notre convention de Québec, qui a eu lieu il y a plus d'un an, notre chef conservateur, le chef de l'opposition officielle et député de Carleton, a présenté les principes directeurs de notre approche conservatrice en matière d'environnement. D'abord, je mentionne que les changements climatiques sont réels. Il faut y faire face et s'y adapter. Il faut constamment réduire la pollution, réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par contre, nos chemins se séparent lorsque vient le temps de choisir l'approche à privilégier. Le gouvernement libéral, qui est dogmatique, ne pense qu'à taxer et à dépenser n'importe comment. L'approche conservatrice se veut beaucoup plus pragmatique et beaucoup plus axée sur les actions directes. J'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard dans ce discours.

Ce gouvernement libéral est au pouvoir depuis neuf ans et voici le bilan de ce gouvernement en matière d'environnement. Le Canada a le pire bilan des pays du G7 et il est au 62^e rang sur 67 pays. Telle est la situation après neuf de ce gouvernement libéral. Voilà le résultat de cette gestion.

Récemment, nous avons vu l'exemple le plus criant qui soit de mauvais investissements en ce qui a trait à deux programmes. Le gouvernement a mis en œuvre un de ces programmes et il a conti-

nué la gestion de l'autre programme. Malheureusement, le gouvernement a géré ces programmes à la façon libérale, c'est-à-dire tout croche et avec un parfum de corruption.

Tout d'abord, parlons de l'initiative Accélérateur net zéro, un programme de 8 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Malheureusement, c'est un programme qui n'a rien donné, et c'est là que le problème se situe. Oui, on se gargarise de beaux grands principes et on a des cibles ambitieuses. Les libéraux parlent toujours de leurs cibles ambitieuses, mais le résultat n'est pas là. Pourtant, on parle de 8 milliards de dollars. Le commissaire et le sous-ministre responsable de ce dossier ont affirmé en comité parlementaire qu'ils n'étaient pas en mesure d'évaluer directement s'il y avait eu des baisses d'émissions des gaz à effet de serre. Cela ne s'invente pas. On parle d'un accélérateur pour la carboneutralité, un accélérateur pour réduire à zéro les émissions, mais on n'est pas capable de déterminer exactement si on a réussi à réduire les émissions.

Il y a pire. Parlons des témoignages que nous avons entendus au comité parlementaire. Le commissaire à l'environnement et au développement durable a comparu en comité les 2 et 9 mai derniers. Lorsque nous lui avons demandé comment tout cela avait été fait, voici ce qu'il a répondu:

Nous avons aussi constaté que le ministère ne savait pas toujours à combien s'élèverait la réduction des émissions de GES de la plupart des entreprises participant à l'initiative [Accélérateur net zéro], ou si le financement accordé entraînerait une réduction des émissions.

Cela s'appelle Accélérateur net zéro. C'est le commissaire à l'environnement et au développement durable qui nous dit qu'il n'y a strictement rien qui permette de s'assurer que les émissions vont baisser. Cela ne s'invente pas après neuf ans de gouvernement libéral. Un peu plus loin dans son témoignage, le commissaire à l'environnement et au développement durable a indiqué ceci: « La majorité des accords de contribution ne comportent pas d'engagements en matière de réduction [...] » En effet, 12 des 17 entreprises n'avaient pas à s'engager à réduire les émissions. Pourtant, cela s'appelle l'Accélérateur net zéro. Il faut accélérer pour atteindre la carboneutralité, mais 12 des 17 entreprises n'ont aucune cible. Quelle est cette gestion? C'est la gestion libérale des neuf dernières années.

Nous avons demandé d'avoir accès à ces documents. Le gouvernement a imposé un veto silencieux absolu concernant cela. Cependant, les parlementaires peuvent regarder ces documents, mais seulement avec les yeux, et c'est le cas de le dire. On ne peut pas prendre de notes ni de photos, on ne peut rien faire avec cela. On ne peut qu'observer. Nous souhaitons ardemment que ces documents soient rendus publics.

Évidemment, je ne peux pas dire ce que j'ai vu et je n'entends pas commencer à me mettre les pieds dans les plats. Je ne peux pas dire ce qu'il y avait dans ces documents, mais je peux dire que tout ce que j'ai vu mérite d'être connu par les Canadiens. C'était troublant. Tous les députés du Comité permanent de l'environnement et du développement durable y ont accès. Nous souhaitons ardemment que tous les députés puissent y avoir accès. Les députés conservateurs ont vu les documents, et c'est pourquoi je dis à tous les Canadiens qu'ils méritent de savoir comment ces 8 milliards de dollars, qu'ils ont donnés, ont été dépensés.

Affaires courantes

● (1255)

Parlons maintenant d'un autre programme qui a été mis en place par ce gouvernement depuis cinq ans, soit le fonds vert sur les technologies de développement durable. Ce n'est pas une invention du Parti libéral. Cela existait sous d'autres gouvernements, et cela allait bon train parce que c'était un fonds qui visait à aider les entreprises à réduire leurs émissions. À la suite de dénonciations dans quelques médias, la vérificatrice générale du Canada a été mandatée pour étudier ce qui s'était passé dans ce fameux fonds vert. Ce qu'on apprend est très troublant. Ce n'est pas nous qui le disons, ce n'est pas le Parti conservateur qui le dit, mais la vérificatrice générale. Sur 500 millions de dollars au cours des cinq dernières années, ce gouvernement libéral a dépensé 390 millions de dollars, c'est-à-dire que presque 80 % de l'argent de ce fonds n'a pas été géré selon les règles de l'art. Les membres du conseil d'administration se donnaient à eux-mêmes de l'argent des contribuables pour leurs propres entreprises. Ce n'est pas comme ça qu'on doit gérer.

Quand on constatait qu'il y avait beaucoup de va-et-vient au conseil d'administration, parce que les gens étaient en conflit d'intérêts, c'est peut-être la preuve qu'ils ne devaient pas être là. Quand on passe son temps à rentrer et à sortir, il me semble qu'il y a un drapeau rouge qui se lève. Il me semble qu'il y a une sonnette d'alarme qui doit retentir dans l'esprit des gens pour dire qu'on va faire les choses autrement. Ce n'est pas ce qu'ils ont fait, et c'est très dommage. C'est aussi pourquoi on voit qu'après neuf ans sous ce gouvernement, non seulement le Canada est le pire pays du G7, mais il est au 62^e rang sur 67, selon le dernier rapport déposé à la COP29, il y a quelques jours à peine. J'ai d'ailleurs demandé à pouvoir déposer ce document, mais les libéraux ont refusé.

On constate que ces gens-là n'ont pas atteint les cibles, qu'ils n'ont pas atteint ce qu'ils voulaient et, surtout, qu'ils ne savent pas gérer lorsqu'ils ont des fonds d'investissement. Nous, les conservateurs, avons une approche qui se veut positive, constructive, efficace et surtout pas dogmatique. Lors du congrès de Québec, il y a un peu plus d'un an, en septembre 2023, notre chef a défini les quatre piliers de notre action en matière environnementale.

Le premier pilier, ce sont les incitatifs fiscaux en recherche et développement pour de nouvelles technologies pour réduire les émissions. Cela doit se faire de façon responsable, et pas pour faire plaisir aux petits amis, comme l'a conclu la vérificatrice générale avec le fonds vert, et pas non plus en lançant des milliards de dollars — 8 milliards de dollars dans le cas des libéraux — sans avoir des engagements de réduction réelle. Comme conclu par le commissaire à l'éthique, 12 entreprises sur 17 ont reçu des milliards de dollars sans avoir d'objectif. Qu'est-ce que c'est que cette affaire? Nous, les conservateurs, voulons une approche concrète, réaliste, responsable et respectueuse du porte-monnaie des contribuables.

Le deuxième pilier, c'est le feu vert aux énergies vertes. Il faut encore plus d'éolien, de solaire, d'hydroélectricité, de géothermie et de nucléaire au Canada. Oui, la décarbonation conduit à l'énergie verte. C'est pour ça que nous en avons besoin. Nous n'en avons pas assez. Il faut en avoir davantage. Il faut donner le feu vert aux énergies vertes.

Le troisième pilier, c'est l'avantage canadien. Nous avons au Canada toutes les ressources naturelles dont nous avons besoin pour la décarbonation. Pensons au lithium. Comme l'a dit le député de Carleton lorsqu'il est devenu chef, nous avons besoin du lithium canadien pour électrifier nos voitures électriques. Ce que nous voulons, c'est donner le feu vert aux énergies vertes et développer tout

le potentiel d'énergie et de ressources naturelles que nous avons au Canada pour justement permettre cet avancement.

Le quatrième pilier est le suivant: travailler main dans la main avec les Premières Nations. Trop souvent dans notre histoire, quand on arrivait quelque part pour faire du développement et qu'il y avait des Premières Nations, on signait un petit chèque pour leur dire de s'en aller et que nous allions développer ça. Ce n'est pas l'approche à avoir. Il faut une approche de création de richesse partagée, de travail d'égal à égal, de partenariat dans la prospérité.

Nous, les conservateurs, prenons au sérieux la question des changements climatiques, avec des incitatifs fiscaux pour de nouvelles technologies, le feu vert aux énergies vertes, le développement de tout notre potentiel de richesses naturelles pour la décarbonation, et le travail main dans la main avec les Premières Nations. Vivement une élection qui va donner un gouvernement responsable pour tous les Canadiens.

● (1300)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, au lieu de se concentrer sur la motion d'adoption du rapport, je vois que l'opposition conservatrice a pour tactique de continuer à faire de l'obstruction systématique. La question que je pose au député d'en face, la voici: pourquoi les conservateurs continuent-ils de proposer des motions d'adoption de rapports, puis de renvoyer les rapports aux comités permanents en leur donnant de plus en plus de directives? Nous y voyons une tendance inquiétante de la part du chef du Parti conservateur, qui veut renvoyer des rapports aux comités et dicter aux comités permanents ce qu'ils doivent faire.

Le député s'inquiète-t-il de ce coup de force du chef du Parti conservateur? Ce dernier tente de dicter aux comités les sujets dont ils doivent forcément discuter parce que lui, à titre de chef du Parti conservateur, veut que telle ou telle question soit discutée, alors il leur ordonne de le faire.

● (1305)

M. Gérard Deltell: Madame la Présidente, c'était très triste, encore une fois, de voir que le gouvernement refuse d'accepter un ordre de la présidence. C'est pourquoi rien ne bouge à la Chambre: parce que le gouvernement refuse de donner suite à une motion qui lui demande de fournir des documents à la GRC. Le gouvernement refuse.

Par ailleurs, je tiens aussi à signaler que le député a dit que nous dictons ce que nous voulons dire. Oui, je veux parler des changements climatiques. Je suis très fier de défendre nos observations et les mesures que nous prendrons si les Canadiens nous font honneur aux prochaines élections.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ la motion dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Privilège

[Traduction]

Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, nous demandons un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté à plus tard aujourd'hui, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

* * *

PRIVILÈGE

L'INTIMIDATION ALLÉGUÉE PENDANT LES DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE

Hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, CPC): Madame la Présidente, comme je l'ai promis hier, je prends la parole pour faire une intervention plus structurée sur la question de privilège soulevée par la députée néo-démocrate de London—Fanshawe.

Je suis tout à fait d'accord avec tous mes collègues conservateurs qui ont déjà pris la parole à ce sujet. Il n'y a aucune raison de soulever une question de privilège concernant le comportement de l'opposition officielle. En fait, le véritable outrage a eu lieu lorsque la leader parlementaire adjointe du NPD s'est précipitée dans l'allée de façon très démonstrative et verbalement agressive pour s'en prendre au Président. Le député néo-démocrate d'Edmonton Griesbach s'est rapidement joint à elle.

Cet incident s'est déroulé sous les yeux de tous ceux qui regardaient le débat jeudi soir. La députée l'a également avoué dans son intervention de vendredi après-midi lorsqu'elle a dit: « Après l'ajournement, je me suis approchée du fauteuil de la présidence pour demander comment une telle chose avait pu se produire. »

C'est une façon très polie de décrire ce qui s'est passé. Si on regarde l'enregistrement, la caméra tournait encore après que le Président eut ajourné la Chambre. Nous pouvons voir la députée en question, la députée néo-démocrate, se diriger vers le Président de manière très agressive, gesticuler, pointer du doigt et, essentiellement, crier après le Président et le réprimander.

Voici ce que prévoit le paragraphe 16(4) du Règlement: « À l'ajournement de la Chambre, les députés doivent rester à leur siège tant que le Président n'a pas quitté le fauteuil. » Ce n'est manifestement pas ce qui s'est passé. Le comportement de la leader adjointe à la Chambre du NPD m'a plutôt rappelé l'incident décrit à la note de bas de page n° 345 à la page 645 de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*:

La scène la plus disgracieuse des temps modernes est sans doute celle qui s'est déroulée en 1980, quand le gouvernement a cherché à clore le débat sur une motion qui visait à créer un comité chargé d'étudier une résolution constitutionnelle. Plusieurs députés, mécontents de cette motion de clôture, se sont rués sur le fauteuil présidentiel en exigeant de se faire entendre. Devant le désordre qui en a résulté sur le parquet, le sergent d'armes a ordonné au personnel de sécurité d'entrer dans l'enceinte de la Chambre, en restant toutefois derrière les rideaux [...]

Heureusement, les choses ne sont pas allées aussi loin. Nous n'avons pas eu besoin de policiers armés dans l'enceinte pour faire face au chaos et au désordre provoqués par le NPD, mais le sergent d'armes adjoint a dû escorter physiquement la leader adjointe à la Chambre du NPD à l'écart des banquettes conservatrices après son attaque non professionnelle, erratique et déséquilibrée contre plu-

sieurs députés conservateurs qui, conformément au Règlement, étaient restés assis et avaient gardé leur calme.

Comme je l'ai dit, s'il y a quelque chose qui constitue un outrage, c'est bien l'assaut de la leader adjointe à la Chambre du NPD contre la présidence. Si les conservateurs l'avaient voulu, ils auraient pu soulever leur propre question de privilège, et, à mon avis, la présidence aurait automatiquement jugé qu'elle était fondée de prime abord. Toutefois, les conservateurs estiment que les questions de privilège doivent être réservées aux cas d'atteintes graves à l'autorité et à la dignité du Parlement, et non pour se faire du capital politique à bon marché afin de détourner l'attention des erreurs stratégiques d'un parti donné.

Je crois que c'est ce qui sous-tend la question de privilège de la leader adjointe à la Chambre du NPD. Si on me donne un peu de latitude, je crois que les motifs et le contexte sont importants dans ce dossier.

Le NPD est en difficulté. Ce que nous observons, c'est le trop-plein d'émotions qui découle de sa situation fâcheuse. Pendant trois ans, le NPD a fait partie d'une coalition avec le premier ministre libéral, dans le cadre de laquelle il a contribué à ses politiques désastreuses pour le Canada, qui font souffrir les Canadiens...

• (1310)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La Chambre est saisie d'une question de privilège. Nous allons permettre au député de terminer, puis nous passerons au député de New Westminster—Burnaby, qui veut intervenir sur la même question de privilège, si je comprends bien. Si le député entend fournir davantage de contexte sur l'incident qui s'est produit, c'est admissible. S'il veut débattre d'autres points, je dirais que ce ne l'est pas.

Le leader à la Chambre de l'opposition officielle a la parole.

L'hon. Andrew Scheer: Madame la Présidente, par respect pour vous, je passerai rapidement sur cette partie-ci.

Je signalerai simplement que, dans leurs interventions, les néo-démocrates n'ont eu aucun problème à mobiliser le temps de la Chambre pour présenter toutes sortes de conjonctures et de théories farfelues sur les motivations des autres, pour ne pas dire des fabrications, relativement à ce qui s'est passé. Toutefois, je vais tenir compte de ce que vous avez dit, madame la Présidente, en soulignant rapidement que les néo-démocrates étaient manifestement frustrés ce soir-là.

Je crois qu'ils ont saisi l'occasion de détourner l'attention de leur décision de...

Des voix: Reprenons le débat.

L'hon. Andrew Scheer: Non, c'est ce qui s'est passé jeudi soir. Ils ont profité de l'occasion pour tenter de détourner l'attention de leur propre erreur stratégique. Cela dit, les Canadiens sont intelligents, ils savent ce qu'ils voient, et le NPD en est conscient.

Privilège

Tout ce qui s'est passé lors du vote de jeudi soir, c'est qu'une centaine de députés conservateurs, fiers d'être ici pour voter au nom de leurs concitoyens, ont exprimé leur opinion sur les votes des néo-démocrates. Si la présidence regarde la vidéo du vote, elle verra que les quatre ou cinq députés néo-démocrates qui votaient en personne à la Chambre ont réagi de manière amusée et avec bonne humeur, par exemple en faisant des gestes pour indiquer à la blague qu'ils n'entendaient pas ce que disaient leurs collègues conservateurs. Ce n'était pas parce qu'ils n'entendaient pas la présidence ou les personnes qui faisaient l'appel nominal. Ils regardaient carrément les députés conservateurs en plaisantant et en cabotinant pour la caméra.

Sur le moment, c'est ainsi que ces députés ont interprété le bruit qui venait du fond de la salle. On peut d'ailleurs voir la députée néo-démocrate de Port Moody—Coquitlam demander à la blague aux députés conservateurs de parler plus fort, en prétendant qu'elle ne les entendait pas.

C'est l'atmosphère qui régnait alors. On le voit sur la vidéo. C'est indiscutable. Ce n'est pas mon opinion. C'est ce que la présidence verra si elle regarde la vidéo de cette soirée.

Je crois que tout cela aurait pu donner lieu à une brève intervention de la présidence et que la Chambre serait passée à autre chose, comme ce serait normalement le cas. Il incombe à la présidence de faire respecter le décorum et le Règlement ou de les appliquer quand elle estime que la situation dérape. Les députés conservateurs ont répondu à l'appel de la présidence, et la Chambre est passée à autre chose, comme il se doit.

En ce qui concerne les allégations précises qui ont été faites, je tiens de très bonne source que nous rejetons catégoriquement les allégations diffamatoires, fallacieuses et absolument sans fondement du NPD selon lesquelles qui que ce soit aurait été en état d'ébriété. Si le Président veut vraiment examiner la validité de ces allégations, je signale que les deux députés que le NPD a accusés à la Chambre et qui, je le répète, ont été filmés ne boivent jamais d'alcool. Non seulement c'est insultant pour eux, mais c'est incroyablement dangereux que quelqu'un puisse instrumentaliser le privilège parlementaire comme l'a fait le leader parlementaire du NPD pour porter des accusations sans fondement, qui ont depuis été reprises dans les médias sociaux, ce qui a vraiment entaché la réputation des députés sans qu'il y ait la moindre preuve. C'est vraiment un problème.

Si le Président examine le comportement des députés ce soir-là, s'il y a lieu de se demander qui aurait pu être en état d'ébriété, il constatera qu'il ne s'agit assurément pas des députés conservateurs. Hier, dans une intervention, le leader parlementaire du NPD a porté un certain nombre d'accusations scandaleuses...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre! Quelqu'un a la parole, et il ne convient vraiment pas que d'autres se mettent alors à crier. Il peut y avoir toutes sortes d'interprétations, mais le député ne peut que présenter son argument. Selon moi, il est très difficile d'interpréter ce que quelqu'un d'autre était effectivement en train de faire. Je demande encore une fois au député de bien vouloir clore son propos.

Le leader à la Chambre de l'opposition officielle a la parole.

L'hon. Andrew Scheer: Madame la Présidente, je suis d'accord avec vous, mais nous en sommes là parce que c'est exactement ce

que les députés néo-démocrates ont fait en formulant ces accusations outrancières et sans fondement. Selon moi, il n'est que juste et équitable que, après avoir entendu des allégations de ce genre, l'opposition officielle puisse non seulement défendre ses députés et leur intégrité, mais aussi présenter les faits à la présidence si elle a l'intention de statuer sur l'affaire.

Mon homologue néo-démocrate a aussi prétendu que des pages avaient été retirés de l'antichambre de l'opposition en raison, selon lui, de la conduite de députés conservateurs. Un représentant de l'administration de la Chambre m'a renseigné au sujet du programme des pages et il m'a informé que le problème fondamental qui avait en fin de compte mené à la prise d'une décision s'était posé plus tôt et qu'il n'avait absolument rien à voir avec un comportement observé dans l'antichambre. Il s'agissait d'un problème administratif au sein du programme des pages même.

Je peux aussi dire que, pendant la soirée, des demandes ont été adressées d'un côté à l'autre, depuis l'antichambre du NPD, pour que soit baissé le volume de la télévision qui était allumée. On a acquiescé à cette demande. Cela fait carrément contraste avec les actions de députés néo-démocrates ce soir-là.

J'aimerais aussi préciser que j'ai été longtemps député à la Chambre, des deux côtés de celle-ci. J'ai partagé les antichambres de l'opposition avec des députés néo-démocrates. Ils sont souvent réunis ensemble et ont du bon temps, tout comme le faisaient les conservateurs ce soir-là. Je les ai entendus jouer de la guitare et entonner tour à tour des chansons. Cela arrive de temps à autre quand les séances se prolongent jusqu'à une heure tardive en soirée. Les deux partis s'entendent habituellement bien dans ces circonstances. Nous devons partager le même espace. Nous essayons de ne pas nous gêner mutuellement.

Cette situation a complètement estomaqué le personnel et les députés conservateurs pour qui la soirée se déroulait exactement comme je viens de le dire. Nos députés étaient dans leur coin de l'antichambre et profitaient de la soirée, tout en sachant qu'ils étaient sur le point de revenir à la Chambre pour voter sur une question de confiance; ils passaient un bon moment à la Chambre des communes et taquinaient les députés néo-démocrates qui votaient sur une autre facette de la question, ce qu'ils font tout le temps. Maintenant, ils font tout simplement la morale de manière sélective.

Cela étant dit, permettez-moi de parler un peu de la conduite de la députée néo-démocrate à la Chambre. Nous avons vu la députée néo-démocrate de Vancouver-Est sortir de ses gonds face au coordonnateur de l'antichambre des conservateurs. Jeudi soir, non pas une fois, mais deux, elle l'a injurié grossièrement et l'a comparé à une certaine partie de l'anatomie. La deuxième fois, un membre du personnel du NPD a dû s'interposer physiquement entre ce collaborateur et elle, de manière très semblable à la fois où le sergent d'armes adjoint a dû éloigner la leader parlementaire adjointe du NPD des conservateurs qu'elle harcelait, comme ont déjà pu le constater en regardant la vidéo que des centaines de milliers de Canadiens ont déjà pu voir.

Cette interaction entre la députée néo-démocrate et le collaborateur conservateur était un abus de pouvoir visant à affirmer son autorité sur un employé et à l'intimider. Il y a des témoins de cette conduite, et, si j'ai bien compris, une vidéo que, je l'espère, les gens visionneront dans d'autres forums.

Privilège

Plus tôt ce soir, le député conservateur de St. Albert—Edmonton a tenté d'enregistrer un message à l'intention de ses électeurs et des Canadiens à propos du travail qu'il fait comme ministre du cabinet fantôme de notre parti chargé de la réforme démocratique, en ce qui a trait au projet de loi C-65, qui propose de retarder les élections à date fixe d'une semaine dans le but de garantir les pensions de 28 députés libéraux et néo-démocrates.

Une voix: Débat.

L'hon. Andrew Scheer: Je vais en venir au point pertinent.

Madame la Présidente, en essayant d'enregistrer cette vidéo, le député d'Edmonton Griesbach a eu un comportement perturbateur, harcelant, odieux et nuisible qui visait mon collègue et son travail, en tentant de l'empêcher d'enregistrer la vidéo. À la fin de la soirée, une autre députée néo-démocrate s'est lancée dans une diatribe passive-agressive bizarre contre un second membre du personnel conservateur, qui avait eu la simple courtoisie de lui tenir une porte qui, autrement, se serait automatiquement refermée sur elle. Et ça ne s'est pas arrêté là.

Hier, dans l'antichambre, l'ancienne whip du NPD a insulté grossièrement ma cheffe de cabinet tout à fait gratuitement. C'est un nouvel exemple d'une tendance, chez les députés du NPD, à se comporter de manière bizarre, extravagante et anarchique dans la Cité parlementaire. Si on veut savoir pourquoi on a demandé aux pages de quitter l'antichambre, observons le comportement des députés néo-démocrates qui a contribué au sentiment que les pages ont pu éprouver dans leur espace de travail.

Ce qui est inhabituel ici, c'est que la leader adjointe à la Chambre du Nouveau Parti démocratique, qui a eu une conduite honteuse jeudi soir, comme on a pu le voir sur ParlVU et sur d'autres vidéos publiées sur les médias sociaux, a essayé de mener la charge en faveur de la civilité et du décorum au Parlement.

En juin, elle a écrit à tous les députés pour les inviter à signer un soi-disant engagement en quatre points. D'abord, elle voulait que les députés s'engagent à se soutenir mutuellement et à dénoncer les abus et le harcèlement lorsque nous en sommes témoins ou victimes. C'est exactement ce que nous faisons en ce moment au sujet du comportement excessivement et ouvertement toxique des néo-démocrates. Ensuite, les députés devaient s'engager à appeler tous nos alliés à se tenir à nos côtés pour soutenir les femmes qui occupent une charge publique et dénoncer toutes les formes de mauvais traitements et de harcèlement...

● (1315)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député parle d'autres choses qui n'ont rien à voir avec le sujet en question ou la situation qui s'est produite, ce qui relève davantage du débat. Avant qu'il y ait débat, la présidence doit prendre une décision. Je demande simplement au député s'il a des renseignements supplémentaires à consigner au compte rendu qui concernent cette soirée-là et qui n'ont pas déjà été soulevés à la Chambre.

Le leader de l'opposition officielle à la Chambre a la parole.

● (1320)

L'hon. Andrew Scheer: Madame la Présidente, je vais conclure en disant que les néo-démocrates ont porté des accusations fausses et sans fondement qui ternissent la réputation des députés. Le vieil adage selon lequel un petit mensonge peut faire la moitié du tour du monde alors que la vérité est encore en train de lacer ses bottes est tout à fait approprié ici, parce qu'ils peuvent faire ces allégations et

que, en nous défendant simplement nous-mêmes, nous contribuons à la propagation de cette fausseté. Tous les députés se trouvent ainsi dans une situation très risquée. N'importe lequel d'entre nous pourrait prendre la parole à n'importe quel moment et lancer de fausses accusations au sujet de personnes qu'il a vues dans le bar de la salle à manger parlementaire et de ce qu'un député a dit ou fait, et ne pas avoir à rendre des comptes parce que l'effet de l'accusation sème le doute dans l'esprit des gens.

Deuxièmement, le comportement des députés néo-démocrates eux-mêmes est à l'origine de l'effondrement de l'ordre à la Chambre. La façon dont ils ont traité la présidence, à laquelle ils avaient déjà accordé leur confiance, est absolument honteuse. Ils ont remonté l'allée en s'agitant et en lançant des insultes. Il est clair que si des privilèges ont été bafoués, ce sont ceux des députés conservateurs qui font l'objet d'allégations sans fondement. S'il y a un milieu de travail qui a été rendu toxique par un comportement, c'est bien celui du personnel conservateur dans l'antichambre à cause des actions du NPD.

Pour régler le problème maintenant, les néo-démocrates devraient retirer leur question de privilège, présenter des excuses à la présidence pour leur comportement, présenter des excuses aux députés conservateurs dont ils ont terni la réputation et mettre fin à cette affaire.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, tout ce que je peux dire au...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. C'est exactement ce dont nous avons été témoins à maintes reprises quand quelqu'un d'autre a la parole.

Le député s'est levé pour parler de la question de privilège. Je lui ai dit qu'il devait attendre que l'intervenant précédent ait terminé. Je demanderais aux députés de faire preuve de respect. Écoutons ce que le député a à dire afin de pouvoir ensuite poursuivre nos travaux.

Le député de New Westminster—Burnaby a la parole.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, j'allais dire qu'après sa carrière en politique, mon collègue et ami aura un bel avenir devant lui en tant qu'auteur de fiction. Il n'a pas parlé de la question de privilège...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Des députés ont dénoncé des faussetés et ce genre de choses. J'aimerais que tous les députés puissent donner leur avis, mais qu'ils n'impliquent pas les autres. Il incombe aux députés d'être respectueux les uns envers les autres. Ils peuvent présenter leur point de vue sur ce qui a pu se produire et la décision qui s'impose sera prise par la présidence.

Je vais maintenant permettre au député de New Westminster—Burnaby de fournir toute autre information qu'il désire ajouter à la question de privilège dont la Chambre est saisie. Tout autre débat sera suspendu jusqu'à ce qu'il soit décidé si la question de privilège est fondée à première vue.

Le député de New Westminster—Burnaby a la parole.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, j'ai trois observations.

Tout d'abord, le leader à la Chambre de l'opposition officielle a invoqué le Règlement. Il n'a pas dit qu'il s'exprimait sur la question de privilège. Je pense que c'est très pertinent pour la décision de la présidence.

Deuxièmement, la présidence s'est excusée de ne pas avoir donné la parole à la députée de London—Fanshawe. C'est important. Le leader à la Chambre de l'opposition officielle le sait, et cette omission, cette erreur, fait partie de sa déformation de la question de privilège.

Troisièmement, je suis heureux que les conservateurs aient enfin admis que les pages ont dû se retirer de l'antichambre de l'opposition pour des raisons de sécurité. Il est important que la présidence tienne compte de cette admission dans la suite de la procédure relative à la question de privilège.

Je n'abuserai pas du temps qui m'est imparti, et je n'entrerai certainement pas dans un débat. Je remercie la présidence de son examen approfondi de la question de privilège.

Mme Michelle Ferreri: Madame la Présidente, pendant que mon collègue parlait des événements dont j'ai également été témoin lors du vote jeudi — c'est-à-dire lorsque la députée de London—Fanshawe a traversé la Chambre en trombe en prenant à partie de nombreux députés —, dans l'antichambre, la députée de London—Fanshawe a mimé un coup de couteau en direction du personnel conservateur, comme si elle allait nous poignarder. Je veux juste...

• (1325)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): En général, la présidence ne se prononce pas sur ce qui se passe dans les antichambres, et il y a de meilleures façons de traiter de ces questions. Comme je l'ai dit, il est préférable de ne parler que des problèmes qui se sont produits sur le parquet de la Chambre des communes pour que nous soyons alors mieux en mesure de déterminer s'il y a, de prime abord, atteinte au privilège.

La députée de Vancouver-Est souhaite intervenir au sujet de la même question de privilège.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, je me sens obligée de prendre la parole pour vous faire part de renseignements supplémentaires. En ce qui concerne le jour du vote, ce qui s'est passé, c'est que ma collègue, la députée de London—Fanshawe, s'est approchée du fauteuil de la présidence pour exprimer sa préoccupation de ne pas avoir été reconnue et de ne pas avoir pu faire son travail en raison des railleries et du bruit provenant du côté des conservateurs.

Cette situation a été orchestrée et préméditée pour enfreindre le Règlement de la Chambre afin que les députés néo-démocrates ne puissent pas entendre leur nom lorsqu'ils se lèvent pour voter. Ainsi, je n'ai pas pu entendre mon nom ni savoir si mon vote avait été enregistré. Je sais que c'est également le cas de mes collègues du NPD qui étaient à la Chambre ce jour-là. Par conséquent, ma collègue, la députée de London—Fanshawe, n'a pas pu faire son travail.

Par la suite, en ce qui concerne la vidéo qui a été tournée, il est vrai qu'il y avait, au total, cinq députés du NPD à la Chambre, et que certains d'entre nous se sont rendus jusqu'au fauteuil de la présidence pour appuyer ma collègue, la députée de London—Fanshawe. Nous y sommes allés pour la soutenir parce que plus d'une centaine de députés conservateurs se moquaient d'elle, la qualifiant de pathétique et la déshonorant.

Privilège

Pendant que nous observions ce qui se passait, nous avons pensé que nous devions aller la défendre. Oui, j'ai fait un commentaire au sujet des conservateurs qui enfreignent délibérément le Règlement de la Chambre parce que le personnel de leur whip leur a ordonné d'interrompre les délibérations pendant le processus de vote lorsque les députés néo-démocrates se sont levés pour voter. C'est en somme ce qui s'est passé...

Une voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Pardon, mais le député n'a pas la parole. Il devrait faire preuve de plus de respect à la Chambre et laisser les autres parler.

Il s'agit de renseignements supplémentaires pendant un débat...

Une voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Pardon, mais si le député ne veut pas respecter l'ordre de la présidence, je lui demanderais de sortir.

J'invite la députée de Vancouver-Est à conclure, car, d'après ce que je comprends, il s'agit de renseignements supplémentaires.

En ce qui concerne le député, je le remercie d'être sorti. Il semble avoir de la difficulté à se maîtriser.

La députée de Vancouver-Est a la parole.

Mme Jenny Kwan: Madame la Présidente, le député qui vient de sortir de la Chambre, celui à qui vous avez demandé de respecter le Règlement, vient de faire un geste menaçant à mon égard. Je tiens à le souligner pour que ce soit consigné au compte rendu.

Je conclus mes remarques sur ce qui s'est passé ce soir-là. Quand j'étais dans l'antichambre, j'avais l'impression qu'il y régnait une odeur de brasserie. C'est un fait. J'espère que la vérité l'emportera, car je sais que les faits sont abondamment manipulés et déformés. Comme c'est leur habitude, les intimidateurs se défendent en employant des attaques agressives. C'est ce qu'on peut voir du côté des conservateurs.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie tous les députés de leurs interventions. Certains des témoignages concernant cette question de privilège relevaient davantage du débat. Je remercie les députés des renseignements supplémentaires qu'ils ont fournis. Nous en tiendrons compte au cours des délibérations.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Madame la Présidente, je souhaite ajouter ma voix à propos de la même question de privilège, puisque je me tenais ici même, donc, comme vous pouvez le voir, à seulement huit sièges de l'endroit où...

• (1330)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je veux m'assurer que la députée fournira des renseignements supplémentaires et qu'elle ne répétera pas ce qui a déjà été dit.

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, si on me permet de parler et de continuer, c'est ce que je vais faire.

Ce qui est unique, c'est mon point de vue, étant donné que j'étais ici même, à huit sièges de l'endroit où l'incident s'est produit. Il est tout à fait faux de dire qu'il y avait des centaines de députés conservateurs ici à ce moment-là. Ce n'est tout simplement pas vrai.

Privilège

Deuxièmement, je me tenais ici même quand la députée a traversé la Chambre en trombe. Le pauvre porteur de la masse ne savait pas trop quoi faire. Il se demandait ce qui se passait. J'ai vu la députée, à quelques pieds de moi, traverser la Chambre de façon précipitée et agressive.

Je n'ai certainement pas de leçon à donner pour ce qui est du décorum, quand je fais mon travail de députée, quand je suis à mon siège et que je prends la parole pour défendre les intérêts de ma circonscription, mais cela n'a rien à voir avec la façon dont la députée a traversé la Chambre en trombe en criant après la présidence, les pages et tout le monde qui se trouvait autour d'eux.

De plus en plus de députés conservateurs quittaient la Chambre pendant que cela se déroulait. Il y avait des conservateurs tout au fond qui demandaient ce qui se passait et qui disaient que la Chambre était ajournée et qu'il fallait donc en finir. Les députés néo-démocrates ont alors lancé de fausses accusations à l'endroit de notre chef adjoint. Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes est venu ici et s'est assis à huit places de moi, à son siège. À ce moment-là, le député est revenu de ce côté-ci avec au moins trois députés d'en face. Ils se sont précipités vers mon collègue masculin, qui était assis, qui était allé s'asseoir, et ils se sont penchés au-dessus de lui de manière agressive, par-dessus le pupitre, en élevant la voix et en le pointant du doigt.

Sur la vidéo qui circule, on peut m'entendre dire qu'il est assis. Aucune personne saine d'esprit dotée du sens de la vue ne pourra me faire croire que la personne qui faisait de l'intimidation était le député qui était assis à sa place, alors que trois ou quatre autres députés étaient penchés sur lui et élevaient la voix et même criaient, en le pointant du doigt, comme on le voit sur la vidéo. Toute personne saine d'esprit ne peut que conclure que ce sont ces députés qui étaient debout et qui se penchaient au-dessus du député assis à son siège qui se sont livrés à de l'intimidation physique et verbale. D'ailleurs, les observations de la députée de Kelowna—Lake Country, dont le pupitre est voisin de celui du député, confirment mes propos.

Je n'arrive pas à me souvenir du nom de sa circonscription, et je sais que ce n'est pas son nom de famille, mais le nom Ferrari...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée n'a pas le droit de désigner les autres députés par leur nom ou leur prénom.

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, je pensais que je prononçais un autre nom.

Cependant, à l'instar de la députée de Peterborough—Kawartha, j'ai moi aussi occupé de nombreux emplois professionnels avant d'être élue à la Chambre il y a près d'une décennie. C'est un peu comme l'incident où nous avons tous prétendu que le premier ministre n'avait pas fait ce qu'il a fait lors de notre première ou deuxième année à la Chambre, soit se précipiter à l'autre bout de la Chambre parce qu'il était furieux à cause de la durée du vote. Le premier ministre a forcé Gord Brown, notre whip de l'époque, à remonter l'allée jusqu'ici, mais ce dernier était trop aimable pour dire quoi que ce soit. Ce qui s'est passé...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée est en train de donner d'anciennes informations. Si elle a quelque chose à ajouter, je l'invite à le faire, car bon nombre des points qu'elle a soulevés ont déjà été soulevés. De plus, le Président était ici, alors il a vu ce qui s'est passé. Il en a été témoin, et je suis certaine qu'il sera capable de fournir davantage de contexte. Nous dis-

posons aussi de beaucoup d'enregistrements vidéo. Je demande à la députée de conclure.

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, j'espère vivement que nous ne nous retrouverons pas dans une situation où il dira qu'il a vécu les choses différemment et où nous devons tous faire semblant de croire une version contraire aux événements que nous avons vus de nos propres yeux.

Les députées de Peterborough—Kawartha et de Kelowna—Lake Country sont des femmes fortes. Aucune d'entre nous n'est timide. Beaucoup d'entre nous ont vécu des situations difficiles dans leur vie, comme se trouver dans des environnements dangereux et dans des situations d'intimidation physique et verbale. Je peux moi-même en témoigner, et c'est pour cette raison qu'à l'âge adulte, je suis devenue allergique aux intimidateurs.

Cependant, je tiens à souligner les propos que ces députés ont tenus. Je n'ai jamais été dans un environnement de travail où ce genre de choses était possible et n'entraînait aucune conséquence. J'aimerais vraiment connaître les conséquences que subiront les députés qui se comportent d'une façon aussi manifestement intimidante, physiquement et verbalement, dans leur lieu de travail.

Je conclurai en disant que cet endroit est un lieu de débat animé. Nous sommes chargés de représenter nos concitoyens dans le contexte de décisions stratégiques et politiques extrêmement importantes pour leur vie quotidienne. Il est certain que le débat peut s'enflammer, que les votes peuvent être controversés et qu'il peut y avoir de vifs échanges entre nous. Les esprits peuvent s'échauffer dans cette enceinte, et nous le savons quand nous nous présentons comme députés. Si certains sont incapables de supporter les tensions, ils devraient probablement aller voir ailleurs. J'espère qu'il y aura...

● (1335)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Cette intervention s'enfonce vraiment dans le débat. Les informations ont déjà été fournies et ont déjà été soumises. Je remercie les députés de toutes leurs contributions supplémentaires, mais la plupart des interventions relevaient du débat. Comme je l'ai dit, le Président était présent. Nous avons beaucoup de vidéos à examiner, et je suis sûre qu'une décision est imminente.

La Chambre reprend maintenant l'étude des affaires courantes.

La députée de Lakeland invoque à nouveau le Règlement.

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, mon intervention comporte toutefois quelque chose de nouveau, à savoir mon point de vue très proche et direct sur tout, ce qui constitue une perspective unique. La nouvelle question que je pose vraiment est la suivante: quelles seront les conséquences?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous pouvons espérer que cette question recevra une réponse en fonction de la décision qui sera rendue. Comme nous venons de le voir, les députés se mettent parfois dans tous leurs états et font parfois des choses qu'ils regrettent plus tard ou qui ne sont pas acceptables à la Chambre. Par conséquent, je demande simplement aux députés de faire preuve de respect les uns envers les autres.

PÉTITIONS

LE FALUN GONG

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui.

La première provient de Canadiens qui affirment que le Falun Gong est une discipline spirituelle chinoise traditionnelle qui préconise la méditation, l'exercice et des enseignements moraux fondés sur les principes de la franchise, de la compassion et de la tolérance. En juillet 1999, le Parti communiste chinois a lancé une intense campagne nationale de persécution en vue d'éradiquer le Falun Gong. Par centaines de milliers, des adeptes du Falun Gong ont été détenus dans des camps de travail forcé, des centres de lavage de cerveau et des prisons, où la torture et les sévices sont courants; des milliers en sont morts.

L'avocat canadien David Matas et l'ancien secrétaire d'État canadien pour l'Asie-Pacifique David Kilgour ont fait enquête en 2006 et ont conclu que le régime chinois et ses agences partout en Chine avaient mis à mort des prisonniers de conscience du mouvement Falun Gong par dizaines de milliers. Les organes vitaux de ces prisonniers ont été prélevés contre leur gré et revendus au prix fort. L'organisme Doctors Against Forced Organ Harvesting a recueilli environ 1,5 million de signatures dans plus de 50 pays dans le cadre d'une pétition qu'il a présentée au haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Cette pétition réclame des mesures immédiates pour mettre fin à la pratique contraire à l'éthique que constitue le prélèvement forcé d'organes en Chine, ainsi qu'à la persécution du Falun Gong.

Le Parlement européen a adopté une résolution condamnant le prélèvement abusif d'organes en Chine et exhortant le gouvernement chinois à mettre fin immédiatement à la pratique de prélever les organes de prisonniers de conscience.

Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement et le gouvernement canadiens d'adopter une résolution en vue de prendre des mesures pour faire cesser l'assassinat systématique et criminel par le régime communiste chinois d'adeptes du Falun Gong afin de prélever leurs organes; de modifier les lois canadiennes de manière à combattre le prélèvement forcé d'organes; et de demander publiquement que cesse la persécution du Falun Gong en Chine.

• (1340)

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Madame la Présidente, j'ai aussi une pétition qui indique, tout d'abord, que Louis Roy, du Collège des médecins du Québec, a recommandé d'élargir l'euthanasie aux bébés de zéro à un an qui viennent au monde avec de graves malformations et des syndromes très graves. Les pétitionnaires affirment que cette proposition visant à légaliser le meurtre de bébés est profondément choquante pour de nombreux Canadiens et que l'infanticide est toujours indéfendable.

Les pétitionnaires, qui sont citoyens et résidents du Canada, appellent le gouvernement du Canada à empêcher toute tentative pour autoriser le meurtre d'enfants.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés de bien vouloir résumer les pétitions au lieu de les lire mot pour mot.

LA MALADIE CŒLIAQUE

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Madame la Présidente, je présente une pétition au nom de plus de 27 000 Canadiens

Affaires courantes

qui demandent un allègement fiscal pour les personnes atteintes de la maladie cœliaque. La maladie cœliaque touche 1 Canadien sur 100 et oblige les personnes atteintes à se nourrir sans gluten, ce qui peut coûter très cher. L'actuel crédit d'impôt pour frais médicaux exige que les demandeurs fournissent des reçus, ce qui alourdit inutilement le processus. Seulement un Canadien sur cinq atteint de la maladie cœliaque a demandé le crédit d'impôt.

Les pétitionnaires demandent donc la création d'un crédit d'impôt remboursable de 1 000 \$ par année pour les Canadiens atteints de la maladie cœliaque. Je tiens à remercier Cœliaque Canada et toutes les personnes qui ont signé cette pétition. En tant que membre fondatrice du caucus multipartite sur la maladie cœliaque, je suis fière de la présenter à la Chambre.

LA FISCALITÉ

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole pour présenter une pétition. Les pétitionnaires prient le gouvernement et la ministre des Finances de renoncer à leur projet de faire passer le taux d'inclusion des gains en capital à 66,6 %. Ils soulignent que l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital désavantagera le Canada et les entreprises canadiennes. On estime que ce changement aura une incidence sur une entreprise canadienne sur cinq au cours de la prochaine décennie. Enfin, les pétitionnaires soulignent qu'une hausse de l'impôt sur les gains en capital pèserait sur les ressources en matière de soins de santé, limiterait l'accès à des logements abordables, exacerberait les difficultés financières des agriculteurs et compromettrait l'épargne-retraite des Canadiens.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de présenter une pétition au nom de mes concitoyens.

Au nom des habitants de Swan River, au Manitoba, je prends la parole pour la 57^e fois afin de présenter une pétition sur la hausse du taux de criminalité. La criminalité sévit à Swan River. Selon Statistique Canada, après neuf ans de gouvernement libéral, les crimes violents ont augmenté de 50 % et les homicides liés aux gangs ont presque doublé. Au cours des cinq dernières années, l'indice de gravité de la criminalité à Swan River a augmenté de plus de 50 %. Sur une période de 18 mois, quatre personnes à Swan River ont été responsables de 309 infractions au total, dont 53 étaient des infractions violentes. C'est pourquoi les habitants de Swan River réclament la prison, et non la mise en liberté sous caution, pour les récidivistes violents.

Les habitants de Swan River exigent que le gouvernement libéral abroge ses politiques laxistes en matière de criminalité, qui menacent directement leurs moyens de subsistance et leur collectivité.

J'appuie les bonnes gens de Swan River.

LES DROITS DE LA PERSONNE EN INDE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, j'ai trois pétitions à présenter aujourd'hui.

La première provient de nombreux Canadiens qui se préoccupent de la protection des droits de la personne en Inde. Les pétitionnaires affirment que, selon la commission américaine des libertés religieuses internationales, divers acteurs préconisent et appliquent des politiques sectaires visant à établir l'Inde à titre d'État hindou.

Affaires courantes

Ils indiquent que les chrétiens en Inde font l'objet d'attaques de la part d'extrémistes qui saccagent leurs églises, agressent les personnes travaillant pour des églises et menacent ou humilient leurs congrégations. Ils signalent également que les crimes contre les groupes dalits, y compris des femmes et des filles dalits, sont à la hausse. En outre, ils soulignent que les musulmans indiens sont à risque de génocide, et font l'objet d'agressions et de violence sexuelle.

Les pétitionnaires prient le gouvernement canadien de veiller à ce que tous les accords commerciaux avec l'Inde contiennent des dispositions obligatoires sur le respect des droits de la personne, d'imposer des sanctions contre les extrémistes et de promouvoir un dialogue respectueux entre le Canada et l'Inde.

• (1345)

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, la prochaine pétition que j'ai à présenter provient de Canadiens de partout au pays qui sont préoccupés par la protection des droits de la personne en Turquie, au Pakistan et à Bahreïn.

Les pétitionnaires affirment que des responsables turcs, pakistanais et bahreïniens ont commis de graves violations des droits de la personne contre des milliers de Turcs, y compris huit Turco-Canadiens, que des responsables turcs ont tué des centaines de personnes, dont Gokhan Acikkollu, et que des responsables turcs ont détenu illégalement plus de 300 000 personnes sans fournir de motif.

Les pétitionnaires affirment également que plusieurs organismes de défense des droits de la personne ont confirmé que de graves violations des droits de la personne ont lieu en Turquie. Ils demandent au gouvernement du Canada de suivre de près la situation des droits de la personne en Turquie et d'imposer des sanctions aux responsables turcs qui ont commis de graves violations des droits de la personne contre huit Turco-Canadiens. Ils exhortent les gouvernements turc, pakistanais et bahreïniens à faire cesser toutes les violations des droits de la personne qui se produisent dans leurs pays respectifs.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, la dernière pétition que je présente aujourd'hui a été signée par des Canadiens de tout le pays qui veulent attirer l'attention de la Chambre des communes sur le prélèvement forcé d'organes et la persécution ciblant les adeptes du Falun Gong. Des centaines de milliers de pratiquants du mouvement ont été placés dans des camps de travail, des centres de lavage de cerveau et des prisons où la torture et les sévices sont monnaie courante. Des milliers d'entre eux en sont morts.

Les pétitionnaires veulent également attirer l'attention de la Chambre sur le travail du regretté David Kilgour, qui a mené une enquête en 2006. Elle a conclu que le régime chinois et ses agences partout en Chine ont mis à mort un grand nombre de prisonniers de conscience du mouvement Falun Gong et que leurs organes vitaux ont été prélevés contre leur gré et revendus au prix fort.

Les pétitionnaires notent que 1,5 million de personnes dans plus de 50 pays ont signé des pétitions qui ont été présentées au haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et qui réclament des mesures immédiates pour mettre fin à la pratique contraire à l'éthique du prélèvement forcé d'organes en Chine, ainsi qu'à la persécution des adeptes du Falun Gong. Par conséquent, ils

demandent au gouvernement du Canada d'adopter une résolution visant à établir des mesures pour empêcher le régime communiste chinois d'assassiner de façon systématique des adeptes du Falun Gong dans le but de prélever leurs organes, de modifier les lois canadiennes pour lutter contre le prélèvement forcé d'organes et de demander publiquement que cesse la persécution des adeptes du Falun Gong en Chine.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, mon collègue de Peace River—Westlock avait tellement de pétitions que je craignais de ne pas avoir l'occasion d'en présenter, mais nous y voilà. J'ai quelques pétitions à présenter à la Chambre aujourd'hui.

La première soulève des préoccupations au sujet des visées extrêmes du gouvernement en matière d'euthanasie, alors que le Canada a déjà le régime d'euthanasie le plus libéral au monde. Les propositions d'élargissement radical se succèdent, dont une qui suscite la colère des pétitionnaires. Il s'agit d'une proposition qui vise à étendre l'euthanasie aux « bébés de zéro à un an ». Cette proposition a été faite par Louis Roy, du Collège des médecins du Québec, devant un comité parlementaire.

Cette proposition qui vise à légaliser le meurtre de bébés est profondément choquante pour les nombreux Canadiens qui croient que commettre un infanticide ou souhaiter la mort d'un enfant est toujours indéfendable. Les pétitionnaires demandent à la Chambre d'empêcher toute tentative de légaliser le meurtre d'enfants au Canada.

LA RUSSIE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, la prochaine pétition porte sur les droits de la personne en Russie. Certains éléments de la pétition sont un peu désuets, mais les pétitionnaires soulèvent des préoccupations au sujet de la forte répression en Russie, notamment de la violence et d'autres mesures ciblant ceux qui défendent la liberté et la démocratie en Russie. Alors que la Russie envahit l'Ukraine, on observe une intensification de la répression des militants prodémocratie en Russie.

Les pétitionnaires veulent que la Chambre soit solidaire du peuple russe en collaborant avec ses alliés pour faire pression sur le gouvernement russe afin qu'il respecte les normes démocratiques et les normes en matière de droits de la personne. Ils veulent que d'autres sanctions semblables à celles prévues dans la loi de Magnitski soient imposées à ceux qui minent la démocratie et les droits de la personne en Russie.

LA PORNOGRAPHIE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, la prochaine pétition que je présente appuie le projet de loi S-210, un projet de loi qui vise à instaurer une vérification en bonne et due forme de l'âge des internautes qui désirent accéder à du matériel sexuellement explicite en ligne. Le projet de loi S-210 a joui d'un appui unanime au Sénat et il a été appuyé par la majorité de la Chambre à l'étape de la deuxième lecture.

Les pétitionnaires signalent qu'une part importante du matériel sexuellement explicite accessible en ligne n'est protégé par aucune méthode efficace de vérification de l'âge. En moyenne, les jeunes sont exposés très tôt à la pornographie, dès 11 ou 12 ans, ce qui signifie que beaucoup de jeunes enfants consomment ce matériel alors qu'ils ne le devraient pas. D'ailleurs, exposer un enfant à du matériel sexuel constitue une forme de maltraitance à son endroit. Les pétitionnaires font également remarquer que de nombreuses études démontrent les préjudices associés à cette exposition précoce, notamment le renforcement des stéréotypes liés au genre ainsi que le développement de mentalités propices au harcèlement et à la violence, dont le harcèlement sexuel et la violence sexuelle, en particulier à l'égard des femmes.

Les pétitionnaires soutiennent en outre que la technologie de vérification de l'âge en ligne est de plus en plus sophistiquée et qu'elle permet maintenant de vérifier efficacement l'âge des utilisateurs sans violer leur droit à la vie privée. Par conséquent, les pétitionnaires demandent à la Chambre d'adopter le projet de loi S-210, Loi sur la protection des jeunes contre l'exposition à la pornographie.

LE FALUN GONG

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, la prochaine pétition porte sur l'horrible persécution de longue date des adeptes du Falun Gong en République populaire de Chine. Les adeptes du Falun Gong pratiquent une discipline spirituelle qui met l'accent sur la méditation et les enseignements moraux fondés sur les vertus que sont la franchise, la compassion et la tolérance. Pourtant, ils subissent une répression violente et horrible de la part du gouvernement. Cette répression remonte à 25 ans et elle comprend le prélèvement forcé d'organes.

Les pétitionnaires veulent que la Chambre en fasse davantage pour lutter contre la persécution des adeptes du Falun Gong.

L'ÉRYTHRÉE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, j'ai l'impression que ce sera ma dernière pétition, faute de temps.

Cette pétition attire l'attention de la Chambre sur les violations des droits de la personne en Érythrée, ainsi que sur les actions du gouvernement érythréen qui relèvent de l'ingérence étrangère. L'Érythrée est qualifiée de « Corée du Nord de l'Afrique ». Il y a une absence totale de libertés politiques fondamentales, et beaucoup de gens se sont exilés. Cependant, bon nombre des personnes en exil continuent de subir diverses formes d'ingérence étrangère, sans compter que, du fait de cet exil, les membres de leur famille peuvent subir de l'extorsion.

● (1350)

Les pétitionnaires soulignent également que le gouvernement de l'Érythrée est un allié de Vladimir Poutine.

Par conséquent, ils veulent que le gouvernement noue un dialogue avec les militants politiques, les défenseurs des droits de la personne et les groupes prodémocratie érythréens, qu'il joue un rôle de premier plan dans la lutte contre les violations des droits de la personne en Érythrée et les activités d'ingérence étrangère que mène ce pays, et qu'il fasse respecter les règles canadiennes en matière d'asile afin d'empêcher les personnes associées à des régimes hostiles de venir au Canada. Ils veulent également que des sanctions plus sévères soient imposées aux auteurs de violations des droits de la personne et ils réclament la libération de divers parlementaires et journalistes emprisonnés en Érythrée.

Privilège

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRE DU JOUR

[Traduction]

PRIVILÈGE

LE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DE LA PROCÉDURE ET DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 décembre, de la motion, ainsi que de l'amendement modifié et du sous-amendement.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, nous assistons à la poursuite d'un jeu qui se chiffre en millions de dollars. C'est la seule façon de décrire cette situation. C'est très malheureux que les gens qui paient pour cela, ce soient les Canadiens de toutes les régions du pays. Pourquoi? C'est parce que le chef du Parti conservateur s'intéresse davantage à lui-même qu'aux Canadiens. Depuis maintenant des semaines, et à prix fort, les conservateurs jouent à ce jeu pour empêcher la Chambre de tenir toute autre forme de débat, que ce soit sur un projet de loi d'initiative ministérielle ou un projet de loi d'initiative parlementaire.

Leur chef doit se ressaisir et faire ce qui s'impose en laissant le Parlement de continuer à travailler pour les Canadiens, et non pour le Parti conservateur du Canada. Quand le député va-t-il pousser le chef de son parti à se comporter de façon plus responsable? Francement, son comportement frôle l'outrage au Parlement.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Madame la Présidente, je ferai remarquer que ce sont les libéraux qui paralysent les travaux du Parlement. Ils refusent d'obtempérer à un ordre sans équivoque de la Chambre en remettant tous les documents relatifs à la caisse noire environnementale de 1 milliard de dollars des libéraux au légiste parlementaire afin qu'il puisse les remettre à la GRC. Les libéraux cachent des informations et ils font obstruction à cet ordre alors qu'ils sont confrontés à l'un des plus grands scandales de corruption de l'histoire moderne du Canada. Les conservateurs continueront d'insister pour que ces documents soient remis. C'est au gouvernement de décider s'il veut poursuivre dans cette voie. Nous continuerons à paralyser le débat jusqu'à ce que cela se produise.

Déclarations de députés

• (1355)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, hier, Radio-Canada nous a appris que, dans le cadre de l'ingérence du gouvernement Modi dans la course à la direction du Parti conservateur, des agents du gouvernement indien ont demandé à la députée de Calgary Nose Hill de quitter la campagne de Patrick Brown. Nous ne savons pas si un accord a été conclu ou si elle a été intimidée, mais nous savons que le Service canadien du renseignement de sécurité a identifié un certain nombre de personnes qui ont permis au député qui vit à Stornoway de remporter la course à la direction à la suite, selon des allégations maintenant sérieuses, de l'ingérence d'un gouvernement étranger.

Pourquoi le député qui vit à Stornoway refuse-t-il d'obtenir une habilitation de sécurité et de donner les noms? Nous dira-t-il si la députée de Calgary Nose Hill fait partie des personnes compromises en raison de l'ingérence d'un gouvernement étranger que le Service canadien du renseignement de sécurité a identifiées?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je ne suis pas certaine que les questions posées aient vraiment un lien avec la question de privilège, mais je vois que le député demande la parole, alors il veut sans doute répondre. Néanmoins, je demande aux députés de bien vouloir faire porter leur question sur la question de privilège ou, à tout le moins, d'établir un lien entre les deux.

Le député de St. Albert—Edmonton a la parole.

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, le chef de l'opposition a été très clair: il a demandé que le premier ministre divulgue les noms de tous les députés qui ont sciemment collaboré avec des États étrangers hostiles. Le premier ministre refuse.

Le chef de l'opposition a également été clair en ce qui concerne l'habilitation de sécurité. Il assistera aux mêmes séances d'information que celles que le gouvernement a données au *Washington Post* et aux mêmes séances d'information que le premier ministre. Cependant, il ne permettra pas au premier ministre de sélectionner quels éléments d'information seront présentés au chef de l'opposition et quels éléments peuvent être dissimulés. De plus, il ne permettra pas au premier ministre de trancher lui-même à savoir s'il a violé son serment du secret.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, j'ai bien aimé les observations et l'excellent discours de mon collègue de St. Albert—Edmonton lors du débat d'hier.

Le premier ministre a banalisé les crises constitutionnelles. Nous nous trouvons en territoire inconnu. C'est un fait sans précédent que le premier ministre et les libéraux, appuyés par le NPD, refusent de se conformer à un ordre que le Parlement a donné au gouvernement. Il s'agit du plus long débat sur une question de privilège de l'histoire du Parlement. Le premier ministre banalise une crise pour ce qui, au sein de notre système de gouvernance, est censé constituer un accès sans entrave à des documents pour le Parlement. Je me demande si mon collègue pourrait nous en dire un peu plus sur le fait qu'il est vraiment sans précédent que les libéraux refusent de remettre les documents demandés.

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, le député de Battle River—Crowfoot a tout à fait raison. C'est du jamais vu. On n'a jamais vu le gouvernement se démenier autant pour faire obstruction à un ordre clair et sans équivoque de la Chambre l'obligeant à remettre des documents. Cependant, ce comportement s'inscrit dans une tendance, comme le député y a fait allusion, car le gouverne-

ment a aussi établi d'autres mauvais précédents, également dans le contexte du non-respect de la volonté du Parlement.

On parle d'un premier ministre qui est allé jusqu'à poursuivre le Président de la Chambre des communes pour tenter de cacher des documents que le Parlement et la présidence lui avaient ordonné de produire concernant la grave atteinte à la sécurité nationale au laboratoire de Winnipeg. Oui, c'est une raison de plus pour laquelle la motion de l'opposition de jeudi ne saurait venir trop tôt, et pour laquelle nous devons voter contre le gouvernement et tenir des élections sur le thème de la taxe sur le carbone.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Français]

LES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE DE PORTNEUF—JACQUES-CARTIER

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Madame la Présidente, « celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut pas savoir où il va ».

Dans Portneuf—Jacques-Cartier, l'histoire est riche et de nombreuses sociétés d'histoire s'assurent continuellement d'enrichir celle-ci. Nous sommes à préparer le calendrier annuel qui mettra en valeur 12 faits historiques de la circonscription. Nous avons pu compter sur leur collaboration, et je tiens à les remercier de leur précieuse contribution.

Je remercie les présidentes et les présidents, ainsi que leurs équipes: M. Michel Bertrand, de Cap-Santé; Mme Louise Mercier, de Deschambault-Grondines; André Parent, de Neuville; Jacques Matte, de Pont-Rouge; Pierre Gignac, de Portneuf; Bertrand Juneau, de Saint-Augustin-de-Desmaures; Pierre Cantin, de Saint-Basile-de-Portneuf; Michel Tessier, de Saint-Casimir; Allen Dawson, de Sainte-Brigitte-de-Laval; Johanne Boucher, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier; Sylvain Gingras, de Saint-Raymond; Mike-James Noonan, de Shannon; Réal Dufour, de Stoneham-Tewkesbury; et Debbie Chakour, de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Le passé est garant de l'avenir. Je les remercie de garder notre histoire vivante.

Je souhaite de très joyeuses fêtes à tous.

* * *

[Traduction]

MARDI JE DONNE

M. Peter Fonseca (Mississauga—Est—Cooksville, Lib.): Madame la Présidente, aujourd'hui, le 3 décembre, nous célébrons le Mardi je donne, un mouvement mondial de générosité qui prône la charité et le bénévolat. Dans le cadre du Mardi je donne, des organismes de bienfaisance, des entreprises, des dirigeants communautaires et de simples citoyens se réunissent pour soutenir une cause qui leur tient à coeur à l'aide de collectes de fonds, de dons, de bénévolat et de sensibilisation.

En ce Mardi je donne, partout au Canada, notamment dans ma ville, Mississauga, des bénévoles et des donateurs aident des organismes comme Food Banks Mississauga à s'assurer qu'il y a de la nourriture sur chaque table, ainsi que la Luso Canadian Charitable Society à améliorer la vie des personnes handicapées, entre autres grandes causes.

J'encourage tout le monde à se joindre à des millions de Canadiens en ce Mardi je donne, alors que nous unissons nos efforts pour améliorer la vie des gens. Aujourd'hui et tous les jours, célébrons les organismes canadiens de partout au pays, notamment CanaDon, qui a fondé le Mardi je donne en 2013 au Canada avec plusieurs autres partenaires fondateurs.

* * *

[Français]

LE TOURISME HIVERNAL

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, le 15 mai dernier, lors du colloque national sur le tourisme durable, plus d'une centaine d'acteurs du secteur hivernal québécois ont tiré la sonnette d'alarme. Le manque de neige menace de plonger le tourisme hivernal dans une crise sans précédent.

Ce samedi, cette menace est devenue réalité. De concert avec la station, la Fédération internationale de ski et de snowboard a annulé la Coupe du monde de ski alpin de slalom géant féminin prévue à la station Mont-Tremblant, faute d'une couverture neigeuse suffisante. Cet événement, crucial pour l'économie des Laurentides, n'aura pas lieu cette année à cause des changements climatiques, malgré les efforts exemplaires de la station.

Cette annulation révèle que les changements climatiques bouleversent notre économie et nos régions. Pourtant, le fédéral reste un cancre face à ce défi mondial. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et la ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec sont Québécois. Ils connaissent l'importance de l'économie québécoise.

Quand est-ce qu'ils vont agir pour leur monde?

* * *

[Traduction]

LA CONVENTION RELATIVE À L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, le 7 décembre, nous célébrerons le 80^e anniversaire de la signature de la Convention relative à l'aviation civile internationale, un accord historique qui a façonné une vision mondiale de l'aviation.

Ce traité historique a jeté les bases du développement d'un réseau de transport aérien sûr, efficace et interconnecté, qui a rapproché les pays dans un esprit de coopération et qui a favorisé la croissance des déplacements et des échanges commerciaux internationaux au cours des huit dernières décennies.

[Français]

Au cœur de la Convention se trouve l'Organisation de l'aviation civile internationale, une agence spécialisée des Nations unies qui coordonne les normes mondiales de navigation aérienne, en pro-

Déclarations de députés

mouvant la sécurité et en assurant le développement du transport aérien.

[Traduction]

L'Organisation de l'aviation civile internationale joue un rôle clé pour favoriser la coopération internationale et promouvoir les principes qui assurent la sécurité et l'accessibilité de notre espace aérien pour tous.

• (1405)

[Français]

À l'occasion de cet anniversaire important, nous célébrons non seulement l'impact mondial de la Convention, mais aussi la contribution permanente de Montréal à l'avancement de l'aviation civile internationale.

* * *

[Traduction]

LAMBTON—KENT—MIDDLESEX

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacun des habitants de ma circonscription, Lambton—Kent—Middlesex. Ce fut un immense honneur d'être leur députée au cours des cinq dernières années.

Je tiens également à remercier chacun d'entre eux de leur soutien et de leur dévouement incroyables grâce auxquels j'ai pu réaliser un rêve. Au cours de cette période, j'ai parcouru d'innombrables kilomètres et j'ai pris plaisir à travailler aux côtés de personnes talentueuses et dévouées, qui ne cessent de m'inspirer et de renforcer nos objectifs communs. Ce fut un privilège d'écouter les gens, de relayer leur opinion et de nouer des relations dans nos nombreuses et précieuses collectivités.

Je resterai leur députée jusqu'à ce que nous puissions enfin mettre fin à l'incompétence et à la corruption du gouvernement néo-démocrate—libéral.

Mes concitoyens doivent savoir que je porte en moi les expériences et les souvenirs inestimables que nous avons partagés. Je les remercie pour tout. Je me réjouis à l'idée de pouvoir continuer à représenter bon nombre d'entre eux dans la nouvelle circonscription de Middlesex—London après les prochaines élections.

* * *

LA FINANCE DURABLE

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai été ravi d'accueillir plus de 700 artisans du changement de partout au Canada et de l'étranger à l'occasion du troisième Forum sur la finance durable, qui a eu lieu à Ottawa. Des innovateurs, des chefs de file de l'industrie, des investisseurs, des universitaires et des représentants d'organismes à but non lucratif ont discuté de la création d'une économie propre et prospère pour le XXI^e siècle. Nous avons discuté de stratégies innovatrices visant à harmoniser notre système financier avec les objectifs en matière de développement durable ainsi que des obstacles qui persistent, et nous avons étudié comment favoriser une économie inclusive et équitable pour tous.

Déclarations de députés

La finance fait partie intégrante de la lutte contre les changements climatiques et les inégalités sociales, de la résilience économique et de certains des plus grands défis de notre époque. Il est essentiel de relever le défi de la concurrence mondiale afin d'attirer des investissements en capital, de créer des emplois rémunérateurs et d'améliorer la productivité si nous voulons assurer le succès et la résilience économiques du Canada. Je suis impatient de faire fond sur l'impulsion acquise cette année et de travailler à façonner une politique fédérale qui s'harmonisera avec ces objectifs.

Martin Luther King Jr a déjà dit « l'arc de l'univers moral est long, mais il tend vers la justice ». Ensemble, nous tendons cet arc.

* * *

[Français]

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POMPIERS

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec fierté que je me lève pour souhaiter la bienvenue aux représentants de l'Association canadienne des chefs de pompiers qui sont ici, à Ottawa, pour mettre en lumière les enjeux clés qui préoccupent les services d'incendie du pays.

[Traduction]

Aujourd'hui et demain, un nombre record de chefs de pompiers canadiens, 46 de partout au pays, seront sur la Colline pour rencontrer les parlementaires au sujet de certains des principaux problèmes auxquels sont confrontés les services d'incendie du Canada, notamment le renouvellement de l'équipement, la construction de logements, les véhicules électriques et les explosifs.

Les chefs présenteront également les résultats du « Grand recensement canadien des services d'incendie de 2024 », un outil précieux qui donne aux législateurs et aux décideurs un aperçu de l'état actuel des services d'incendie et d'urgence au Canada.

J'exhorte tous les députés et tous les sénateurs à se prévaloir de cette importante occasion d'entendre de vive voix les principaux représentants des 3 200 services d'incendie du Canada. J'invite également tout le monde à venir assister avec moi à la réception des chefs de pompiers de ce soir pour manifester notre appui et, bien sûr, pour se mettre un peu dans l'esprit des Fêtes.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, j'ai les cheveux blonds coupés à la hauteur des épaules, et je porte une blouse noire et un blazer bleu royal. Aujourd'hui, nous soulignons la Journée internationale des personnes handicapées.

Vingt-sept pour cent des Canadiens ont au moins un handicap qui a une incidence sur leur vie quotidienne, ce qui désavantage beaucoup d'entre eux. Beaucoup de personnes handicapées sont touchées de façon disproportionnée par la crise de la hausse du coût de la vie au Canada. Notons qu'en 2022, une personne handicapée sur six vivait dans la pauvreté, et que 72 % des personnes handicapées au Canada ont déclaré se heurter à des obstacles à l'accessibilité dans leur vie quotidienne.

Le Canada doit faire mieux pour devenir un pays exempt d'obstacles. Célébrons ce que les personnes handicapées apportent à nos collectivités et au pays. Rendons hommage aux nombreux défenseurs des droits des personnes handicapées et aux gens qui aident à prendre soin des personnes handicapées et les soutiennent. Ils sont la voix de certains des Canadiens les plus vulnérables.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Sameer Zuberi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée internationale des personnes handicapées. Cette année, les Nations unies ont placé cette journée sous le thème « Amplifier le leadership des personnes handicapées pour un avenir inclusif et durable ».

● (1410)

[Français]

Notre engagement reste fort pour atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU.

[Traduction]

Les personnes handicapées jouent un rôle clé dans la création de collectivités et de milieux de travail accessibles et inclusifs.

[Français]

Nous devons nous assurer que leur leadership et les contributions seront reconnus.

[Traduction]

Fidèles au principe selon lequel rien de ce qui concerne les personnes handicapées ne doit se faire sans elles, nous prenons des mesures concrètes pour mettre en œuvre la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Nous faisons en sorte que les Canadiens handicapés aient accès au soutien et aux possibilités qu'ils méritent.

Je tiens à remercier tous les militants de la communauté des personnes handicapées qui ont fait de cette prestation une réalité.

Bonne Journée internationale des personnes handicapées.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, alors que Noël approche, une triste réalité s'impose au Québec. Près d'un Québécois sur quatre prévoit devoir se serrer la ceinture pour les repas des Fêtes. L'inflation alimentaire frappe fort, et beaucoup doivent choisir entre se nourrir ou se loger.

Pourtant, le Bloc québécois a voté en faveur de 500 milliards de dollars de dépenses libérales inflationnistes. Résultat: l'aide alimentaire, qui devait être une mesure temporaire autrefois, est maintenant devenue une nécessité permanente sous ce premier ministre. Au lieu de défendre les familles, le Bloc québécois aide ce gouvernement déconnecté à rester au pouvoir et à continuer ses excès.

Les Québécois méritent mieux. Avec les conservateurs, ils auront un gouvernement qui baisse les taxes, qui combat l'inflation et qui remet l'argent dans les poches des familles.

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le ministre libéral de la Sécurité publique a déclaré que le renforcement des pouvoirs de l'Agence des services frontaliers du Canada pour sécuriser nos frontières n'est « pas une priorité ». Il a tenu ces propos en dépit du fait que les États-Unis menacent d'augmenter les tarifs douaniers de 25 %, ce qui, si cela se confirme, ferait disparaître des emplois canadiens et anéantirait notre économie.

La semaine dernière, dans trois affaires distinctes en l'espace de seulement quatre jours, 16 personnes ont traversé la frontière au Québec pour entrer illégalement aux États-Unis. Six d'entre elles ont été poursuivies par les autorités dans le cadre d'une poursuite à grande vitesse, mettant de nombreuses vies en danger. En outre, soulignons qu'il y a jusqu'à 500 000 immigrants clandestins au Canada, 260 000 demandes d'asile non traitées et plus de 3 millions de résidents temporaires que les libéraux s'attendent à voir partir de leur propre chef. C'est un exemple stupéfiant d'incompétence qui sème le chaos et fait totalement perdre le contrôle à la frontière.

Cependant, nous arrivons à la rescousse. Les conservateurs ont un plan pour remédier au désordre créé par les libéraux à la frontière. Les conservateurs feront passer le Canada en premier et veilleront à ce que la frontière soit sécurisée afin de protéger la sécurité et l'économie du pays. Déclenchons des élections une fois pour toutes, afin que nous puissions nous mettre au travail.

* * *

L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous que l'ingérence étrangère est un problème très grave. Cela peut impliquer des affaires de meurtre, d'extorsion ou d'ingérence politique.

Hier, nous avons découvert qu'une députée du Parti conservateur avait été impliquée, directement ou indirectement, dans une situation d'ingérence étrangère liée à la course à la direction du Parti conservateur du Canada. C'est cette même course à la direction qui a fait élire le chef actuel.

Cela fait des semaines que je mets le chef de l'opposition officielle au défi d'obtenir une habilitation de sécurité, mais il continue à se dérober. Je maintiens qu'il cherche à cacher aux Canadiens quelque chose dans son passé. Mais il y a anguille sous roche; nous n'avons pas tout découvert. Cependant, ce que nous savons, c'est que sa place à la tête de son parti est une supercherie, pour dire les choses très franchement. Nous devons mener une enquête sur les actes d'ingérence étrangère qui ont eu cours de l'autre côté de l'allée.

* * *

• (1415)

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées. Le thème de cette année est « Amplifier le leadership des personnes handicapées ».

Dans ma collectivité, il y a de nombreux organismes exceptionnels comme Kinsight, SHARE, Special Olympics British Columbia

Déclarations de députés

et Community Living British Columbia qui font ce travail tous les jours.

Cette journée est également l'occasion pour le gouvernement libéral de renouveler son engagement à respecter ses obligations en vertu de l'article 28 de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées en corrigeant la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui est inadéquate et inaccessible. Il doit augmenter le montant de la prestation et supprimer le crédit d'impôt pour personnes handicapées, qui est inaccessible.

J'ai aussi une autre solution pour les libéraux. Hier, j'ai présenté un projet de loi qui protégerait la Prestation canadienne pour les personnes handicapées contre les mesures de récupération afin de mettre fin à l'injustice subie par les personnes handicapées à cause du mode de calcul actuel basé sur le revenu des ménages. Les libéraux doivent immédiatement donner suite à mon projet de loi afin de protéger la Prestation canadienne pour les personnes handicapées contre les mesures de récupération, qui sont cruelles et insensibles.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, en cette Journée internationale des personnes handicapées, je salue trois organisations présentes sur la Colline du Parlement aujourd'hui: le Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec et l'Association pour la santé environnementale du Québec. Elles sont venues réclamer des actions concrètes de la part du gouvernement.

Voilà maintenant 18 mois que le Parlement a adopté le projet de loi créant la nouvelle prestation pour les personnes handicapées, une mesure cruciale destinée à sortir des milliers de personnes de la pauvreté. Pourtant, 18 mois plus tard, la réglementation nécessaire pour verser cette prestation n'est toujours pas en place.

Pendant ce temps, les personnes en situation de handicap continuent de s'appauvrir, prises au piège d'un système qui ne répond pas à leurs besoins les plus fondamentaux. Combien de temps encore les personnes en situation de handicap devront-elles attendre avant que le gouvernement agisse pour protéger leur dignité et leur droit à une vie décente? Le Bloc québécois les soutient dans leur lutte.

* * *

[Traduction]

LE CHEF DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD sera bientôt forcé de voter en fonction des propos qu'il a tenus, ce qui constitue le test suprême de sa qualité de chef de parti. Pense-t-il vraiment ce qu'il a dit ou n'est-il qu'un imposteur?

Questions orales

Juste avant une récente élection partielle, le chef néo-démocrate a déclaré: « Les libéraux sont trop faibles, trop égoïstes et trop redevables aux intérêts des grandes entreprises pour se battre pour les gens. » Je ne suis peut-être pas d'accord avec ce marxiste du dimanche à bien des égards, mais je suis d'accord avec lui sur ce point. La question est maintenant de savoir s'il est d'accord avec lui-même, parce que c'est lui qui garde le premier ministre au pouvoir.

Même s'il a dit avoir déchiré l'entente de coalition et fait volte-face en ce qui concerne son appui à la taxe sur le carbone malgré les 24 fois où il a voté pour celle-ci, il est difficile de ne pas croire qu'il ne s'agit pas simplement d'un stratagème égoïste pour lui permettre d'être admissible à sa pension quand on le voit continuer d'accorder sa confiance aux libéraux.

La question est simple. Le chef du NPD appuiera-t-il les Canadiens, ou se soucie-t-il seulement de sa pension?

* * *

L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le comité de la sécurité publique a convoqué Patrick Brown, candidat à la direction du Parti conservateur en 2022, pour qu'il réponde à des questions sur l'ingérence étrangère. Sans surprise, les députés conservateurs qui siègent au comité ont voté contre cette motion.

Hier matin, une nouvelle fracassante a été rapportée dans les médias: des agents du gouvernement indien seraient intervenus pour faire dérailler la campagne de Patrick Brown lors de la course à la direction. Sans surprise, encore une fois, l'ingérence aurait été dans l'intérêt de l'actuel chef de l'opposition. L'article précise que la coprésidente nationale de la campagne de Patrick Brown, la députée conservatrice de Calgary Nose Hill, aurait subi des pressions pour qu'elle retire son appui à ce candidat.

Il faut faire toute la lumière sur ces allégations. Qui exactement est entré en contact avec la députée de Calgary Nose Hill et quels propos ont été tenus? Ce n'est qu'en ayant cette information que nous commencerons à comprendre la véritable ampleur de l'ingérence étrangère qui a eu lieu.

QUESTIONS ORALES

• (1420)

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, peu importe ce qu'on pense des menaces de tarifs de M. Trump, que ce soit une méthode de négociation ou un vrai plan, on peut se concentrer sur ce qu'on peut contrôler. Or, le premier ministre a perdu le contrôle. Il a perdu le contrôle de la frontière. Il a perdu le contrôle de l'immigration. Il a perdu le contrôle des dépenses. Les Canadiens sont en train de souffrir en ces temps difficiles.

Le premier ministre va-t-il renverser ses décisions pour réparer ce qu'il a brisé?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, quand j'ai parlé avec le président désigné Trump,

la semaine passée, je lui ai dit à quel point nous travaillons bien ensemble, le Canada et les États-Unis, pour répondre aux grands défis auxquels nos citoyens font face, que ce soit en créant plus de croissance économique, en protégeant nos frontières, en protégeant nos citoyens de l'impact du fentanyl et d'autres drogues dures. Nous allons toujours être là pour travailler ensemble, et j'ai rassuré le président à cet égard.

Pour ce qui est de nous, ici, nous allons continuer d'investir dans les Canadiens, d'être là pour appuyer les gens dans les moments difficiles, comme avec le congé de taxe que nous offrons pour les prochaines semaines, un congé de taxe contre lequel les conservateurs ont voté.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a donné de grands cadeaux au président désigné Trump. Les augmentations de taxes et d'impôts, le doublement de notre dette et la bureaucratie qui empêche nos projets de ressources naturelles ont poussé 500 milliards de dollars net d'investissements canadiens vers les États-Unis afin de créer des emplois pour des Américains. En même temps, les revenus personnels des Canadiens, qui étaient égaux à ceux des Américains, sont maintenant inférieurs de 20 000 \$.

Le premier ministre va-t-il renverser ses politiques destructrices pour réparer ce qu'il a brisé?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si le chef de l'opposition se préoccupait vraiment du bien-être des Canadiens, il ne se serait pas opposé au congé de taxe que nous sommes en train d'offrir aux Canadiens pour les prochains mois. Il ne se serait pas tenu debout contre l'investissement dans l'alimentation scolaire pour 400 000 enfants de plus d'un bout à l'autre du pays. Il ne se serait pas opposé au programme de soins dentaires, qui a livré des services à plus de 1 million de Canadiens jusqu'à maintenant.

Au contraire, le chef de l'opposition ne veut qu'instrumentaliser et profiter des difficultés auxquelles font face les Canadiens, plutôt que de les régler comme nous le faisons.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, que l'on pense que les menaces du président désigné Trump d'imposer des tarifs douaniers sont une tactique de négociation ou un véritable plan, ce que nous savons, c'est ce que nous pouvons contrôler, et le premier ministre a perdu le contrôle de tout. Il a perdu le contrôle des frontières, de l'immigration, des dépenses et du déficit, de l'inflation et des coûts du logement, et de son propre caucus. Cela place le Canada dans une position de vulnérabilité insoutenable.

Le premier ministre réparera-t-il tous les dégâts qu'il a causés ou se contentera-t-il de déclencher des élections sur le thème de la taxe sur le carbone pour que les conservateurs puissent le faire à sa place?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je pense que le chef de l'opposition doit se demander sérieusement s'il tient vraiment à se faire l'écho des allégations sans fondement que les Américains avancent au sujet de la frontière entre le Canada et les États-Unis, par exemple, alors que moins de 1 % des migrants qui entrent aux États-Unis de façon irrégulière et 0,2 % du fentanyl qui entre aux États-Unis proviennent du Canada. Nous aurions tous intérêt à dire que, oui, il y a des éléments à la frontière sur lesquels nous pouvons travailler et sur lesquels nous travaillons ensemble. Cependant, se faire l'écho de ces allégations banales, ce n'est pas faire preuve d'un leadership responsable.

* * *

LA FISCALITÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, briser des choses, ce n'est pas agir de façon responsable. Pourtant, c'est ce que fait le premier ministre depuis neuf ans. Mon travail n'est pas de dissimuler cela pour lui.

Il a brisé notre économie. Il a fait doubler le prix des habitations, a doublé la dette nationale et a fait doubler les problèmes à la grandeur du pays en haussant les taxes et l'impôt des travailleurs canadiens. Il est en train de hausser l'impôt sur les investissements et l'énergie alors que le prochain président américain veut nous enlever nos emplois et nos entreprises.

On comprend pourquoi le président élu Trump veut que les emplois canadiens migrent au sud, mais pourquoi le premier ministre veut-il l'y aider?

• (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons que les temps sont difficiles pour les Canadiens. Voilà pourquoi nous prenons des mesures pour les soutenir, que ce soit en leur offrant un congé de taxe pour les deux prochains mois, malgré la complète opposition des conservateurs, en instaurant un programme national d'alimentation dans les écoles qui aide déjà des milliers de Canadiens au pays, malgré l'opposition des conservateurs, ou en offrant un régime de soins dentaires qui a une véritable incidence positive dans la vie de plus de 1 million de Canadiens, malgré le fait que les conservateurs s'y sont opposés et ont tout fait pour le saboter.

Contrairement au chef conservateur, qui veut simplement exploiter les difficultés que vivent les Canadiens, nous allons y remédier.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est le premier ministre qui a créé tous ces problèmes. Un programme d'alimentation qui n'a jamais servi un seul repas et une réduction de taxe de 10 ¢ sur les sacs de croustilles ne régleront pas les problèmes qu'il a créés, surtout que la prochaine mesure qu'il prévoit, c'est le quadruplement de la taxe sur le carbone pour la faire passer à 61 ¢ le litre.

On imagine le président élu, Donald Trump, appeler les entreprises canadiennes à quitter le Canada pour aller au sud de la frontière où il n'y a pas de taxe sur le carbone et où le fardeau fiscal diminue.

Encore une fois, il est évident que le nouveau président entend attirer les emplois du Canada vers son pays. Pourquoi le premier ministre n'arrête-t-il pas de lui donner des munitions?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je vais le redire: la tarification de la pollution rend plus d'argent aux gens de la classe moyenne au pays que ce qu'elle leur coûte. La Remise canadienne sur le carbone est versée quatre fois par année et elle est profitable à huit Canadiens sur dix dans les provinces et territoires où elle s'applique; les gens reçoivent plus que ce qu'ils ont payé en tarification de la pollution.

La tarification de la pollution est notre solution pour lutter contre les changements climatiques et bâtir une économie forte pour l'avenir, tout en redonnant plus d'argent aux Canadiens. C'est ce que nous faisons, tandis que le chef conservateur veut abandonner non seulement l'environnement, mais également l'économie.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, chaque jour nous offre une meilleure lecture de l'évolution des soubresauts dans la relation avec les Américains. On comprend qu'il y avait une espèce de confusion quant aux menaces du président. Est-ce qu'on parle de commerce ou est-ce qu'on parle de sécurité aux frontières ou de drogue?

Or, après une conversion tardive en matière d'immigration, le gouvernement promet un plan détaillé, que j'espère également chiffré. À quel moment l'aura-t-on pour rassurer tant les gens du Québec que du Canada et, puisque c'est nécessaire, des États-Unis?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons communiqué notre plan sur l'immigration il y a déjà plusieurs semaines.

Nous continuons d'investir pour réduire le nombre de migrants irréguliers qui passent d'un côté ou de l'autre de notre frontière. Nous avons déjà investi de façon importante pour augmenter les effectifs. Nous allons continuer d'investir. Contrairement aux conservateurs, qui avaient réduit les effectifs aux frontières, nous allons investir pour assurer l'intégrité de nos frontières et continuer de protéger les Canadiens.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, plus vite on aura vraiment un plan pour l'avenir, et non pour le passé, plus vite on pourra agir sur le fait qu'il y a bien peu d'espace pour le réel commerce dans les discussions.

Outre la menace de tarifs douaniers de 25 %, il y a des enjeux concernant la gestion de l'offre, l'exception culturelle, le bois d'œuvre et l'aluminium. Est-ce que le premier ministre peut nous confirmer qu'il y a des conversations visant à ce qu'un représentant non seulement du Québec, mais désigné par le Québec, puisse participer à la fois à Équipe Canada et aux travaux d'éventuels comités de négociation?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je peux confirmer que, en plus de parler de nos frontières vendredi soir avec le président désigné, nous avons parlé de commerce, d'acier, d'aluminium, d'énergie et de bois d'œuvre. Nous avons parlé des enjeux auxquels nous allons faire face avec l'administration américaine.

Questions orales

Comme nous l'avons déjà fait il y a quatre ans, nous savons comment défendre les emplois canadiens tout en démontrant que ça peut bénéficier aux deux côtés de la frontière et en travaillant ensemble de façon responsable. C'est ce que nous allons continuer de faire.

* * *

[Traduction]

L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le dernier gouvernement conservateur a congédié 1 100 agents frontaliers, ce qui a permis aux armes et aux drogues illégales d'entrer facilement dans notre pays. Nous payons tous le prix des coupes irresponsables des conservateurs.

Je veux que les agents frontaliers soient réembauchés. Je veux que des milliers d'agents supplémentaires soient recrutés. Je veux que leur mandat soit élargi afin qu'ils puissent assurer une présence tout le long de la frontière. Le premier ministre le fera-t-il?

● (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a tout à fait raison. Les coupes des conservateurs nuisent aux Canadiens. Les coupes des conservateurs nuisent à la sécurité à la frontière. Les coupes des conservateurs ne font que nuire à l'économie canadienne. C'est pourquoi il est aussi déconcertant que le chef conservateur continue de réclamer des coupes, par exemple pour les soins dentaires, les investissements dans le logement ou les services et les prestations dont les Canadiens ont besoin, qu'il s'agisse d'un congé de taxe pour les prochains mois ou des programmes d'alimentation dans les écoles.

Tout ce que les conservateurs savent faire, c'est couper. Ce n'est pas ainsi que les Canadiens peuvent prospérer.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, à cause de l'inaction du premier ministre, les compressions imposées par les conservateurs nuisent encore aux Canadiens.

[Français]

Il faut embaucher des milliers d'agents frontaliers et conserver les bons emplois canadiens. Donald Trump aurait déclaré qu'il veut équilibrer son budget à l'aide des tarifs douaniers. Il détruira des vies canadiennes pour couvrir un déficit américain. Ça n'a aucun sens, et le premier ministre doit être clair.

Pourquoi le premier ministre est-il revenu les mains vides de son souper à Mar-a-Lago?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, effectivement, les coupes des conservateurs en matière d'agents frontaliers ont fait mal au Canada. C'est pour ça que nous sommes en train d'investir et que nous serons là pour investir encore plus pour assurer l'intégrité de nos frontières. Nous avons déjà pris plusieurs mesures au fil des dernières années pour réduire le nombre d'immigrants et d'arrivants irréguliers et pour protéger notre frontière contre l'arrivée de fusils ou de drogues américaines.

Nous savons qu'il y en a encore plus à faire et nous allons le faire en partenariat avec l'administration américaine, avec qui nous partageons ces priorités de sécurité.

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, même si des tarifs douaniers de 25 % risquent de faire disparaître des emplois au Canada et de ruiner l'économie, les libéraux ont semé le désordre à la frontière entre le Canada et les États-Unis. Hier, le premier ministre a déclaré que renforcer les pouvoirs de l'Agence des services frontaliers du Canada pour assurer la sécurité de nos frontières n'est pas une priorité.

Après neuf ans, ce laisser-faire n'a rien d'étonnant. Il y a un demi-million de personnes qui sont au Canada illégalement. Le nombre de demandes d'asile non traitées a augmenté de 2 500 %, et les libéraux pensent que 3 millions de résidents temporaires vont partir volontairement une fois leur visa expiré.

Où est le plan « le Canada d'abord » pour remédier au désordre à la frontière?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, nous avons dit clairement, et le premier ministre l'a répété il y a quelques minutes à peine, que nous allons continuer d'appuyer le travail important des femmes et des hommes qui travaillent à l'Agence des services frontaliers du Canada et à la Gendarmerie royale du Canada. Nous trouvons regrettable que le gouvernement conservateur précédent ait réduit les fonds disponibles pour ce travail important.

Nous avons également dit que nous sommes prêts à accroître les ressources en ce qui concerne les effectifs, la technologie et l'équipement afin de soutenir le travail important que font l'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC. Nous allons le faire en collaboration avec nos partenaires des États-Unis, et nous avons encore une grande confiance dans le travail qui se fait.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, voici une autre preuve du désordre à la frontière causé par les libéraux: aujourd'hui, au comité, on a demandé au ministre de la Sécurité publique si davantage d'agents de l'Agence des services frontaliers du Canada seront déployés à la frontière. Le ministre ne le sait pas. Les agents des services frontaliers seront-ils autorisés à patrouiller entre les postes frontaliers? Le ministre ne le sait pas. Les agents de la GRC seront-ils redéployés pour patrouiller à la frontière? Le ministre ne le sait pas. Le seul plan des libéraux, c'est de planifier d'avoir un plan, ce qui crée du désordre à la frontière.

Où est le plan qui fait passer le Canada en premier pour réparer les dégâts causés par les libéraux?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, il semble que le seul plan des conservateurs consiste en des traits d'esprit douteux à la période des questions. Nous avons dit au comité — mentionné par le député il y a quelques instants — la même chose que nous répétons depuis des mois: nous continuerons à investir des ressources supplémentaires dans le travail important de l'Agence des services frontaliers du Canada et de la GRC.

Questions orales

Nous examinons évidemment toutes les idées qui contribueraient à renforcer la sécurité de la frontière. Nous croyons que la sécurité de notre frontière est actuellement assurée. Nous croyons en l'intégrité de nos frontières. Enfin, nous croyons qu'il faut travailler avec les Américains et continuer de toujours chercher à en faire plus.

• (1435)

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique a déclaré hier que le renforcement des pouvoirs de l'Agence des services frontaliers du Canada pour assurer la sécurité de nos frontières n'était pas une priorité. Pendant ce temps, 3 millions de visas de résident temporaire vont expirer à la fin de l'année prochaine. Les passages illégaux à la frontière sont en hausse, et le président désigné des États-Unis menace d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur tous les produits canadiens, ce qui constitue un obstacle économique dont nous ne pouvons pas faire fi.

Où est le plan qui fait passer le Canada en premier pour mettre fin au désordre à la frontière?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la question se résume à ceci: faisons-nous confiance à l'homme qui a renégocié l'ALENA avec M. Trump, l'homme qui a sécurisé la frontière pendant la pandémie du siècle et l'homme qui est allé à la rencontre du président désigné Trump pour protéger les Canadiens à la frontière, ou faisons-nous confiance à l'homme qui a passé 20 ans à inventer des slogans accrocheurs, 20 ans à lutter pour une seule et unique chose, son propre chèque de paie et une grosse pension?

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, après neuf années passées à bousiller le système d'immigration, comment pouvons-nous faire confiance au premier ministre? Il y a 260 000 demandes d'asile non traitées en ce moment, ce qui constitue un record. Il s'agit d'une augmentation de 2 502 % depuis 2015. On compte environ un demi-million de personnes qui vivent illégalement au Canada, et le nombre de personnes qui tentent d'entrer illégalement aux États-Unis a augmenté de 630 % à la frontière américaine. À l'heure actuelle, le temps d'attente pour de nombreux visas est plus long que jamais, et il y a un arriéré de 2 millions de demandes.

Quand les libéraux cesseront-ils d'inventer des excuses et mettront-ils fin au désordre à la frontière pour aider les Canadiens?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suppose que l'expression « insécurité frontalière » était trop idiote pour être réutilisée aujourd'hui, alors les conservateurs ont essayé autre chose. De telles choses ne s'inventent pas.

En mai, nous avons proposé une série de réformes en matière d'asile dans le cadre du dernier exercice budgétaire, alors que nous investissons dans la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour accroître le traitement des demandes. Qu'ont fait les conservateurs? Ils ont voté contre.

Ce fut la même chose la semaine dernière quand ils ont voté contre un congé de taxe, ce qu'ils réclament à cor et à cri depuis plus d'un an. Je le répète, les députés conservateurs sont tous de grands parleurs, mais de petits faiseurs.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je demande aux députés, en particulier au député de Dufferin—Caledon, de ne pas prendre la parole à moins que la présidence ne la leur donne.

[Français]

L'honorable député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, c'est le désordre à la frontière depuis 2017. À l'invitation irréflectée du premier ministre, des centaines de milliers de personnes ont franchi notre frontière. Là, nous avons 500 000 personnes en situation irrégulière sur notre territoire. C'est sans parler des 3 millions de personnes sous permis temporaire qui peuvent décider de rester ici.

Le premier ministre a perdu le contrôle de l'immigration et de la frontière. Quel est son plan pour régler le problème?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, au mois de mai, nous avons présenté des réformes, justement sur le système d'asile au Canada. Nous savons que cela s'impose.

Qu'est-ce que les conservateurs ont fait? Ils n'ont strictement rien fait. Ils passent leur temps à inventer des rimes et à se bomber le torse en train d'être toffes. Ils ne font absolument rien. Quand c'est le temps de faire quelque chose, ils ne font absolument rien. Ils continuent de s'asseoir sur leur steak.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, la première chose que nous avons faite, ça a été de dénoncer dès le début, en 2017, le fameux gazouillis du premier ministre, qui était complètement irréflecté, qui n'avait aucun bon sens. Depuis neuf ans, ce que nous faisons, c'est dénoncer, puisque nous sommes de ce côté-ci de la Chambre. Quand nous serons de l'autre côté, nous allons pouvoir régler le problème.

En attendant, ce que nous voyons, c'est une perte de contrôle à la frontière. Il y a du trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains. Il y a des criminels qui profitent de notre faiblesse pour amener des armes illégales au Canada. Les trafiquants se font payer des milliers de dollars pour faire passer des migrants à la frontière, ce qui crée encore plus de désordre.

Est-ce que le premier ministre a un vrai plan ou est-ce qu'on déclenche des élections et nous allons régler le problème?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, c'est complètement irresponsable de prétendre qu'on peut régler le problème en contribuant à la désinformation qui existe déjà sur la sécurité de notre frontière.

Je demanderais à notre collègue d'être plus responsable avant de répéter des slogans que son bureau-chef lui a sûrement imposés, parce que ce n'est pas dans l'intérêt des Canadiens ni dans l'intérêt de l'économie canadienne.

Ce qui est dans notre intérêt, c'est de travailler avec les Américains, c'est d'appuyer les forces de l'ordre au Canada et leurs partenaires américains en maintenant une frontière sécuritaire et intègre, comme c'est le cas maintenant.

Questions orales

• (1440)

L'INNOVATION, LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE

M. Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je tiens d'abord à offrir la solidarité du Bloc québécois aux travailleuses et aux travailleurs qui perdent leur emploi chez Lion Électrique. Il est minuit moins une pour le fleuron québécois du transport électrique et Ottawa doit intervenir.

Lion Électrique a cru le premier ministre et son gouvernement quand ils sont venus à son usine en 2021 pour annoncer des milliards de dollars pour l'électrification du transport au Canada. Lion Électrique a massivement investi pour être prêt, mais le Fonds pour le transport en commun à zéro émission n'a jamais été honoré à la hauteur des promesses.

Le gouvernement va-t-il enfin activer son programme et honorer ses engagements?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je pense que l'ensemble des députés de la Chambre sont préoccupés par la situation, particulièrement celle des travailleuses et des travailleurs. Lion Électrique fait partie des joyaux de l'écosystème de l'électrification des transports au Canada. À chaque étape, nous avons été avec Lion Électrique, de la création jusqu'à l'évolution de la compagnie.

Le programme fédéral permettrait d'avoir plusieurs centaines d'autobus électriques à construire. Nous serons toujours là pour les travailleurs de Lion Électrique. Nous allons continuer de travailler avec le gouvernement du Québec.

* * *

LA JUSTICE

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le Rassemblement pour la laïcité joint sa voix aujourd'hui à celle du gouvernement du Québec. Tous deux exigent l'abolition de l'exemption religieuse dans le Code criminel qui permet de proférer des discours haineux sans conséquence.

Les libéraux se sont dits, et je cite, déterminés à trouver des solutions qui répondent aux besoins de tous les Canadiens. Cela tombe bien, le Bloc québécois a justement cela en stock. Le projet de loi C-373 fait exactement cela et il est soutenu par 66 % des Canadiens et 75 % des Québécois.

Est-ce que le gouvernement s'engage enfin à appuyer notre projet de loi?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de soulever un enjeu qui est effectivement rassembleur à la Chambre. Nous avons tous le droit, et je dirais même la responsabilité, d'appuyer toutes les initiatives que nous pouvons, comme gouvernement canadien, encourager pour appuyer le vivre ensemble et le grandir ensemble dans un grand pays où la diversité fait notre force et notre fierté depuis plusieurs années. Nous travaillons à tous les niveaux et à tous les instants avec le gouvernement du Québec.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, il va falloir que je réécoute cela. Cela ne me semblait pas être une réponse à la question.

Les discours haineux, c'est censé être criminel, point final. On y croit ou on n'y croit pas. Ce que le Québec demande, c'est l'abroga-

tion de l'exception religieuse à l'article 319 du Code criminel, qui protège le discours haineux. Cela tombe bien, le projet de loi C-373 du Bloc québécois fait exactement cela. C'est le seul projet de loi qui fait cela. C'est un principe clair qui mérite d'être soutenu clairement.

Est-ce que le gouvernement va enfin appuyer le Bloc québécois pour modifier l'article 319 du Code criminel et abolir l'exemption religieuse?

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord sur ce qui a été suggéré par le Bloc québécois. Cela vise une situation tellement terrible ici au Canada, soit la montée de la haine et des crimes haineux partout au Canada, y inclus au Québec et dans le reste du Canada.

Pour débloquer la Chambre afin de continuer le débat sur ce projet de loi, nous souhaitons obtenir l'aide du Bloc québécois. Aussi, je veux souligner que le projet de loi C-63 touche déjà les aspects et les articles du Code criminel que ce projet de loi vise. Alors, si les bloquistes veulent coopérer avec nous afin de faire des efforts pour combattre la haine, nous sommes tout à fait avec eux.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, nous avons le bilan de la ministre des Finances. Les Canadiens ont la dette liée à la consommation la plus élevée des pays du G7. Le PIB par habitant a baissé pendant 6 trimestres consécutifs et les Canadiens gagnent maintenant 30 000 \$ de moins que leurs homologues aux États-Unis. Il s'agit d'une récession purement canadienne, et, face à l'incertitude économique et commerciale mondiale, le plan de la ministre des Finances consiste à augmenter les taxes sur l'énergie et le fardeau fiscal des entrepreneurs, des agriculteurs et des médecins.

La ministre des Finances reviendra-t-elle sur son augmentation du fardeau fiscal pour que les Canadiens puissent garder leurs emplois et leurs investissements au Canada?

• (1445)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs semblent avoir un complexe d'infériorité par rapport aux États-Unis, mais de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fiers d'être Canadiens. Nous sommes fiers que le taux d'inflation au Canada ait été toute l'année dans la fourchette voulue par la Banque du Canada; nous sommes fiers d'avoir la dette et le déficit les plus bas du G7, loin derrière ceux des États-Unis; et nous sommes fiers du système de santé universel à payeur unique du Canada, grâce auquel les Canadiens vivent quatre années de plus que nos amis au sud de la frontière. Nous sommes fiers d'être Canadiens. Les conservateurs devraient l'être aussi.

M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, chaque jour, il y a un nouveau scandale qui éclabousse le gouvernement. Nous sommes fiers d'être Canadiens et nous allons régler le problème après les prochaines élections.

Questions orales

Puisque la ministre des Finances n'aime pas répondre à une question complexe, commençons par une question facile. L'an dernier, elle s'est engagée à ce que le déficit ne dépasse pas 40,1 milliards de dollars. Il en va de la crédibilité de la ministre des Finances. Confirmera-t-elle que le déficit de l'année dernière était inférieur à 40,1 milliards de dollars, ou a-t-elle rompu une autre promesse sur le déficit?

Une voix: Oh, oh!

Le Président: Monsieur le député d'York—Simcoe, à l'ordre, s'il vous plaît.

La vice-première ministre et ministre des Finances a la parole.

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si les conservateurs tiennent tant à soutenir les Canadiens, comme ils se plaisent à le prétendre chaque jour à la Chambre, j'ai une excellente idée pour eux. Pourquoi ne donnons-nous pas ensemble un congé de taxe aux Canadiens pour le temps des Fêtes? C'est exact. Pourquoi ne pas supprimer la TPS sur les aliments préparés afin qu'une mère qui travaille puisse acheter un poulet rôti en rentrant à la maison et qu'il soit plus facile pour les parents d'acheter des jouets pour leurs enfants à Noël? Si les conservateurs étaient honnêtes et fidèles à leurs idéaux déclarés, ils nous appuieraient dans cette mesure.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, le temps des Fêtes arrive à grands pas et l'inflation pousse les Québécois à se serrer la ceinture. C'est une personne sur quatre au Québec qui dit dépenser moins pour la période des Fêtes, un signe que l'inflation alimentaire des neuf dernières années est toujours en cavale.

Le Bloc québécois est complice des dépenses inflationnistes de ce gouvernement, en plus d'avoir trahi les Québécois et d'empêcher que des élections soient déclenchées cet automne.

Une question brûle sur toutes les lèvres: à quand les élections?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il semble que le député d'en face ne regarde pas les chiffres économiques, parce que les chiffres démontrent que l'inflation, depuis 10 mois, est dans la fourchette cible de la Banque du Canada. Grâce à cette réussite, le taux directeur a diminué déjà quatre fois.

Cependant, nous sommes d'accord. Nous devons soutenir les Québécois et Québécoises pendant les Fêtes. C'est pourquoi nous allons donner un congé de TPS.

Les conservateurs doivent nous appuyer à faire cela.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, la meilleure chose que le père Noël libéral et les lutins du Bloc québécois ont trouvé à offrir aux Canadiens pour Noël, ce sont des politiques inflationnistes.

Les Canadiens en arrachent et vont dépenser moins pendant la plus belle période de l'année à cause de l'incompétence de ce gouvernement libéral. La coalition « Bloc libéral », ce n'est pas un cadeau.

Quand les Canadiens n'auront-ils plus besoin de faire une liste de souhaits et pourront-ils avoir le plus beau des cadeaux: un gouvernement conservateur?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est vraiment encore une question complètement incohérente en ce qui concerne l'économie.

Cependant, je suis très contente que les conservateurs parlent de l'inflation parce que nous avons une bonne nouvelle pour les Canadiens et les Canadiennes. C'est que, depuis 10 mois, l'inflation au Canada est dans la fourchette cible de la Banque du Canada. C'est pourquoi nous pouvons nous permettre de donner un vrai cadeau de Noël aux Canadiens et aux Canadiennes, c'est-à-dire le congé de TPS.

Les conservateurs doivent nous aider à faire cela.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NDP): Monsieur le Président, selon une enquête du bureau du coroner de l'Ontario, 220 décès supplémentaires sont survenus dans les pensionnats de l'Ontario, un nombre plus de 50 % plus élevé que ce que l'on croyait. Voilà qui confirme ce que nous savions déjà: le système des pensionnats indiens était un projet génocidaire. Pourtant, le gouvernement n'a pas pris de mesures pour protéger les survivants contre le négationnisme croissant des pensionnats, ce qui nuit à la vérité et à la justice.

Les libéraux appuieront-ils mon projet de loi qui vise à intégrer dans le Code criminel la protection des survivants contre les négationnistes qui incitent à la haine?

M. Jaime Battiste (secrétaire parlementaire du ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je pense que plus nous en apprenons sur les pensionnats, plus les Canadiens prennent conscience des horribles tragédies qui y sont survenues. En tant que neveu de plusieurs tantes qui ont fréquenté les pensionnats, je peux dire que nous continuons à nous concentrer sur le soutien et la guérison. C'est la raison pour laquelle nous célébrons la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation; nous le faisons afin de poursuivre ces discussions et d'ouvrir l'esprit des Canadiens à l'expérience de nombreux membres des Premières Nations qui ont fréquenté les pensionnats, des Métis, des Inuits, mais aussi de leurs descendants. Nous allons continuer à nous concentrer sur le soutien à apporter aux Canadiens.

* * *

LA JEUNESSE

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, actuellement, près de 1 million de Canadiens de moins de 29 ans ne sont ni au travail ni en formation. Nous n'avons pas vu une crise du chômage aussi grave chez les jeunes depuis l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir. Selon Deloitte, cette crise coûtera 18 milliards de dollars à l'économie au cours de la prochaine décennie. Les libéraux écouteront-ils les néo-démocrates et mettront-ils sur pied un groupe de jeunes pour le climat afin que les jeunes Canadiens puissent acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin tout en protégeant l'environnement?

Questions orales

L'hon. Marci Ien (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, soutenir les jeunes est un principe fondamental du gouvernement, et nous l'avons fait de bien des façons. Il y a 70 000 jeunes qui ont bénéficié du programme Emplois d'été Canada. Pas plus tard que cette semaine, la vérificatrice générale a confirmé que les jeunes qui participent à ce programme réussissent mieux sur le marché du travail. Nous avons toujours appuyé les jeunes et nous continuerons de le faire.

* * *

LA FISCALITÉ

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a instauré un congé de TPS qui permettra aux Canadiens, en particulier les familles qui en ont le plus besoin, d'avoir plus d'argent en poche. Dans la circonscription de Davenport, chaque sou compte, et un congé temporaire de TPS pour le temps des Fêtes et le début de la nouvelle année est très bien accueilli.

Ma question à la ministre est simple: peut-elle expliquer pourquoi le chef conservateur et son parti ont voté contre ce congé de taxe, d'autant plus que les conservateurs se disent les champions des allègements fiscaux et de l'abordabilité?

● (1455)

Le Président: Même si le préambule de la question de la députée portait sur une initiative du gouvernement, la question elle-même ne portait pas là-dessus.

Chers collègues, j'en aurai plus à dire à ce sujet à la fin de la période des questions. Je signale à la députée de Davenport que, malheureusement, sa question ne porte pas sur l'administration du gouvernement. Je crains que la question ne soit jugée irrecevable et je vais donc passer à la prochaine question.

Le député d'York—Simcoe a la parole.

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a révélé que le gouvernement néo-démocrate—libéral a versé 3,5 milliards de dollars puisés à même les fonds publics à des dizaines de milliers de personnes qui n'y étaient même pas admissibles. Le premier ministre adore dépenser l'argent des Canadiens et peu lui importe que cet argent soit gaspillé ou mal dépensé, du moment qu'il peut prendre la pose pour une photo. Le premier ministre va-t-il admettre qu'il a perdu le contrôle des dépenses et que sa seule solution consiste à augmenter le fardeau fiscal des Canadiens?

L'hon. Rechie Valdez (ministre de la Petite Entreprise, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont vu de nombreuses versions du chef du Parti conservateur au cours de ses 20 années au Parlement, notamment la version de 2021, celle où il faisait campagne sur un congé de TPS. Malheureusement, cette version n'a pas soutenu les petites entreprises.

À compter du 14 décembre, le gouvernement offrira aux Canadiens un congé de TPS qui bénéficiera aux détaillants de partout au pays. En fait, le Conseil canadien du commerce de détail a affirmé que notre allègement fiscal permettra aux Canadiens de réaliser des économies de taxe substantielles tout en stimulant le secteur du détail. Comme les consommateurs auront dans l'ensemble davantage d'argent en poche, cela devrait aussi bénéficier aux vendeurs d'autres types de produits, non visés par cette annonce.

Les libéraux vont continuer de soutenir les petites entreprises. Cela ne changera jamais.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, chaque jour apporte son nouveau scandale. La vérificatrice générale signale maintenant un autre gâchis chiffré en milliards de dollars, puisqu'on a versé 3,5 milliards de dollars, l'argent des contribuables, à 77 000 personnes qui n'étaient même pas admissibles au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Les libéraux ont donné 313 millions de dollars à Accenture pour gérer le programme sans que l'entreprise ait même à présenter de soumission et pour embaucher des travailleurs au Brésil. On ne devrait jamais attribuer à la malveillance ce qui peut s'expliquer par l'incompétence.

Quand le premier ministre mettra-t-il fin à l'incompétence? Quand se portera-t-il enfin à la défense des contribuables?

L'hon. Rechie Valdez (ministre de la Petite Entreprise, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question. Ce que les Canadiens veulent vraiment savoir, c'est pourquoi le chef du Parti conservateur refuse d'obtenir sa cote de sécurité. Notre chef a sa cote de sécurité. Le chef du NPD a sa cote de sécurité. Le chef du Bloc québécois a sa cote de sécurité, et la cheffe du Parti vert a sa cote de sécurité. Deux anciens directeurs du SCRS ont été sans équivoque: rien ne peut remplacer la cote de sécurité.

Le chef conservateur doit une explication à son caucus et aux Canadiens. Pourquoi n'obtient-il pas sa cote de sécurité? Qu'a-t-il à cacher?

* * *

● (1500)

LES AÎNÉS

Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans sous les libéraux—néo-démocrates, le gaspillage et la mauvaise gestion ne font qu'empirer continuellement. Dans un rapport cinglant, la vérificatrice générale critique la façon dont le premier ministre traite les personnes âgées. Le gouvernement a saccagé le programme Nouveaux Horizons. Près de la moitié des projets approuvés posent des problèmes de concordance entre les sommes versées et les travaux effectués. Dans un cas, le gouvernement a payé 23 000 \$ pour une porte destinée à une résidence pour personnes âgées qui n'a jamais été installée.

Quand le premier ministre va-t-il enfin commencer à se soucier des personnes âgées, mettre fin au gaspillage et déclencher des élections?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, comment les députés du Parti conservateur du Canada osent-ils intervenir à la Chambre pour parler de la façon de traiter les personnes âgées? Je rappelle à la députée que son ancien chef, Stephen Harper, s'est rendu à Davos pour assister au Forum économique mondial, au lieu d'aller dans King—Vaughan pour annoncer aux Canadiens que l'âge de la retraite passerait de 65 à 67 ans. Nous avons annulé cette décision. La députée devrait avoir honte.

En outre, nous avons fait construire la porte.

Questions orales

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, neuf ans de ce gouvernement libéral, c'est neuf ans d'irresponsabilité financière.

Hier, la vérificatrice générale du Canada a révélé que le programme de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes a permis à 77 000 entreprises inadmissibles de recevoir 3,5 milliards de dollars. C'est un programme qui a été géré en partie au Brésil.

Pourquoi ce gouvernement libéral préfère-t-il enrichir les entreprises étrangères et des consultants coûteux au lieu de soutenir nos entreprises locales?

L'hon. Rechie Valdez (ministre de la Petite Entreprise, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a aidé près de 900 000 petites entreprises grâce aux prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et plus de 80 % d'entre elles ont remboursé leur prêt et ont profité de l'exonération. Nous avons prolongé la date limite du prêt non pas une fois, mais deux fois. Nous avons fait ce que nous étions censés faire pour aider les petites entreprises.

* * *

LES ÂÎNÉS

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, le rapport de la vérificatrice générale, ou VG, prouve que les libéraux ne savent pas de quoi ils parlent quand ils disent que les aînés sont trop riches pour mériter du soutien. La VG démontre qu'Ottawa ne collecte aucune donnée probante pour savoir si ses programmes, comme la Sécurité de la vieillesse, répondent vraiment aux besoins. Ils ne le savent pas ni aujourd'hui ni pour les années à venir.

Bref, quand ils disent que les aînés ne méritent pas de hausse de pension ou de chèque de 250 \$, la VG prouve que c'est un choix strictement politique.

Pourquoi les libéraux choisissent-ils d'abandonner les retraités?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, la députée parle de décision politique. Est-ce que c'était une décision politique de voter contre toute hausse du Supplément de revenu garanti? Je me pose la question en ce qui a trait au Bloc québécois.

Quand est venu le temps d'appuyer le Régime canadien de soins dentaires pour nos aînés les plus vulnérables au Québec et partout au Canada, qu'est-ce que le Bloc québécois a fait? Il a fait un choix politique de dire non aux soins dentaires pour les aînés. Les choix politiques se font de ce côté-là de la Chambre.

Ici, nous serons toujours là pour les aînés.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je répète que, selon la vérificatrice générale, le fédéral n'a aucune donnée pour savoir si ses programmes comme la Sécurité de la vieillesse suffisent aux besoins des aînés.

Pourtant, il semble savoir que 3 milliards de dollars pour la hausse de la pension des aînés, c'est trop. Or, au même moment, ce même gouvernement nous dit que 6 milliards de dollars en bonbons électoraux, ça a bien de l'allure. Aucun parti n'est d'accord sur ses bonbons électoraux. Cependant, tous les partis sont d'accord sur la hausse de la pension des aînés.

Au lieu d'improviser et penser juste aux prochaines élections, quand est-ce que le gouvernement va faire le bon choix et donner la recommandation royale au projet de loi C-319?

● (1505)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, au sujet des choix politiques du Bloc québécois, on repassera. Il a fait plusieurs mauvais choix politiques pour l'avenir du Québec et pour l'avenir des aînés au Québec.

Sue un autre sujet, nous avons bonifié le Régime de pensions du Canada. C'est quelque chose que le Québec a repris pour offrir aux générations futures et aux aînés futurs une bonification de leurs pensions de retraite. Le Bloc québécois était contre cela. Nous étions pour cela.

Nous sommes là pour les aînés d'aujourd'hui et les aînés de demain, contrairement au Bloc québécois.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je me lève souvent pour encourager les gens à ne pas parler afin que tout le monde puisse écouter, surtout ceux et celles qui ont besoin d'utiliser les services d'interprétation. J'espère que tout le monde va respecter cette indication du Président.

* * *

[Traduction]

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD a fait tout un cirque cet été, à la veille d'une élection partielle, en prétendant déchirer l'entente de la coalition. Il a aussi dit ceci dernièrement: « Le gouvernement libéral cédera toujours à la cupidité des grandes entreprises et interviendra toujours pour réduire le pouvoir des syndicats [...] » Nous n'aurions pas pu mieux dire.

Les conservateurs ont présenté une motion où ils abondent dans le sens du chef du NPD. Les Canadiens découvriront bientôt si le chef du NPD pense vraiment ce qu'il dit ou s'il est prêt à sacrifier ses frères et sœurs syndiqués pour maintenir au pouvoir ce gouvernement libéral corrompu simplement pour pouvoir conserver sa pension.

Voici la question que je pose au gouvernement: les libéraux ont-ils rétabli l'entente de coalition pour que le premier ministre conserve le pouvoir et que le chef du NPD conserve sa pension?

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ma question...

Le Président: Je vais en parler après la période des questions, mais, encore une fois, cela ne portait pas sur les affaires du gouvernement.

Je vois toutefois que la leader du gouvernement à la Chambre veut répondre.

L'hon. Karina Gould: Monsieur le Président, j'aurais aimé que vous fassiez preuve de la même courtoisie envers la ministre des Finances, qui souhaitait elle aussi répondre à une question. Je pense qu'il conviendrait d'appliquer cette même norme à tous à l'avenir.

Questions orales

Quoi qu'il en soit, ce que j'aimerais dire au chef de l'opposition, c'est que nous lui avons donné l'occasion d'en débattre, sauf que les conservateurs ont plutôt préféré fuir parce qu'ils étaient effrayés. Je suis même surprise que le député en parle, car lorsque nous avons donné aux conservateurs l'occasion de tenir un vote à ce sujet, ils ont refusé. C'est une autre de leurs habitudes: ils disent une chose, mais ils en font une autre.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, ce n'est tout simplement pas vrai. Ils se sont seulement trompés sur le jour du débat. Il aura lieu jeudi. Le vote aura lieu lundi, et tous les Canadiens seront au poste pour voir qui se range du côté des travailleurs canadiens. Le premier ministre a lancé une offensive brutale contre les travailleurs. Il a dévalorisé leurs chèques de paie avec son inflation. Il a fait grimper les prix avec sa taxe sur le carbone. Il a fait doubler le coût du logement. Il a augmenté le fardeau fiscal, il a annulé de grands projets qui allaient donner du travail aux ouvriers syndiqués et il a émis des décrets qui portent atteinte à leur droit à la négociation collective.

Une fois de plus, voici ma question au gouvernement: a-t-il rétabli l'entente de coalition pour que le chef du NPD puisse avoir droit à sa pension pendant que les travailleurs canadiens souffrent?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, le député semble faire allusion à des incidents survenus l'été dernier, lorsque, je le précise, j'ai consulté le Parti conservateur. Ce parti m'exhortait à venir en aide aux agriculteurs de la Saskatchewan et de l'ensemble de l'Ouest canadien qui tentaient d'acheminer une récolte exceptionnelle — la fierté du Canada — vers les ports et les marchés internationaux. Nous l'avons d'ailleurs fait. Nous avons fait le nécessaire pour sauver les agriculteurs canadiens et pour sauver des emplois syndiqués au Canada. C'est ce que nous avons fait. Les conservateurs, eux, sont restés les bras croisés. Nous défendrons toujours les travailleurs canadiens.

● (1510)

M. Dan Muys (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD prétend qu'il a déchiré l'entente avec les libéraux et il qualifie le gouvernement de faible, d'égoïste et de soumis à la cupidité des entreprises, mais il a voté à au moins 24 reprises pour la hausse de la taxe sur le carbone, qui fait grimper le prix de tout. Pendant ce temps, 2 millions de Canadiens se sont rendus dans les banques alimentaires le mois passé, dont 18 % de travailleurs.

Le chef du NPD va-t-il trahir une fois de plus les Canadiens ou est-ce que le premier ministre a conclu une autre entente derrière des portes closes avec le chef du NPD afin que ce dernier puisse toucher sa pension, au détriment des travailleurs canadiens?

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, je ne suis pas certaine que cette question concerne les affaires du gouvernement. Quand nous avons posé ce genre de questions de ce côté-ci de la Chambre, que ce soit le député de Kingston et les Îles ou la députée de Davenport, nous avons dû retirer nos questions même si elles concernaient les affaires du gouvernement.

Cependant, ce que je peux dire, c'est que les conservateurs continuent d'avoir peur. Chaque fois que nous leur donnons l'occasion de faire ce qu'ils disent, ils votent contre. Quand est venu le temps de réduire les impôts et d'accorder aux gens un congé de TPS, qu'ont-ils fait? Ils ont voté contre. Quand est venu le temps de permettre la présentation d'une motion de confiance à l'égard du gouvernement,

qu'ont-ils fait? Ils ont voté contre. Ils sont trop effrayés pour passer de la parole aux actes. Ils préfèrent les slogans aux solutions. De ce côté-ci de la Chambre, nous agissons pour les Canadiens.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a proposé un congé de TPS qui mettra de l'argent directement dans les poches des Canadiens, en particulier pour les familles qui en ont le plus besoin. Malheureusement, nous savons que les conservateurs ont voté contre cette mesure et qu'ils continuent à voter contre les mesures d'abordabilité que nous mettons de l'avant.

Est-ce que le ministre peut expliquer comment nous pouvons tous, à la Chambre, soutenir les Canadiens en ces temps difficiles?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'Ottawa—Vanier de son excellente question.

Effectivement, il y a plein d'incohérences chez le chef conservateur. Il dit vouloir réduire les impôts, mais il a voté contre le congé de taxes la semaine dernière. Il dit qu'il est contre le Régime canadien de soins dentaires, qui aide 3 millions de Canadiens. Alors que le régime de soins dentaires existe, il dit qu'il n'existe pas. Il est contre le logement social parce qu'il dit que ça encourage les milieux de vie soviétiques. Il est contre les investissements pour la construction de logements abordables au Québec parce qu'il veut interrompre leur construction, et il dit de nouveau que ces logements et que ces projets n'existent pas.

Combien d'incohérences de plus allons-nous recevoir du chef conservateur?

* * *

[Traduction]

LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans sous la gouverne du premier ministre, les Canadiens n'ont plus les moyens de payer leur loyer ou leur hypothèque. Le chef du NPD a dit que les libéraux sont trop faibles, égoïstes et redevables aux entreprises pour se battre pour les Canadiens, mais c'est pourtant lui qui maintient le premier ministre au pouvoir. Les conservateurs ont présenté une motion de confiance en utilisant les mêmes mots que le chef du NPD.

Le chef du NPD va-t-il joindre le geste à la parole, ou le gouvernement a-t-il lâchement conclu une autre entente secrète au détriment des Canadiens?

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les députés conservateurs sont vraiment en train de se couvrir de ridicule. Ils ont l'occasion de poser de vraies questions au gouvernement, mais ils choisissent plutôt de faire de la petite politique. Hier, j'ai présenté une motion qui leur donnerait une autre chance. Les députés se rappellent-ils que le chef de l'opposition a publié un gazouillis à ce sujet la fin de semaine dernière?

Cependant, quand l'occasion s'est présentée, ils ont refusé de la saisir. Pourquoi? C'est parce qu'ils ont trop peur et sont trop faibles pour joindre le geste à la parole. De ce côté-ci de la Chambre, nous allons défendre les Canadiens et mettre en place de véritables mesures d'abordabilité, même si les conservateurs tentent de nous mettre des bâtons dans les roues.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, ce qui est ridicule, c'est le fait que les Canadiens peinent à se nourrir, à chauffer leur logement et à se loger, et pendant ce temps, le chef du NPD attend d'avoir droit à sa pension. À la veille d'une élection partielle, il a fait un coup d'éclat en prétendant avoir rompu son entente avec les libéraux. Pourtant, les actions du NPD prouvent que la coalition de la taxe sur le carbone est toujours alimentée par son désir de toucher sa pension ainsi que par la soif de pouvoir du premier ministre. Les Canadiens n'ont pas les moyens de garder cette coûteuse coalition au pouvoir.

Le NPD appuiera-t-il notre motion de censure ou le premier ministre a-t-il encore une fois lâchement concocté une entente secrète?

• (1515)

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je n'arrive pas à croire que les conservateurs osent parler de pension alors que le député de Carleton a droit à une pension de 2 millions de dollars de la Chambre des communes. C'est incroyable. Leurs actions démentent leurs paroles. On ne peut rien croire de ce que disent les députés conservateurs puisque, en gros, ils font exactement ce qu'ils reprochent aux autres.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, Tara Desousa a agressé sexuellement un bébé de 3 mois. Ce bébé a dû subir une chirurgie reconstructive. Tara Desousa se trouve dans une prison pour femmes, en Colombie-Britannique. Cette prison offre le Programme mère-enfant, qui permet aux mères d'élever leurs enfants. J'ai visité cette prison et j'ai vu exactement où se trouvait Mme Desousa. En moins d'une minute, j'ai parcouru la distance qui sépare l'endroit où se trouvait Mme Desousa et l'unité mère-enfant. Aucune grande clôture ne se dresse sur cette voie directe.

Comment le gouvernement actuel peut-il permettre à des délinquantes sexuelles de se trouver à proximité d'enfants en prison?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, la sécurité des enfants qui participent au Programme mère-enfant est évidemment une priorité absolue du Service correctionnel du Canada. Il est important de comprendre que ce programme existe depuis des dizaines d'années, y compris pendant l'époque où M. Harper était premier ministre du Canada. La participation à ce programme est soumise à des critères d'admissibilité et à des protocoles. Il y a entre autres un contrôle de la protection de l'enfance effectué par les autorités provinciales compétentes. Le député d'en face devrait faire attention avant de tenter de politiser des circonstances si tragiques et des crimes profondément odieux.

Questions orales

LA FAMILLE, LES ENFANTS ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, le programme national d'alimentation dans les écoles avance à grands pas. Nous savons que l'accès à des aliments sains peut changer la donne dans la vie d'un enfant. Les enfants méritent d'être bien nourris à l'école, et les avantages pour les familles sont manifestes. Vendredi, nous avons eu d'autres bonnes nouvelles.

J'invite la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social à nous dire ce qui se passe dans ce dossier.

L'hon. Jenna Sudds (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, à l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons annoncé que 1 500 enfants de plus recevront le repas du midi cette année et que 800 autres enfants recevront un petit-déjeuner ou des collations à l'école. Grâce à ce programme, 184 000 enfants de plus recevront de la nourriture à l'école durant l'année scolaire, ce qui représente près de 1,5 million de repas. Le chef du Parti conservateur a dit aujourd'hui encore que le programme n'existe pas. Je le mets au défi de poser la question aux 184 000 enfants; ils pourront l'éduquer là-dessus.

* * *

LES AÎNÉS

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, les libéraux laissent tomber les aînés. Ils ne vérifient même pas si les programmes destinés à les soutenir ont les effets souhaités. Les aînés sont laissés pour compte, et le gouvernement n'a aucun plan pour remédier à la situation. Ils les ont exclus de la récente remise de 250 \$. Les conservateurs, quant à eux, veulent supprimer complètement l'aide aux aînés. Les aînés disent depuis des années que la Sécurité de la vieillesse ne suffit pas. La récupération cruelle et insensible du Supplément de revenu garanti ne fait qu'aggraver leur situation.

Pourquoi les libéraux se soucient-ils si peu des aînés?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, heureusement, la députée et son parti ont joué un rôle dans le bilan positif des libéraux en matière d'aide aux aînés, notamment en ce qui concerne les soins dentaires, l'élargissement de la Sécurité de la vieillesse et la bonification du Supplément de revenu garanti. Nous avons réussi à faire tout cela au cours de la présente législature, et c'est tout à l'honneur des députés qui ont voté en faveur de ces mesures.

Malheureusement, pour y parvenir, nous avons dû lutter contre les conservateurs et les bloquistes qui votent systématiquement contre les aînés.

Recours au Règlement

• (1520)

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, les anciens combattants qui ont des problèmes de santé mentale n'ont pas besoin de tracasseries administratives supplémentaires pour obtenir de l'aide, comme du soutien pour les soins à domicile, le nettoyage et la tonte de la pelouse. Ils doivent prouver leur état chaque année. Cette politique est discriminatoire, sexiste et tout à fait inutile. Les libéraux laissent tomber les anciens combattants, tout comme les conservateurs l'ont fait lorsqu'ils ont réduit les services aux anciens combattants.

La ministre reconnaît-elle le fardeau supplémentaire qu'elle impose aux survivants de traumatismes sexuels en milieu militaire, aux anciens combattants et à leur famille?

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons toujours été là pour aider les vétérans. Depuis 2016, nous avons investi plus de 11,5 milliards de dollars supplémentaires pour aider à soutenir les vétérans et leur famille. Contrairement au Parti conservateur du Canada, qui a fermé neuf bureaux d'Anciens Combattants Canada, de ce côté-ci de la Chambre, nous les avons ouverts. Nous avons également embauché du personnel supplémentaire pour veiller à ce que les évaluations et les décisions appropriées soient prises en temps opportun. En ce qui concerne les prestations pour la santé mentale, nous avons apporté des améliorations pour que les anciens combattants qui demandent des prestations y aient accès immédiatement.

De ce côté-ci de la Chambre, nous serons toujours là pour aider nos vétérans et leur famille, comme ils le méritent.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

QUESTIONS ORALES

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement parce que, lors de la période des questions d'aujourd'hui, la députée de Davenport a posé une question, mais on a empêché le gouvernement d'y répondre. La même chose s'est produite avec le député de Kingston mercredi dernier.

Selon le précédent établi à la Chambre, même quand un député pose une question qui n'est pas liée aux affaires du gouvernement, si un ministre se lève, le Président doit lui accorder la parole. Je demande simplement une certaine cohérence et une certaine équité dans la pratique afin que tous les députés sachent comment il faut poser ces questions et s'il faut ou non y répondre, et qu'ils connaissent les conséquences quand un député de l'opposition pose une question qui est irrecevable.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'interviens au sujet du même rappel au Règlement. Bien que le gouvernement ait posé ses questions, vous avez contesté leur lien avec les affaires du gouvernement, ce qui est énoncé très clairement dans le Règlement. Les questions directement liées à la confiance envers le gouvernement, à l'entente de coalition et au fait que le quatrième parti continue d'appuyer le gouvernement à la Chambre ont également un lien direct avec les affaires du gouver-

nement. Si un gouvernement ne peut pas obtenir la confiance de la Chambre, il ne peut pas administrer ses affaires.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens sur le même rappel au Règlement. Pour compléter l'intervention de la leader à la Chambre, j'aimerais vous faire part des considérations suivantes. Il semble se développer un précédent selon lequel tout député du côté du gouvernement est réputé appartenir au parti politique du gouvernement et sa question ne recevra pas de réponse si vous estimez qu'elle n'est pas en rapport avec les affaires émanant du gouvernement. Le problème, c'est que la députée de Davenport et moi ne sommes pas des députés ministériels. Nous ne sommes pas des secrétaires parlementaires et nous ne faisons pas partie du Cabinet. Par conséquent, nous avons droit aux mêmes droits que vous accordez à tous les autres députés.

Si vous décidez de créer un précédent et de permettre à ces députés d'obtenir une réponse à leurs questions, vous devez accorder le même respect à nos questions. Dans le cas contraire, je dirais que vous portez atteinte à notre privilège.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour une raison différente, mais à propos de la même question, à savoir quand un député prend la parole pour poser une question qui, selon la présidence, ne s'inscrit pas dans le cadre des affaires du gouvernement. Si un député s'était levé pour poser une question en utilisant un mot inapproprié, il aurait eu l'occasion de reformuler sa question. Dans ce cas-ci, la députée de Davenport a perdu à jamais l'occasion de poser une question. Je me demande si vous pourriez avoir la latitude nécessaire pour qu'un député puisse rapidement reformuler une question en fonction des affaires du gouvernement.

• (1525)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, au sujet du même recours au Règlement, si on examine la jurisprudence et les traditions de la Chambre, on n'a qu'à citer des décisions prises par le député de Regina—Qu'Appelle quand il était Président de la Chambre et qu'il a déterminé que vous aviez tout à fait raison de couper court à une question libérale qui ne portait pas sur les affaires du gouvernement. Vous auriez tout aussi raison d'interrompre chacune de ces questions frivoles et vexatoires provenant du Parti conservateur. Ce n'est pas comme si les députés conservateurs ne connaissaient pas le Règlement; ils refusent simplement de le respecter. Je vous invite à leur demander de respecter le Règlement, de sorte que si la question ne porte pas sur les affaires du gouvernement, vous interrompiez immédiatement le député concerné sans le laisser terminer, car c'est la façon de faire que le député de Regina—Qu'Appelle a mise en place à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je dois admettre que je n'ai pas pu entendre la dernière phrase qu'il a prononcée, mais je vais lire le hansard pour m'informer de ce qu'il a dit.

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour une autre raison. Je demande au ministre du Travail de s'excuser et de se rétracter pour les propos non parlementaires et les attaques ad hominem qu'il a tenus contre le député de Kamloops—Thompson—Cariboo. Il a dit que c'était une ordure. Je l'ai bien entendu. Mes collègues à côté de moi l'ont entendu. Je lui ai posé des questions à ce sujet, et il en a rajouté. C'était non parlementaire et non professionnel.

Affaires courantes

L'hon. Steven MacKinnon (ministre du Travail et des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, il fut un temps où on présumait de l'honneur des députés à la Chambre. La question qui a été posée laissait fortement entendre que le ministre de la Sécurité publique mettait volontairement des enfants en danger. Nous ne faisons pas cela à la Chambre. Nous ne devrions pas faire cela à la Chambre. Ce n'est pas cool et ce n'est pas correct.

Le député devrait présenter des excuses au ministre de la Sécurité publique pour avoir porté atteinte à sa réputation et avoir soulevé une question aussi absurde à la Chambre des communes.

Je retire cette insulte si les personnes aussi fragiles que des flocons ne la supportent pas.

Le Président: À l'ordre. Il est très clair pour la présidence que les députés ont besoin de rentrer chez eux pour la période des Fêtes.

Je vais demander au ministre de retirer également ce dernier commentaire, et je reviendrai à la Chambre au sujet du reste de cette affaire.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, dans l'esprit de cette saison où il y a beaucoup de ces petites choses blanches au sol, si les députés s'offusquent d'être comparés à des flocons, alors je ne vois aucun problème à retirer le commentaire que j'ai fait au sujet des flocons.

Le Président: La présidence va revenir à la Chambre à ce sujet.

Je vois que le député de Kamloops—Thompson—Cariboo invoque le Règlement. J'espère que ses commentaires seront pertinents.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, c'est un ministre du Cabinet de Sa Majesté. De tels propos n'ont pas leur place. Par ailleurs, pour revenir au premier point, je n'ai pas dit que le ministre met des gens en danger. Il y a les faits, et le gouvernement...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je remercie le député. Je reviendrai à la Chambre au sujet de cette question.

Des voix: Oh, oh!

● (1530)

Le Président: Je vais répondre au député de Kamloops—Thompson—Cariboo. La seule raison pour laquelle j'ai mentionné le recours, c'est que je me suis engagé auprès des députés à prendre le point soulevé par le député de Brantford—Brant en délibéré.

J'invite par contre le député de Kamloops—Thompson—Cariboo à bien vouloir aller droit au but.

M. Frank Caputo: Monsieur le Président, la vérité, c'est que les politiques du gouvernement mettent des gens en danger. Des bébés de 3 mois se retrouvent à côté de délinquants sexuels...

Le Président: Cela relève clairement du débat. La présidence prendra la question en délibéré.

En ce qui concerne la question soulevée par le leader du gouvernement à la Chambre, ainsi que par les députés de Kingston et les Îles, de Davenport et de Battle River—Crowfoot, il est vraiment important de rappeler que pendant les questions orales, les questions doivent bien sûr être adressées au gouvernement, c'est-à-dire à un ministre ou à un secrétaire parlementaire, sur des sujets de nature administrative liés d'une façon ou d'une autre au gouvernement. Les seules exceptions sont les questions adressées aux présidents des comités concernant l'ordre du jour d'un comité ou à un re-

présentant du Bureau de régie interne. Il n'est pas d'usage de poser des questions aux députés des partis de l'opposition ni de demander au gouvernement d'expliquer les positions prises par les partis de l'opposition.

Je voudrais rappeler à tous les députés que, lorsqu'ils préparent leurs questions, ils doivent s'assurer de tenir compte de cela. Les députés réussissent très bien dans leurs préambules ou, parfois, à la toute fin de leur intervention, à faire un lien avec les affaires administratives du gouvernement, avec un comité ou avec le Bureau de régie interne, et ces questions sont considérées comme étant recevables.

Cependant, il arrive que des questions soient jugées irrecevables et que je permette au ministre d'y répondre, surtout dans les cas où — et je serai très prudent à cet égard — la question contient des critiques à l'encontre du gouvernement et où je veux donner au gouvernement l'occasion d'y répondre.

Dans les cas où les questions des députés du parti au pouvoir contiennent des critiques à l'encontre des partis de l'opposition, sans que la responsabilité du gouvernement soit engagée, permettre au ministre de répondre ne ferait qu'ajouter à ces critiques sans donner au parti qui est critiqué la possibilité de se défendre.

C'est la raison pour laquelle nous avons ces règles. C'est la raison pour laquelle ce point a été soulevé. J'en ai parlé l'automne dernier dans une décision que j'ai rendue. Je reviendrai avec une version plus détaillée de ma réponse, mais je tenais à en donner rapidement aux députés un aperçu général.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pourriez-vous expliquer dans ce cas pourquoi le parti au pouvoir peut poser trois questions? L'idée est de permettre aux députés qui ne font pas partie du gouvernement de demander eux aussi des comptes au gouvernement. C'est l'idée. Par conséquent, vous devez traiter exactement de la même manière tous les députés qui ne font pas partie du gouvernement.

Le Président: Je remercie le député de Kingston et les Îles d'avoir soulevé ce point. Je reviendrai à la Chambre avec une explication plus complète, comme je viens de m'y engager.

AFFAIRES COURANTES

● (1535)

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 décembre, de la motion, ainsi que de l'amendement.

Le Président: Comme il est 15 h 34, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur l'amendement du député de St. Albert—Edmonton à la motion d'adoption du 18^e rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

Affaires courantes

Convoquez les députés.

● (1545)

[Français]

L'amendement, mis aux voix, est adopté par le vote suivant:

(Vote n° 905)

POUR

Députés

Aboultaïf	Aitchison	Hepfner	Holland
Albas	Alghabra	Housefather	Hughes
Ali	Allison	Hussen	Hutchings
Anand	Anandasangaree	Iacono	Idlout
Angus	Arnold	Ien	Jaczek
Arseneault	Arya	Jeneroux	Jivani
Ashton	Atwin	Johns	Jones
Bachrach	Badawey	Jowhari	Julian
Bains	Baker	Kayabaga	Kelloway
Baldinelli	Barlow	Kelly	Khalid
Barrett	Barron	Khanna	Khera
Barsalou-Duval	Battiste	Kitchen	Kmiec
Beaulieu	Beech	Koutrakis	Kram
Bendayan	Bergeron	Kramp-Neuman	Kurek
Berthold	Bérubé	Kusie	Kusmierczyk
Bezan	Bibeau	Kwan	Lake
Bittle	Blair	Lalonde	Lambropoulos
Blanchet	Blanchette-Joncas	Lantsman	Lapointe
Blaney	Block	Larouche	Lattanzio
Blois	Boulerice	Lauzon	Lawrence
Bradford	Bragdon	LeBlanc	Lebouthillier
Brassard	Brière	Lehoux	Lemire
Brock	Brunelle-Duceppe	Leslie	Lewis (Essex)
Calkins	Cannings	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Caputo	Carr	Lighthound	Lloyd
Carrie	Casey	Lobb	Long
Chabot	Chagger	Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
Chahal	Chambers	MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
Champagne	Champoux	MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Chatel	Chen	Maguire	Majumdar
Chiang	Chong	Maloney	Martel
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)	Martinez Ferrada	Masse
Cooper	Cormier	Mathysen	May (Cambridge)
Coteau	Dabrusin	May (Saanich—Gulf Islands)	Mazier
Dalton	Damoff	McCauley (Edmonton West)	McDonald (Avalon)
Dance	Dancho	McGuinty	McKay
Davidson	Davies	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLean
DeBellefeuille	Deltell	McLeod	McPherson
d'Entremont	Desbiens	Melillo	Mendès
Desilets	Desjarlais	Menicino	Miao
Dhaliwal	Dhillon	Michaud	Miller
Doherty	Dong	Moore	Morantz
Dowdall	Dreeshen	Morrice	Morrison
Drouin	Dubourg	Morrissey	Motz
Duclos	Duguid	Murray	Muys
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz	Naqvi	Nater
Ehsassi	El-Khoury	Noormohamed	Normandin
Ellis	Epp	O'Connell	Oliphant
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)	O'Regan	Patzer
Falk (Provencher)	Fast	Paul-Hus	Pauzé
Ferreri	Findlay	Perkins	Perron
Fisher	Fonseca	Petitpas Taylor	Plamondon
Fortier	Fortin	Poilievre	Powlowski
Fragiskatos	Fraser	Qualtrough	Rayes
Freeland	Fry	Redekopp	Reid
Gaheer	Gainey	Rempel Garner	Richards
Gallant	Garon	Roberts	Robillard
Garrison	Gaudreau	Rodriguez	Rogers
Gazan	Généreux	Romanado	Rood
Genuis	Gerretsen	Rota	Ruff
Gladu	Godin	Sahota	Sajjan
Goodridge	Gould	Saks	Samson
Gourde	Gray	Sarai	Sauvé
Green	Guilbeault	Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Hajdu	Hallan	Scheer	Schiefke
Hanley	Hardie	Schmale	Seeback
		Serré	Sgro

Affaires courantes

Shanahan	Sheehan
Shields	Shipley
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Small
Sorbara	Soroka
Sousa	Steinley
Ste-Marie	Stewart (Toronto—St. Paul's)
Stewart (Miramichi—Grand Lake)	St-Onge
Strahl	Stubbs
Sudds	Tassi
Taylor Roy	Thériault
Therrien	Thomas
Thompson	Tochor
Tolmie	Trudeau
Trudel	Turnbull
Uppal	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Van Popta	Vandal
Vandenbeld	Vidal
Vien	Viersen
Vignola	Villemure
Virani	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Weiler
Wilkinson	Williams
Williamson	Yip
Zahid	Zimmer
Zuberi— 325	

CONTRE

Aucun

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement adopté.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion principale, telle que modifiée.

Si un député participant en personne désire que la motion, telle modifiée, soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Ruby Sahota: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci. Les députés libéraux voteront en faveur.

[Traduction]

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ils voteront en faveur de la motion.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote, ainsi que la députée de Manicouagan. Nous voterons en faveur.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, les néo-démocrates sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et ils voteront oui.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est aussi d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et il votera oui.

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je suis d'accord pour appliquer le résultat du vote. Je voterai en faveur.

● (1550)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 906)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Alghabra
Ali	Allison
Anand	Anandasangaree
Angus	Arnold
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Baldinelli	Barlow
Barrett	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bergeron
Berthold	Bérubé
Bezan	Bibeau
Bittle	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Block
Blois	Boulerice
Bradford	Bragdon
Brassard	Brière
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Cannings
Caputo	Carr
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Chong
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cooper	Cormier
Coteau	Dabrusin
Dalton	Damoff
Dance	Dancho
Davidson	Davies
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Epp
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gainey
Gallant	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Généreux
Genuis	Gerretsen
Gill	Gladu
Godin	Goodridge

Affaires courantes

Gould	Gourde	Ste-Marie	Stewart (Toronto—St. Paul's)
Gray	Green	Stewart (Miramichi—Grand Lake)	St-Onge
Guilbeault	Hajdu	Strahl	Stubbs
Hallan	Hanley	Sudds	Tassi
Hardie	Hepfner	Taylor Roy	Thériault
Holland	Housefather	Therrien	Thomas
Hughes	Hussen	Thompson	Tochor
Hutchings	Iacono	Tolmie	Trudeau
Idlout	Ien	Trudel	Turnbull
Jaczek	Jeneroux	Uppal	Valdez
Jivani	Johns	Van Bynen	van Koeverden
Jones	Jowhari	Van Popta	Vandal
Julian	Kayabaga	Vandenbeld	Vidal
Kelloway	Kelly	Vien	Viersen
Khalid	Khanna	Vignola	Villemure
Khera	Kitchen	Virani	Vis
Kmiec	Koutrakis	Wagantall	Warkentin
Kram	Kramp-Neuman	Waugh	Webber
Kurek	Kusie	Weiler	Wilkinson
Kusmierczyk	Kwan	Williams	Williamson
Lake	Lalonde	Yip	Zahid
Lambropoulos	Lantsman	Zimmer	Zuberi — 324
Lapointe	Larouche		
Lattanzio	Lauzon		
Lawrence	LeBlanc		
Lebouthillier	Lehoux		
Lemire	Leslie		
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)		
Liepert	Lightbound		
Lloyd	Lobb		
Long	Longfield		
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Aucun	
MacDonald (Malpeque)	MacGregor		
MacKinnon (Gatineau)	Maguire		
Majumdar	Maloney		
Martel	Martinez Ferrada		
Masse	Mathysen		
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)		
Mazier	McCauley (Edmonton West)		
McDonald (Avalon)	McGuinty		
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)		
McLean	McLeod		
McPherson	Melillo		
Mendès	Medicino		
Miao	Michaud		
Miller	Moore		
Morantz	Morrice		
Morrison	Morrissey		
Motz	Murray		
Muys	Naqvi		
Nater	Noormohamed		
Normandin	O'Connell		
Oliphant	O'Regan		
Patzer	Paul-Hus		
Pauzé	Perkins		
Perron	Petitpas Taylor		
Plamondon	Poilievre		
Powlowski	Qualtrough		
Rayes	Redekopp		
Reid	Rempel Garner		
Richards	Roberts		
Robillard	Rogers		
Romanado	Rood		
Rota	Ruff		
Sahota	Sajjan		
Saks	Samson		
Sarai	Sauvé		
Savard-Tremblay	Scarpaleggia		
Scheer	Schieffe		
Schmale	Seeback		
Serré	Sgro		
Shanahan	Sheehan		
Shields	Shipley		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Small		
Sorbara	Soroka		
Sousa	Steinley		

CONTRE

Aucun

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion modifiée adoptée.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Mon vote sur l'amendement a été compté comme un non. J'aimerais simplement que cela soit corrigé et consigné comme un « oui » et que le résultat du vote suivant, qui a été appliqué, soit également compté comme un « oui ».

[Français]

Le Président: Cela nécessite le consentement unanime de la Chambre.

La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le Président: La Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la question préalable à la motion d'adoption du 10^e rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

La whip du gouvernement a la parole.

L'hon. Ruby Sahota: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

Affaires courantes

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote et votera en faveur.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, les députés du NPD sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront oui.

[Français]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et il votera pour la motion.

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et je voterai pour la motion.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 907)

POUR

Députés

Alghabra	Ali
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bergeron
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Dance
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gainey
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek

Johns	Jones
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Koutrakis	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lapointe
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
McDonald (Avalon)	McGuinty
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod	McPherson
Mendès	Mendicino
Miao	Michaud
Miller	Morrice
Morrissey	Murray
Naqvi	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Robillard
Rogers	Romanado
Rota	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Sauvé	Savard-Tremblay
Scarpaleggia	Schiefke
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Sorbara
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koevorden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zuberi— 207	

CONTRE

Députés

Aboultatif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen

Affaires courantes

Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux
Jivani	Kelly
Khanna	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Leslie
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire
Majumdar	Martel
Mazier	McCaulley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart (Toronto—St. Paul's)
Stewart (Miramichi—Grand Lake)	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer—117	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Le vote porte sur la motion d'adoption.

[Traduction]

L'hon. Ruby Sahota: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique, les députés libéraux votant oui.

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et il votera pour la motion.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, les néo-démocrates sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront oui.

[Français]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et il votera pour la motion.

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et je voterai pour la motion.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 908)

POUR

Députés

Alghabra	Ali
Anand	Anandasangaree
Angus	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bergeron
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Dance
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gainey
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gill
Gould	Green
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Jones
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Koutrakis	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lapointe
Larouche	Lattanzio
Lauson	LeBlanc

Décision de la présidence

Lebouthillier	Lemire	Lantsman	Lawrence
Lightbound	Long	Lehoux	Leslie
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Liepert	Lloyd
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Lobb	Maguire
Maloney	Martinez Ferrada	Majumdar	Martel
Masse	Mathysen	Mazier	McCauley (Edmonton West)
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)	McLean	Melillo
McDonald (Avalon)	McGuinty	Moore	Morantz
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Morrison	Motz
McLeod	McPherson	Muys	Nater
Mendès	Mendicino	Patzner	Paul-Hus
Miao	Michaud	Perkins	Poilievre
Miller	Morrice	Redekopp	Reid
Morrissey	Murray	Rempel Garner	Richards
Naqvi	Noormohamed	Roberts	Rood
Normandin	O'Connell	Ruff	Scheer
Oliphant	O'Regan	Schmale	Seeback
Pauzé	Perron	Shields	Shiple
Petitpas Taylor	Plamondon	Small	Soroka
Powlowski	Qualtrough	Steinley	Stewart (Toronto—St. Paul's)
Rayes	Robillard	Stewart (Miramichi—Grand Lake)	Strahl
Rogers	Romanado	Stubbs	Thomas
Rota	Sahota	Tochor	Tolmie
Sajjan	Saks	Uppal	Van Popta
Samson	Sarai	Vidal	Vien
Sauvé	Savard-Tremblay	Viersen	Vis
Scarpaleggia	Schieffe	Wagantall	Warkentin
Serré	Sgro	Waugh	Webber
Shanahan	Sheehan	Williams	Williamson
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)	Zimmer— 117	
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sorbara		
Sousa	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola		
Villemure	Virani		
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zahid		
Zuberi— 207			

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

● (1555)

[Traduction]

Je signale à la Chambre que la période consacrée aux ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 19 minutes en raison des votes par appel nominal différés.

* * *

PRIVILÈGE

LE REFUS D'UNE TÉMOIN DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS DU COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée le 7 novembre 2024 par le député de Cowichan—Malahat—Langford concernant le refus d'une témoin de répondre aux questions durant une réunion du Comité permanent de la sécurité publique et nationale.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: J'invite les députés à poursuivre leurs conversations à l'extérieur de l'enceinte afin que tous les autres députés qui le souhaitent puissent entendre ce message, en particulier le député de Cowichan—Malahat—Langford.

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aithison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Bloch	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Jeneroux
Jivani	Kelly
Khanna	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake

Décision de la présidence

Plus tôt ce jour-là, le Comité avait présenté son 14^e rapport, dans lequel il indiquait qu'un témoin avait refusé de répondre aux questions, même après qu'on lui avait ordonné de le faire. Il s'agit de Mme Lauren Chen, qui avait comparu le 5 novembre 2024.

Selon le député, par son refus, la témoin a fait preuve de mépris à l'égard du Comité et de la Chambre. Le député de Cowichan—Malahat—Langford a demandé à la présidence de conclure qu'il y avait, de prime abord, matière à question de privilège afin qu'il puisse, selon l'avis qu'il avait donné, proposer une motion appelant Mme Chen à la barre de la Chambre pour qu'elle y reçoive une admonestation et réponde aux questions.

[Français]

La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, quant à elle, a fait valoir que cette situation constituait une atteinte au privilège, voire un outrage à la Chambre. Elle a déclaré que la témoin avait même refusé de répondre aux questions les plus simples et que ce genre de refus semblait devenir de plus en plus fréquent. Elle a par contre reconnu que le refus de Mme Chen découlait du fait que celle-ci fait l'objet d'une enquête criminelle aux États-Unis. Cette situation suscite des questions au sujet de la protection à laquelle les témoins des comités peuvent normalement s'attendre sous le régime du privilège parlementaire. Pour cette raison, la députée a suggéré que le dossier soit renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

[Traduction]

La députée de Kildonan—St. Paul a soutenu que le refus de Mme Chen de répondre aux questions des membres du Comité était contraire aux attentes bien établies des comités de la Chambre de recevoir des réponses de la part de leurs témoins. Elle a notamment mis l'accent sur le fait que si on permet aux témoins de faire fi des questions des comités, on empêche ces derniers de demander des comptes aux personnes qui comparaissent devant eux. Elle a exhorté la présidence à faire en sorte que Mme Chen soit tenue responsable de son flagrant mépris à l'égard de l'autorité de la Chambre.

Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre est également intervenu. Il a affirmé que la décision de Mme Chen de ne pas répondre aux questions découlait de sa crainte de s'auto-incriminer dans le cadre d'une enquête criminelle aux États-Unis. Il a déclaré que, bien que la Chambre ait le pouvoir d'obliger les témoins à répondre aux questions des députés, elle doit utiliser son pouvoir de manière réfléchie.

Selon le secrétaire parlementaire, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre est le forum approprié pour examiner les circonstances de cette affaire et formuler, à l'intention de la Chambre, des recommandations sur la manière de procéder. Il a aussi dit qu'il serait prématuré de conclure que la question de privilège est fondée de prime abord, et que la présidence et la Chambre devraient plutôt attendre le rapport de ce comité.

[Français]

La Chambre a toujours eu tendance à considérer avec beaucoup de sérieux le refus de témoins de répondre aux questions. La présidence a examiné le compte rendu de la séance du 5 novembre 2024 du Comité permanent de la sécurité publique et nationale et consulté le rapport du Comité. Il ne fait aucun doute pour la présidence que Mme Chen a systématiquement refusé de répondre aux questions que les membres du Comité lui posaient, par crainte, a-t-elle

dit, de s'incriminer en lien avec des enquêtes et des procédures judiciaires en cours aux États-Unis.

Comme il est précisé aux pages 1078 et 1079 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition:

Les témoins doivent répondre à toutes les questions que leur pose le comité. Un témoin peut soulever une objection à propos d'une question posée par un membre du comité. Toutefois, si le comité est d'accord pour que la question soit posée au témoin, celui-ci doit y répondre. En contrepartie, on a exhorté les membres à traiter les témoins « avec courtoisie et équité ». Un témoin qui refuse de répondre aux questions peut faire l'objet d'un rapport à la Chambre.

• (1600)

[Traduction]

La présidence comprend que Mme Chen ait pu craindre de s'incriminer dans le cadre d'instances aux États-Unis. Toutefois, la présidence n'a pas pour rôle de se prononcer sur les questions de droit; ma responsabilité est de veiller au respect de l'autorité de la Chambre.

En conséquence, j'estime que cette affaire touche au privilège parlementaire et je suis disposé à conclure qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège. Cela dit, en l'espèce, la présidence est obligée de tenir compte d'autres facteurs inhabituels, surtout en raison de la démarche envisagée par le député de Cowichan—Malahat—Langford propose de suivre.

[Français]

La compétence de la Chambre à l'égard des individus qui sont à l'extérieur du Canada est limitée. La note de bas de page n^o 155 de la page 981 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition, confirme que tout ordre de la Chambre exigeant la comparution d'un témoin est tributaire de la présence de ce témoin au Canada. La même chose vaut pour une assignation délivrée par un comité de la Chambre. À la même page, on peut lire:

Le *Règlement* ne prévoit pas de limitation explicite à ce pouvoir. En théorie, il peut s'appliquer à tout individu se trouvant au Canada.

[Traduction]

Comme on l'explique à la page 977 de la 25^e édition de l'ouvrage d'Erskine May, à la section portant sur les témoins de l'étranger: « Les comités siégeant à l'étranger ne peuvent officiellement exercer le pouvoir de convoquer des personnes et d'exiger la production de documents et de dossiers. On ne peut pas non plus convoquer des personnes depuis l'étranger pour qu'elles témoignent au Royaume-Uni [...] » Plus loin, à la même page, à l'égard des ressortissants étrangers, il est précisé que le pouvoir d'assignation est illimité pourvu que la personne convoquée soit — et je cite — « présente sur le territoire où le Parlement exerce sa compétence ». À ma connaissance, Mme Chen se trouve actuellement aux États-Unis.

[Français]

Ces ouvrages de référence en matière de procédure font ressortir une vérité fondamentale à propos du pouvoir de la Chambre de citer une personne à comparaître. En effet, lorsqu'elle utilise ce pouvoir, la Chambre doit s'assurer qu'elle a les moyens nécessaires pour garantir le résultat escompté.

La motion que le député de Cowichan—Malahat—Langford semble vouloir proposer prévoit que Mme Chen serait reconnue coupable d'outrage et sommée de comparaître à la barre. Or, la Chambre n'est peut-être pas en mesure à l'heure actuelle d'obliger Mme Chen à se présenter devant elle. La situation place la présidence devant un dilemme, car il n'est pas dans l'intérêt de la Chambre d'adopter des ordres qu'elle ne peut pas appliquer.

[Traduction]

Ainsi, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, je suis disposé à conclure que la question de privilège est fondée à première vue. Dans les circonstances, je pense que le mieux serait que le député de Cowichan—Malahat—Langford propose que la question soit renvoyée au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Le Comité aurait l'occasion d'examiner convenablement les éléments particuliers de la présente affaire et de suggérer à la Chambre des mesures appropriées et opportunes garantissant le respect de ses privilèges. Il pourrait également dégager des orientations générales relativement aux témoins qui sont dans des situations similaires à celle de Mme Chen.

Je veux faire une dernière observation. La Chambre est actuellement saisie de deux motions portant sur des questions de privilège distinctes. Ce n'est qu'une fois que les délibérations sur les deux questions de privilège auront été ajournées ou que la Chambre se sera prononcée à leur sujet que le député pourra présenter sa motion de privilège. Cela laisse au député le temps de consulter les greffiers au Bureau afin d'obtenir des conseils avant de déterminer le texte définitif de sa motion.

Compte tenu du rapport unanime du Comité permanent de la sécurité publique et nationale concernant cette affaire, la présidence espère que les députés parviendront à s'entendre rapidement sur la meilleure façon de disposer de la motion et, si celle-ci est adoptée, qu'ils permettront au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre d'amorcer son étude sans tarder.

Je remercie les députés de leur attention.

ORDRE DU JOUR

• (1605)

[Traduction]

PRIVILÈGE

LE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DE LA PROCÉDURE ET DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement modifié et du sous-amendement.

Le Président: Le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke a la parole.

Je tiens à informer tous les députés que le député disposera d'une grande latitude dans son intervention.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Monsieur le Président, ce matin, j'ai remis à votre bureau une lettre vous informant de ma démission, qui prendra effet en janvier.

Après plus de quatre ans d'attente, j'ai maintenant un médecin de famille, et il est temps que je fasse passer ma santé en premier, comme il me le conseille. Il s'agit donc probablement de mes dernières remarques en tant que député d'Esquimalt-Saanich-Sooke. Je

Privilège

tiens à remercier à l'avance le Président et la Chambre de m'accorder une certaine latitude aujourd'hui et, ce faisant, de m'éviter peut-être d'avoir à écrire un livre.

Je veux tout d'abord remercier tous ceux qui m'ont soutenu durant près de 14 ans dans le cadre de mes fonctions de député.

D'abord et avant tout, je tiens à remercier les habitants d'Esquimalt-Saanich-Sooke de m'avoir accordé le privilège de les représenter ici pendant quatre mandats. C'était et c'est encore un honneur de travailler avec les diverses communautés qui composent cette circonscription, y compris six municipalités, quatre Premières Nations et un gros contingent de familles de militaires. Je suis tout particulièrement reconnaissant du soutien que j'ai reçu de la communauté sud-asiatique, de la communauté juive et, bien sûr, de la communauté 2ELGBTQI+, tant dans ma circonscription que dans l'ensemble du pays.

Je souhaite aussi remercier tout spécialement mes équipes de campagne lors des six élections, ainsi que tous les bénévoles, les donateurs et les nombreux syndicalistes qui sont toujours venus m'appuyer.

Évidemment, mes plus grands remerciements s'adressent à mon époux, Teddy Pardede. La première fois que je lui ai dit que j'envisageais de me présenter aux élections, il m'a dit: « D'accord, chéri, vas-y fort ». Puis, il m'a offert un soutien inébranlable, même si le fait de vivre avec une personnalité publique a fini par lui demander plus que cela et s'est avéré un peu plus compliqué qu'il ne s'y attendait. Nous sommes ensemble depuis 25 ans, et il me soutient en tant que personnalité publique depuis 20 ans.

Les députés savent que j'ai la larme facile, mais j'ai promis de ne pas pleurer du tout pendant mon discours. Cela dit, ce ne sont pas les occasions qui vont manquer.

Je dois admettre que, parfois, je suis encore un peu ébahi de me trouver à la Chambre. Comment un jeune queer ayant grandi dans une exploitation agricole du Nebraska, au sein d'une famille de la classe ouvrière déchirée par la violence conjugale et la maltraitance des enfants, dont personne ne devait parler, a-t-il pu devenir député? Cela n'a jamais été mon plan. Je serai toujours reconnaissant envers le Canada de m'avoir offert un refuge il y a plus de 50 ans, alors qu'il était toujours illégal pour un homme d'avoir des relations sexuelles avec un autre homme aux États-Unis, et de m'avoir procuré tant d'occasions de me bâtir une vie ici.

De qui est-ce la faute si je suis un député néo-démocrate? Tout a commencé avec Tommy Douglas, qui m'a inscrit comme membre du parti quand il était mon député à Nanaimo, il y a plus de 45 ans. Il a fallu que je signe la carte avant de recevoir mon dessert. J'ai ensuite travaillé pour le parti pendant plus d'une décennie, notamment en tant que membre du personnel d'Ed Broadbent ici, à Ottawa, il y a près de 40 ans.

Privilège

Après cette période, j'ai passé plus d'une décennie à œuvrer dans le domaine des droits de la personne et de la solidarité internationale. Quand je suis revenu au Canada après une année de travail dans le domaine des droits de la personne à l'étranger et que j'ai repris l'enseignement, j'ai accepté une invitation à prendre un repas avec le nouveau chef du NPD, Jack Layton, pour discuter de mon travail dans le domaine des droits de la personne. Nous avons effectivement discuté des droits de la personne, mais à la fin du repas, Jack m'a dit qu'il pariait que, selon moi, il devrait y avoir des députés homosexuels au Parlement. Bien sûr, j'étais d'accord. Il m'a ensuite demandé comment je pensais que des députés homosexuels allaient y parvenir si des gens comme moi ne se présentaient pas aux élections. J'ai donc accepté, même si j'avais dit non à maintes reprises auparavant et même si de nombreuses personnes, moi y compris, pensaient que le chemin serait plus que difficile pour un néo-démocrate homosexuel qui se portait candidat dans la deuxième circonscription militaire en importance du pays.

Avant d'être élu à la Chambre, j'avais perdu deux élections, mais surtout, j'avais passé plus de 20 ans à enseigner la justice pénale, j'avais été membre d'une commission de police municipale et conseiller municipal, et j'avais travaillé comme chercheur en droits internationaux de la personne en Indonésie, au Timor-Oriental et en Afghanistan, où j'étais souvent sur le terrain aux côtés de Casques bleus canadiens. J'ai tenté d'être fidèle à qui je suis et d'apporter l'expertise que j'ai acquise en cours de route à mon travail ici, à la Chambre. En tant que fier membre de la communauté queer, j'espère avoir prouvé que la diversité est l'une des forces de notre pays et qu'un Parlement diversifié crée bel et bien de meilleures lois.

• (1610)

Depuis 2011, j'ai le privilège d'être le porte-parole du NPD en matière de droits des queers. C'est peut-être un record d'être le porte-parole du même domaine pendant 14 ans, je ne sais pas, mais nous sommes toujours le seul parti à avoir un tel poste. Je suis fier d'avoir dirigé avec succès des initiatives à la Chambre visant à ajouter les droits des transgenres à la Loi canadienne sur les droits de la personne, ainsi que l'article sur les crimes haineux au Code criminel, à interdire les thérapies de conversion, à mettre un terme à l'interdiction pour les homosexuels de donner du sang et à créer des mesures pour permettre aux réfugiés queers et transgenres en danger imminent de mort de venir en toute sécurité au Canada. Cependant, je tiens à souligner que tous les progrès réalisés ici en matière de droits des queers n'ont été possibles que parce que la communauté queer a lutté pendant des années sur le terrain et parce que mon caucus, notre chef et, je dois le dire, des députés importants des autres partis nous ont toujours offert leur appui indéfectible.

Au fil des ans, j'ai également été porte-parole du NPD en matière de sécurité publique, de défense et de justice à la Chambre. J'ai encore une fois pu mener des initiatives à la Chambre qui ont conduit à la suppression des casiers judiciaires pour possession de drogue pour usage personnel au Canada et à l'élargissement de l'accès aux programmes communautaires de surveillance des personnes en liberté sous caution, afin de contribuer à rendre les collectivités plus sûres et plus justes.

Certaines choses restent à faire. Mon initiative sur les comportements coercitifs et contrôlants dans les cas de violence entre partenaires intimes, qui a désormais pris la forme du projet de loi d'initiative parlementaire de la députée de Victoria, le projet de loi C-332, reste enlisé à l'autre endroit, bien qu'il ait été adopté ici à l'unanimité l'été dernier. Je suis toujours déçu que mes tentatives ré-

pétées n'aient pas réussi à convaincre les gouvernements conservateur et libéral de supprimer l'automutilation du code de conduite militaire en tant qu'infraction disciplinaire, une initiative qui marquerait un changement d'attitude important à l'égard de la santé mentale dans l'armée.

J'ai eu le privilège de pouvoir être entièrement moi-même dans mon travail à la Chambre, même si j'ai en conséquence subi de plus en plus de harcèlement et de menaces. Je suis déçu que nous n'ayons pas adopté mon projet de loi d'initiative parlementaire qui vise à ajouter la communauté queer à la Loi sur l'équité en matière d'emploi fédérale afin que la main-d'œuvre reflète équitablement l'ensemble de notre pays. En tant qu'homosexuel qui a perdu de nombreux amis lors de la première vague de l'épidémie de sida, je demeure perplexe devant l'incapacité du gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour éliminer les nouveaux cas de VIH au pays d'ici 2030. Il suffirait de décriminaliser la non-divulgence de la séropositivité et de consacrer de modestes dépenses annuelles à des programmes communautaires de dépistage et de traitement.

En tant que député, je me suis également efforcé de servir ma circonscription avec rigueur. J'ai réussi à faire mieux protéger les épaulards résidents du Sud, à obtenir du financement fédéral pour l'assainissement initial du port d'Esquimalt et à apporter du soutien à l'industrie de la construction navale de ma région, tout en défendant résolument les intérêts individuels de mes concitoyens dans leurs relations avec le gouvernement fédéral.

J'aimerais prendre un instant pour parler de l'importance du soutien que m'ont offert les membres de mon personnel, autant ici, à Ottawa, que dans mon bureau de circonscription. La plupart d'entre eux — je sais que j'enfreins les règles — sont à la tribune en ce moment. Ce sont des gens loyaux qui travaillent avec moi depuis longtemps. J'ai peut-être aussi établi d'autres records à ce chapitre. Il y a une personne dans mon équipe qui est avec moi depuis le tout premier jour et une autre que l'on qualifie de stagiaire parce qu'elle n'est là que depuis 12 ans. C'est la même chose à mon bureau de circonscription. Rien de ce que je suis parvenu à accomplir n'aurait été possible sans leur soutien.

Je suis particulièrement fier de faire partie du caucus néo-démocrate actuel, mon quatrième, qui se compose de personnes particulièrement douées et travaillantes. Sous le leadership de Jagmeet Singh, il est parvenu à remporter de nombreuses victoires importantes pour les travailleurs canadiens ordinaires...

Le Président: Je le fais à reculons, mais je dois interrompre le député.

M. Randall Garrison: Monsieur le Président, comme il s'agit de mon dernier discours, j'ai fait exprès.

Je pense notamment au régime de soins dentaires, à un programme de logement administré par les Autochtones et à une loi antibrisseurs de grève, mais je suis également fier de faire partie d'un caucus qui reconnaît que nous vivons réellement une urgence climatique et qu'il y a encore énormément de choses à faire.

Privilège

Je suis arrivé à la Chambre en croyant, comme la plupart d'entre nous, que nous pouvons travailler ensemble malgré nos différences pour faire et du Canada, et du monde de meilleurs endroits où vivre. J'ai travaillé avec des députés de tous les partis sur des initiatives communes, et une grande partie de ce travail s'est fait en comité. Au cours des cinq années où j'ai siégé au comité de la défense, j'ai travaillé avec le président libéral Stephen Fuhr et le porte-parole conservateur, le député de Selkirk—Interlake—Eastman. Ensemble, nous avons pu rendre visite à des instructeurs des Forces canadiennes qui travaillent en Ukraine, à des membres de l'OTAN en Lettonie et à des Casques bleus canadiens au Mali. De plus, nous avons réussi à soumettre à la Chambre plus de 20 rapports unanimes sur la façon d'améliorer la défense du Canada.

Je ne peux que souhaiter que le travail en comité obtienne ne serait-ce que la moitié de l'attention médiatique et publique qui est accordée à cette comédie qu'est la période des questions.

Malheureusement, la haine et la violence prennent de plus en plus de place dans notre société. Il est donc plus important que jamais que chacun d'entre nous continue de dénoncer la haine. Je suis toujours aussi consterné par les attaques continuelles à l'endroit des Canadiens transgenres, en particulier des enfants transgenres. Je suis perturbé par la vague constante d'incidents antisémites qui se produisent au pays et même dans ma propre circonscription. Quand on lutte contre la haine, que cette haine soit dirigée contre ma communauté ou contre toute autre communauté au pays, la solidarité est essentielle. Comme j'ai déjà été moi-même un nouveau Canadien, je dénoncerai toujours les tentatives qui visent à rejeter sur les nouveaux arrivants la responsabilité de tous nos maux. Cette haine, ces attaques contre les immigrants, ces attaques contre les personnes transgenres n'ont pas leur place dans le Canada dont la plupart d'entre nous sont depuis toujours si fiers.

Tout en intercédant résolument pour ma circonscription, pour la communauté queer et pour une plus grande équité dans la société canadienne, j'ai toujours cherché, en tant que député, à trouver un terrain d'entente afin d'améliorer la situation de tous les Canadiens, en particulier celle des plus marginalisés d'entre nous. J'espère que les députés qui croient encore, comme moi, que nous pouvons trouver le terrain d'entente nécessaire pour faire bouger les choses tiendront leur bout contre ceux qui souhaitent réduire les députés à de simples meneurs de claques pour des équipes adverses en quête de pouvoir. Chaque député a toujours un choix à faire, et j'espère que les députés de tous les partis choisiront de s'élever au-dessus de la mêlée actuelle.

Je remercie tout le monde. Ce fut un plaisir d'être le collègue de tous les députés et un honneur de servir mes concitoyens et tous les Canadiens.

• (1615)

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, lorsque j'ai appris que le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke serait de retour à la Chambre, j'en étais ravi, mais j'ai ensuite appris que son retour serait de très courte durée, même en ce moment. Il m'a informé, ainsi que nous tous, qu'il quitte cette vénérable Chambre, mais je crois que sa dernière journée à Ottawa pourrait plutôt être demain.

J'ai prononcé de nombreux discours à la Chambre, mais j'aimerais seulement parler à titre individuel d'un gentleman que j'ai appris à connaître personnellement. Le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est simplement le mot « classe ». Le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke — une circonscription au nom difficile à pronon-

cer — est tout simplement un homme, une personne qui a beaucoup de classe.

Il a commencé par saluer ses concitoyens, pour qui il s'est porté candidat aux élections à six reprises, dont quatre fois avec succès, et je l'ai toujours vu comme un ardent défenseur de sa circonscription et des gens qui l'habitent. Je me joins à lui pour féliciter son personnel de tout le travail qu'il a fait pour l'aider à devenir un député aussi accompli; il a énormément apporté à la Chambre.

La deuxième chose qui distingue le député à mes yeux est évidemment son travail sur les dossiers de la justice. Quand j'étais secrétaire parlementaire et depuis que je suis ministre, nous avons eu de nombreux échanges sur des projets qui le passionnent, mais il a également passé du temps à me renseigner sur d'autres dossiers qui l'occupaient, qu'ils soient liés à la sécurité publique ou à des causes qu'il défend, etc.

En ce qui concerne la passion avec laquelle il aborde le combat et les causes auxquelles il croit, on ne saurait trouver de défenseur plus dévoué de la communauté 2ELGBTQI+ que le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke. Je me souviens également qu'il m'a dit: « Arif, c'est vraiment trop lourd », et qu'il m'a demandé pourquoi nous n'utilisons pas simplement l'acronyme « OSIG », pour « orientation sexuelle et identité de genre ». J'ai trouvé cela très sensé, mais j'utiliserai les termes qu'il souhaite, parce que je m'inspire du député sur ces questions.

Je sais que le député est un activiste passionné qui travaille avec zèle à des projets qui touchent vraiment tous les Canadiens. Nous l'avons entendu parler du fait que la lutte pour les droits de la communauté queer concernait toujours des gens de partout au Canada, et, actuellement, c'est plus que jamais le cas pour les droits des personnes transgenres, et en particulier ceux des enfants transgenres. Je salue le député pour le leadership dont il a fait preuve dans une cause qui ne devrait pas être partisane dans cette enceinte ni ailleurs, car, en fin de compte, il s'agit d'un sous-ensemble d'une communauté et de jeunes enfants vulnérables. Voilà qui témoigne des priorités du député et de l'énergie qu'il consacre à cette cause.

En travaillant avec le député sur des questions telles que l'aide médicale à mourir et la progression du dossier entre 2016 et 2019, puis en 2021, j'ai toujours pu compter sur ses conseils avisés. Évidemment, il y a eu un élément partisan dans notre travail; cela fait partie de notre rôle dans cette enceinte. Toutefois, ce que j'ai toujours remarqué chez le député, c'est qu'il comprend où remplacer la partisanerie par des principes quand vient le temps de collaborer concrètement pour faire avancer certaines causes.

Pour ce qui est de faire progresser la lutte contre la haine, là encore, je n'ai jamais vu de député plus coopératif. Il est prêt non seulement à s'atteler à la tâche, mais aussi à en faire une cause personnelle. Au bout du compte, la politique est une affaire personnelle. Lorsqu'il prend la parole sur sa vie personnelle avec une telle ouverture et une telle candeur — comme il vient de le faire dans un moment très émotif pour raconter les rebondissements qui l'ont finalement mené à être élu à quatre reprises comme député —, c'est pour parler de ses convictions avec honnêteté et compassion. Je l'en félicite.

Privilège

Je me souviens très bien des conversations que nous avons eues quand des barrages ont été érigés dans cette ville. Il m'a parlé de ce qu'il a dû subir en tant qu'homosexuel pendant cette période. Nous avons discuté de ce que nous devons faire ensemble, comme tous les parlementaires de toutes les allégeances politiques, pour lutter contre cette forme de haine.

Nous avons également eu des conversations importantes sur les mauvais traitements et sur les enfants. Je félicite le député de toujours donner aux besoins des enfants la priorité sur tout le reste. Je donnerai un exemple concret. Je représente la plus grande diaspora tibétaine au monde hors de l'Asie du Sud. J'ai constaté que le député, en acceptant constamment de jeunes stagiaires canadiens d'origine tibétaine dans son bureau, ne s'efforce pas seulement de rendre justice à ces jeunes et de leur offrir du mentorat, il s'efforce aussi de passer au niveau supérieur en utilisant des outils à la Chambre pour faire progresser des causes.

Je parle de choses comme l'utilisation efficace des questions au Feuilleton et des pétitions. En faisant cela, il n'offre pas seulement une possibilité à des jeunes qui n'en auraient peut-être pas autrement, il fait aussi progresser les causes auxquelles ils croient, ce qui, à mon avis, est le meilleur des deux mondes en matière d'exercice de mentorat. Non seulement il s'engage, mais il utilise aussi avec habileté les outils parlementaires. Il a mentionné certains de ces outils dans le travail qu'il a fait au comité de la défense pour faire avancer les choses.

• (1620)

Je dirais que le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke représente le meilleur de ce que signifie être un parlementaire. D'ailleurs, c'est pour cette raison que j'ai insisté auprès de mon personnel pour venir écouter son discours et prononcer quelques paroles à son sujet. Il se dévoue pour sa circonscription. Il a à cœur les dossiers qui lui sont confiés. Il défend sans relâche les causes auxquelles il croit.

Si la politique est l'art du possible, je dirais que le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke a toujours montré avec un immense succès ce qui est possible et réalisable. Il a su se distinguer au sein des comités et à la Chambre en tant qu'homme de principe et d'intégrité. Il nous manquera. Je lui souhaite une bonne retraite. Il le mérite bien, mon ami.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, ce fut très touchant d'entendre le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke dire que c'est Jack Layton qui l'avait recruté. Si Jack a le mérite de l'avoir recruté, je m'attribue un peu le mérite d'avoir essayé de le garder à la Chambre le plus longtemps possible. Je veux dire que, personnellement, j'ai dû lui demander à plusieurs reprises de demeurer député. Je lui suis reconnaissant d'avoir accepté.

J'ai demandé au député de rester pour de nombreuses raisons. L'une d'entre elles est que j'ai une grande confiance en ses conseils. C'est quelqu'un qui me donne beaucoup de très bons conseils. Nous en avons été témoins, il accomplit un travail très important à la Chambre.

L'une des choses que je souhaite partager au sujet du député d'Esquimalt—Saanich—Sooke, c'est qu'il a évoqué la douleur qu'il a endurée dans son enfance, les traumatismes et la violence qu'il a vus et qu'il a lui-même subis. Ce que nous pouvons voir dans l'œuvre de sa vie et dans la manière dont il se présente au monde, c'est qu'il n'a pas laissé cette douleur éteindre sa joie et sa conviction profonde que nous pouvons bâtir un monde meilleur. Malgré la

douleur qu'il a endurée, il aborde sa vie avec la conviction qu'il est possible de faire mieux.

Une autre chose que nous savons peut-être au sujet du député, c'est son désir qu'aucun autre enfant ne ressente la même douleur, ne se sente pas à sa place. C'est en grande partie ce qui le guide dans son travail. Je le vois et je pense que nous nous portons tous mieux grâce à sa passion, à sa sollicitude et à la tragédie personnelle qu'il transforme en une puissante motivation pour le travail qu'il accomplit.

Sur une note personnelle, je me souviens de la première fois où le député m'a dit qu'il allait m'envoyer un message sur mon téléphone cellulaire, pas souvent, mais quand il le jugerait utile. Je n'avais pas compris que cela voulait dire qu'il m'envoyait des dissertations sur mon téléphone cellulaire. Les dissertations qu'il envoyait de temps à autre, fidèles à sa parole, pas tout le temps, mais quand il le faisait, me guidaient dans la bonne direction et m'encourageaient quand les temps étaient durs.

Le député m'a souvent rappelé qu'il m'avait choisi et m'avait apporté son soutien très tôt dans la course et qu'il n'a jamais regretté son choix. Il y a des moments où il aurait pu le regretter et des moments où il était difficile de dire qu'il continuait à me soutenir, je dirais, mais j'apprécie vraiment son amitié, son engagement, sa loyauté et le fait qu'il m'a souvent rappelé qu'il était fier de son choix.

Je suis fier de compter le député parmi mes amis. Je suis fier de le considérer comme un allié. Je suis fier qu'il ait choisi de faire partie du mouvement. Je suis très reconnaissant qu'il ait dit oui à Jack. Je pense que tous les députés ont vu ce qu'il a accompli. Grâce à lui, les enfants de ce pays sont plus en sécurité. Grâce à son travail, il y a plus de petits députés d'Esquimalt—Saanich—Sooke qui seront moins effrayés et qui auront moins l'impression de ne pas être à leur place.

• (1625)

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je ne suis pas membre du caucus du NPD, mais, si j'avais été membre de ce caucus, j'aurais énormément d'estime pour notre collègue le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke.

J'ai eu le plaisir et le privilège de siéger avec lui au Comité permanent de la justice au cours des dernières années. Je ne le connais pas intimement, mais je peux garantir qu'on parle d'un homme intègre, d'un homme dévoué, qui a toujours représenté avec passion ses électeurs, ainsi que l'ensemble des persécutés et des membres de tous les groupes canadiens qui ont besoin d'être bien représentés dans nos instances parlementaires.

Le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke était quelqu'un d'humain et de sympathique à quasiment toutes ces causes. On sentait qu'il comprenait bien. Je ne sais pas jusqu'à quel point il partageait tous les points de vue, mais ce n'est pas nécessaire. On sentait qu'il comprenait bien tous les points de vue. Il était sensible aux malheurs de chacun et il les représentait honnêtement et avec un grand dévouement.

Je me souviendrai de lui comme d'un homme intègre, engagé et passionné. Il va nous manquer.

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais simplement remercier moi aussi le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke en cette journée, qui pourrait bien être sa dernière ici.

Cet endroit est souvent défini par les différends que nous y avons, mais tous les Canadiens qui nous regardent devraient constater qu'il y a aussi des moments où, malgré ces différends et ces divergences politiques, nous pouvons parvenir à un terrain d'entente.

Je tiens simplement à remercier le député. Je sais que quelques membres de ma famille vivent dans sa circonscription. Je ne sais pas s'ils ont voté pour lui, mais je connais son dévouement à l'égard de sa collectivité. Nos circonscriptions ont un point en commun: on y retrouve des installations militaires. Je sais qu'abstraction faite des questions de politiques, le député a accordé une grande attention aux membres de nos forces armées, ce qui a profondément touché les personnes avec lesquelles il a été en contact.

Je tiens à le remercier pour son travail et je lui souhaite la meilleure des chances pour l'avenir.

• (1630)

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, je me joins à mes collègues pour rendre hommage au député d'Esquimalt—Saanich—Sooke. En tant que nouveau député, je suis très reconnaissant de tout ce que m'a appris le député et d'avoir eu la chance de siéger à ses côtés. Même avant mon arrivée à la Chambre, je l'admire vraiment pour les efforts soutenus qu'il consacrait à la défense de la communauté queer partout au pays. Comme nous l'avons entendu dans son discours, il a eu une influence importante sur les lois du pays et il reste encore beaucoup à faire.

Toutefois, alors que la présente série d'interventions prend fin, il me semble approprié de laisser au député le mot de la fin. Si la présidence le permet, je ferai remarquer que le ton laisse parfois à désirer dans cette enceinte et, comme c'est assurément le cas aujourd'hui, devient quelque peu partisan. Le député a formulé de sérieuses réflexions sur l'importance pour les députés de faire passer en premier les raisons pour lesquelles ils sont ici, les causes qui leur tiennent à cœur, à eux et à leur collectivité.

Je me demande si le député pourrait conseiller les députés, en particulier les nouveaux députés comme moi, sur ce qu'ils peuvent faire pour s'assurer qu'ils continuent d'accorder plus d'importance aux causes qui leur tiennent à cœur qu'aux partis qu'ils représentent et d'accorder la priorité à leurs concitoyens. Peut-il nous faire part de ses réflexions à ce sujet?

M. Randall Garrison: Monsieur le Président, je tiens à remercier tous les députés qui ont pris la parole de leurs bons mots. Je crois vraiment ce que j'ai dit dans mon discours. Je pense que la grande majorité d'entre nous venons ici dans le but de travailler ensemble pour le bien des Canadiens. Je pense que nous perdons parfois cela de vue à la Chambre, et nous devons nous le rappeler régulièrement et nous élever au-dessus de la partisanerie pour essayer de faire du Canada un meilleur pays et d'améliorer le monde dans lequel nous vivons.

Le vice-président: Le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke nous manquera. Je le remercie de ses services. Je sais qu'il ne nous quitte pas tout de suite, alors je ne manquerai pas de lui dire au revoir.

Privilège

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Kitchener-Centre, Les affaires étrangères; le député de Bow River, La tarification du carbone; le député de Cypress Hills—Grasslands, Les ressources naturelles.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, avant de plonger dans ce qui sera, je n'en doute pas, un discours passionnant pour tous mes collègues ici sur le scandale de Technologies du développement durable Canada qui continue de paralyser la Chambre et le gouvernement libéral, plus particulièrement le refus du premier ministre de tout simplement remettre les documents, je vais aborder quelques points rapidement. Le premier est très personnel.

Lorsque je rentre chez moi la fin de semaine, j'en profite pour échanger, en particulier, avec mes grands-mères. Je communique avec l'une d'entre elles par messages texte. Je vois la deuxième, que ce soit à l'église le dimanche ou lors d'une de mes visites chez elle. Elles me félicitent souvent pour mes discours et ainsi de suite. Parfois, je pense que nous nous demandons si quelqu'un écoute ces délibérations. Je peux dire que c'est le cas de mes deux grands-mères, Linda et Nora. Je salue donc grand-maman Linda et grand-maman Nora, deux femmes remarquables, et mes grands-pères qui sont décédés. Ils ont laissé un héritage incroyable. J'aime mes deux grands-mères. Je les salue parce qu'il y a de bonnes chances qu'elles soient à l'écoute. Je suis reconnaissant qu'on me permette de le faire.

Nous voici de nouveau en train de débattre de la caisse noire environnementale, qui représente près de 400 millions de dollars de deniers publics. Avant de poursuivre, je pense qu'il y a une distinction importante que j'aimerais aborder. Il s'agit d'un cas où 400 millions de dollars ont été attribués à tort à des organisations, à des entreprises, et cetera. Cela a été contesté. Il s'agit de près de 400 millions de dollars.

Ce qui est important, ce n'est pas seulement le montant en dollars. Cependant, ne nous méprenons pas: c'est un chiffre énorme. Pour comprendre ce qui s'est passé et pourquoi nous tenons tant à obtenir des réponses et des clarifications, il faut savoir qu'il s'agit de 400 millions de dollars qui n'appartiennent pas au gouvernement. Le gouvernement ne possède pas d'argent à proprement parler; il a de l'argent qui provient des taxes et des impôts. C'est l'argent qu'il tire des taxes et des impôts qu'il dépense. On l'oublie souvent à la Chambre.

En tant que parlementaires de tous les partis, nous devons absolument nous rappeler que cet argent que le gouvernement dépense ne lui appartient pas. C'est l'argent que les Canadiens lui versent sous forme de taxes et d'impôts, et nous n'en sommes que les gestionnaires. Cette prémisse fondamentale est très souvent oubliée. Au cours des neuf dernières années, nous avons vu à maintes reprises les néo-démocrates—libéraux oublier d'où vient cet argent. Il en résulte un mépris total qui mène à des scandales comme celui que nous voyons aujourd'hui, où une somme incroyable, près de 400 millions de dollars, a été mal affectée, donnant lieu, entre autres, à des conflits d'intérêts.

Je vais aborder la question de privilège dans un instant, mais il est absolument essentiel que je me penche avant sur le montant incroyable des sommes en cause.

Privilège

Parmi les Canadiens qui nous regardent, qu'il s'agisse de mes grands-mères, comme je l'ai mentionné plus tôt, ou de tant d'autres personnes, la plupart se demandent ce qu'il advient de ces 400 millions de dollars. On dit que, lorsque les économistes évaluent la situation économique, souvent, les sommes d'argent les plus faciles à comprendre ne sont pas les nombres et les chiffres que les parlementaires lancent à gauche et à droite lorsqu'ils font des annonces de plusieurs millions ou milliards de dollars. En fin de compte, la plus grande dépense d'une famille canadienne moyenne sera l'achat de sa maison.

Alors que le prix des maisons a doublé au cours de la dernière décennie sous les néo-démocrates—libéraux et que les Canadiens ont véritablement de la difficulté à se procurer des produits de première nécessité, les répercussions de la taxe sur le carbone sur toutes ces choses et l'effet inflationniste qu'elle a eu sur notre économie et tout ce qui s'y rattache, le Canadien moyen dépense moins de 1 million de dollars pour une maison.

• (1635)

Je prends cet exemple pour illustrer le fait que le plus gros achat que ne fera jamais la famille canadienne moyenne équivaut à un quatre centième de l'argent des contribuables qui a été utilisé à mauvais escient par l'entremise de la caisse noire environnementale. L'ampleur et les répercussions de ce scandale sont vraiment étonnantes, mais nous pouvons pousser l'analyse encore plus loin.

Un véhicule est un investissement courant pour la plupart des ménages. Je sais que cela peut être remis en question. Je ne savais même pas que Maserati fabriquait des véhicules utilitaires sport, mais on a appris récemment à la Chambre que le chef du quatrième parti avait choisi ce véhicule. J'en ai regardé le prix. Prétendre faire partie de la classe moyenne, c'est un peu fort quand on conduit ce type de véhicule.

Pour les Canadiens, le coût moyen d'un véhicule, en tenant compte des véhicules d'occasion et des véhicules neufs, est d'environ 40 000 \$. C'est la moyenne, depuis la très dispendieuse Maserati, comme celle que conduit le chef du quatrième parti, jusqu'au véhicule que se procurent les Canadiens qui commencent à conduire, comme un jeune de 16 ans qui achète son premier véhicule pour quelques milliers de dollars. La moyenne s'élève à environ 40 000 \$.

On peut comparer 400 millions de dollars à 40 000 \$, ce qui met les choses en contexte. La raison pour laquelle je signale cela et mets cela en contexte, c'est que l'ampleur de ce scandale, qui implique l'argent que les contribuables ont durement gagné et versé au gouvernement sous forme d'impôts, est vraiment étonnante. Nous avons vu des fonds être mal affectés et détournés, et dans le cadre d'un processus entaché de scandales, nous nous retrouvons avec ces abus.

À mon avis, cela vaut la peine de le répéter en raison des manquements qui ont été mis au jour. L'ancien ministre de l'Industrie a pris une organisation qui, sous le gouvernement Harper précédent et sous les gouvernements éclaboussés par les scandales de Martin et de Chrétien, fonctionnait assez bien. Elle avait un haut taux d'efficacité et un bon rendement, et il n'y avait certainement pas le genre de scandales que nous voyons aujourd'hui.

Il y a eu trois gouvernements successifs qui ont vu cette organisation faire son travail, sous leur direction, soit investir dans les technologies durables. Parfois, il y a eu des cas où l'analyse de rentabilisation présentait un risque un peu plus élevé, ce qui voulait

dire conclure un partenariat dans le cadre d'un prêt du secteur bancaire privé et ainsi de suite. Nous avons vu un bon rendement sur les investissements des contribuables, sur l'argent durement gagné que le gouvernement prend et qui pourrait être mis à profit pour le développement économique. Cependant, en 2018, l'ancien ministre Navdeep Bains a congédié le conseil d'administration de Stephen Harper et a mis en place des proches du Parti libéral. C'est là que les problèmes ont commencé à se manifester.

Au cours des 5 ou 6 dernières années, les résultats associés aux 400 millions de dollars versés ont été remis en question. L'ampleur du scandale dont nous sommes saisis est vraiment stupéfiante. Ce sujet occupe le Parlement depuis, je crois, six semaines, voire sept. Le Parlement est paralysé par ce scandale qui ébranle les fondements mêmes de notre structure démocratique et qui remet en question la confiance que de nombreux Canadiens accordent au gouvernement.

Je parle souvent de confiance à la Chambre parce que c'est un élément essentiel de ce que nous faisons ici. Il s'agit d'un contrat social. J'ai d'ailleurs eu une conversation très intéressante avec des élèves ce matin. J'aime toujours ces moments-là. C'était une classe de neuvième année de la Prairie Christian Academy de Three Hills, en Alberta, un groupe fantastique qui a posé d'excellentes questions et avec lequel j'ai eu une conversation captivante. C'était vraiment une excellente occasion de parler de la façon de participer aux activités du gouvernement, et de discuter de la citoyenneté et de la responsabilité qui en découle. Nous avons eu une excellente conversation.

Entre autres, il a été question de l'idée du contrat social. Bien qu'il s'agisse souvent d'un sujet de conversation traité dans les cours de philosophie à l'université, la raison pour laquelle j'évoque l'idée du contrat social est qu'il y a un va-et-vient, une tension. Pour jouir de certaines libertés, les citoyens doivent assumer certaines responsabilités. Il y a une tension qui existe. On doit pouvoir faire confiance au gouvernement pour qu'il puisse fonctionner correctement au pays.

• (1640)

Le contrat social est remis en question parce qu'après neuf ans de règne des libéraux, la confiance s'est érodée. L'érosion de la confiance qui s'est produite amène de nombreux Canadiens partout au pays à se méfier non seulement de la personne responsable, l'actuel premier ministre, les députés du Parti libéral et ceux du NPD qui continuent de les soutenir, mais aussi à se méfier des institutions sur lesquelles repose la démocratie.

Ces institutions perdurent, dans le cas du Canada, depuis 157 ans, le gouvernement responsable étant apparu plusieurs décennies avant et différents types d'administrations ayant précédé cette période. L'histoire de notre système démocratique remonte à plus de 800 ans, au Royaume-Uni. Les premières phrases de la Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord britannique, aujourd'hui connue sous le nom de Loi constitutionnelle de 1867, parlent d'une forme similaire à celle du Parlement du Royaume-Uni et du système de Westminster.

La mauvaise gestion remet en question la confiance que les Canadiens devraient avoir dans leurs institutions. Je dirais aujourd'hui que ce sujet est vraiment l'un des plus importants dont nous débattons, car il s'agit du socle sur lequel nous continuons de nous appuyer pour garantir la solidité et le bon fonctionnement de notre démocratie.

Privilège

Nous devons pouvoir avoir l'assurance que notre gouvernement fonctionne. J'aimerais prendre un instant pour expliquer ce point. Nous devons veiller à ce que les Canadiens ne se contentent pas de faire confiance à une seule personne, car aucun gouvernement n'est constitué d'une seule personne. En fait, nous assistons à une érosion de la confiance dans l'institution en tant que telle. Auparavant, nous pouvions dire que nous n'aimions peut-être pas la personne à la tête d'une institution, mais que nous pouvions respecter la fonction qu'elle occupait, mais nous en sommes arrivés à un point où, sincèrement, il y a bien des cas où les gens perdent confiance dans les institutions elles-mêmes. C'est un problème qui devrait tous nous interpeller en tant que parlementaires.

Le principe fondamental de la confiance dans nos institutions sous-tend le débat que nous tenons et, lorsqu'il s'agit de principes fondamentaux, nous devons remettre les documents. C'est simple et cela ne représente que trois mots: remettre les documents. Ce n'est pas si difficile.

Il y a le Parlement, qui, en vertu de la Constitution, dispose d'un accès illimité aux documents qu'il demande. En fait, selon le cadre constitutionnel, qui a été élaboré bien avant l'avènement des ordinateurs, le gouvernement a la possibilité d'exiger tout document qui existe au Canada. N'importe quel Parlement peut exiger cela. Il a le droit de demander n'importe quel document.

Ces neuf dernières années, nous avons assisté à quelque chose que j'aimerais maintenant analyser un peu plus en détail. Ce n'est pas seulement que le gouvernement refuse de divulguer les documents relatifs à ces 400 millions de dollars de fonds publics qui ont été mal octroyés, avec des conflits d'intérêts, et cetera; il s'agit aussi de constater que le gouvernement poursuit ainsi une tendance qu'il a adoptée. Cette tendance pourrait se résumer en une phrase: les libéraux, sous la direction du premier ministre, ont normalisé les crises constitutionnelles. Je ne dis pas cela à la légère, mais bien avec le plus grand sérieux. En effet, on ne cesse de constater le mépris total qu'ils ont pour la Constitution.

Lorsque la plupart des Canadiens pensent à la Constitution, ils pensent à ce qui est souvent affiché au mur dans les classes, c'est-à-dire la Charte des droits et libertés. C'est une partie importante de notre Constitution. Elle porte la signature de Pierre Elliott Trudeau, même si, à ceux qui nous regardent, le texte qui a finalement été adopté était certainement différent de ce que Pierre Elliott Trudeau avait imaginé. Quoi qu'il en soit, il a été heureux de s'en attribuer le mérite.

• (1645)

Cependant, cela fait partie de notre Constitution, ainsi que de toute une série d'autres documents constitutionnels, y compris celui dont j'ai parlé plus tôt, qui est la Loi de 1867 sur l'Amérique du Nord britannique, ou la Loi constitutionnelle de 1867. Nous disposons d'une foule de documents constitutionnels qui remontent à la fondation de notre pays et qui nous ont menés là où nous en sommes aujourd'hui. Il y a quelques années à peine, on a apporté une modification constitutionnelle mineure au nombre de députés qui représenteraient chaque province à la Chambre. Nous avons une série de documents et, en matière de droit constitutionnel, c'est une série de lois écrites et non écrites qui définissent le système de Westminster.

Ce que nous avons devant nous montre que le gouvernement fait preuve d'un mépris total à l'égard des conventions constitutionnelles et des plus de 800 ans d'histoire constitutionnelle qui ont fa-

çonné le système de Westminster. Les libéraux ont un mépris total pour les choses qui nous ont permis de fonctionner en tant que démocratie libre et ouverte. Ce n'est pas un système parfait, mais il est certain que les libéraux mettent nos institutions en danger en normalisant les crises constitutionnelles. J'aimerais en souligner une qui me vient à l'esprit et dont les habitants de ma circonscription me parlent souvent. Il s'agit du scandale du laboratoire de Winnipeg, où le Parlement a exigé la production de documents. Le gouvernement était minoritaire. Les élections de 2021, malgré la promesse du premier ministre de ne pas les déclencher, mais il les a déclenchées quand même, semblaient miser en grande partie sur les craintes des Canadiens à l'égard de la pandémie de COVID, qui semble y être pour beaucoup.

Ce qui s'est passé au cours de cet été-là est absolument ahurissant. Le gouvernement a traîné le Parlement, et plus particulièrement l'ancien Président, devant les tribunaux au sujet d'une demande de documents et d'une crise constitutionnelle. C'était incroyable et inacceptable. Des élections ont eu lieu. Est-ce la raison pour laquelle les libéraux ont déclenché des élections? Ces documents contenaient-ils quelque chose de suffisamment important pour faire tomber le premier ministre et le gouvernement et pour les rendre vulnérables? Je ne le sais pas, mais, ce qui est évident, c'est que les libéraux ne reculeront devant rien, y compris déchirer la Constitution, pour tenter de dissimuler leurs scandales, ce qu'ils font sans cesse.

En 2020, les libéraux ont proposé de se donner des pouvoirs illimités en matière de dépenses et d'imposition. Pour mettre les choses en contexte, une telle mesure aurait brisé une tradition vieille de 800 ans, qui exige un gouvernement responsable, notamment que l'argent ne soit dépensé qu'avec la permission de la Chambre et que les impôts ne soient perçus que par le Parlement.

C'est cette série d'événements stupéfiants qui nous a menés au débat sur la question de privilège que nous tenons actuellement. Les libéraux pourraient y mettre fin immédiatement. Ils pourraient y mettre fin. Ils n'ont qu'à produire les documents. Ce faisant, ils mettraient fin aux crises qu'ils ont provoquées, qui les empêchent non seulement de mettre en œuvre leur programme, mais qui ont aussi miné la confiance dans l'institution qu'est la Chambre.

Je conclurai mes observations en mentionnant certains des Canadiens extraordinaires pour lesquels nous travaillons. J'ai eu l'occasion de rencontrer des concitoyens, y compris le chef des pompiers de Hanna, en Alberta, M. Mohl, et quelques-uns de ses collègues. L'un venait de Redwater et l'autre de Grande Prairie. Ce sont des chefs de pompiers de petites villes et de villages. Nous avons eu une bonne conversation. Ils sont venus assister à la période des questions. Ce qui était encourageant dans tout cela, c'était de voir des Canadiens au travail. Dans ce cas-ci, il s'agit de membres du personnel des services d'urgence de petites localités qui sont prêts à faire le travail quand on les appelle. Je les félicite. Je sais qu'il y a des activités de sensibilisation sur la Colline cette semaine, et je leur souhaite la meilleure des chances. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de les rencontrer plus tôt.

En fin de compte, nous devons prendre au sérieux notre responsabilité en tant que parlementaires. Nous devons nous assurer de répondre à l'appel et, pour revenir à l'essentiel de la question, de rétablir la confiance dans nos institutions. La publication des documents par les libéraux afin que nous puissions nous remettre au travail pourrait en être un bon point de départ.

Privilège

• (1650)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, même après deux mois et demi, personne ne parle de cela. Personne ne se soucie de cette question. Le député ne cesse d'en parler, et les conservateurs ont maintenant fait intervenir plus de 200 députés à ce sujet, mais les Canadiens, eux, n'en parlent pas.

Ce dont les Canadiens parlent, et ce qui fait les manchettes ce soir, c'est que cinq personnes de la campagne de Patrick Brown se sont manifestées pour dire que la députée de Calgary Nose Hill savait que des diplomates indiens nuisaient à la campagne de Patrick Brown. Selon ce qui a été rapporté, elle a même tenu une conférence téléphonique au cours de laquelle elle a soulevé la question.

Le député n'est-il pas d'accord pour dire que la députée de Calgary Nose Hill devrait comparaître devant le comité de la sécurité publique et répondre aux questions sur ce qu'elle sait au sujet de l'ingérence étrangère dans la campagne à la direction de Patrick Brown?

Le vice-président: Je rappelle aux députés que l'un de nos Présidents a statué que nous devons essayer de nous en tenir le plus possible au sujet à l'étude lorsque nous posons des questions ou faisons des commentaires.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, le chef de l'opposition officielle a remporté la course à la direction de notre parti avec la plus grande marge de toutes les grandes campagnes nationales à la direction de l'histoire du Canada. Je pense que les faits parlent d'eux-mêmes et qu'ils font état d'un appui considérable.

Bien franchement, contrairement à de nombreux libéraux, il semble que nous aimions notre chef, le travail qu'il fait et le message qu'il envoie aux Canadiens. Je dirais que les Canadiens sont de plus en plus sur la même longueur d'onde que nous. Chose certaine, des Canadiens de partout au pays me disent qu'ils sont prêts pour le changement parce qu'ils en ont assez de la corruption, du gaspillage et de la division que les libéraux leur font subir pour des motifs politiques.

J'aimerais revenir sur une chose que le député a dite, à savoir que les Canadiens ne se soucient pas de cette question. Eh bien, il y a 400 millions de raisons de croire le contraire, et le fait que le député et les libéraux, appuyés par le NPD, se fichent aussi cavalièrement de 400 millions de dollars en fonds publics mal affectés et détournés est une véritable honte.

• (1655)

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, on vit des temps difficiles et le président désigné américain, qui reviendra au pouvoir, a formulé des menaces très graves pour l'économie canadienne et le maintien des emplois. Il a fait ça entre autres en évoquant le fait qu'on n'est pas capable de s'occuper de la frontière.

Mon collègue est-il capable d'admettre que c'est en bonne partie à cause du gouvernement de Stephen Harper, qui avait supprimé 1 100 postes d'agents frontaliers, qu'aujourd'hui on se fait critiquer parce qu'on a une frontière poreuse? Les coupes des conservateurs n'ont-elles pas eu pour effet d'alimenter les menaces pour l'économie canadienne?

[Traduction]

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, un membre de mon personnel vient de m'écrire que j'ai reçu des milliers de courriels au

sujet de la caisse noire environnementale. Le député de Kingston et les Îles est donc tout simplement à côté de la plaque.

En ce qui concerne nos frontières, nous devons absolument prendre cette question au sérieux. Cela fait neuf ans que le gouvernement est au pouvoir, dont cinq avec le soutien du quatrième parti, installé dans le coin là-bas, et le fait est que la criminalité était à la baisse lorsque Stephen Harper a quitté le pouvoir et que Justin Trudeau est entré en fonction...

Des voix: Oh, oh!

M. Damien Kurek: Je m'excuse, monsieur le Président. Je retire ce nom et je parlerai plutôt du premier ministre. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, les traversées illégales de la frontière étaient en recul, la contrebande était en voie de disparition et, selon presque tous les critères objectifs, la vie au Canada allait en s'améliorant. Malgré l'incertitude économique mondiale qui régnait à l'époque, le Canada était dans une bonne posture. Ensuite, les libéraux et le premier ministre sont arrivés au pouvoir et, au cours des cinq dernières années, ils ont été épaulés par le quatrième parti, le NPD. Nous en voyons les conséquences chaque jour. Aujourd'hui, cela met en péril l'avenir économique de notre pays.

Je comprends que le président désigné des États-Unis veuille défendre les emplois américains, mais pourquoi le premier ministre canadien veut-il l'aider?

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de mon collègue, et il a tout à fait raison. Il s'agit de notre démocratie parlementaire et de nos privilèges. Je serai le prochain à prendre la parole et je parlerai de la censure et de la façon dont le gouvernement l'a vraiment renforcée.

J'aimerais poser une question au député au sujet de ces crises répétées parce qu'il a parlé du scandale des commandites et de la crise à la frontière. On pourrait continuer longtemps. Je me demande s'il pense que les libéraux sont en train de normaliser ces crises constitutionnelles parce qu'il semble que ce soit un moyen pour eux de s'arroger plus de pouvoir. Nous en avons été témoins pendant la pandémie de COVID-19, où ils ciblaient les comptes bancaires des gens et empêchaient la population de voyager. On dirait qu'ils veulent normaliser ces crises pour s'arroger des pouvoirs. Le député pourrait-il nous dire ce qu'il en pense?

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, on dirait que le premier ministre libéral veut être comme son père pour ce qui est de faire des choses sans précédent, comme invoquer la Loi sur les mesures d'urgence. Il est le premier titulaire du poste de premier ministre du Canada à l'avoir fait. En ce qui concerne la Loi sur les mesures de guerre, la version précédente de cette loi, son père, Pierre Elliott Trudeau, avait été le seul premier ministre à l'invoquer en période de paix.

Je ne comprends pas les libéraux, ou la gauche en général. Ils sont tellement désespérés et ont tellement soif de pouvoir qu'ils piétinent la Constitution. Lorsqu'il s'agit d'atteindre leurs objectifs politiques tout en gouvernant notre pays, ils sont prêts à piétiner la Charte canadienne des droits et libertés, qui porte la signature de Pierre Elliott Trudeau, le père du premier ministre.

Nous nous trouvons devant une normalisation des crises constitutionnelles. On dirait que les libéraux piétinent partout et en tout temps les institutions qui ont été érigées dans notre pays pour servir les Canadiens ces 157 dernières années. Ils essaient d'en faire leurs serveurs. C'est mal. Il faut s'opposer à cela. Les conservateurs vont réparer ce que le premier ministre et les libéraux ont brisé.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, dans le contexte actuel, il est intéressant de réfléchir au problème en lien avec Technologies du développement durable Canada. Aussi, dans le contexte de l'élection du président désigné aux États-Unis, comment le Canada et le Québec pourront-ils se démarquer sur le plan économique par rapport aux États-Unis? Il y a un contexte nord-américain, il y a un contexte d'interdépendance où on se doit de pouvoir faire face notamment au marché de la Chine.

J'aimerais que mon collègue nous parle de l'importance qu'a un fonds comme celui-là pour investir dans des PME qui font le développement de notre économie sur l'innovation. J'aimerais aussi qu'il nous parle de l'importance d'investir dans la transformation des minéraux critiques stratégiques à partir de la mine. C'est comme ça que nous pourrions avoir un avantage concurrentiel par rapport aux États-Unis. Nous avons besoin de fonds de ce type.

Je suis d'accord pour dire qu'il faut aller au fond des choses. Il y a eu des malversations, de la mauvaise gouvernance et de la fraude. Toutefois, à titre de membre du caucus conservateur, si le gouvernement devait changer, mon collègue s'engage-t-il à pouvoir faire en sorte que des sommes soient investies dans le développement durable?

• (1700)

[Traduction]

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, je pense que les faits parlent d'eux-mêmes. Ce fonds avait des rendements exemplaires et était géré avec une grande intégrité avant que le premier ministre et l'ancien ministre de l'Industrie, Navdeep Bains, ne se mettent le nez là-dedans et renvoient toutes les personnes nommées par Stephen Harper pour nommer leurs amis, ce qui a conduit à ce niveau incroyablement de mauvaise gestion, d'incompétence, de conflits d'intérêts, et ainsi de suite.

Je pense que le député bloquiste soulève un point intéressant, à savoir la place du Canada dans le monde. Sous la direction du premier ministre libéral et du gouvernement libéral, appuyés par le quatrième parti, le NPD, dans le coin là-bas, nous avons été témoins d'une érosion de la réputation du Canada sur la scène internationale.

Pendant la période des questions d'aujourd'hui, j'ai écouté avec intérêt un des ministres énumérer ce qu'il a qualifié de réalisations du gouvernement. Je me demandais s'il énumérait ses réalisations à lui ou les échecs du gouvernement parce que, dans chacun de ces cas, les résultats n'ont certainement pas été dans l'intérêt du pays. Je dirais que, par conséquent, la position du Canada dans le monde est plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'était lorsque le premier ministre est arrivé au pouvoir. Il y a aussi tous les problèmes que nous avons au pays.

Il est temps que les conservateurs interviennent pour réparer ce que le premier ministre a brisé.

Privilège

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Monsieur le Président, voilà un parti qui veut désespérément obtenir le pouvoir. Le parti d'en face a tenté de former le gouvernement en 2015, en 2019 et en 2021.

Le député d'en face va droit au but, et je le respecte à cet égard. Voici ma question pour lui: il y a manifestement quelque chose qui cloche lorsque son chef refuse d'obtenir une habilitation de sécurité. Quelle a été l'ingérence étrangère dans la course à la direction de son parti?

Le député d'en face aime aller droit au but, alors je veux une réponse claire à la question suivante: pourquoi son chef refuse-t-il d'obtenir son habilitation de sécurité? Les Canadiens veulent le savoir.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, je dirai simplement au député de Saint John—Rothesay qu'il est temps que le premier ministre fasse ce qu'il est légalement autorisé à faire en vertu de la Loi sur les secrets officiels, c'est-à-dire divulguer les noms. En fait, il existe des dispositions très claires qui lui permettent de divulguer les noms dans l'intérêt public. Or, il refuse de le faire. Je pense que de nombreux Canadiens se demandent ce qu'il a à cacher.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas heureux de prendre la parole à ce sujet une fois de plus. Je sais qu'il y a plus de 200 interventions de députés conservateurs sur cette question. Il est extrêmement troublant que le Parti conservateur du Canada ne tienne absolument pas compte des besoins des Canadiens et qu'il ait choisi de faire de l'obstruction à la Chambre et de l'empêcher de faire quoi que ce soit.

Il suffit de regarder ce qui s'est passé au cours des derniers mois. Le Président avait rendu une décision en faveur d'une personne qui avait soulevé une question de privilège. Dans sa décision, il a convenu que cette question devait être renvoyée au comité de la procédure et des affaires de la Chambre pour qu'il se penche là-dessus. Malheureusement, les conservateurs ont choisi de profiter de l'occasion pour forcer la tenue d'un débat sans fin sur cette question.

Réfléchissons à ce qui s'est vraiment passé. À la suite de la décision de la présidence, les conservateurs ont présenté une motion demandant que cette affaire soit renvoyée au comité de la procédure pour qu'il l'étudie. Ce sont les conservateurs qui ont présenté cette motion. Maintenant, les conservateurs ont prononcé plus de 200 discours sur le sujet. Il n'y a pas 200 députés conservateurs à la Chambre. De nombreuses personnes ont parlé à de nombreuses reprises. Des députés ont prononcé des discours qui avaient été écrits pour eux ou générés par l'intelligence artificielle dans certains cas.

Des collègues que je n'avais pas vus à la Chambre depuis très longtemps sont sortis de l'ombre pour prononcer des discours sur ce sujet. Une seule chose intéresse les conservateurs: retarder les travaux pour empêcher le gouvernement de faire quelque travail que ce soit.

Des voix: Oui.

M. Mark Gerretsen: Ils disent « oui » et applaudissent.

Privilège

Monsieur le Président, les conservateurs font délibérément obstruction à leur propre motion. J'ai les chiffres exacts, tout simplement parce que je pense que c'est important pour toutes les personnes à l'écoute qui tentent de déterminer à quel point les conservateurs prennent cette question au sérieux, y compris ceux qui me chahutent en ce moment. Je vais attirer l'attention de la Chambre et des Canadiens sur le nombre de personnes qui ont pris la parole sur ce sujet en particulier.

Deux indépendants, une verte, sept néo-démocrates, sept bloquistes et huit libéraux ont pris la parole à ce sujet; je suppose que mon intervention porte maintenant le nombre de libéraux à neuf. Les députés peuvent-ils deviner combien de conservateurs ont pris la parole?

Une voix: Serait-ce 200?

M. Mark Gerretsen: Non, plus de 200.

Monsieur le Président, les conservateurs ont pris la parole 213 fois, sans partager leur temps de parole avec qui que ce soit et en utilisant la totalité de la période de 30 minutes. C'est parce que les conservateurs ne veulent pas renvoyer la question au comité de la procédure, comme le demande leur propre motion. Ils veulent empêcher la Chambre de faire son travail. Jusqu'à maintenant, nous aurions pu travailler sur des mesures législatives significatives et importantes pouvant réellement améliorer la vie des Canadiens. Or, nous devons maintenant nous pencher sur un problème très grave auquel notre pays fait face, mais les conservateurs nous empêchent d'en parler. Il s'agit de l'ingérence étrangère.

Dans une question que j'ai posée il y a quelques instants — et je suis heureux que le député ait tenté d'y répondre —, j'ai interrogé le député de Battle River—Crowfoot au sujet de la question sérieuse dont nous pourrions débattre en ce moment au lieu de celle-ci: l'ingérence étrangère et la députée de Calgary Nose Hill. J'ai dit que de graves allégations ont été formulées par cinq personnes qui ont participé à la campagne que la députée de Calgary Nose Hill a coprésidée pour Patrick Brown. Elles ont dit que des diplomates indiens avaient communiqué avec la députée et avaient exercé des pressions sur elle pour qu'elle cesse d'appuyer Patrick Brown.

● (1705)

Qu'a répondu le député de Battle River—Crowfoot à ma question? Il a dit que le chef de l'opposition avait remporté la course haut la main. Je ne doute pas qu'il l'ait remportée, surtout avec un peu d'aide, mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas non plus de savoir si on a forcé la main de la députée de Calgary Nose Hill ou si elle a finalement pris une décision à la suite de conversations qu'elle a eues. La question est la suivante: un diplomate ou un étranger a-t-il dit quoi que ce soit à la députée de Calgary Nose Hill? Si tel est le cas et si cette personne a tenté d'influencer l'issue de la campagne à laquelle la députée participait, c'est considéré comme de l'ingérence étrangère.

Peu importe qui a gagné. Peu importe si elle a subi de l'influence ou non. Ce qui compte, c'est qu'il y ait ou non de l'ingérence. Les conservateurs vont essayer de brouiller les cartes en disant que le député de Carleton a remporté la course haut la main de toute façon. Il a remporté toute l'Alberta, et il n'y a absolument aucun problème. La députée de Calgary Nose Hill dira qu'il n'y avait personne d'autre et qu'elle est une politicienne aguerrie qui sait se tenir. On ne dirait pas à la façon dont elle s'est enfuie de CBC/Radio-Canada hier, mais là n'est pas la question. La question est de savoir si quelqu'un a communiqué avec elle pour tenter de l'influencer.

Voilà ce qu'est l'ingérence étrangère. Les Canadiens ont le droit de savoir si on l'a contactée. Nous avons le droit de savoir qui sont ces acteurs afin de pouvoir nous en occuper adéquatement pour les empêcher de continuer à agir de la sorte. C'est dans l'intérêt public. C'est dans l'intérêt du Canada.

Au lieu de cela, tout le monde se range derrière le chef de l'opposition, le député de Carleton, pour réciter ses slogans ad nauseam.

Une voix: Cette méthode fonctionne.

M. Mark Gerretsen: Elle fonctionne.

Monsieur le Président, comme on l'a demandé en début de semaine, à quoi sert cette méthode? Elle permet de décerner des étoiles dorées au cours des réunions de caucus afin de faire défiler les députés et de célébrer le nombre de fois qu'un député a dit un slogan particulier. Elle fonctionne. Je vais revenir sur ce chahut. Lorsque le député dit que cette méthode fonctionne, il admet pleinement qu'il ne fait que lancer des slogans pour essayer de persuader les gens. Ils ne se soucient pas des politiques ou de quoi que ce soit d'autre; ils ne font que dire toute sorte de choses pour essayer de tromper les Canadiens. Que me répond-on lorsque je dis cela? On me répond que cette méthode fonctionne. Les conservateurs admettent que leur plan pour tromper les Canadiens avec leurs slogans fonctionne. Au bout du compte, c'est là que nous en sommes.

Pourquoi est-ce si important et comment cela se rapporte-t-il à la motion? Comme je l'ai dit plus tôt, les conservateurs ne s'intéressent à rien d'autre qu'à leur propre programme politique. Ils ne s'intéressent qu'aux gains politiques qu'ils peuvent obtenir et n'ont aucun intérêt pour ce qu'ils pourraient faire pour soutenir les Canadiens. Voilà où nous en sommes. Mes collègues bloquistes et néo-démocrates savent comment travailler avec nous. Nous l'avons déjà fait par le passé. Il n'y a aucune raison de continuer à laisser les conservateurs agir de la sorte.

Les conservateurs doivent reconnaître que les 213 interventions d'une demi-heure de leurs députés sont suffisantes. À un moment donné, les gens vont commencer à se demander pourquoi ils agissent ainsi. Les gens croyaient que le gouvernement allait débattre de projets de loi très importants cet automne, mais nous n'en débattons pas.

Une voix: Vous allez dépenser davantage d'argent.

M. Mark Gerretsen: J'entends les conservateurs dire que nous devons dépenser davantage d'argent.

Monsieur le Président, les Canadiens devraient être sincèrement préoccupés par la quantité d'argent que les conservateurs ont dépensée pour cette mascarade et tout ce qui permet à la Chambre de fonctionner. Des millions de dollars ont été dépensés pour soutenir cette manœuvre d'obstruction.

● (1710)

Les conservateurs ne ratent pas une occasion de rappeler aux gens qu'il est inacceptable de dépenser de manière irréfléchie l'argent des Canadiens, mais ensuite ils viennent ici et répètent le même manège jour après jour en faisant obstruction à leur propre motion. On pourrait penser qu'ils expliqueraient au moins aux Canadiens pourquoi ils font ainsi obstruction à leur propre motion. Ils présentent une motion pour demander qu'on renvoie une affaire au comité de la procédure. Normalement, l'opposition donnerait toutes sortes de raisons pour que cela n'arrive pas. À la place, les conservateurs prennent la parole l'un après l'autre et parlent *ad nauseam*.

J'espère sincèrement que nous approchons de la fin de tout cela. J'espère que mes amis du Bloc et du NPD vont réaliser que les Canadiens veulent vraiment que nous reprenions le cours de nos travaux pour pouvoir faire ce qui est important pour les Canadiens et travailler en leur nom.

Cette mascarade, qui dure depuis si longtemps, doit prendre fin. Des gens ont des problèmes qu'il faut régler, et c'est notre travail. Ce n'est pas le travail des conservateurs de prendre le Parlement en otage. Leur travail consiste à exiger des comptes du gouvernement, et ils ont échoué à cet égard. Tout ce qui les préoccupe, ce sont leurs intérêts politiques.

• (1715)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, à une certaine époque, il y a quelques années, le gouvernement libéral a décidé qu'il ne voulait pas travailler. À ma connaissance, c'est le seul gouvernement au monde qui a cessé de fonctionner comme un gouvernement pendant la COVID. Tout à coup, nous n'étions qu'un comité plénier. Rien ne se faisait. Combien de temps cela a-t-il duré?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, la députée a voté pour les motions en question. Il s'agissait de motions de consentement unanime. Je suis resté à la Chambre jusqu'à 5 h 30 du matin pendant que les partis s'affairaient à les mettre au point, à en débattre et à les négocier.

Je rappelle à tous les conservateurs qui prennent la parole et qui décident de critiquer les mesures que le gouvernement a prises pendant la COVID qu'ils ont voté pour ces mesures. Nous nous sommes tous prononcés à l'unanimité pour ces mesures, y compris la députée qui vient de poser une question.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais poser la question suivante à mon collègue. Ne ressent-il pas de la gêne en ce qui concerne la situation actuelle? Son gouvernement ne veut pas faire preuve de transparence dans le dossier de Technologies du développement durable Canada? Pour moi, c'est un enjeu majeur parce que cela concerne toute la crédibilité de ce gouvernement face à ce Parlement.

C'est aussi un enjeu de crédibilité face à nos PME, face à celles qui ont besoin d'investissements pour réaliser la transition énergétique. Nous sommes aussi dans un contexte où ce gouvernement choisit d'investir des milliards de dollars à la fin de la chaîne d'investissement. Il va rendre des compagnies comme Honda, Stellantis et Volkswagen dépendantes du lithium de la Chine au lieu de démarrer, avec nos mines, une transformation à partir des endroits où se trouvent ces ressources, notamment dans les régions du Québec.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, en ce qui concerne la question à l'étude, si les députés veulent être crédibles, ils doivent aussi être responsables. Dans le cas qui nous occupe, le choix responsable est en fait de renvoyer la question au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre afin qu'il puisse l'examiner.

Les conservateurs ne cessent d'exiger que les documents soient rendus publics pour que tout le monde puisse les consulter. La vérificatrice générale et le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada disent que se faire transmettre des documents n'est pas la bonne façon pour eux d'obtenir de l'information. Ils n'ont pas be-

Privilège

soin que le Parlement leur dicte quels renseignements ils doivent obtenir. Ils ont déjà la capacité et les pouvoirs nécessaires pour se les procurer. Ils peuvent aussi s'adresser aux tribunaux.

Certes, il est très important d'être responsable, et la responsabilité est essentielle si les députés veulent être crédibles. Malheureusement, le Bloc et le NPD se trouvent dans une situation étrange. Ils ont appuyé cette démarche au printemps dernier, mais ils commencent probablement à avoir des doutes, en se disant qu'ils n'auraient peut-être pas dû agir comme ils l'ont fait.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, non, je n'ai pas de doute. J'ai siégé au sein du comité de l'industrie, qui était saisi du dossier de Technologies du développement durable Canada. Le comité a pu voir ce qu'il voulait, en fait.

Le député a mentionné la GRC. J'aimerais savoir ce qu'il pense de l'effectif de l'Agence des services frontaliers du Canada actuellement. Lorsqu'ils étaient au pouvoir, les conservateurs ont mis à pied 1 100 agents, et à ce jour, le gouvernement n'a pas rétabli l'effectif. Nous proposons également de redonner aux agents frontaliers les pouvoirs qu'ils ont perdus en 1932. Je tiens à ce que le député comprenne que ce sont là des questions qui relèvent du gouvernement d'Ottawa et des mesures qui peuvent être prises sur-le-champ. Même si la Chambre est paralysée, il n'y a aucune raison de ne pas accroître l'effectif et les pouvoirs d'application de la loi des agents frontaliers, qui sont laissés à eux-mêmes.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, il est vrai que, lorsque Stephen Harper était premier ministre, le gouvernement a mis à pied une foule d'agents frontaliers. Ma circonscription est située très près de la frontière, alors j'en suis très conscient. Le gouvernement continue de consacrer beaucoup de ressources à la protection des frontières. Étant donné les récentes déclarations du président des États-Unis nouvellement élu, nous nous sommes également engagés à collaborer avec lui pour resserrer la sécurité à la frontière.

Le député néo-démocrate a tort de laisser entendre que nous n'avons rien fait de cela. La réalité, c'est que nous n'avons pas cessé d'accroître le financement du dispositif frontalier et que nous continuerons ainsi pour que la frontière demeure protégée.

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je sais que de nombreux jeunes habitent dans la circonscription que le député les représente. Pourrait-il souligner certaines mesures que les jeunes attendent de nous, mais que nous ne pouvons pas adopter à cause de cette motion de privilège? Nous en avons fait beaucoup, mais il pourrait peut-être parler de ces mesures à la Chambre.

• (1720)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, il est vrai qu'il y a beaucoup de jeunes dans ma circonscription, mais il y a aussi beaucoup de jeunes dans tout le pays. Ils attendent que le Parlement adopte une mesure législative importante qui aura un effet bénéfique sur eux.

Privilège

Nous savons que c'est bel et bien possible, car c'est ce que nous avons fait il y a quelques jours. Le NPD était prêt à mettre le débat actuel en suspens pour nous permettre de débattre d'un seul sujet précis pendant une journée. Lorsque les députés néo-démocrates sont arrivés à la conclusion qu'une motion ou une question était suffisamment importante à leurs yeux, ils nous ont permis de mettre de côté les petits jeux auxquels se livrent les conservateurs afin de présenter un projet de loi comportant des avantages concrets pour tous les Canadiens, et pas seulement pour les jeunes Canadiens.

Les députés néo-démocrates doivent maintenant déterminer ce qui est suffisamment important pour eux. Il y a beaucoup de projets de loi en ce moment dont nous aimerions débattre. Le NPD est-il en train de dire: « La TPS était importante, mais les autres questions qui concernent d'autres personnes ne sont pas importantes »?

Il est temps que le NPD se rende compte que cela a assez duré, après que 213 députés conservateurs ont pris la parole pendant 30 minutes. Il est temps de passer à autre chose et de nous remettre à travailler pour les Canadiens.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Monsieur le Président, je m'interrogeais sur l'Accélérateur net zéro, un fonds de 8 milliards de dollars essentiellement destiné aux plus grands émetteurs au Canada et qui était censé réduire les émissions. Cependant, le commissaire indépendant à l'environnement a constaté que plus de 70 % des contrats ne comportaient aucun engagement à réduire les émissions.

Passons maintenant au comité de l'environnement, qui exige de voir les documents expliquant pourquoi ces contrats n'étaient pas transparents. Le premier ministre a fini par nous bâillonner tous et, après avoir examiné les contrats, nous avons constaté que plus de 360 pages avaient été retirées. Le député sait-il pourquoi on a retiré ces 360 pages sur le fonds de 8 milliards de dollars?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le député sait-il que s'il laisse cette question être renvoyée au comité, il obtiendra peut-être les réponses qu'il souhaite obtenir? Le paradoxe, c'est que les conservateurs vont se contenter de faire la leçon toute la journée, mais alors que s'ils laissaient cette affaire être renvoyée au comité, le député pourrait commencer à obtenir des réponses.

Soit dit en passant, je pensais que toute cette question portait sur l'obtention des documents pour la GRC. C'est ce dont ils ne cessaient de parler et, soudainement, ils essaient de faire croire que c'est autre chose.

La réalité, c'est que les conservateurs sont déterminés à faire en sorte que cette question occupe tous les travaux de la Chambre afin qu'ils puissent continuer à en parler. Le député ne veut pas vraiment obtenir de réponse à cette question. Il veut continuer à poser des questions hypothétiques qui peuvent amener les gens à se dire « Mais oui! », à inventer des théories du complot et à se perdre en conjectures. Voilà à quoi servent ces questions. Il ne s'agit pas d'aller au fond des choses, car si c'était le cas, le député laisserait cette motion être adoptée afin de renvoyer l'affaire au comité.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Monsieur le Président, les députés connaissent le vieil adage qui dit « il n'y a pas de fumée sans feu », et il y a manifestement quelque chose qui couve à la Chambre.

Depuis des mois, le chef de l'opposition refuse d'obtenir son habilitation de sécurité. Dans ma circonscription, de plus en plus de gens se demandent ce qui se passe avec le chef de l'opposition. Puis, nous entendons parler d'ingérence étrangère. La députée de

Calgary Nose Hill a apparemment été approchée par des acteurs étrangers qui lui ont demandé de se distancer de Patrick Brown.

Il n'y a pas de fumée sans feu. Il y a quelque chose qui couve là-bas. J'aimerais que le député nous dise ce qu'il en pense.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, on rapporte ce soir que cinq personnes proches de la campagne de Patrick Brown et liées à celle-ci étaient au courant du fait que la députée de Calgary Nose Hill a été approchée par des diplomates indiens. La députée doit dire la vérité sur ce qui s'est passé. Je ne dis pas qu'elle a été influencée, qu'elle a été contrainte ou qu'elle l'a fait de son propre chef. Qu'importe les raisons qu'elle invoquera pour avoir quitté la campagne, je les accepterai.

Toutefois, ce n'est pas cela qui est important. Ce qui est important, c'est de savoir si des gens, des diplomates indiens en particulier, se sont adressés à elle, parce que c'est considéré comme de l'ingérence étrangère et que c'est à ce sujet que les Canadiens méritent d'obtenir une réponse.

• (1725)

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom de mes formidables concitoyens d'Oshawa au sujet de la question de privilège. Je profite également de l'occasion pour souhaiter aux députés et à mes concitoyens d'Oshawa un très joyeux Noël. Je ne sais pas si j'aurai l'occasion de prendre de nouveau la parole à la Chambre avant la pause des Fêtes, mais nous devons certainement avoir un peu plus l'esprit des Fêtes ici. Je pense que le meilleur cadeau de Noël que nous pourrions offrir aux gens d'Oshawa serait des élections sur la taxe sur le carbone, car le gouvernement n'en vaut ni le coût ni la corruption.

Mon discours de ce soir portera essentiellement sur la censure, la désinformation et la mésinformation. Le gouvernement libéral est en train de sombrer dans l'autoritarisme. C'est un gouvernement très malhonnête qui n'a pas du tout la transparence qu'il avait promise au départ. C'est un gouvernement qui utilise tous les moyens législatifs à sa disposition pour censurer et contrôler.

Partout dans le monde, des gouvernements ont constamment recours à la censure pour étouffer les voix dissidentes, éliminer la transparence et la reddition de comptes et consolider leur pouvoir. Nous voyons cette forme de censure dans plusieurs pays, notamment en Russie, en Chine, en Corée du Nord et, oui, au Canada. Après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, nous observons plus que jamais un nouveau niveau de censure gouvernementale au Canada. Aujourd'hui, nous parlons d'outrage au Parlement et de fraude.

La censure de la part du gouvernement menace les fondations mêmes de notre démocratie. Si nous n'avons pas le pouvoir d'exiger la production de documents, de dire ce que nous pensons, d'exprimer notre opinion et de remettre en question le statu quo, alors notre liberté n'est qu'une illusion. La censure dont nous sommes témoins de la part du gouvernement aujourd'hui n'a rien à voir avec protéger les Canadiens contre les préjugés ou assurer la sécurité publique. Elle a pour but de taire les dissidents, de mettre fin au débat et de consolider le pouvoir. Elle vise à dissimuler de la corruption et de la fraude.

Privilège

La motion de privilège à l'étude vise à lutter contre la censure que souhaite imposer le gouvernement en refusant de produire les documents que la Chambre lui a ordonné de produire relativement au scandale entourant Technologies du développement durable Canada, aussi appelé la caisse noire environnementale de 1 milliard de dollars des libéraux. En dépit du fait que la Chambre est souveraine, le propre ministère du premier ministre, le Bureau du Conseil privé, a décidé d'exécuter l'ordre en donnant aux ministères la directive d'envoyer des documents caviardés, donc censurés, pour dissimuler la corruption et la fraude.

Cette forme de censure de la part du gouvernement porte nettement atteinte aux privilèges des députés puisqu'il n'était précisé dans l'ordre de la Chambre que les documents pouvaient être caviardés. Le gouvernement a choisi de désobéir à la Chambre et de censurer les renseignements contenus dans les documents relatifs à Technologies du développement durable Canada, car il ne veut pas que les Canadiens sachent que la caisse noire environnementale a permis aux proches du Parti libéral d'empocher 400 millions de dollars. En fait, la somme réelle est probablement deux fois plus élevée puisque la vérificatrice générale n'a pas pu vérifier toutes les transactions.

Il est également très important de reconnaître que deux ministres actuels et un ancien ministre sont compromis dans ce scandale. J'aimerais pouvoir dire qu'il est surprenant que le gouvernement se comporte ainsi mais, à la lumière de son comportement passé, on pouvait s'attendre à d'autres cas de censure et de fraude de sa part. Autrement dit, c'est le train-train habituel pour le gouvernement.

Le moment serait peut-être tout indiqué pour une petite leçon d'histoire. Les députés se souviennent-ils du scandale libéral des commandites? La dernière fois que les libéraux étaient au pouvoir, ils ont versé 40 millions de dollars à leurs copains et orchestré un système sophistiqué de pots-de-vin. Ils se sont ensuite fait prendre pour fraude, corruption et dissimulation.

Le meilleur indicateur du comportement futur c'est, selon moi, le comportement passé. Le scandale de Technologies du développement durable Canada constitue-t-il le plus récent scandale de pots-de-vin libéral? Où est passé l'argent? Ce scandale-ci a au moins 10 fois l'envergure du scandale des commandites. Il vient s'ajouter à une longue liste de scandales que les libéraux tentent de dissimuler au moyen de la censure.

● (1730)

Je devrais probablement définir ce que j'entends par censure. La censure est « la suppression ou l'interdiction de toute partie d'un livre, d'un film, d'une nouvelle, etc. qui est considérée comme obscène, politiquement inacceptable ou comme une menace à la sécurité ». Je dirais que ce qui est politiquement inacceptable est la raison pour laquelle le gouvernement libéral—néo-démocrate est un champion de la censure. Je devrais probablement définir d'autres termes également. La mésinformation, c'est « la diffusion par inadvertance de fausses informations sans intention de nuire ». La désinformation est « une fausse information qui vise à induire autrui en erreur et qui est délibérément diffusée dans l'intention de confondre les faits et la fiction ».

Il y a aussi un nouveau terme controversé, la malinformation, qui s'applique au gouvernement néo-démocrate—libéral, et qui désigne « des informations qui reposent sur des faits, mais qui sont présentées hors de leur contexte initial afin d'induire en erreur, de nuire ou de manipuler ». Autrement dit, pour le gouvernement et le discours

qu'il met de l'avant, la malinformation est une information gênante mais néanmoins vraie.

Sous prétexte de lutter contre la désinformation et les discours haineux, le gouvernement a mis en œuvre des politiques qui lui donnent le pouvoir de faire taire des gens, de censurer l'information et de ne pas divulguer des documents qui ne sont pas conformes à son propre programme idéologique woke. Cette censure se répand partout au Canada, par l'entremise de nos institutions, et pas seulement ici, à la Chambre des communes.

Nous l'avons constaté la semaine dernière, lorsque Ezra Levant, un journaliste indépendant, a été arrêté simplement pour avoir filmé un reportage sur une manifestation pro-Hamas qui avait lieu dans son quartier. Au lieu des partisans du Hamas qui, provocateurs, attisaient la haine et célébraient le génocide en scandant « de la rivière à la mer », c'est un journaliste indépendant qui s'est fait arrêter, simplement pour avoir fait son travail. Il s'est fait arrêter par les policiers, ceux-là mêmes qui ont fait le serment de protéger ses droits garantis par la Charte.

On est surpris que les Canadiens ne reconnaissent plus le pays où ils ont grandi. Lorsqu'un Juif se fait arrêter dans son propre quartier par la police de Toronto alors qu'il participe à une vigile pour les familles dont des proches ont été massacrés ou kidnappés le 7 octobre 2023, alors qu'on laisse des manifestants haineux continuer à ridiculiser la souffrance des victimes, nous devons nous demander pourquoi le gouvernement ferme les yeux sur ce comportement haineux, pourquoi il censure les témoignages de première main d'un antisémitisme cruel et pourquoi il soutient la police, qui fait de la discrimination. Lorsque les gouvernements et nos institutions ferment les yeux sur ce type de comportement, c'est comme s'ils donnaient leur approbation, ce qui est complètement inacceptable.

Qu'en est-il des projets de loi autoritaires que le gouvernement a pris l'habitude de faire adopter de force? Jetons-y un coup d'œil. Le projet de loi C-11, Loi sur la diffusion continue en ligne, vise à moderniser la Loi sur la radiodiffusion. C'est du moins ce que prétendent les néo-démocrates—libéraux. Or, il nuit aux créateurs canadiens de contenu numérique en limitant leurs services et en les empêchant de rejoindre un public mondial. Il accorde aussi au gouvernement des pouvoirs sans bornes qui lui permettent de régler le contenu numérique, en plus de lui donner le pouvoir de contrôler ce à quoi les Canadiens ont ou non accès en ligne.

Il s'agit d'une offensive directe contre la liberté d'expression et l'accès à l'information, qui se sont épanouis à l'ère numérique. Au lieu de laisser les Canadiens choisir eux-mêmes ce qu'ils veulent regarder et écouter, le gouvernement cherche à leur imposer sa propre vision en donnant la priorité au contenu approuvé par l'État plutôt qu'à des voix indépendantes et diversifiées. On étouffe la voix de nos jeunes et brillants créateurs de contenu canadien. Si d'autres pays décident eux aussi de présenter une mesure législative comme celle-là, le contenu canadien perdra en importance pour le reste du monde, ce qui risque de nuire à nos exportations en matière de divertissement.

Privilège

La censure du gouvernement ne s'arrête pas là. Le projet de loi C-18, Loi sur les nouvelles en ligne, permet également au gouvernement de s'immiscer dans ce que les gens peuvent voir et partager en ligne. Ce projet de loi oblige les fournisseurs de services Internet à verser des redevances aux journaux dont le contenu est partagé sur un site. Cela montre que le gouvernement choisit de se ranger du côté des grands médias tout en réduisant au silence les petits médias locaux et indépendants, sans compter qu'il se donne beaucoup trop de pouvoir pour réglementer à tout va. Par conséquent, les médias locaux et indépendants susceptibles de contester le discours du gouvernement sont mis dans une position vulnérable, alors que ceux qui rentrent dans le rang sont récompensés.

Les conservateurs pleins de bon sens croient que nous devons trouver une solution qui permettra aux Canadiens de continuer à accéder librement au contenu journalistique en ligne, en plus de compenser équitablement les médias d'information canadiens. Cependant, quand nous avons proposé des amendements au projet de loi pour régler plusieurs problèmes, les néo-démocrates et les libéraux les ont rejetés.

Le projet de loi C-63 témoigne lui aussi de l'engagement soutenu du gouvernement à l'égard de la censure. Le projet de loi sur les préjudices en ligne créerait une coûteuse bureaucratie de censure qui ne faciliterait pas l'accès à la justice aux victimes légitimes de harcèlement en ligne. Il se traduirait plutôt par un processus réglementaire qui ne se mettrait pas en branle avant des années et qui se déroulerait derrière des portes closes, où les lobbyistes des grandes entreprises technologiques pourraient tirer les ficelles.

• (1735)

La solution pleine de gros bon sens des conservateurs pour remplacer la Loi sur les préjudices en ligne, c'est le projet de loi C-412, proposé par ma collègue de Calgary Nose Hill. Il assurerait la sécurité des Canadiens en ligne sans porter atteinte à leurs libertés civiles. Il offrirait aux Canadiens une meilleure protection sur Internet grâce aux organismes de réglementation existants et au système de justice, et il définirait une obligation de diligence des exploitants de services en ligne pour assurer la sécurité des enfants sur la Toile tout en interdisant le recours à une pièce d'identité numérique et en donnant davantage d'outils aux parents.

N'oublions pas un autre exemple scandaleux de refus de remettre des documents et de censure de renseignements: la dissimulation au laboratoire de Winnipeg. Les libéraux ont laissé des scientifiques fidèles au Parti communiste chinois travailler dans le laboratoire le plus sécurisé du Canada. Les libéraux leur ont versé un salaire payé par les contribuables canadiens et ils leur ont permis de renvoyer des agents pathogènes dangereux à l'Institut de virologie de Wuhan, où l'on effectue des recherches de gain de fonction. Quand l'affaire a éclaté, les libéraux, qui — nous le savons — admirent la dictature de base chinoise, ont laissé ces scientifiques quitter le pays sans qu'une enquête en bonne et due forme soit menée. Quand le Parlement a demandé les documents, les libéraux ont carrément traîné le Président libéral en justice, puis ils ont empêché les conservateurs de pouvoir divulguer les documents en déclenchant des élections anticipées. Nous ne savons toujours pas ce qui s'est passé.

En plus de cacher des informations au Parlement, n'oublions pas que le gouvernement néo-démocrate—libéral a aussi l'habitude de brimer la liberté d'expression individuelle. D'innombrables personnes, médecins, scientifiques et organisations ont été sanctionnés pour avoir simplement dénoncé les politiques du gouvernement actuel. Le gouvernement a gelé des comptes bancaires. Le premier

ministre lui-même a accusé des concitoyens de répandre des discours haineux et de la désinformation, ou d'être des conspirationnistes, des racistes et des misogynes.

Nous avons été prévenus que cela pouvait arriver. Dans l'une de ses dernières interviews, l'éminent scientifique Carl Sagan a déclaré: « Nous avons créé une société fondée sur la science et la technologie dans laquelle personne ne comprend quoi que ce soit à la science et à la technologie, et ce mélange explosif d'ignorance et de pouvoir va tôt ou tard nous éclater à la figure. »

Qui s'occupe de la science et de la technologie dans une démocratie lorsque les gens n'y comprennent rien? Nous avons été témoins de l'instrumentalisation de la technocratie lors de la pandémie de COVID, lorsque des gouvernements ont imposé diverses exigences injustifiables et censuré la recherche médicale. Depuis, le nouveau directeur de la Food and Drug Administration aux États-Unis, Marty Makary, a déclaré publiquement que le plus grand responsable de la désinformation pendant la pandémie, c'était le gouvernement des États-Unis. C'est la même chose ici, au Canada.

L'instrumentalisation de la recherche médicale n'est pas un problème exclusivement américain. Regina Watteel, titulaire d'un doctorat en statistique, a rédigé un excellent exposé sur la montée de la science haineuse au Canada. Ses livres expliquent comment le gouvernement libéral, au moyen de subventions répétées aux Instituts de recherche en santé du Canada, a retenu les services du Dr David Fisman, un chercheur de la Faculté de médecine de l'Université de Toronto, pour manipuler les statistiques sur la COVID-19 de façon à soutenir une politique gouvernementale défailante.

Il était présenté comme un expert, sauf que sa seule expertise, c'était dans la manipulation des statistiques pour justifier les excès du gouvernement. Ses études bidon ont servi à justifier certaines des politiques en matière de COVID-19 les plus draconiennes au monde et elles ont été abondamment citées par les médias favorables aux libéraux. Toute critique de l'analyse statistique frauduleuse du Dr Fisman a été étouffée et censurée. Il s'agit d'un autre exemple canadien du résultat contre lequel Carl Sagan nous a mis en garde il y a des décennies: la chute dans la technocratie, lorsque l'opinion des experts sanctionnée par le gouvernement l'emporte sur les données scientifiques objectives.

Malheureusement, la censure du gouvernement s'étend maintenant à notre système judiciaire et à d'autres institutions, y compris la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Alors que le ministre de la Justice libéral se vante d'avoir nommé 800 juges sur les 957 postes à pourvoir, nous pouvons constater les conséquences de son programme laxiste en matière de criminalité d'idéologie woke. Nous en avons vu un exemple scandaleux la semaine dernière, lorsque les familles French et Mahaffy ont voulu participer à l'audience de libération conditionnelle de l'homme qui avait sauvagement assassiné leurs filles. Chez moi, Lisa Freeman, une habitante d'Oshawa qui a servi d'inspiration au projet de loi C-320 que j'ai présenté, a récemment été informée par la Commission des libérations conditionnelles du Canada que le dossier du meurtrier à la hache qui avait brutalement assassiné son père alors qu'il était en liberté conditionnelle à l'époque allait faire l'objet d'une révision à huis clos.

• (1740)

Dans le passé, Mme Freeman a été privée de ses droits en tant que victime inscrite et, par conséquent, elle a été continuellement victimisée de nouveau, sauf que, cette fois, c'est par les institutions mêmes qui devraient faire passer en premier sa santé mentale et sa sécurité et celles des victimes. Le fait d'assister à une audience en personne et d'y participer de manière véritable pour présenter une déclaration de la victime est non seulement juste et raisonnable, mais tout à fait conforme aux droits de Mme Freeman, comme le prévoit le droit de participation inscrit dans la Charte canadienne des droits des victimes. Il est essentiel que Mme Freeman puisse exprimer la douleur émotionnelle et le désarroi que le meurtre de son père a causés et continue de causer. Elle mérite également de pouvoir juger par elle-même de la prise de responsabilité du délinquant. C'est quelque chose qu'elle n'a pas été en mesure de vérifier auparavant.

Le meurtre brutal de son père a non seulement eu de graves répercussions sur sa vie et sur celle de ses proches, mais il continue également de causer un stress post-traumatique, qui est exacerbé par le manque total de considération de la part de la Commission des libérations conditionnelles du Canada pour ses droits en tant que victime. Il est tout à fait inacceptable que Mme Freeman soit encore une fois censurée par la Commission des libérations conditionnelles du Canada, qui prévoit prendre une décision à huis clos sur le maintien de la libération conditionnelle de jour et de la libération conditionnelle totale du délinquant sans tenir d'audience.

Il est honteux que le gouvernement néo-démocrate—libéral semble se soucier davantage de censurer les victimes que de garder les récidivistes derrière les barreaux. Ce qu'il ne comprend pas, c'est que la censure gouvernementale ne répond pas à l'exigence de protéger les gens contre les dangers dans la société. Au contraire, la censure gouvernementale nuit à la société. Elle menace nos valeurs démocratiques fondamentales, que nous devrions défendre. Je vais citer le célèbre auteur George Orwell: « Celui qui a le contrôle du passé a le contrôle du futur. Celui qui a le contrôle du présent a le contrôle du passé. »

Le marxiste communiste Vladimir Lénine a dit un jour: « Pourquoi la liberté d'expression et la liberté de presse devraient-elles être permises? Pourquoi un gouvernement qui fait ce qu'il croit être juste se laisserait-il critiquer? Il ne permettrait pas que l'on s'oppose à lui à l'aide d'armes létales. Les idées sont beaucoup plus mortelles que les armes à feu. Pourquoi un homme devrait-il être autorisé à acheter une presse à imprimer et à propager des opinions pernicieuses destinées à mettre le gouvernement dans l'embarras? »

Nous voyons de plus en plus de citations et d'idées marxistes mises en œuvre par le gouvernement néo-démocrate—libéral. Nous devons défendre l'idée que la vérité ne peut pas être déterminée par l'État. Nous devons insister pour que ce soient les citoyens canadiens, et non les politiciens censeurs, qui décident de l'information à laquelle ils croient, des opinions et des valeurs qu'ils défendent et du contenu qu'ils diffusent. Nous devons continuer de rejeter l'idée du gouvernement où la censure est la solution à tous les problèmes, même si elle peut être la solution à ses problèmes, et plutôt adhérer à l'idée que la liberté d'expression et la liberté de conscience font partie de la solution d'une société canadienne plus libre et plus prospère.

Le juge Potter Stewart a déclaré: « La censure reflète le manque de confiance d'une société en elle-même. Elle est la marque d'un régime autoritaire. » C'est ce que nous voyons avec le gouvernement

Privilège

libéral fatigué et clivant d'aujourd'hui. Les Canadiens ont effectivement perdu confiance dans ce premier ministre faible et le Parti libéral corrompu. Si nous permettons au gouvernement de censurer les droits des représentants élus du peuple et l'Internet, de réprimer l'individualité, les opinions et l'expression, et de restreindre notre liberté de mouvement, alors les marxistes ont effectivement gagné la guerre idéologique.

En conclusion, je dirai que le Canada n'est pas le meilleur pays au monde simplement parce que je le dis. Le Canada est le meilleur pays au monde parce que nous nous soucions de nos valeurs démocratiques fondamentales et que nous les défendons. Nous avons une histoire que d'autres personnes ailleurs dans le monde aimeraient bien avoir. Il ne faudrait donc pas tenir ces valeurs pour acquises. À Oshawa, quand nous chantons notre hymne national, c'est avec cœur que nous entonnons « et ta valeur, de foi trempée, protégera nos foyers et nos droits ».

Le scandale actuel de Technologies du développement durable Canada, avec le gouvernement néo-démocrate—libéral qui refuse de remettre aux représentants du peuple les documents non caviardés demandés, menace l'essence même de notre démocratie. Des générations de Canadiens ont donné leur vie pour protéger cette démocratie, qui mérite qu'on la respecte et qu'on la défende. La voix du peuple sera entendue à nos monuments de guerre, dans les clubs philanthropiques et dans cette vénérable enceinte.

Les Canadiens nous écoutent et ils ont une identité fondamentale. Nous sommes de fiers Canadiens. Nous ne sommes pas le premier État postnational. Lorsque les gens nous demandent quel pays nous admirons le plus, nous ne répondons pas que nous admirons la dictature chinoise. Nous répondons que nous admirons le Canada.

Espérons que le gouvernement libéral—néo-démocrate ne décidera pas de censurer ce discours, comme la plupart des critiques à son endroit qu'il censure. Voyons ce qu'il a à dire.

• (1745)

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais reprendre exactement là où ce discours s'est terminé. Je suis certaine que tous les députés ici présents sont bien conscients que nous venons d'entendre un long discours qui était très critique envers ce gouvernement, et qu'il ne sera pas censuré. En fait, c'est exactement ce qui se passe dans ce pays: on protège la liberté d'expression. C'est dans la Charte.

Je voulais simplement revenir sur le début du discours, où je crois que le député d'en face a dit que nous étions comme la Corée du Nord. J'espérais qu'il nous en dirait plus là-dessus, car cela ne semble certainement pas être le cas pour la plupart des Canadiens. J'aimerais savoir sur quels points il considère que le Canada ressemble à la Corée du Nord.

M. Colin Carrie: Madame la Présidente, ce que j'ai dit portait sur la montée de la censure dans le monde, et j'inclus le Canada et le gouvernement dans ce phénomène. Je les inclus parce que les preuves sont très claires. La dernière fois que les libéraux ont agi de la sorte, la dernière fois où ils ont fait un coup très semblable, c'était dans l'affaire du laboratoire de Winnipeg, lorsqu'ils ont refusé de fournir des documents à la Chambre. Que cachaient-ils? Voilà ce que les Canadiens veulent vraiment savoir.

Privilège

Tout au long de ce débat, nous avons constaté que les libéraux ne veulent pas parler de ce qui est au cœur de notre discussion actuelle, à savoir la suprématie du Parlement et son droit d'ordonner la production de ces documents et de les voir, c'est-à-dire notre droit de les voir en tant que représentants du peuple. Au lieu de remettre les documents demandés, les libéraux laissent le débat s'éterniser. Chaque fois qu'ils prennent la parole, au lieu de débattre de l'enjeu à l'étude, ils soulèvent une autre question. Lorsque je parle de censure et que je compare le Canada à d'autres pays peut-être beaucoup plus autoritaires, c'est un avertissement, en fait, car c'est la direction que nous prenons actuellement, et ce n'est pas ce que souhaitent les Canadiens.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, nous venons d'entendre un discours délirant, tout simplement farfelu. Je dirai premièrement que, bien sûr, c'est grâce aux députés néo-démocrates que nous avons fait toute la lumière sur le scandale SNC-Lavalin, le scandale de Technologies du développement durable Canada et le scandale de l'organisme UNIS. Dans chaque cas, le NPD a joué un rôle clé.

Toutefois, nous savons quand des tendances autoritaires se sont manifestées au pays, et le député était présent à la Chambre au cours des années cauchemardesques du régime Harper, où le Parlement a été fermé et cadenassé par Harper et ses acolytes afin que nous ne puissions pas faire toute la lumière sur les scandales. Je peux les mentionner parce que le député les connaît bien. Le scandale du G8 a coûté 1 milliard de dollars. Le scandale des Services techniques et d'ingénierie a coûté 400 millions de dollars. Le scandale du service de paie Phénix a coûté 2,2 milliards de dollars. J'en passe et des meilleures. Il y a eu les scandales du Sénat. Il y avait un scandale par jour, et chaque jour, le régime Harper et ses acolytes à la Chambre des communes mettaient fin à tout débat, à toute enquête parlementaire et aux travaux des comités. C'était un véritable cauchemar.

Le cauchemar a pris fin en 2015, lorsque nous nous sommes enfin débarrassés du régime Harper, de sa corruption, de ses scandales, de son copinage et de son refus de laisser le Parlement faire son travail.

Le député n'a-t-il pas honte d'avoir participé à tout cela?

M. Colin Carrie: Madame la Présidente, une fois de plus, un député du NPD intervient à la Chambre et, au lieu de débattre du sujet discuté, à savoir la censure, il agit à l'instar de celui qu'il respecte et admire le plus. Je vais lire une citation de l'un des auteurs préférés du NPD, Vladimir Lénine. Il a dit: « Certes, il est beaucoup plus facile de s'exclamer, d'injurier, de pousser les hauts cris, que d'essayer de raconter [ou] d'expliquer. » C'est...

M. Peter Julian: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. L'ignorance crasse du député est vraiment...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Ce n'est pas un recours au Règlement. Cela relève du débat.

Je laisse le député d'Oshawa tenter de répondre à la question.

M. Colin Carrie: Madame la Présidente, j'aime toujours voir les réactions excessives du député. Nous parlons de 400 millions de dollars qui ont disparu, et son parti a pris la parole à la Chambre à maintes reprises pour appuyer le gouvernement. La dernière fois qu'on a vu cela, c'était lors du scandale des commandites, qui a coûté 40 millions de dollars. Le scandale dont nous parlons actuellement a coûté à lui seul 400 millions de dollars.

Le principe veut que le Parlement soit l'autorité suprême. Nous avons le droit de voir ces documents. Le député contribue à ce gâchis parce qu'il appuie le gouvernement.

• (1750)

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, pour revenir aux 400 millions de dollars, on a accordé 58 millions de dollars à 10 projets non admissibles, et 334 millions de dollars à des projets qui, dans 186 cas, ont été approuvés par des membres du conseil d'administration qui étaient en conflit d'intérêts. On a versé 58 millions de dollars pour des projets sans avoir de garantie que les conditions étaient respectées. C'est pour cela que nous avons fait des pieds et des mains pour que le gouvernement rende les documents publics. Le gouvernement libéral semble avoir une approche je-m'en-foutiste à ce sujet.

Le député pourrait-il me dire ce qu'il pense de ces chiffres?

Des voix: Oh, oh!

M. Colin Carrie: L'expression « je-m'en-foutiste » fonctionne bien. Madame la Présidente, comme nous pouvons le voir, les libéraux font du chahut en ce moment parce qu'ils veulent parler d'autre chose que de la corruption, de ce scandale et de ce qu'ils essaient de cacher. Nous pouvons également voir que les néo-démocrates chahutent à nouveau, comme d'habitude.

Les Canadiens d'Oshawa, mes concitoyens, en ont assez de cette situation. J'ai effectué un sondage à Oshawa et j'ai demandé à mes concitoyens s'ils en avaient assez et s'ils voulaient des élections. D'après les 600 réponses que nous avons reçues jusqu'à présent — nous en recevons beaucoup —, 98 % des personnes interrogées veulent que des élections sur la taxe sur le carbone se tiennent immédiatement. Ils en ont assez de la corruption du gouvernement libéral et du parti de l'opposition, le NPD, qui le soutient systématiquement.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Madame la Présidente, je viens ici, semaine après semaine, pour travailler pour les gens de ma circonscription. Je veux travailler pour le pays. Je veux prendre la parole à la Chambre sur des mesures comme le Fonds pour accélérer la construction de logements. Certains conservateurs étaient en faveur du fonds; d'autres, non. Certains l'auraient défendu, mais leur chef ne le leur permettait pas. C'est incroyable.

Je veux parler de l'Allocation canadienne pour enfants, des services de garde et du programme d'alimentation dans les écoles. Cependant, nous ne le pouvons pas parce que nous sommes coincés dans ce fiasco depuis des semaines.

De toute évidence, il n'y a qu'un seul discours. C'est comme un gâteau aux fruits de Noël qui passe d'un député à l'autre. J'en ai assez d'entendre les mêmes choses.

La députée de Calgary Nose Hill a manifestement été approchée par des acteurs étrangers qui lui ont demandé de retirer son appui. Par conséquent, je veux demander au député ce qui s'est passé. Tirons les choses au clair. Soyons transparents. Voici ce que je veux savoir: qu'en est-il de l'ingérence étrangère dans la course à la direction?

M. Colin Carrie: Madame la Présidente, encore une fois, le député veut parler de tout sauf de ce dont nous parlons aujourd'hui. C'est l'un des députés du Parti libéral qui a signé une lettre pour réclamer le départ du premier ministre parce qu'il n'a pas confiance en lui — un sentiment qui est partagé par bien des députés de ce côté-ci de la Chambre.

Privilège

En ce qui concerne l'ingérence étrangère, parlons simplement de la déclaration du premier ministre où il mentionne son admiration pour la dictature chinoise, ainsi que sa prédilection pour les activités de financement donnant un accès privilégié qu'il organisait au début de son mandat. Les gens ici s'en souviennent-ils? Le député se souvient-il du montant d'argent qui a été versé à la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau pour pouvoir exercer une influence sur le premier ministre, qui a accepté cet argent publiquement? Son idéologie ne correspond pas à celle des Canadiens.

Quand on demande aux conservateurs quel pays ils admirent le plus, ils ne répondent pas la Chine, qui est essentiellement une dictature. Ils répondent qu'ils admirent notre pays, le Canada, ainsi que notre démocratie et les principes que nous défendons.

Le Parlement est l'autorité suprême. Le gouvernement doit rendre les documents publics.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, les conservateurs évitent continuellement de répondre aux questions des médias en ce moment. Aujourd'hui, on a appris que, en 2022, cinq personnes très proches de l'équipe de campagne de Patrick Brown savaient que la députée conservatrice de Calgary Nose Hill avait été approchée par des diplomates indiens qui essayaient de l'influencer pour qu'elle retire son soutien à Patrick Brown. Cela a mené à l'élection de l'actuel chef de l'opposition, le député de Carleton.

Le député pense-t-il que les Canadiens ont le droit de savoir si des acteurs étrangers essaient de s'ingérer dans le processus électoral au Canada, oui ou non? La députée de Calgary Nose Hill devrait-elle comparaître devant le comité de la sécurité publique pour répondre à cette question?

• (1755)

M. Colin Carrie: Madame la Présidente, je crois que la députée de Calgary Nose Hill a déjà fait une déclaration à ce sujet.

Je vais lire une autre citation de l'ami des libéraux, Vladimir Lénine, qui a dit: « La vérité est ce qu'il y a de plus précieux. C'est pourquoi il faut la rationner. »

L'ancienne ministre de l'Environnement a dit: « Nous leur avons donné de vrais conseils... »

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Votre temps est écoulé.

Nous reprenons le débat. Le député de Pitt Meadows—Maple Ridge a la parole.

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Madame la Présidente, nous sommes aujourd'hui le 3 décembre et nous voici à nouveau en train de discuter de la motion de privilège concernant la présentation de documents au Parlement. Nous ne devrions pas débattre de la motion. Nous ne devrions pas en débattre aujourd'hui et nous n'aurions pas dû en débattre cette semaine, la semaine dernière...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je tiens à féliciter le député d'être le 215^e intervenant à prendre la parole au sujet de la question de privilège.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Ce n'est pas un recours au Règlement.

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, nous ne devrions pas être en train de débattre de cette motion et nous ne devrions pas en débattre depuis six ou sept semaines, depuis le 26 septembre. Les libéraux auraient dû remettre à la GRC et au Parlement les renseignements concernant la caisse noire environnementale il y a des semaines, conformément à ce qui leur a été demandé.

Or, fidèles à leurs habitudes, les libéraux se moquent du Parlement. Ils manquent de respect envers cette institution et la population canadienne, car la Chambre des communes est la Chambre du peuple. Les libéraux disent que c'est la faute des conservateurs si nous discutons toujours de ce dossier.

Le fait est que le Président libéral a rendu une décision. Il est censé être non partisan. Toutefois, le Président n'était pas qu'un simple député libéral; il s'agit de l'ancien secrétaire parlementaire du premier ministre. Ils étaient très proches. Le Président a rendu sa décision sur la question de privilège, et c'est la raison pour laquelle nous en sommes là où nous en sommes, donc les députés libéraux devraient adresser leurs reproches au Président.

Les libéraux avaient l'appui de l'ancien Président, le député libéral de Nipissing—Timiskaming. Ils étaient bien heureux de se débarrasser de lui, même s'il a été élu à titre de député libéral et qu'il était de leur côté. Pourquoi? Parce qu'à la dernière législature...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, cette fois, c'est un véritable recours au Règlement. Le député vient de parler de l'ancien Président et il a dit qu'il « était de leur côté ». S'il y a bien une chose qui est vraie à la Chambre, c'est que le Président est impartial. Parler en mal du Président ou lui imputer des motifs...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Au sujet du recours au Règlement du député, je viens de m'informer sur la question. Il est vrai que les Présidents sont censés être impartiaux; ils ne sont ni d'un côté ni de l'autre. Un Président est là pour prendre des décisions. C'est tout. Je demanderais aux députés de respecter cette réalité.

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, je ne m'attaquais pas au Président.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Dire du Président qu'il est d'un côté...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Cela commence à être très dérangeant. Le député de Pitt Meadows—Maple Ridge essaie de faire un discours. Je voudrais que les députés indiquent d'emblée quel article est concerné lorsqu'ils invoquent le Règlement.

• (1800)

M. Brian Masse: Madame la Présidente, au sujet du recours au Règlement et des insinuations qui ont été faites, j'ajouterais que tous les députés, y compris les conservateurs, ont voté de manière indépendante et secrète pour l'élection du Président. Les conservateurs ont participé au processus.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): J'ai répondu à la question. Nous ne devrions pas dire que la présidence est partielle ou impartiale. La présidence est impartiale de nature.

Privilège

Par conséquent, je rappelle au député de ne pas dire que la présidence prend parti. Le Président ne prend pas parti, et j'aimerais qu'il retire ses paroles, s'il vous plaît.

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, je vous remercie. Je retire mes paroles. Si vous me le permettez, le Président, quel qu'il soit, est habituellement un député du parti au pouvoir, qu'il soit conservateur ou libéral. Ce n'est pas une question de partisanerie, c'est simplement le cas. Je ne fais que mentionner ce que j'avais en tête.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Il est question du Président et non de partisanerie. La décision a été rendue, et j'aimerais que nous passions à autre chose. Le député peut poursuivre son discours, mais il ne peut pas faire référence à la présidence.

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, lors de la dernière législature, nous nous sommes retrouvés dans une situation similaire. Des documents devaient être présentés au Parlement, mais les libéraux ont refusé d'être transparents. Le Président a rendu une décision et a ordonné la production de documents non caviardés. Il semble que la situation se répète. Le premier ministre et son entourage ont décidé de traîner le Président devant les tribunaux afin de le poursuivre ou de le jeter en prison et de l'oublier. Je ne sais pas exactement.

Je souhaite lire des extraits d'un article de Robert Fife et de Steven Chase qui a été publié dans le *Globe and Mail* le 23 juin 2021 :

Le gouvernement libéral traîne le Président de la Chambre des communes devant les tribunaux dans le cadre d'une démarche sans précédent visant à empêcher la transmission de documents non censurés aux députés qui donnent un aperçu du congédiement de deux scientifiques du principal laboratoire de maladies infectieuses du Canada.

Le gouvernement a déclaré, dans un document présenté à la cour, que la divulgation de ces informations pourrait non seulement mettre en péril la sécurité nationale, mais aussi les relations internationales du Canada [...]

La contestation judiciaire d'une décision de la Chambre a stupéfait les députés de l'opposition [...] Un ordre de la Chambre appuyé par la majorité des députés [...] demandait à l'Agence de la santé publique du Canada de produire des documents qu'elle cachait à un comité de la Chambre des communes depuis des mois.

[Le Président] a qualifié la poursuite d'« urgence » et s'est engagé à lutter vigoureusement contre le gouvernement en affirmant que le légiste de la Chambre des communes, Philippe Dufresne, préparera une défense juridique.

« Le bureau du Président défendra les droits de la Chambre. C'est une chose que je prends très au sérieux. Les instances judiciaires n'ont pas compétence relativement aux affaires de la Chambre. Nous seuls avons compétence sur nos affaires, ce que nous défendrons bec et ongles, et c'est ce que nous continuerons de faire. »

M. Dufresne a dit aux députés devant un comité de la Chambre des communes [...] que, « à sa connaissance », le gouvernement du Canada ne s'était jamais adressé aux tribunaux pour tenter d'échapper à un ordre de la Chambre de produire des documents.

Cette affaire, qui aurait pu mettre en péril les intérêts politiques des libéraux, ressemble à ce qui se passe actuellement.

Maintenant, le Canada a 157 ans. C'était il y a environ trois ans, alors il avait 154 ans. Un ordre de production de documents n'avait jamais été contesté de la sorte. L'article se poursuit ainsi :

Il a dit que la Chambre « a compétence exclusive » en ce qui concerne les questions qui relèvent du privilège parlementaire [...]

Depuis des mois, les députés de l'opposition demandent des documents non caviardés à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), qui expliquent pourquoi Xiangguo Qiu et son mari, Keding Cheng, ont été renvoyés du Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg. Les deux scientifiques ont perdu leur cote de sécurité, et la GRC a été appelée à enquêter en juillet 2019. Ils ont été congédiés en janvier [l'année suivante].

Plus de 250 pages n'ont pas du tout été communiquées aux députés, et des centaines d'autres ont été partiellement censurées avant de leur être fournies.

• (1805)

Nous avons vécu la même chose dans le cas présent. En 2024, les libéraux ont dit qu'ils avaient produit les documents. Cependant, ils ont utilisé toute l'encre de l'imprimante parce qu'ils en avaient caviardé la majeure partie. Ils se sont moqués du Parlement.

Les documents portent également sur le transfert, en mars 2019, d'échantillons de virus mortels à l'Institut de virologie de Wuhan, qui était supervisé par la Dre Qiu. C'est intéressant. Est-ce que le nom de Wuhan rappelle aux députés un endroit quelconque? Cela devrait, car c'est là que le virus de la COVID-19 est apparu, et l'endroit a été fermé. Les députés ont mis en place des garde-fous qui obligent le légiste de la Chambre des communes à passer en revue les documents et à caviarder les renseignements qui pourraient soulever des questions de sécurité nationale ou faire l'objet d'une enquête criminelle avant de les rendre publics. L'ancien légiste de la Chambre des communes, Rob Walsh, a dit que la Cour fédérale devrait rejeter la demande du gouvernement libéral.

Voici ce qui s'est passé. Les libéraux n'ont pas voulu qu'on scrute à la loupe le scandale du laboratoire. Il s'agissait d'espions chinois. Cela démontrait un lien entre le Canada, la Chine, le laboratoire de Wuhan et la pandémie mondiale. Cela aurait vraiment été mauvais pour l'avenir politique des libéraux, car ils avaient dépensé des milliards de dollars au sujet de la COVID. Nous verrons bien quelle proportion de cette somme est allée remplir leurs poches et celles de leurs proches. Ce fut un désastre pur et simple. La dette du Canada a doublé pendant cette période. La dette nationale a augmenté autant depuis que le gouvernement libéral actuel est au pouvoir — depuis seulement quelques années, en fait — que pendant toute l'histoire du Canada. C'est honteux.

Le pire, c'est que tout cet argent dépensé avec très peu de reddition de comptes n'a rien donné. Les conservateurs ont appuyé certaines mesures, mais à bien des égards, l'argent a été mal géré et utilisé à des fins politiques, à mon avis. Les libéraux ont dit que c'était pour des mesures de soutien contre la COVID, mais voilà que la vérificatrice générale vient d'annoncer que le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes du premier ministre n'a été qu'une autre catastrophe de 1 milliard de dollars pendant la période de la COVID. Une somme de 3,5 milliards de dollars issue des poches des contribuables a été versée à presque 80 000 bénéficiaires qui ne répondaient pas aux critères d'admissibilité. Je sais que les libéraux souhaitaient distribuer l'argent le plus rapidement possible, mais ce fut tout simplement une catastrophe.

La vérificatrice générale a constaté que la ministre des Finances libérale n'avait pas assuré une surveillance efficace du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Des milliards de dollars ont été versés à des personnes qui avaient perdu leur emploi, à des personnes incarcérées, à des élèves du secondaire et à des toxicomanes bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui a exacerbé la crise de la toxicomanie.

Qu'ont fait les libéraux en 2021? Ils ne voulaient pas que cette information soit révélée, car elle montrait un lien trop fort entre l'origine du virus de la COVID, à Wuhan, et le Canada. Le tableau n'était pas très réjouissant, mais les libéraux obtenaient de bons résultats dans les sondages. Après avoir dit qu'ils ne profiteraient pas d'une urgence nationale comme la COVID pour déclencher des élections, qu'ont-ils fait? Eh bien, ils ont déclenché des élections en 2021, ce qui a en quelque sorte fermé le dossier concernant la production des documents.

Je ne connaissais pas vraiment le terme « rasoirs philosophiques » avant de faire quelques recherches ce matin. En philosophie, un « rasoir » n'est pas un outil qu'on utilise pour se raser. C'est plutôt un principe qui permet d'éliminer, ou de raser, des explications improbables d'un phénomène. Je crois que quelqu'un a cité aujourd'hui le rasoir d'Hanlon pendant la période des questions. Selon Robert J. Hanlon, « il ne faut jamais attribuer à la malveillance ce que la bêtise suffit à expliquer ».

• (1810)

Disons simplement que la gestion financière n'est pas le point fort des libéraux. J'aimerais citer quelques déclarations du premier ministre et des libéraux sur l'économie auxquelles le rasoir d'Hanlon pourrait s'appliquer. En voici une qu'on peut prendre pour argent comptant, ou pas : « Le budget s'équilibrera de lui-même. »

Voilà comment les libéraux ont dirigé le pays. Cette déclaration vient du premier ministre. Il a dit que les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes. Ils ne s'équilibrent pas tout seuls. Cela demande beaucoup de travail, de sacrifices et d'attention. Les libéraux, avec l'appui du NPD, font preuve d'inattention et d'imprudence en matière financière, ce qui nuit à notre pays.

Voici ce que le premier ministre a dit il y a une semaine ou deux : « Nous nous concentrons sur les Canadiens. Laissons les banquiers se préoccuper de l'économie. » Quand on prend des décisions économiques stupides, et quand il n'y a pas de rigueur budgétaire, la situation devient ingérable. Qui en paie le prix? Ce sont les Canadiens, qui se retrouvent avec des taux d'intérêt, des paiements hypothécaires et un coût de la vie plus élevés. C'est ce qu'on voit et on ressent dans les rues et dans les foyers partout au Canada.

On a aussi vu que le revenu par habitant au Canada stagne depuis qu'ils sont au pouvoir, soit depuis 2015. On a déjà dit dans le *New York Times* que la classe moyenne du Canada était la plus riche du monde. C'était en 2015. Je me demande qui était au pouvoir à ce moment-là. Ce sont les conservateurs de Stephen Harper.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Notre niveau de vie diminue, année après année, par rapport à celui de la plupart des pays du monde. Nous avons occupé l'un des six premiers rangs pendant de nombreuses années, pendant des décennies. Aujourd'hui, je ne sais pas, nous nous approchons peut-être du 30^e rang.

C'est à cause des dépenses effrénées du premier ministre. Il y a quelques semaines, le directeur parlementaire du budget a indiqué que le déficit dépasserait de 7 milliards de dollars le plafond de dépenses de 40 milliards de dollars fixé par le gouvernement libéral pour cette année seulement. Les libéraux ne peuvent pas contrôler les dépenses au cours d'une année. Ce n'est tout simplement pas dans leur nature. Ils ne semblent pas savoir comment s'y prendre. La situation est sérieuse, mais le gouvernement, lui, manque de sérieux.

Les libéraux ont hérité d'un budget excédentaire des conservateurs. Je signale que les conservateurs ont hérité d'un budget excédentaire du premier ministre précédent, Paul Martin. Il faisait partie du Parti libéral, mais c'était un parti différent à l'époque.

La fin de semaine dernière, j'ai fait du porte-à-porte à Fort Langley et à Cloverdale pour une élection partielle. J'ai parlé à des gens qui ont voté pour les libéraux. Maintenant, ils secouent la tête. Ils m'ont dit que sous le premier ministre Martin et d'autres avant lui, ils les avaient soutenus, mais qu'avec ces gens-ci, c'est un vrai cirque. Or, ce n'est pas qu'un cirque; c'est un désastre.

Privilège

C'est un désastre, et ils bénéficient d'un appui. Ils ne seraient pas là sans le NPD. Tout repose sur le NPD.

Les libéraux ont promis en 2015 qu'il y aurait un déficit de 10 milliards de dollars et que tout irait bien ensuite. Cela ne s'est jamais avéré, quelle que soit l'année. Je vais maintenant citer la ministre des Finances. Le premier ministre et elle se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Elle a qualifié la situation actuelle au Canada de « vidence ». On se croirait à l'époque du disco. Non, on parle d'économie. Elle a dit que « les Canadiens sentent qu'ils ne s'en tirent pas si bien », ce qui les a poussés à réduire leurs dépenses, provoquant ainsi une « vidence », c'est-à-dire une illusion de récession. Voilà essentiellement ce qu'elle dit. C'est une insulte. Elle insulte les Canadiens en disant que tout cela est dans notre tête, que ce n'est pas vrai, que les Canadiens ne connaissent pas ou ne comprennent pas la réalité.

C'est la ministre des Finances. C'est le premier ministre. C'est le gouvernement libéral, appuyé par le NPD. Cela montre leur méconnaissance flagrante de la situation des Canadiens et de la situation dans laquelle leurs politiques ont entraîné notre pays.

• (1815)

J'avais encore beaucoup de choses à dire à ce sujet. Je dirai que nous n'aurions même pas cette occasion de débattre si le NPD avait voté comme les libéraux. Le fait est que les néo-démocrates, aussi étonnant que cela puisse paraître, doivent montrer qu'ils conservent une certaine distance par rapport aux libéraux. Si on examine les sondages de la dernière année et demie, ou même si on y jette simplement un coup d'œil, on constate que les choses ne vont pas très bien pour les libéraux. Je sais que les sondages ne donnent qu'un portrait de la situation, mais il y en a eu beaucoup. On dirait plutôt un film depuis un an et demi.

Les députés néo-démocrates disent qu'ils n'appuient pas les libéraux, mais ils votent comme eux chaque fois, sauf cette fois-ci. Ils doivent montrer qu'ils se distancient un peu. Ils disent qu'ils sont différents des libéraux, qu'ils permettent au débat de se poursuivre. Je dirai qu'ils ont raté 35 périodes d'intervention. Ils ont fait intervenir six députés. C'est une occasion d'exprimer leur pensée, et il y a beaucoup de latitude à cet égard.

Du côté des conservateurs, nous n'approuvons pas le programme des libéraux. Nous sommes très heureux de discuter de cette motion. Nous préférons de loin tenir des élections sur la taxe sur le carbone sans attendre.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, j'apprécie l'intervention de mon collègue, d'autant plus qu'il a lui aussi posé sa candidature à la présidence de la Chambre. Je pense qu'il est très important de parler un peu de l'accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers entre le Canada et la Chine que son ancien chef Stephen Harper a signé avec le régime communiste chinois.

Privilège

Cette commode coalition conservatrice-communiste a mené à la conclusion d'un accord d'une durée de 31 ans. Stephen Harper s'est rendu en Chine, à Pékin, pour regarder tous ces gens marchant au pas de l'oie et pour célébrer l'accord. Des députés conservateurs actuels ont fait partie des communiqués de presse et des accords de contribution; ils ont participé au processus qui a permis à la Chine communiste d'acheter des entreprises canadiennes, comme Nexen et d'autres. Nous avons vendu des ressources naturelles canadiennes parce que les libéraux ne voulaient pas de Petro-Canada; nous l'avons vendue sous le gouvernement de Paul Martin. Nous avons ensuite offert à la Chine communiste d'acheter les ressources naturelles canadiennes.

Le député s'excusera-t-il du fait que Stephen Harper s'est rendu à Pékin pour vendre le Canada aux communistes à cause des rapports étroits entre les conservateurs et la Chine communiste?

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, je trouve les observations du député néo-démocrate très intéressantes. Il parle des ressources naturelles, mais son parti, tout comme le Parti libéral, bloque toute exploitation des ressources naturelles. Qu'il s'agisse du pétrole et du gaz, de l'agriculture ou de la pêche, partout où nous regardons, nous voyons les forces tentaculaires des partis gauchistes et socialistes qui essaient d'étrangler les travailleurs canadiens.

J'entends cela partout. Les gens qui appuyaient le NPD disent qu'il ne soutient pas leurs emplois, qu'il soutient les intérêts wokes. Les cols bleus quittent le NPD. On pourrait penser qu'avec les sondages qui montrent que le Parti libéral est en baisse, la popularité du NPD augmenterait, mais ce n'est pas le cas parce que les Canadiens considèrent qu'il n'y a aucune différence entre les deux.

• (1820)

M. Brian Masse: Madame la Présidente, j'ai remarqué que mon collègue n'a pas répondu à la question sur la visite de Stephen Harper à Pékin, où il a trahi le Canada. Cet accord est toujours en vigueur. Le député siège à proximité de certains de ses collègues qui ont célébré la ratification d'un accord nous liant les mains pour une période de 31 ans.

Je souligne que les néo-démocrates voulaient conserver Petro-Canada, qui a été vendue à perte par Paul Martin. J'étais présent à la Chambre lorsque nous avons tenté de l'empêcher de le faire, mais il a refusé de nous écouter. Stephen Harper, lui, a redoublé d'efforts pour vendre les ressources naturelles canadiennes, allant même jusqu'à essayer de construire des pipelines pour exporter notre pétrole et nos ressources naturelles en Chine communiste au bénéfice de celle-ci. Les conservateurs n'ont pas clos ce chapitre de leur histoire, qui demeure pertinent aujourd'hui.

Encore une fois, je demande au député pourquoi il ne fait rien lorsque Stephen Harper est allé à Pékin ou, à tout le moins, pourquoi il ne s'excuse pas pour cette visite, à l'occasion de laquelle l'ancien premier ministre a célébré le fait que le Canada marcherait désormais au pas de l'oie derrière le régime communiste chinois et s'est assuré que nous allions mettre notre avenir en péril avec l'accord qui a été signé à l'époque et est encore en vigueur aujourd'hui.

La dignité du Canada ne compte-t-elle guère pour le député? Les députés se plaignent à la Chambre de la Chine communiste et des commentaires du premier ministre à ce sujet, alors que c'est l'ancien premier ministre qui lui a ouvert la porte.

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, je trouve que le député fait preuve d'une grande ignorance quand il utilise des expressions comme « marcher au pas de l'oie ».

Je ne siégeais pas à la Chambre à l'époque, mais je faisais partie du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique. Il est important d'établir des relations et des échanges commerciaux avec la Chine. Nous avons beaucoup d'échanges commerciaux. Même à l'Assemblée législative provinciale, conscient de ce qu'est le régime communiste, je me souviens d'avoir averti mes collègues qu'il ne fallait pas nous y associer de trop près.

Contrairement aux libéraux et aux néo-démocrates, nous devons penser aux intérêts du Canada d'abord. Donald Trump impose des tarifs douaniers de 25 % au Canada. Il nous faut des politiques vigoureuses axées sur le Canada d'abord. Nous subissons les conséquences d'une mauvaise gouvernance, que ce soit dans le domaine de la drogue, de l'immigration, de l'exploitation des ressources ou dans bien d'autres domaines. Les railleries à l'égard du futur président et de son parti ont été très dommageables à la relation du Canada et aux Canadiens parce que la plupart des exportations du Canada vont aux États-Unis.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, étant donné que les derniers échanges et le discours du député n'avaient rien à voir avec la motion à l'étude, je vais m'éloigner du sujet moi aussi.

J'aimerais savoir ce que pense le député du fait que la députée de Calgary Nose Hill est impliquée dans une affaire d'ingérence étrangère. Il est certainement allégué qu'on l'a incitée à abandonner la campagne à la direction de Patrick Brown en 2022, une campagne à la direction qui a mené à l'élection de l'actuel chef du Parti conservateur. Est-il le moindrement préoccupé, comme bien des Canadiens, par le fait que des diplomates étrangers aient tenté d'influencer l'appui d'une députée à l'égard d'un candidat? J'aimerais simplement qu'il réponde par oui ou non.

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, nous avons dit sans équivoque que nous réclamons la divulgation du nom de tous les parlementaires concernés. Nous n'essayons pas de cacher quoi que ce soit. Nous ne craignons aucunement la divulgation de ces renseignements. Nous demandons aux libéraux de divulguer le nom de ces parlementaires. Les conservateurs croient à la transparence. Nous voulons savoir qui sont les députés et les sénateurs concernés. C'est important.

Pour revenir à la motion, les conservateurs veulent découvrir la vérité. C'est important. Nous devons exposer la vérité. C'est le seul moyen d'améliorer et de changer les choses.

• (1825)

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, pour en revenir au débat et à ce que le député a dit dans son discours, que pense-t-il que le gouvernement essaie de cacher à propos de ce scandale de 400 millions de dollars dont nous parlons aujourd'hui et au sujet duquel les libéraux refusent de produire les documents? A-t-il une idée des entreprises impliquées et du montant supplémentaire que le gouvernement a détourné au profit de ses amis, en plus des 400 millions de dollars?

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, j'avais une vingtaine de pages de notes et je me suis rendu à la page 6. Je voulais certainement parler de l'argent détourné et de la corruption. Ce n'est pas un mot que j'utilise à la légère. À maintes reprises, dans le cas de la caisse noire environnementale, nous avons vu que la majeure partie des 800 millions de dollars, soit 82 %, est allée à des initiés et à des entreprises à qui l'argent n'aurait jamais dû être versé. Il y a eu ArnaqueCAN, qui aurait dû coûter un quart de million de dollars, le scandale de l'organisme UNIS et tant d'autres. Je suis prêt à répondre à d'autres questions.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, en réponse à ma question, le député a dit qu'il voulait savoir qui sont les 11 députés concernés. Je lui dirais que l'une d'entre eux pourrait très bien être la députée de Calgary Nose Hill. Si la GRC ou le Service canadien du renseignement de sécurité n'était pas au courant, elle pourrait même être la 12^e personne visée, qui sait.

Le député sait-il si elle faisait bel et bien partie des 11 députés dont il parle?

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, je le répète: toute l'information devrait être divulguée. C'est important.

Pour en revenir à la question de la corruption, nous avons un autre ancien ministre libéral qui a reçu 120 millions de dollars en contrats accordés à une entreprise dite autochtone. Il prétendait être autochtone, ce qui n'est pas le cas. C'est une arnaque. Plus on donne des coups de pied dans les pneus, plus il y a de pourriture. Le Canada a besoin d'un nouveau gouvernement, et ce, rapidement.

M. Dan Muys (Flamborough—Glanbrook, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom des travailleurs de Flamborough—Glanbrook, qui ont du mal à joindre les deux bouts en raison du coût de la vie, comme des millions de Canadiens partout au pays. Les familles sont durement touchées par la hausse vertigineuse du coût du panier d'épicerie, par l'augmentation des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires, par le fait que les loyers ont plus que doublé en 10 ans et, bien sûr, par l'augmentation du prix de l'essence à chaque hausse de la taxe sur le carbone. Ce sont là les difficultés réelles et concrètes auxquelles les Canadiens et les habitants de Flamborough—Glanbrook sont confrontés chaque jour.

Alors qu'ils font face à ces difficultés, les Canadiens en apprennent de plus en plus sur un nouveau scandale libéral dans le cadre de ce débat. Ils sont mécontents parce qu'ils travaillent fort pour gagner l'argent qu'ils versent en impôts à la Chambre et au gouvernement du Canada et que cet argent est manifestement gaspillé à cause d'une mauvaise gestion, de tractations internes et de conflits d'intérêts flagrants.

Ils savent que les 400 millions de dollars du scandale de TDDC n'ont pas été utilisés pour financer des technologies vertes ou des innovations qui créeraient des emplois, comme le prévoyait le programme. Cet argent a plutôt été versé à des personnes ayant des liens avec le Parti libéral. Je tiens à souligner qu'il s'agit de près d'un demi-milliard de dollars. Les Canadiens savent qu'il s'agit d'une tendance récurrente chez les libéraux.

Comparons cela au cas d'un aîné à qui j'ai parlé il y a environ un mois. Il m'a dit que, malgré la bonne pension qu'il touche grâce à ses années de service au sein d'une société de services publics, il a dû se trouver un emploi à temps partiel pour arriver à joindre les deux bouts et à faire l'épicerie. Le prix des aliments continue d'augmenter à cause de la taxe sur le carbone. Bien entendu, ce sont les

Privilège

aînés à revenu fixe qui sont les plus durement touchés. C'est ce qui rend le scandale de 400 millions de dollars du fonds de Technologies du développement durable Canada si épouvantable.

C'est non seulement une histoire de mauvaise comptabilité, mais aussi de trahison. Le fonds de Technologies du développement durable Canada a été créé dans un but noble: stimuler l'innovation, soutenir les petites entreprises, investir dans des technologies durables qui pourraient aider le Canada à atteindre ses objectifs de réduction des émissions. Ce n'est pas comme la taxe sur le carbone, qui n'est qu'une ponction et un plan fiscal. Au contraire, ce programme est devenu un exemple flagrant de la mauvaise gestion du gouvernement et de ses mauvaises priorités.

L'enquête de la vérificatrice générale a mis au jour 186 conflits d'intérêts liés à Technologies du développement durable Canada, dans le cadre desquels des millions de dollars ont été versés à des entreprises entretenant des liens avec de hauts fonctionnaires libéraux. Ce n'est pas seulement de la négligence, c'est systémique. Les 186 conflits d'intérêts relevés par la vérificatrice générale sont ceux que nous connaissons jusqu'à présent. Il est certain que d'autres conflits seront mis en lumière dans ce qui n'a pas encore été examiné une fois que ces documents non caviardés auront été rendus publics. Le gouvernement doit remettre les documents non caviardés à la GRC, comme l'a demandé le Parlement, la majorité des députés dans cette enceinte.

La corruption ne se produit pas en vase clos. Elle règne là où la reddition de comptes est faible, où la surveillance est déficiente et où les gouvernements oublient leur responsabilité fondamentale envers les gens qu'ils servent. Les manquements répétés à l'éthique du gouvernement ne sont pas seulement des manquements individuels; ce sont les symptômes d'un problème plus profond, d'une culture qui accorde la priorité aux initiés et aux apparences politiques plutôt qu'à la transparence et à l'équité.

C'est l'argent des contribuables qui sert à financer des projets qui ne sont pas admissibles. Ces projets ne respectaient pas les critères de base, surestimaient leurs avantages environnementaux ou, pire encore, ne produisaient aucun résultat mesurable. N'est-ce pas incroyablement?

Quatre cents millions de dollars, ce n'est pas juste un chiffre. Cet argent représente de véritables occasions manquées. Il aurait pu servir à équiper les hôpitaux d'appareils d'imagerie par résonance magnétique qui sauvent des vies. Il aurait pu servir à renforcer notre frontière, à endiguer le flot d'armes à feu illégales qui menacent des collectivités comme la mienne. J'en entends parler tous les jours.

● (1830)

Ces 400 millions de dollars auraient pu servir à soutenir des petites entreprises, à les aider à s'adapter à ce qui est manifestement une période économique de plus en plus difficile. Imaginons que ces 400 millions de dollars gaspillés aient été investis dans les infrastructures, par exemple pour réparer les ponts et les routes vieillissantes que les Canadiens utilisent chaque jour. Il ne s'agit pas de frivolités, mais bien de liens essentiels que des familles empruntent pour aller travailler, que des entreprises utilisent pour transporter des marchandises et sur lesquels les collectivités comptent pour rester connectées. Tout cet argent a plutôt été dilapidé, laissant les Canadiens aux prises avec des nids de poule et des embouteillages tandis que les proches du Parti libéral s'en sont mis plein les poches.

Privilège

Toutefois, le scandale de TDDC c'est pas qu'une histoire de gaspillage; c'en est aussi une de confiance. Les Canadiens sont censés avoir confiance que leur gouvernement agit de manière responsable, qu'il gère leurs impôts avec soin et qu'il accorde la priorité au bien public, mais cette confiance s'étirole avec chaque nouveau scandale. Lorsque le Parlement a exigé de la transparence et qu'il a exigé des documents non caviardés en lien avec ce scandale, le gouvernement libéral a répondu par un silence radio, puis a refusé d'acquiescer, ce qui dénote un mépris flagrant à l'égard de la volonté du Parlement et de la confiance des Canadiens. C'est pourquoi nous sommes encore une fois ici aujourd'hui à débattre de cette motion. Le gouvernement pourrait simplement remettre les documents non caviardés, ce que le Parlement, la majorité des députés, les représentants des personnes qui nous ont envoyés ici ont demandé en juin dernier.

Je me souviens quand le premier ministre a dit que « le soleil est le meilleur désinfectant [au monde] ». Après neuf ans, on est bien loin de cela. Les conséquences de ce scandale touchent les fondements mêmes de ce que cela veut dire de gouverner avec intégrité et responsabilité. Malheureusement, la mauvaise gestion qu'on a constatée dans le scandale de Technologies du développement durable Canada n'est pas une exception. Elle est plutôt emblématique d'une tendance troublante au sein du gouvernement.

Nous avons été témoins à maintes reprises de décisions qui accordaient la priorité aux apparences politiques plutôt qu'aux résultats concrets, et ce sont les Canadiens qui en paient le prix. Cette tendance est particulièrement évidente dans le cas de la taxe sur le carbone, une politique qui est censée lutter contre les changements climatiques, mais qui, en réalité, impose un fardeau disproportionné aux Canadiens et ne produit que peu de résultats concrets. La personne âgée à qui j'ai parlé paie le prix de cette taxe sur le carbone, mais nous savons, parce qu'un rapport publié récemment indique que le Canada se classe toujours au 62^e rang sur 67 pays pour ce qui est de l'atteinte des cibles de réduction des émissions, que la taxe sur le carbone n'est pas un plan environnemental. C'est un plan fiscal.

La taxe sur le carbone est une taxe et, pire encore, elle entraîne une augmentation généralisée des prix et attise la crise du coût de la vie. Les Canadiens sont en colère, à juste titre, lorsqu'ils entendent parler du scandale de TDDC et qu'ils constatent que les proches du Parti libéral s'en mettent plein les poches grâce à un programme gouvernemental tandis que le gouvernement libéral leur demande, à eux, de payer toujours plus de taxes. Les Canadiens paient la facture et ils en ont marre. Le gouvernement continue de montrer que ses vraies priorités sont de protéger les proches du parti, d'éviter de rendre des comptes, et de perpétuer le gaspillage, la mauvaise gestion et la corruption.

Parlons de ce que signifie vraiment le refus du gouvernement de remettre les documents liés au scandale de TDDC. Lorsque le Parlement exige de la transparence, il s'acquitte du devoir selon lequel il doit demander des comptes au nom des gens qui nous ont élus. Le gouvernement choisit toutefois de faire fi de ces demandes. Le Président de la Chambre a statué qu'il y avait eu atteinte au privilège parlementaire. Il ne s'agit pas d'une infraction mineure mais d'un mépris flagrant du processus démocratique.

Qu'est-ce que le gouvernement a à cacher? Voilà assurément la question qu'il faut se poser. Qu'est-ce que les libéraux ont si peur de révéler dans ces documents? Les Canadiens méritent de connaître

la vérité, car ce sont eux qui paient la facture. Ils méritent de savoir comment leur argent durement gagné est dépensé.

• (1835)

Le fait que le gouvernement refuse de remettre les documents n'est pas seulement une atteinte au privilège. C'est aussi une insulte à tous les Canadiens qui paient des impôts et à tous ceux qui s'attendent à ce que leurs dirigeants fassent preuve d'intégrité et rendent des comptes. Quand un gouvernement gaspille des fonds publics, les conséquences ne sont pas seulement financières. Les Canadiens sont aussi touchés personnellement, car ils sont moins confiants que l'argent de leurs impôts sert à créer des débouchés, à résoudre des problèmes et à bâtir un avenir meilleur. Ce genre de situation aggrave le mécontentement des gens qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts.

Puisqu'il est question du gaspillage de l'argent des contribuables et des conclusions de la vérificatrice générale, nous en avons eu un autre exemple hier dans le rapport de la vérificatrice générale sur le programme de prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes lancé pendant la pandémie. Le rapport indique que 3,5 milliards de dollars supplémentaires ont été mal gérés par les libéraux. La vérificatrice générale a constaté que plus de 77 000 bénéficiaires du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes ont été attribués à des entreprises qui ne remplissaient pas les conditions d'admissibilité. Il s'agit là d'un autre cas de gaspillage de la part du gouvernement, à hauteur de 3,5 milliards de dollars.

Il n'est pas étonnant que je reçoive des appels de concitoyens de Waterdown, Binbrook, Mount Hope et de toutes les collectivités de Flamorough—Glanbrook qui renouvellent leur prêt hypothécaire. Il s'agit peut-être d'un prêt hypothécaire à durée déterminée qui arrive à échéance, ou d'un prêt hypothécaire à taux variable. Ils constatent une augmentation des taux d'intérêt. Cela a bien sûr une incidence considérable sur l'augmentation des paiements qu'ils font tous les mois ou aux deux semaines, et sur le budget de leur ménage.

Je rappelle à mes concitoyens que ce sont là les répercussions des dépenses excessives du gouvernement, car les grandes banques nous ont appris qu'une augmentation de 2 % des taux d'intérêt, et donc évidemment une augmentation de 2 % des taux hypothécaires, est attribuable aux dépenses excessives du gouvernement. Qu'il s'agisse d'une augmentation des impôts ou des taux d'intérêt, ce sont les Canadiens qui paient le prix lorsque les libéraux essaient d'étouffer des scandales comme celui de Technologies du développement durable du Canada et de continuer à les dissimuler. Les habitants de ma circonscription qui renouvellent leur hypothèque en font les frais.

Pire encore, quand les gouvernements gaspillent les fonds publics et se soustraient à la transparence, ils affaiblissent la confiance du public dans nos institutions. La reddition de comptes n'est pas qu'une belle expression du jargon politique; c'est le fondement d'une démocratie saine. Nous devons nous réengager à respecter les valeurs chères aux Canadiens: l'honnêteté, l'équité, et le respect de la confiance du public, des fonds publics et du travail qui permet de générer cet argent. Ce scandale représente plus qu'un simple manquement à l'éthique; c'est aussi une trahison de la confiance que les Canadiens accordent à leur gouvernement. Il envoie le message dangereux que la reddition de comptes est facultative, que les règles ne s'appliquent qu'aux autres et que ceux qui détiennent le pouvoir peuvent agir en toute impunité.

Privilège

Malheureusement, ce n'est pas la première fois que nous assistons à ce genre de comportement de la part du gouvernement libéral. Cela fait partie d'une tendance inquiétante. Il suffit de penser au scandale de l'organisme UNIS, où des centaines de millions de dollars des contribuables ont été versés à un organisme ayant des liens étroits avec la famille du premier ministre. Il y a aussi l'affaire SNC-Lavalin, où des hauts responsables ont tenté de s'immiscer dans une poursuite criminelle afin de protéger une entreprise ayant des liens politiques avec le gouvernement.

Plus récemment, nous pouvons penser à l'application Arrive-CAN. Nous savons qu'elle aurait pu être produite par quelques personnes ingénieuses dans un sous-sol, peut-être autour d'une caisse de bière. D'un coût initial de 80 000 \$, elle s'est transformée en un fiasco de plus de 60 millions de dollars. C'est le montant dont nous avons connaissance à ce jour, mais il pourrait être plus élevé. Ce fiasco est un nouvel exemple de l'incapacité ou du manque de volonté du gouvernement de gérer le trésor public de manière responsable.

• (1840)

Évidemment, comme mes autres collègues l'ont dit, il ne faut pas oublier l'opération de camouflage au laboratoire de Winnipeg. Le gouvernement a choisi de proroger le Parlement plutôt que de permettre aux Canadiens de savoir ce qui s'était réellement passé dans ce laboratoire. À maintes reprises, le gouvernement a privilégié le secret plutôt que la reddition de comptes, les intérêts de ses proches plutôt que ceux des contribuables, et sa survie politique plutôt que le bien public.

N'oublions pas non plus que c'est le scandale des commandites, au début des années 2000, qui a donné lieu à la commission Gomey, qui a finalement fait tomber le gouvernement libéral de l'époque. Soulignons aussi que ce scandale a coûté 40 millions de dollars. Aujourd'hui, nous parlons du scandale de TDDC, qui a coûté 400 millions de dollars. Alors qu'on parle d'un montant dix fois plus élevé, le refus de remettre les documents exigés est traité avec beaucoup de désinvolture. Un scandale de 40 millions de dollars a fait tomber un gouvernement. Aujourd'hui, on parle d'un scandale de 400 millions de dollars et du refus de remettre des documents à la GRC, comme le Parlement l'a ordonné.

Ce qui était vrai à l'époque, au début des années 2000, lorsqu'il y a eu le scandale des commandites, l'est encore aujourd'hui. La même question se pose: qu'est-ce que les libéraux ont à cacher? Dans chacun des scandales dont j'ai parlé, le même scénario se répète: du gaspillage, des cachotteries et un refus de rendre des comptes. Les contribuables canadiens en ont assez. Ils en ont assez d'un gouvernement qui accorde la priorité aux initiés plutôt qu'aux contribuables et qui gaspille l'argent gagné à la sueur de leur front dans des projets et des programmes qui apportent peu d'avantages. Ils en ont assez de payer la note pour les politiques pitoyables du gouvernement comme la taxe sur le carbone et d'autres ponctions fiscales qui visent à payer ces dépenses inutiles. Ces taxes injustifiées, conjuguées à des scandales comme celui de Technologies du développement durable Canada, créent une tempête parfaite, alimentée par les contraintes financières et la confiance ébranlée. Si le gouvernement peut gaspiller 400 millions de dollars en toute impunité, les Canadiens se demandent pourquoi ils devraient croire que les recettes fiscales sont utilisées de façon responsable. Ce n'est pas seulement une question d'argent: c'est une question de confiance dans l'État, dans le leadership et dans les institutions, qui sont censés être au service de la population. Quand les Canadiens voient un

gouvernement qui refuse de divulguer des documents, qui se cache derrière des excuses et qui fait constamment passer ses amis et ses alliés avant le bien commun, leur confiance s'érode.

Les répercussions de cette grave érosion vont au-delà de la politique pour toucher le tissu même de notre démocratie. Elle ébranle la conviction selon laquelle le gouvernement existe pour servir la population, et non l'inverse. Le gouvernement a eu la possibilité de faire ce qui s'imposait. Il aurait pu miser sur la transparence, reconnaître ses erreurs et faire le nécessaire pour rétablir la confiance. Il aurait pu remettre les documents non caviardés. Il peut encore le faire, d'ailleurs, sauf qu'il continue plutôt à miser sur le secret et la défiance, creusant encore davantage le fossé qui le sépare des Canadiens qu'il est censé représenter. La méfiance ainsi engendrée n'a pas seulement un coût politique: elle mène au découragement, au scepticisme et à la conviction grandissante que le gouvernement lui-même est incapable de servir l'intérêt commun, d'où l'importance de la reddition de comptes et de l'intégrité. C'est aussi pour cette raison que le Parti conservateur ne cessera pas de se battre pour restaurer ces valeurs au sein du gouvernement. Nous continuerons d'exiger des réponses, de demander des comptes et de faire entendre les voix des Canadiens à la Chambre.

Le temps des excuses est révolu. L'heure de la reddition de comptes a sonné. Il ne s'agit pas seulement de faire la lumière sur un scandale, mais aussi de mettre un terme à la culture du « tout m'est dû » et de la mauvaise gestion qui gangrène le gouvernement depuis bien trop longtemps. Les Canadiens méritent mieux. Ils méritent un gouvernement qui respecte l'argent qu'ils ont durement gagné, qui donne la priorité à leurs besoins et qui fait respecter les principes de la démocratie et de la reddition de comptes. Les conservateurs sont prêts à assurer ce type de leadership.

• (1845)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Le 25 mars 2022, le député a exprimé son appui à Patrick Brown. Le 7 juin, un mois et demi plus tard, il a officiellement changé de position et a commencé à appuyer le chef de l'opposition. Neuf jours plus tard, le 16 juin, la députée de Calgary Nose Hill a quitté la campagne de Patrick Brown, et nous savons que des diplomates étrangers ont communiqué avec elle.

Le député peut-il nous dire si des diplomates étrangers ont communiqué avec lui?

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député sait que cela n'a pas vraiment de rapport avec le discours auquel il répondait.

Le député de Flamborough—Glanbrook a environ 20 secondes pour répondre, s'il le souhaite.

M. Dan Muys: Madame la Présidente, absolument aucun diplomate étranger n'a communiqué avec moi.

Ce que je peux dire au député, c'est que j'ai pris cette décision de mon propre chef parce que j'ai observé le député de Carleton et j'ai vu qu'il avait les qualités de leadership dont nous avons besoin dans notre parti. Il possédait les qualités de leadership nécessaires pour devenir premier ministre du Canada. Chaque jour depuis, en le regardant ici, à la Chambre, au Parlement et sur la route dans le Sud de l'Ontario, je comprends pourquoi il est le premier ministre dont les Canadiens et le Canada ont besoin...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): C'est terminé. Le débat est terminé.

Motion d'ajournement

Une voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député s'est arrêté de lui-même. Il a commencé à prononcer le nom, mais il s'est repris.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, je suis de retour ce soir pour continuer à demander au gouvernement fédéral d'intervenir face au génocide en cours dans la bande de Gaza, un génocide qui a été documenté et confirmé par des experts, dont le University Network for Human Rights, le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 et le Comité spécial des Nations unies.

Il y a quelques semaines, à la période des questions, j'ai parlé d'une frappe de missile des forces israéliennes de défense qui a brûlé vifs des Palestiniens dans le campement de tentes d'un hôpital. Depuis, Gaza compte le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde. D'autres travailleurs humanitaires ont été tués et, en conséquence, des organismes d'aide comme la World Central Kitchen ont dû carrément interrompre leurs activités là-bas, alors que 1,1 million de personnes dans la bande de Gaza sont aux prises avec une famine catastrophique. Les représentants de l'ONU affirment qu'il n'y a pas de zones sûres dans Gaza. Près de 70 % des plus de 44 000 personnes qui ont été tuées sont des femmes et des enfants.

Face à tout cela, le monde ne doit pas rester les bras croisés. Le Canada ne doit pas rester les bras croisés. Pourtant, aujourd'hui, nous demeurons complices, et des appels à l'action continuent de se faire entendre partout au pays. Pas plus tard que ce matin, une centaine de Canadiens juifs ont occupé l'édifice de la Confédération, sur la Colline du Parlement, pour exiger que le gouvernement du Canada mette fin à sa complicité dans ce génocide.

Voici ce qu'a dit l'un des organisateurs, Niall Ricardo: « Les politiciens canadiens ne peuvent pas se complaire dans leur tour d'ivoire pendant qu'Israël continue de brûler vifs des Palestiniens dans leurs tentes. » Niall Ricardo a raison.

Par ailleurs, le Dr Mohammed Awad, coordonnateur de la Coalition of Canadian Palestinian Organizations, a déclaré récemment au comité: « Le peuple palestinien a été déçu à maintes reprises, encore et toujours, par la communauté internationale et malheureusement, par le Canada également. »

Il y a beaucoup de choses que le gouvernement du Canada pourrait faire aujourd'hui s'il tenait vraiment à ne plus être complice de ce génocide. À tout le moins, il pourrait commencer par imposer à Israël un véritable embargo bilatéral sur les armes et annuler toutes les licences d'exportation militaire actives à destination de ce pays. Ensuite, le Canada pourrait reconnaître aujourd'hui même l'État de Palestine, ce qui devrait aller de soi s'il croit bel et bien en une solution à deux États, comme en témoigne sa politique étrangère. Comment le Canada peut-il croire en une solution à deux États s'il n'affirme même pas l'existence d'un de ces deux États? J'ajouterai que

des experts ont déclaré au comité, au cours des derniers mois, qu'il s'agit manifestement d'une étape cruciale dans le processus de paix et pour la préservation de la région.

Le Canada peut demander la fin de l'occupation des territoires palestiniens. Il devrait le faire.

Le gouvernement pourrait rectifier le programme de visa de résident temporaire pour les membres des familles de Canadiens d'origine palestinienne qui cherchent à quitter la bande de Gaza, compte tenu du récent rapport de l'organisme Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient, qui montre que le programme était voué à l'échec. Nous pourrions honorer nos obligations aux termes de la Convention de Genève, notamment en matière de prévention des génocides. Nous pourrions imposer des sanctions contre les ministres extrémistes qui soutiennent, par exemple, qu'il est justifié d'affamer les civils dans la bande de Gaza, ou que les auteurs d'actes de violence colonialiste sont des héros.

Dans bien des années, les politiciens se mobiliseront sans doute pour commémorer le génocide de Gaza, mais ce qui est plus important que ces paroles qui seront prononcées in memoriam dans bien des années, ce sont nos actions dans l'immédiat.

Ce soir, je demande une fois de plus à la secrétaire parlementaire quand le gouvernement joindra le geste à la parole, notamment par rapport à sa promesse de « jamais plus ».

• (1850)

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères (Affaires consulaires), Lib.): Madame la Présidente, je commencerai par remercier le député de Kitchener-Centre de sa question et de l'attention constante qu'il porte à ce sujet.

Nous partageons également l'immense chagrin du député, et nos cœurs pleurent les décès tragiques de civils en Israël et dans la bande de Gaza. Nous pleurons en particulier pour les enfants, qui ont été touchés de manière disproportionnée par ce conflit. Cependant, il faut également reconnaître que ce débat a lieu après qu'un cessez-le-feu a été conclu entre Israël et le Hezbollah. Bien que nous restions horrifiés par la perte de vies civiles au Liban et dans le Nord d'Israël, ce cessez-le-feu est le fruit d'une diplomatie inlassable et créative. Alors que notre monde devient de plus en plus instable, l'engagement diplomatique direct reste l'outil le plus productif pour bâtir la paix.

Évidemment, nous sommes encore tous choqués par les terribles attentats perpétrés par le Hamas contre des citoyens israéliens le 7 octobre. Nous continuons à condamner sans équivoque le Hamas, qui figure sur la liste des organisations terroristes. Nous n'oublions jamais la douleur et la souffrance causées par ses actes de violence odieux. Le Canada condamne également le traitement inacceptable des otages par le Hamas. Nous continuons à demander non seulement la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages restants, mais aussi le retour des dépouilles des otages tués à Gaza.

Ce qui se passe dans la bande de Gaza est catastrophique. La situation humanitaire était déjà désastreuse. Les civils de Gaza n'ont nulle part où aller et, comme l'a dit la ministre, il est inacceptable de leur demander de se déplacer à nouveau. La violence doit cesser. Depuis des mois, le Canada appelle à un cessez-le-feu immédiat et durable, mais ce cessez-le-feu ne peut être unilatéral; il faut que le Hamas dépose les armes.

Motion d'ajournement

L'aide humanitaire doit également être maintenue et augmentée de toute urgence. L'aide humanitaire n'a jamais été aussi nécessaire dans la bande de Gaza. Une aide humanitaire rapide, sûre et sans entrave doit être apportée aux civils. Le Canada a été le premier pays du G7 à agir, et nous continuerons à collaborer avec nos partenaires pour garantir un accès soutenu à l'aide humanitaire pour les civils, ce qui inclut de la nourriture, de l'eau, des soins médicaux, du carburant, des abris et un accès pour les travailleurs humanitaires. Aujourd'hui, le Canada a annoncé une aide humanitaire de 215 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents des civils vulnérables touchés par cette crise.

En ce qui concerne l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'UNRWA, nous comprenons le rôle essentiel qu'il joue dans l'acheminement de l'aide aux civils palestiniens. Une mesure législative adoptée par le gouvernement israélien qui vise à révoquer les privilèges et immunités de l'UNRWA est très préoccupante. Il est également essentiel que l'UNRWA poursuive son programme de réforme, démontre son engagement envers le principe de neutralité et veille à ce que ses activités soient entièrement conformes à son mandat. Nous continuons d'exhorter le gouvernement israélien à respecter ses obligations internationales et à permettre l'acheminement complet, rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Les civils continuent de faire les frais de la tragédie qui se déroule. L'engagement du Canada à fournir une aide humanitaire vitale demeure inébranlable.

Nous condamnons le massacre de civils au Liban, dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et en Israël. Nous continuons d'insister pour que les civils soient protégés. Des attaques contre des hôpitaux, des sites de distribution d'aide et des camps de réfugiés ont causé la mort de dizaines de civils qui cherchaient refuge.

En ce qui concerne l'affaire de l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice, la cour a été claire concernant les mesures provisoires. Israël doit assurer la prestation des services de base et de l'aide humanitaire essentielle, et il doit protéger les civils. Les décisions de la cour concernant les mesures provisoires sont contraignantes.

La violence des colons se poursuit et l'expansion des colonies s'accélère également en Cisjordanie. Nous continuons de répondre aux besoins urgents...

• (1855)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Kitchener-Centre a la parole.

M. Mike Morrice: Madame la Présidente, je remercie le secrétaire parlementaire d'avoir parlé de l'importance d'acheminer de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Elle a également dit qu'il faut condamner le meurtre de civils dans la bande de Gaza. Dans ce contexte, ce que je demande, c'est ce que demandent des militants de partout au pays, soit que le Canada recommence à jouer son rôle de gardien de la paix dans le monde.

Si nous voulons nous opposer au génocide dans la bande de Gaza, nous devons commencer par demander un véritable embargo bilatéral sur les armes et y donner suite. La secrétaire parlementaire et moi en avons déjà parlé à la Chambre, ainsi que de la reconnaissance de l'État de Palestine, comme je l'ai dit tout à l'heure. À la lumière des observations qu'elle a faites ce soir, insistera-t-elle auprès du gouvernement pour qu'il mette en place un véritable embargo bilatéral sur les armes?

Mme Pam Damoff: Madame la Présidente, le Canada est déterminé à promouvoir une paix durable au Moyen-Orient, y compris la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité. Le Canada est prêt à reconnaître un État palestinien au bon moment, propice à une paix durable et pas nécessairement comme la dernière étape du processus.

Je tiens à assurer au député que nous restons concentrés sur ce conflit. Pas plus tard qu'hier, mon collègue, le député de Don Valley-Ouest et secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, a prononcé l'allocution du Canada à la conférence du Caire sur l'intervention humanitaire à Gaza. Les besoins des civils à Gaza sont criants. C'est pourquoi, vendredi dernier, le gouvernement a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 50 millions de dollars, ce qui porte le total de l'aide accordée à 215 millions de dollars. Le Canada continuera d'être là. Nous allons travailler avec nos partenaires et nos alliés. La violence doit cesser.

• (1900)

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Madame la Présidente, la semaine dernière, un reportage de la CBC a énuméré les 10 principales exportations du Canada vers les États-Unis en 2023. Elles ont totalisé 340 milliards de dollars. Le pétrole, le gaz et les produits pétroliers représentaient 160 milliards de dollars, soit 48 % du total. Les produits agricoles représentaient 30 milliards de dollars, soit 10 %. Les produits agricoles dépendent beaucoup du pétrole, du gaz et des produits pétroliers sur le plan des engrais et de la machinerie. Le matériel de transport a représenté 74 milliards de dollars, soit 25 %. Le matériel de transport, c'est l'acier, le métal et toutes sortes de choses provenant du secteur des ressources.

Il s'agit là d'une quantité phénoménale d'exportations vers un pays qui cherche à devenir autosuffisant en Amérique du Nord, et ces exportations sont canadiennes. On dépasse les 50 %. Les États-Unis ont-ils instauré un plafonnement des émissions sur la production de pétrole et de gaz? Non. Le président désigné a-t-il dit qu'il instaurerait un plafonnement des émissions sur la production de pétrole et de gaz? Non. Il cherche à augmenter la production de pétrole et de gaz de son pays, et il cherche à en obtenir davantage de la part de son principal partenaire commercial dans ce domaine: le Canada. Voilà pourquoi nous devons assurer la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord.

Cependant, ce plafond entraînerait une réduction de la production de pétrole de 1 million de barils par jour d'ici 2030, et une réduction additionnelle de 1 million de barils par jour d'ici 2035. Ce plafonnement des émissions du secteur pétrolier est un plafonnement de la production responsable de pétrole canadien, des emplois et des chèques de paie. En Alberta, on parle d'une réduction de 92 000 emplois. On parle d'une perte de revenus de 12 milliards de dollars pour le gouvernement.

Le groupe de réflexion du Conference Board du Canada estime que le plafond ferait diminuer le PIB du Canada de 1 billion de dollars d'ici 2030. Cela représente une perte de 151 000 emplois dans l'ensemble du Canada d'ici 2030, ce qui ferait passer le PIB de 15,3 % à 14,3 % d'ici 2030. Deloitte estime qu'il y aurait 3,6 % moins d'investissements en Alberta, soit une baisse de 4,5 % de la production économique de la province. Par ailleurs, l'Ontario perdrait 15 000 emplois et 2,3 milliards de dollars de son économie. Le Québec perdrait même des milliers d'emplois.

Motion d'ajournement

Je sais que mes collègues d'en face parlent souvent des autres formes d'énergie. Il y a l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Dans ma circonscription, on trouve les plus grandes installations d'énergie solaire et éolienne au Canada. Les libéraux ont critiqué le moratoire imposé par la première ministre de ma province. Or, on a examiné la situation après six mois, et à la suite de cet examen, on a recommandé notamment de ne pas construire ces installations sur des terres irriguées. Il y en a beaucoup dans ma circonscription pour les cultures. Malgré cela, c'est dans ma circonscription qu'on trouve les plus grandes installations au Canada. L'autre jour, à 7 heures du matin, il n'y avait pas de soleil ni de vent, et on ne pouvait donc pas produire d'énergie solaire ou éolienne ce matin-là. On n'en produisait pas du tout à 7 heures du matin. D'où venait notre énergie? C'était le gaz naturel qui nous fournissait l'énergie dont nous avons besoin en Alberta.

En ce qui concerne les ressources nécessaires à la production d'énergie solaire et éolienne, on parle d'acier, d'aluminium et de plastique. Tous les éléments nécessaires à la production d'énergie solaire et éolienne proviennent de l'industrie des ressources, à l'exception du verre. Fait intéressant au sujet du verre, il faut du sable pour le produire, et pas n'importe lequel. Selon le *National Geographic*, la Chine est en train de détruire des estuaires partout dans le monde parce que les sociétés minières veulent du sable fin et rond, qui est idéal pour fabriquer du verre. Ce n'est pas le sable plus grossier qu'on trouve dans les déserts. Selon les recherches du *National Geographic*...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La secrétaire parlementaire a la parole.

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, je crois que la question portait sur la tarification du carbone, mais je suis vraiment heureuse si nous allons plutôt parler du plafond des émissions du secteur pétrolier.

J'aimerais commencer par dire que les émissions au Canada sont en baisse. C'est une bonne chose. Quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, les émissions augmentaient et il n'y avait aucun moyen de les réduire. Aujourd'hui, nos émissions sont à leur plus bas niveau en près de 30 ans.

C'est un véritable progrès et c'est ce que nos jeunes attendent de nous, tout comme les prochaines générations. Ils savent que si nous ne prenons pas de mesures pour lutter contre les changements climatiques, nous verrons de plus en plus de catastrophes naturelles et nous perdrons les possibilités économiques que nous avons ici, dans notre pays, pour fournir l'énergie, le savoir-faire et l'innovation que nous créons ici même. D'ailleurs, nous constatons sans cesse le développement de ce savoir-faire précieux.

Si l'on souhaite examiner des exemples de façons dont nous appuyons les grands projets énergétiques au pays, il suffit de regarder le projet de batteries Oneida des Six Nations de la rivière Grand, près de Toronto. En fait, c'est plutôt dans le Sud de l'Ontario. Il s'agira de l'un des plus grands projets de batteries de toute l'Amérique du Nord.

Ce projet a été créé avec la contribution de la Banque de l'infrastructure du Canada et du gouvernement fédéral, ce qui garantit que nous travaillons en partenariat. Il vise à favoriser la réconciliation, mais également à créer un moyen de stocker l'énergie pour les jours moins ensoleillés ou moins venteux, comme le député d'en face l'a

mentionné. Nous avons des solutions de rechange et le monde est à la recherche de solutions énergétiques de rechange.

Voilà pourquoi nous collaborons avec Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse pour mettre sur pied une industrie éolienne extracôtière. Nous avons modifié les accords atlantiques à cette fin. C'est ce que les provinces réclamaient de notre part. Nous travaillons constamment à faire en sorte que le Canada soit à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et que nous soyons en voie d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions. Soit dit en passant, nous sommes effectivement en voie d'atteindre les cibles intermédiaires de 2026. Le plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier nous aidera à faire des progrès vers l'atteinte de nos cibles ultérieures.

Nous devons prendre ces mesures. Nous devons le faire pour notre économie, et nous devons le faire pour notre planète.

• (1905)

M. Martin Shields: Madame la Présidente, je remercie ma collègue, avec qui j'ai déjà travaillé, de son intervention.

Je parlerai plus particulièrement de la taxe sur le carbone et de l'industrie de la betterave à sucre au Canada. Il ne reste plus qu'un seul endroit au Canada où l'on raffine le sucre. Nous avons besoin de sucre. C'est une industrie en pleine croissance dans notre pays. En Ontario, nous cultivons environ 10 000 tonnes de betteraves à sucre. Elles sont transportées par camion jusqu'au Michigan. Quel est l'intérêt de la taxe sur le carbone dans ce cas? C'est une industrie qui est présente dans le Sud de l'Alberta, mais avec la taxe sur le carbone, il est devenu tellement coûteux de la cultiver, de la transporter et de faire ce qu'il faut pour arriver à conserver ce secteur de l'industrie au Canada. C'est important, mais la taxe sur le carbone nous empêche d'être compétitifs sur le marché mondial.

Nous avons besoin de cette industrie dans le Sud de l'Alberta. Le Canada a besoin de cette industrie, et la taxe sur le carbone la met en péril.

Mme Julie Dabrusin: Madame la Présidente, je suis ravie de pouvoir parler un instant du sucre, car la société Redpath Sugar se trouve en plein centre-ville de Toronto. J'ai eu l'occasion de visiter la raffinerie de sucre et d'observer les améliorations apportées grâce à l'aide fédérale fournie par Agriculture Canada. Elle a pu devenir plus écoénergétique, grâce à des économies d'énergie, ce qui lui a permis de réduire ses coûts et d'améliorer ses résultats financiers. Ces améliorations en ont aussi fait un milieu de travail plus sécuritaire pour les travailleurs.

Oui, nous apportons même des améliorations dans le domaine du sucre et nous le faisons tout en luttant contre les changements climatiques.

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, je prends encore une fois la parole pour discuter du plafonnement des émissions proposé par le gouvernement, qui est mieux connu comme un plafonnement de la production. En effet, nous savons que la mise en œuvre du plafonnement des émissions réduira la production de pétrole au Canada d'environ 1 million de barils d'ici 2030. Divers rapports sur le sujet montrent que c'est ce qui va se passer.

Motion d'ajournement

L'un des avantages stratégiques dont jouit le Canada depuis des dizaines d'années est sa production d'énergie fiable, abordable et efficace. Cette production relève en grande partie du secteur pétrolier et gazier que nous avons ici, au Canada. Parlons également de certains des avantages que nos collectivités tirent du secteur pétrolier et gazier.

Pensons aux collectivités du Sud-Ouest de la Saskatchewan. Par exemple, la ville de Shaunavon a le Crescent Point Wickenheiser Centre, qui comprend une patinoire communautaire, une piste de curling, des salles de réunion et des espaces pour les événements. À Kindersley, Inter Pipeline vient de conclure un partenariat de 10 ans lui donnant le droit d'associer son nom à l'Event Centre Arena, qui abrite le programme de hockey mineur ainsi que les Klippers de Kindersley, une équipe de la ligue de hockey junior de la Saskatchewan.

Pas plus tard que le mois dernier, à Swift Current, d'où je viens, l'entreprise Whitecap Resources s'est engagée à verser 100 000 \$ à la Southwest Facility Foundation pour financer une nouvelle installation polyvalente que nous envisageons de construire à Swift Current. Au-delà de cela, il y a la fondation régionale de soins de santé du Dr Noble Irwin, qui possède une liste de particuliers et d'entreprises dont les dons visent à permettre à tout le Sud-Ouest de la Saskatchewan de bénéficier d'un bon système de santé. À Swift Current, il s'agit plus particulièrement d'entrepreneurs dans le secteur pétrolier et gazier. Il y a aussi les petites entreprises qui évoluent dans le secteur des services et qui font des dons pour ces causes.

Lorsque nous regardons le nom des personnes ayant fait des dons aux équipes sportives de ligues mineures, les commanditaires platine, or et argent des sports mineurs, que ce soit le hockey ou le baseball, nous constatons encore une fois que les sociétés énergétiques sont les chefs de file en la matière.

On constate la même chose du côté des centres pour personnes âgées, des écoles et de l'éducation: ce sont ces entreprises qui investissent dans les installations et dans les divers cours offerts. Alors qu'il faudrait les soutenir, le gouvernement libéral les attaque délibérément et essaie de les anéantir avec des politiques draconiennes comme le plafonnement des émissions, qui est réellement, comme je l'ai dit, un plafonnement de la production.

Examinons de plus près ce qui va se passer. Selon les rapports que j'ai mentionnés plus tôt, le plafonnement des émissions devrait entraîner la perte de 150 000 emplois. Le salaire moyen dans le secteur pétrolier et gazier est supérieur à 151 000 \$; il est donc 2,4 fois plus élevé que le salaire moyen dans l'ensemble de l'économie canadienne.

En 2030, lorsque ce plafond d'émissions sera pleinement mis en œuvre, le potentiel économique du Canada diminuera de 34,5 milliards de dollars. Si on fait le calcul, cela représente, en moyenne, une baisse de 420 \$ du revenu disponible qu'auront chaque mois les familles moyennes de partout au pays. Ce sera le résultat des politiques du gouvernement.

Je ne sais pas pourquoi les libéraux essaient avec autant de détermination de saccager l'économie canadienne. Ils savent que le secteur des ressources naturelles, en particulier le secteur du pétrole et du gaz, est le moteur de l'économie canadienne. C'est lui qui crée de bons emplois. Ce secteur est le plus grand investisseur dans les énergies renouvelables au pays, et c'est à lui qu'ils s'en prennent directement.

• (1910)

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, je ne sais même pas comment répondre pleinement au discours que je viens d'entendre, dans lequel le député a énuméré les dons faits par l'industrie pétrolière et gazière à sa collectivité. C'est très bien. Je ne sais pas vraiment comment y répondre, si ce n'est pour dire que dans ma collectivité, les sports locaux sont soutenus par de nombreuses organisations communautaires et diverses entreprises, et je les remercie vivement de leur appui.

Je ne pense pas que ce soit réellement ce dont nous sommes censés débattre aujourd'hui. Je ne pense pas que ce soit nécessairement la question la plus importante dont nous devrions parler. Je pense que la question la plus importante dont nous devons parler, et le député d'en face l'a également abordée, est l'avenir de l'économie, de l'environnement et de la planète, ici au pays et dans le monde entier. Je pense que l'une des choses qui me frustrent parfois, c'est que l'on ne se concentre pas suffisamment sur toutes les possibilités.

C'est tellement frustrant de toujours parler en termes négatifs. Il y a des possibilités, et le monde se tourne vers nous pour les saisir. En fait, la Roumanie, désireuse de se tenir à l'écart du pétrole russe, s'est tournée vers le Canada. Nous lui apportons notre expertise pour l'aider à utiliser davantage l'énergie nucléaire. C'est quelque chose que nous sommes en mesure de fournir. Dans les autres pays où nous travaillons avec nos alliés, nous disposons du savoir-faire et de l'expertise nécessaires. Voilà quelque chose que nous devons continuer à mettre de l'avant.

Tout récemment, j'ai assisté à la remise des diplômes de la première cohorte de nouvelles mécaniciennes-monteuses, qui travailleront à la remise à neuf de la centrale de Darlington. Ces femmes tout juste sorties du programme ont de grandes chances d'obtenir des emplois syndiqués et bien payés. Il y a des possibilités, et nous devons les saisir. Parallèlement, nous devons lutter contre les changements climatiques, car il s'agit de la menace la plus grave pour l'existence de notre planète. Faisons les deux. Arrêtons de nous concentrer sur les aspects négatifs. Regardons tout ce que nous pouvons accomplir. D'ailleurs, c'est ce que nous faisons.

M. Jeremy Patzer: Madame la Présidente, je ne sais pas trop pourquoi elle dit que nous ne devrions pas nous concentrer sur les aspects négatifs. Elle dit que nous ne devrions pas nous concentrer sur la perte de 35 milliards de dollars pour l'économie canadienne, sur la baisse du PIB qui va se produire ou sur les 150 000 emplois qui vont disparaître en raison du plafonnement des émissions. Voilà ce sur quoi elle ne veut pas se concentrer. Elle ne veut pas que les gens sachent ce genre de choses. Elle va parler de l'environnement et dire que nous devons en faire beaucoup pour l'environnement. Les sociétés pétrolières et gazières mènent la charge en matière d'investissements pour essayer de réduire leurs émissions de méthane. Elles s'efforcent de réaliser des gains d'efficacité. Au fil des ans, elles ont en fait réduit les émissions dans leur secteur par elles-mêmes, sans mandat du gouvernement. Elles ont été le principal moteur du respect des normes les plus éthiques et les plus strictes en matière de pétrole et d'énergie au Canada, mais en s'assurant que les Canadiens ont toujours accès à une énergie fiable à un prix abordable. Voilà l'avantage stratégique dont dispose le Canada, mais le gouvernement libéral veut le faire disparaître. C'est honteux.

Motion d'ajournement

• (1915)

Mme Julie Dabrusin: Madame la Présidente, j'essaie de ne pas dénigrer notre économie, car je sais que nous pouvons accomplir tellement plus de choses. Il faudrait aussi savoir que le secteur pétrolier et gazier représente la plus importante source d'émissions de gaz à effet de serre et que les émissions provenant de ce secteur ne cessent d'augmenter. Je ne comprends vraiment pas d'où vient cette confusion au sujet de la raison pour laquelle il faudrait imposer un plafonnement des émissions au secteur pétrolier et gazier. L'Alliance Nouvelles voies a d'abord déclaré être sur la bonne voie,

qu'elle souhaitait faire la même chose. Pourquoi cette discussion, alors? Nous devons agir ainsi pour notre économie et pour l'environnement.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 15.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 3 décembre 2024

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre

Commerce international

Mme Sgro 28451

Défense nationale

M. McKay 28451

Environnement et développement durable

M. Leslie 28451

Motion d'adoption 28451

Mme Dabrusin 28453

M. Perron 28453

Mme Collins (Victoria) 28453

M. Mazier 28453

M. Blois 28455

M. Lemire 28455

Mme Collins (Victoria) 28455

M. Lamoureux 28456

Motion 28458

M. Kurek 28458

Mme Sinclair-Desgagné 28459

M. Cannings 28459

M. Gerretsen 28459

M. Mazier 28459

Mme Pauzé 28460

Mme Dabrusin 28461

M. Deltell 28461

Mme Collins (Victoria) 28461

M. Simard 28462

M. Scarpaleggia 28463

M. Deltell 28463

Mme Collins (Victoria) 28464

Mme Collins (Victoria) 28464

Mme Dabrusin 28465

M. Patzer 28465

M. Lemire 28465

M. Julian 28466

M. Scarpaleggia 28467

M. Mazier 28467

M. Lemire 28467

Mme Dance 28468

M. van Koeverden 28468

M. Mazier 28470

M. Lemire 28470

Mme Kwan 28470

M. Blois 28470

Mme Collins (Victoria) 28472

M. Patzer 28473

M. Perron 28473

Mr. McLean 28473

M. Gerretsen 28475

M. Trudel 28475

M. Julian 28475

M. Deltell 28476

M. Lamoureux 28477

Privilège

L'intimidation alléguée pendant les délibérations de la Chambre

Mr. Scheer 28478

M. Julian 28480

Mme Kwan 28481

Mme Stubbs 28481

Pétitions

Le Falun Gong

M. Falk (Provencher) 28483

L'aide médicale à mourir

M. Falk (Provencher) 28483

La maladie cœliaque

Mme Sidhu (Brampton-Sud) 28483

La fiscalité

M. Cooper 28483

La sécurité publique

M. Mazier 28483

Les droits de la personne en Inde

M. Viersen 28483

Les droits de la personne

M. Viersen 28484

Le trafic d'organes humains

M. Viersen 28484

L'aide médicale à mourir

M. Genuis 28484

La Russie

M. Genuis 28484

La pornographie

M. Genuis 28484

Le Falun Gong

M. Genuis 28485

L'Érythrée

M. Genuis 28485

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux 28485

ORDRE DU JOUR

Privilège

Le renvoi au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Motion 28485

M. Lamoureux 28485

M. Cooper 28485

M. Angus 28486

M. Kurek 28486

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les sociétés d'histoire de Portneuf—Jacques-Cartier	
M. Godin	28486
Mardi je donne	
M. Fonseca	28486
Le tourisme hivernal	
Mme Gaudreau	28487
La Convention relative à l'aviation civile internationale	
Mme Lattanzio	28487
Lambton—Kent—Middlesex	
Mme Rood	28487
La finance durable	
M. Turnbull	28487
L'association canadienne des chefs de pompiers	
Mme Romanado	28488
La Journée internationale des personnes handicapées	
Mme Gray	28488
La Journée internationale des personnes handicapées	
M. Zuberi	28488
L'économie	
Mme Vien	28488
La sécurité publique	
M. Allison	28489
L'ingérence étrangère	
M. Lamoureux	28489
La Journée internationale des personnes handicapées	
Mme Zarrillo	28489
La Journée internationale des personnes handicapées	
Mme Chabot	28489
Le chef du Nouveau Parti démocratique du Canada	
M. Kurek	28489
L'ingérence étrangère	
M. Gerretsen	28490

QUESTIONS ORALES

L'économie	
M. Poilievre	28490
M. Trudeau	28490
M. Poilievre	28490
M. Trudeau	28490
M. Poilievre	28490
M. Trudeau	28491
La fiscalité	
M. Poilievre	28491
M. Trudeau	28491
M. Poilievre	28491
M. Trudeau	28491
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Blanchet	28491
M. Trudeau	28491

Le commerce international	
M. Blanchet	28491
M. Trudeau	28491
L'Agence des services frontaliers du Canada	
M. Singh	28492
M. Trudeau	28492
Le commerce international	
M. Singh	28492
M. Trudeau	28492
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	28492
M. LeBlanc	28492
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	28492
M. LeBlanc	28492
M. Kmiec	28493
M. Miller	28493
M. Kmiec	28493
M. Miller	28493
M. Paul-Hus	28493
M. Miller	28493
M. Paul-Hus	28493
M. LeBlanc	28493
L'innovation, les sciences et l'industrie	
M. Fortin	28494
M. Champagne	28494
La justice	
M. Champoux	28494
M. Duclos	28494
M. Champoux	28494
M. Virani	28494
L'économie	
M. Chambers	28494
Mme Freeland	28494
M. Chambers	28494
Mme Freeland	28495
M. Gourde	28495
Mme Freeland	28495
M. Gourde	28495
Mme Freeland	28495
Les affaires autochtones	
Mme Gazan	28495
M. Battiste	28495
La jeunesse	
M. Davies	28495
Mme Ien	28496
La fiscalité	
Mme Dzerowicz	28496
Le Président	28496
M. Davidson	28496
Mme Valdez	28496
La petite entreprise	
M. Morantz	28496
Mme Valdez	28496
Les aînés	
Mme Roberts	28496

M. MacKinnon	28496
La petite entreprise	
M. Généreux	28497
Mme Valdez	28497
Les aînés	
Mme Larouche	28497
M. MacKinnon	28497
Mme Larouche	28497
M. MacKinnon	28497
Le Parti libéral du Canada	
M. Scheer	28497
Mme Gould	28497
M. Scheer	28498
M. MacKinnon	28498
M. Muys	28498
Mme Gould	28498
La fiscalité	
Mme Fortier	28498
M. Duclos	28498
Le Nouveau Parti démocratique du Canada	
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	28498
Mme Gould	28498
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	28499
Mme Gould	28499
La sécurité publique	
M. Caputo	28499
M. LeBlanc	28499
La famille, les enfants et le développement social	
M. Morrissey	28499
Mme Sudds	28499
Les aînés	
Mme Zarrillo	28499
M. MacKinnon	28499
Les anciens combattants	
Mme Blaney	28500
Mme Petitpas Taylor	28500
Recours au Règlement	
Questions orales	
Mme Gould	28500
M. Kurek	28500
M. Gerretsen	28500
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	28500
M. Julian	28500
M. Brock	28500
M. MacKinnon	28501

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Affaires autochtones et du Nord	
Motion d'adoption	28501
Adoption de l'amendement	28503
Adoption de la motion	28504

Environnement et développement durable	
Motion d'adoption	28504
Adoption de la motion	28506
Adoption de la motion	28507

Privilège

Le refus d'une témoin de répondre aux questions du Comité permanent de la sécurité publique et nationale — Décision de la présidence	
Le Président	28507

ORDRE DU JOUR

Privilège

Le renvoi au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre	
Motion	28509
M. Garrison	28509
M. Virani	28511
M. Singh	28512
M. Fortin	28512
M. Kurek	28513
M. Morrice	28513
M. Kurek	28513
M. Gerretsen	28516
M. Boulерice	28516
M. Carrie	28516
M. Lemire	28517
M. Long	28517
M. Gerretsen	28517
Mme Waganall	28519
M. Lemire	28519
M. Masse	28519
Mme Dabrusin	28519
M. Mazier	28520
M. Long	28520
M. Carrie	28520
Mme Dabrusin	28523
M. Julian	28524
M. Mazier	28524
M. Long	28524
M. Gerretsen	28525
M. Dalton	28525
M. Masse	28527
M. Gerretsen	28528
M. McLean	28528
M. Muys	28529
M. Gerretsen	28531

MOTION D'AJOURNEMENT

Les affaires étrangères	
M. Morrice	28532
Mme Damoff	28532

La tarification du carbone	
M. Shields	28533
Mme Dabrusin	28534

Les ressources naturelles	
M. Patzer	28534

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>